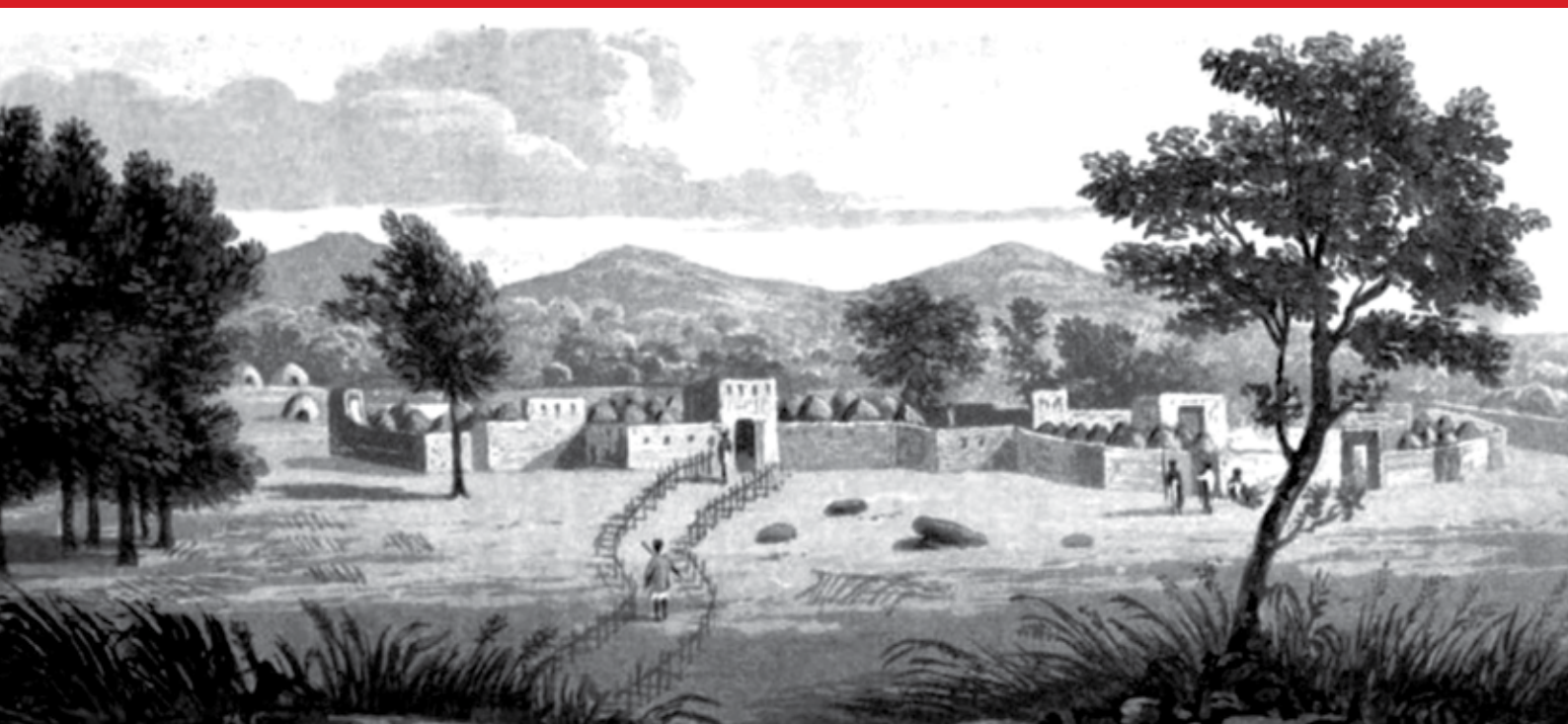


AFRICAN ARCHAEOLOGY, VOLUME 97



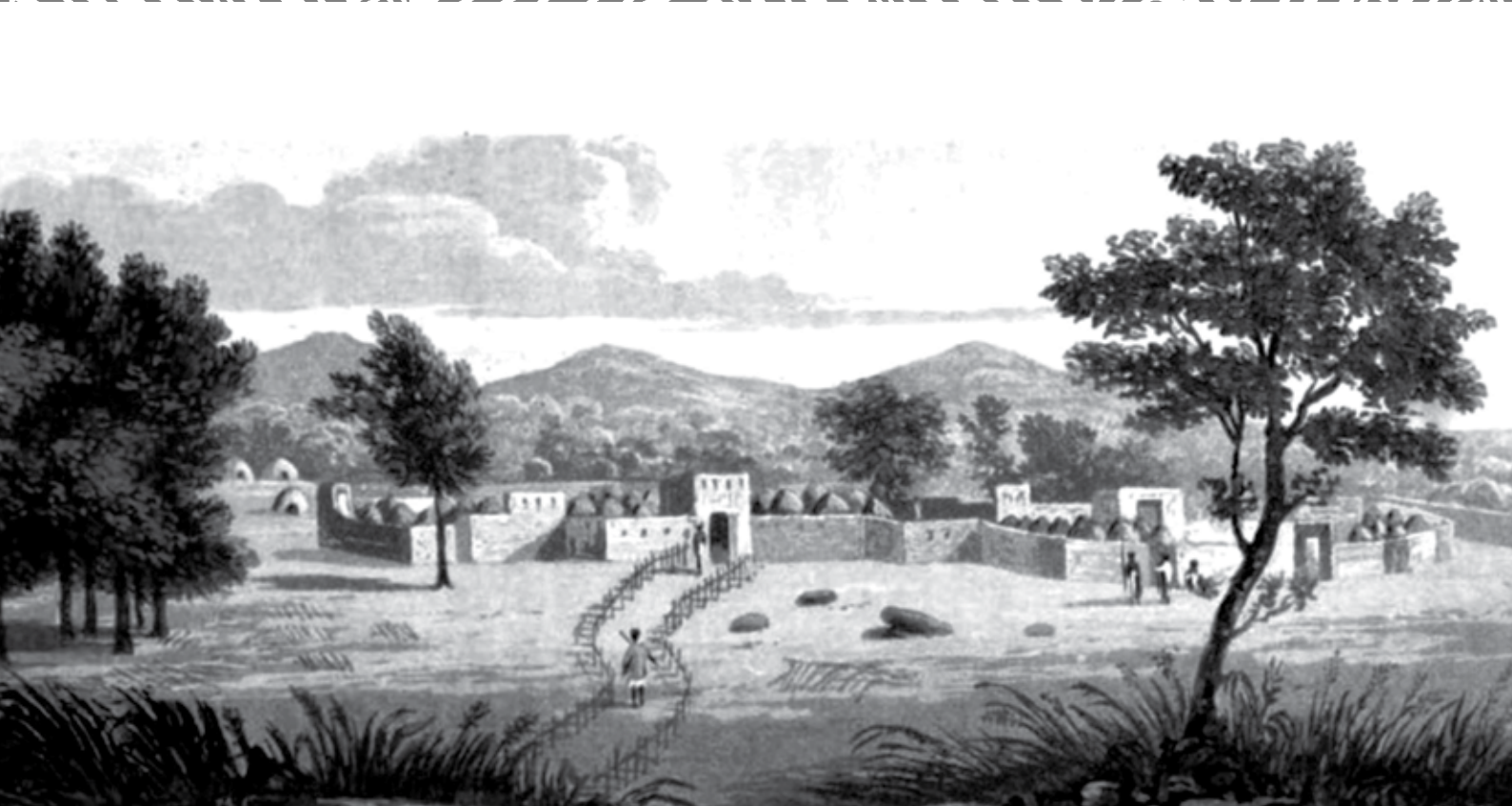
BAR INTERNATIONAL SERIES 3081

2022

Les fortifications endogenes  
au Senegal Oriental  
(17ème – 19ème siecle)

Jacques Aymeric Nsangou

BAR  
PUBLISHING



BAR INTERNATIONAL SERIES 3081

2022

# Les fortifications endogenes au Senegal Oriental (17ème – 19ème siecle)

Jacques Aymeric Nsangou

**BAR**  
PUBLISHING

Published in 2022 by  
BAR Publishing, Oxford, UK

BAR International Series 3081

*African Archaeology, volume 97*  
*Les fortifications endogenes au Senegal Oriental (17ème – 19ème siecle)*

ISBN 978 1 4073 5923 6 paperback

ISBN 978 1 4073 5924 3 e-format

DOI <https://doi.org/10.30861/9781407359236>

A catalogue record for this book is available from the British Library

© Jacques Aymeric Nsangou 2022

COVER IMAGE *Boulebane (Gray 1818 : 125).*

The Author's moral rights under the 1988 UK Copyright,  
Designs and Patents Act are hereby expressly asserted.

Links to third party websites are provided by BAR Publishing in good faith  
and for information only. BAR Publishing disclaims any responsibility for the  
materials contained in any third party website referenced in this work.



This is an open access work distributed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International licence (CC BY-NC-ND 4.0, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). Users can redistribute the work for non-commercial purposes, as long as it is passed along unchanged and in whole, as detailed in the License. BAR Publishing must be clearly credited as the rights holder for publication of the original work and provide a link to the Creative Commons licence. Any translation or adaptation of the original content requires the written authorization of BAR Publishing.

This book is available in printed format at <http://www.barpublishing.com>.

**BAR**  
PUBLISHING

BAR titles are available from:

BAR Publishing  
122 Banbury Rd, Oxford, OX2 7BP, UK  
[info@barpublishing.com](mailto:info@barpublishing.com)  
[www.barpublishing.com](http://www.barpublishing.com)

# AFRICAN ARCHAEOLOGY

**Series editors:** Kevin MacDonald (UCL) and Paul Lane (Cambridge)

Past decades have witnessed a revolution in the archaeological narratives of early African agriculture, technology, urbanism and socio-political complexity. Indeed, the archaeology of Africa continues to expand significantly, with three major international journals working to capacity to publish recent findings. However, given the vastness of the continent and the time depth of its past, field research remains relatively scattered. Each new data point therefore adds significantly to the bigger picture. This series (formerly known as the *Cambridge Monographs in African Archaeology* series) focuses on new contributions to the Holocene archaeology of Africa, particularly primary information on important excavation projects and artefactual assemblage analyses which are beyond the scope of journal publication. In particular, we seek works relevant to the archaeology of food production, metallurgy, complex societies, historical archaeology and material culture studies.

*African Archaeology* is a continuation of *Cambridge Monographs in African Archaeology*, conceived by John Alexander and Anthony Hands (founder of BAR), more recently edited by Laurence Smith, Timothy Insoll, Brian Stewart and Stephanie Wynne-Jones. The first title was published in the BAR international series in 1980. Since then, 90 titles have been published in the BAR series and have contributed to the advancement of the subject in the region and around the world.

If you wish to publish in this series, please contact [editor@barpublishing.com](mailto:editor@barpublishing.com)

For more information on *African Archaeology* go to the BAR Publishing website:  
[www.barpublishing.com/sub-series](http://www.barpublishing.com/sub-series)

## **Editorial advisory board**

David Edwards, Leicester, UK

Amanda Esterhuysen, Witwatersrand, RSA

Francois-Xavier Fauvelle, Toulouse, France

Per Ditlef Fredriksen, Oslo, Norway

Adria Lavolette, Virginia, USA

Alexandre Livingstone Smith, Tervuren, Belgium

Cameron Monroe, California, USA

Catherine Namono, Witwatersrand, RSA

Akin Ogundiran, Charlotte, USA

Innocent Pikirayi, Pretoria, RSA

Ibrahima Thiaw, Dakar, Senegal

## Titles in the Series

- No 1 **Niger Delta** *Aspects of its Prehistoric Economy and Culture* by Nwanna Nzewunwa, BAR S75, 1980, ISBN 9780860540830
- No 2 **Prehistoric Investigations in the Region of Jenne Mali** *Study in the Development of Urbanism in the Sahel, Parts 1 and 2* by Susan Keech McIntosh and Roderick J. McIntosh, BAR S89, 1980, ISBN 9780860541035
- No 3 **Off-Site Archaeology and Human Adaptation in Eastern Africa** *An Analysis of Regional Artefact Density in the Amboseli, Southern Kenya* by Robert Foley, BAR S97, 1981, ISBN 9780860541141
- No 4 **Later Pleistocene Cultural Adaptations in Sudanese Nubia** by Yousif Mukhtar el Amin, BAR S114, 1981, ISBN 9780860541349
- No 5 **Settlement Patterns in the Iron Age of Zululand** *An Ecological Interpretation* by Martin Hall, BAR S119, 1981, ISBN 9780860541431
- No 6 **The Neolithic Period in the Sudan, c.6000-2500 B.C.** by Abbas S.Mohammed-Ali, BAR S139, 1982, ISBN 9780860541707
- No 7 **History and Ethnoarchaeology in Eastern Nigeria** *A Study of Igbo-Igala relations with special reference to the Anambra Valley* by Philip Adigwe Oguagha and Alex Ikechukwu Okpoko, BAR S195, 1984, ISBN 9780860542490
- No 8 **Meroitic Settlement in Central Sudan** *An Analysis of Sites in the Nile Valley and the Western Butana* by Khidir Abdelkarim Ahmed, BAR S197, 1984, ISBN 9780860542520
- No 9 **Economy and Technology in the Late Stone Age of Southern Natal** by Charles Cable, BAR S201, 1984, ISBN 9780860542582
- No 10 **Frontiers** *Southern African Archaeology Today* Edited by M. Hall, G. Avery, D.M. Avery, M.L. Wilson, A.J.B. Humphreys, BAR S207, 1984, ISBN 9780860542681
- No 11 **Archaeology and History in Southern Nigeria** *The ancient linear earthworks of Benin and Ishan, Parts 1 and 2* by P.J. Darling, BAR S215, 1984, ISBN 9780860542759
- No 12 **The Later Stone Age in Southernmost Africa** by Janette Deacon, BAR S213, 1984, ISBN 9780860542766
- No 13 **Fisher-Hunters and Neolithic Pastoralists in East Turkana Kenya** by John Webster Barthelme, BAR S254, 1985, ISBN 9780860543251
- No 14 **The Archaeology of Central Darfur (Sudan) in the 1st Millennium A.D.** by Ibrahim Musa Mohammed, BAR S285, 1986, ISBN 9780860543671
- No 15 **Stable Carbon Isotopes and Prehistoric Diets in the South-Western Cape Province, South Africa** by Judith Sealy, BAR S293, 1986, ISBN 9780860543763
- No 16 **L'art rupestre préhistorique des massifs centraux sahariens** by Alfred Muzzolini, BAR S318, 1986, ISBN 9780860544067
- No 1 **Spheroids and Battered Stones in the African Early and Middle Stone Age** by Pamela R Willoughby, BAR S321, 1987, ISBN 9780860544104
- No 18 **The Royal Crowns of Kush** *A study in Middle Nile Valley regalia and iconography in the 1st Millennia B.C. and A.D.* by Lázló Török, BAR S338, 1987, ISBN 9780860544326
- No 19 **The Later Stone Age of the Drakensberg Range and its Foothills** by H. Opperman, BAR S339, 1987, ISBN 9780860544371
- No 20 **Socio-Economic Differentiation in the Neolithic Sudan** by Randi Haaland, BAR S350, 1987, ISBN 9780860544531
- No 21 **Later Stone Age Settlement Patterns in the Sandveld of the South-Western Cape Province, South Africa** by Anthony Manhire, BAR S351, 1987, ISBN 9780860544548



- No 22 **L'art rupestre du Fezzan septentrional (Libye) Widyan Zreda et Tarut (Wadi esh-Shati)** by Jean-Loïc Le Quellec, BAR S365, 1987, ISBN 9780860544739
- No 23 **Archaeology and Environment in the Libyan Sahara** *The excavations in the Tadrart Acacus, 1978-1983* Edited by Barbara E Barich, BAR S368, 1987, ISBN 9780860544746
- No 24 **The Early Farmers of Transkei, Southern Africa before A.D. 1870** by J M Feely, BAR S378, 1987, ISBN 9780860544869
- No 25 **Later Stone Age Hunters and Gatherers in the Southern Transvaal** *Social and ecological interpretation* by Lyn Wadley, BAR S380, 1987, ISBN 9780860544920
- No 26 **Prehistoric Cultures and Environments in the Late Quaternary of Africa** Edited by John Bower and David Lubell, BAR S405, 1988, ISBN 9780860545200
- No 27 **Zooarchaeology in the Middle Nile Valley** *A Study of four Neolithic Sites near Khartoum* by Ali Tigani El Mahi, BAR S418, 1988, ISBN 9780860545392
- No 28 **L'Ancienne Métallurgie du Fer à Madagascar** by Chantal Radimilahy, BAR S422, 1988, ISBN 9780860545446  
No 29 **El Geili** *The History of a Middle Nile Environment, 7000 B.C.-A.D. 1500* Edited by I. Caneva, BAR S424, 1988, ISBN 9780860545484
- No 30 **The Ethnoarchaeology of the Zaghawa of Darfur (Sudan)** *Settlement and Transience* by Natalie Tobert, BAR S445, 1988, ISBN 9780860545743
- No 31 **Shellfish in Prehistoric Diet** *Elands Bay, S.W. Cape Coast, South Africa* by W. F. Buchanan, BAR S455, 1988, ISBN 9780860545842
- No 32 **Houlouf I** *Archéologie des sociétés protohistoriques du Nord-Cameroun* by Augustin Holl, BAR S456, 1988, ISBN 9780860545866
- No 33 **The Predynastic Lithic Industries of Upper Egypt** by Liane L. Holmes, BAR S469, 1989, ISBN 9780860546016  
No 34 **Fishing Sites of North and East Africa in the Late Pleistocene and Holocene** *Environmental Change and Human Adaptation* by Kathlyn Moore Stewart, BAR S521, 1989, ISBN 9780860546627
- No 35 **Plant Domestication in the Middle Nile Basin** *An Archaeoethnobotanical Case Study* by Anwar Abdel-Magid, BAR S523, 1989, ISBN 9780860546641
- No 36 **Archaeology and Settlement in Upper Nubia in the 1st Millennium A.D.** by David N. Edwards, BAR S537, 1989, ISBN 9780860546825
- No 37 **Prehistoric Settlement and Subsistence in the Kaduna Valley, Nigeria** by Kolawole David Aiyedun & Thurstan Shaw, BAR S541, 1989, ISBN 9780860546849
- No 38 **The Archaeology of the Meroitic State** *New perspectives on its social and political organisation* by David N. Edwards, BAR S640, 1996, ISBN 9780860548256
- No 39 **Islam, Archaeology and History** *Gao Region (Mali) ca. AD 900 - 1250* by Timothy Insoll, BAR S647, 1996, ISBN 9780860548324
- No 40 **State Formation in Egypt** *Chronology and society* by Toby A. H. Wilkinson, BAR S651, 1996, ISBN 9780860548386
- No 41 **Recherches archéologiques sur la capitale de l'empire de Ghana** *Etude d'un secteur d'habitat à Koumbi Saleh, Mauritanie. Campagnes II-III-IV-V (1975-1976)-(1980-1981)* by S. Berthier, BAR S680, 1997, ISBN 9780860548683
- No 42 **The Lower Palaeolithic of the Maghreb** *Excavations and analyses at Ain Hanech, Algeria* by Mohamed Sahnouni, BAR S689, 1998, ISBN 9780860548751
- No 43 **The Waterberg Plateau in the Northern Province, Republic of South Africa, in the Later Stone Age** by Maria M. Van der Ryst, BAR S715, 1998, ISBN 9780860548935
- No 44 **Cultural Succession and Continuity in S.E. Nigeria** *Excavations in Afikpo* by V. Emenike Chikwendu, BAR S734, 1998, ISBN 9780860549215
- No 45 **The Emergence of Food Production in Ethiopia** by Tertia Barnett, BAR S763, 1999, ISBN 9780860549710
- No 46 **Sociétés préhistoriques et Mégalithes dans le Nord-Ouest de la République Centrafricaine** by Étienne Zangato, BAR S768, 1999, ISBN 9780860549802

- No 47 **Ethnohistoric Archaeology of the Mukogodo in North-Central Kenya** *Hunter-gatherer subsistence and the transition to pastoralism in secondary settings* by Kennedy K. Mutundu, BAR S775, 1999, ISBN 9780860549901
- No 48 **Échanges et contacts le long du Nil et de la Mer Rouge dans l'époque protohistorique (IIIe et IIe millénaires avant J.-C.)** *Une synthèse préliminaire* by Andrea Manzo, BAR S782, 1999, ISBN 9781841710020
- No 49 **Ethno-Archaeology in Jenné, Mali** *Craft and status among smiths, potters and masons* by Adria LaViolette, BAR S838, 2000, ISBN 9781841710433
- No 50 **Hunter-Gatherers and Farmers** *An enduring Frontier in the Caledon Valley, South Africa* by Carolyn R. Thorp, BAR S860, 2000, ISBN 9781841710617
- No 51 **The Kintampo Complex** *The Late Holocene on the Gambaga Escarpment, Northern Ghana* by Joanna Casey, BAR S906, 2000, ISBN 9781841712024
- No 52 **The Middle and Later Stone Ages in the Mukogodo Hills of Central Kenya** *A Comparative Analysis of Lithic Artefacts from Shurmai (GnJm1) and Kakwa Lelash (GnJm2) Rockshelters* by G-Young Gang, BAR S964, 2001, ISBN 9781841712512
- No 53 **Darfur (Sudan) In the Age of Stone Architecture c. 1000 – 1750 AD** *Problems in historical reconstruction* by Andrew James McGregor, BAR S1006, 2001, ISBN 9781841712857
- No 54 **Holocene Foragers, Fishers and Herders of Western Kenya** by Karega-Münene, BAR S1037, 2002, ISBN 9781841714172
- No 55 **Archaeology and History in Ilàrè District (Central Yorubaland, Nigeria) 1200-1900 A.D.** by Akinwumi O. Ogundiran, BAR S1090, 2002, ISBN 9781841714684
- No 56 **Ethnoarchaeology in the Zinder Region, Republic of Niger** *The site of Kufan Kanawa* by Anne Haour, BAR S1133, 2003, ISBN 9781841715063
- No 57 **Le Capsien typique et le Capsien supérieur** *Évolution ou contemporanéité. Les données technologiques* by Noura Rahmani, BAR S1187, 2003, ISBN 9781841715537
- No 58 **Fortifications et urbanisation en Afrique orientale** by Stéphane Pradines, BAR S1216, 2004, ISBN 9781841715766
- No 59 **Archaeology and Geoarchaeology of the Mukogodo Hills and Ewaso Ng'iro Plains, Central Kenya** by Frederic Pearl, BAR S1247, 2004, ISBN 9781841716077
- No 60 **Islamic Archaeology in the Sudan** by Intisar Soghayroun Elzein, BAR S1289, 2004, ISBN 9781841716398
- No 61 **An Ethnoarchaeological Study of Iron-Smelting Practices among the Pangwa and Fipa in Tanzania** by Randi Barndon, BAR S1308, 2004, ISBN 9781841716572
- No 62 **Archaeology and History in North-Western Benin** by Lucas Pieter Petit, BAR S1398, 2005, ISBN 9781841718378
- No 63 **Traditions céramiques, Identités et Peuplement en Sénégal** *Ethnographie comparée et essai de reconstitution historique* by Moustapha Sall, BAR S1407, 2005, ISBN 9781841718507
- No 64 **Changing Settlement Patterns in the Aksum-Yeha Region of Ethiopia: 700 BC – AD 850** by Joseph W. Michels, BAR S1446, 2005, ISBN 9781841718828
- No 65 **Safeguarding Africa's Archaeological Past** *Selected papers from a workshop held at the School of Oriental and African Studies, University of London, 2001* Edited by Niall Finneran, BAR S1454, 2006, ISBN 9781841718927
- No 66 **Excavations at Kasteelberg and the Origins of the Khoekhoen in the Western Cape, South Africa** by Andrew B. Smith, BAR S1537, 2006, ISBN 9781841719696
- No 67 **Archéologie du Diamaré au Cameroun Septentrional** *Milieux et peuplements entre Mandara, Logone, Bénoué et Tchad pendant les deux derniers millénaires* by Alain Marliac, BAR S1549, 2006, ISBN 9781841719788
- No 68 **Chasse et élevage dans la Corne de l'Afrique entre le Néolithique et les temps historiques** by Joséphine Lesur, BAR S1602, 2007, ISBN 9781407300191
- No 69 **The Emergence of Social and Political Complexity in the Shashi-Limpopo Valley of Southern Africa, AD 900 to 1300** *Ethnicity, class and polity* by John Anthony Calabrese, BAR S1617, 2007, ISBN 9781407300290
- No 70 **Archaeofaunal remains from the past 4000 years in Sahelian West Africa** *Domestic livestock, subsistence strategies and environmental changes* by Veerle Linseele, BAR S1658, 2007, ISBN 9781407300948
- No 71 **Il Sahara centro-orientale Dalla Preistoria ai tempi dei nomadi Tubu / The Central-Oriental Sahara. From Prehistory to the times of the nomadic Tubus** by Vanni Beltrami, BAR S1667, 2007, ISBN 9781407301020

- No 72 **Memory and the Mountain** *Environmental Relations of the Wachagga of Kilimanjaro and Implications for Landscape Archaeology* by Timothy A. R. Clack, BAR S1679, 2007, ISBN 9781407301174
- No 73 **Archaeological Investigations of Iron Age Sites in the Mema Region, Mali (West Africa)** by Tereba Togola, BAR S1736, 2008, ISBN 9781407301785
- No 74 **Current Archaeological Research in Ghana** Edited by Timothy Insoll, BAR S1847, 2008, ISBN 9781407303345  
No 75 **Holocene Prehistory of the Southern Cape, South Africa** *Excavations at Blombos Cave and the Blombosfontein Nature Reserve* by Christopher Stuart Henshilwood, BAR S1860, 2008, ISBN 9781407303437
- No 76 **The Archaeology of Tanzanian Coastal Landscapes in the 6th to 15th Centuries AD** *The Middle Iron Age of the Region* by Edward John David Pollard, BAR S1873, 2008, ISBN 9781407303536
- No 77 **Using Stone Tools: the Evidence from Aksum, Ethiopia** by Laurel Phillipson with an introduction by Rodolfo Fattovich, BAR S1926, 2009, ISBN 9781407304083
- No 78 **An Archaeological and Geomorphological Survey of the Luangwa Valley, Zambia** by Dan Colton, BAR S2022, 2009, ISBN 9781407305974
- No 79 **Historical Archaeologies of Nineteenth-Century Colonial Tanzania** *A comparative study* by Daniel Rhodes, BAR S2075, 2010, ISBN 9781407306360
- No 80 **Material Knowledges, Thermodynamic Spaces and the Moloko Sequence of the Late Iron Age (AD 1300-1840) in Southern Africa** by Per Ditlef Fredriksen, BAR S2387, 2012, ISBN 9781407309798
- No 81 **Métallurgie du fer et Sociétés africaines** *Bilans et nouveaux paradigmes dans la recherche anthropologique et archéologique* Edited by Caroline Robion-Brunner and Bruno Martinelli, BAR S2395, 2012, ISBN 9781407309880
- No 82 **Butua and the End of an Era** *The effect of the collapse of the Kalanga state on ordinary citizens. An analysis of behaviour under stress* by Catharina van Waarden, BAR S2420, 2012, ISBN 9781407310190
- No 83 **The Butana Group Ceramics and their Place in the Neolithic and Post-Neolithic of Northeast Africa** by Frank Winchell, BAR S2459, 2013, ISBN 9781407310671
- No 84 **The Archaeology of the West Coast of South Africa** Edited by Antonieta Jerardino, Antonia Malan and David Braun, BAR S2526, 2013, ISBN 9781407311449
- No 85 **The Ancient Red Sea Port of Adulis and the Eritrean Coastal Region** *Previous investigations and museum collections* by Chiara Zazzaro, BAR S2569, 2013, ISBN 9781407311906
- No 86 **Metals from K2 and Mapungubwe, Middle Limpopo Valley** *A technological study of early second millennium material culture, with an emphasis on conservation* by Farahnaz Koleini, BAR S2653, 2014, ISBN 9781407312958
- No 87 **Archaeology of Mound-Clusters in West Africa** by Augustin F. C. Holl, BAR S2660, 2014, ISBN 9781407313023  
No 88 **Paleoethnobotanical Study of Ancient Food Crops and the Environmental Context in North-East Africa, 6000 BC–AD 200/300** by Alemseged Beldados, BAR S2706, 2015, ISBN 9781407313573
- No 89 **Population and Ceramic Traditions: Revisiting the Tana Ware of Coastal Kenya (7th-14th Century AD)** by Freda Nkirote M'Mbogori, BAR S2717, 2015, ISBN 9781407313702
- No 90 **Swahili Urbanisation, Trade and Food Production** *Botanical perspectives from Pemba Island, Tanzania, AD 600-1500* by Sarah Walshaw, BAR S2755, 2015, ISBN 9781407314167
- No 91 **The So Pots of Central Africa** *Memories of the past* by Graham Connah, 2019 ISBN 9781407316888
- No 92 **Modelling Water Use at Great Zimbabwe** *An ethnohistoric, ethnoarchaeological, and GIS landscape analysis at an ancient African city* by Tendai Treddah Musindo, 2019, ISBN 9781407353975
- No 93 **Exploitation and Management of Animal Resources During the Middle Iron Age** *Northern Limpopo Province, South Africa* by Claudia Abatino, 2020, ISBN 9781407357263
- No 94 **Imprints of the Archaeology of Northern Nigeria** *Landscape, society and crafts around Kirfi, Bauchi region* by Abubakar Sule Sani, 2021, ISBN 9781407358925
- No 95 **Past Environments and Plant Use in Holocene Southern Africa** *A study of charcoal and seed remains from the Late Stone Age sites of Toteng (Botswana), Leopard Cave and Geduld (Namibia)* by Malebogo Mvimi, 2022, ISBN 9781407357171
- No 96 **Past Imperfect** *The contested early history of the Mapungubwe Archive, South Africa* by Sian Tiley-Nel, 2022, ISBN 9781407359632
- No 97 **Les fortifications endogenes au Senegal Oriental (17ème– 19ème siecle)** by Jacques Aymeric Nsangou, 2022, ISBN 9781407359236



## D'intérêt connexe

**Archaeology of Mound-Clusters in West Africa**

Augustin F. C. Holl

Oxford, BAR Publishing, 2014

BAR International Series **s660**

**West African Archaeology**

*New developments, new perspectives*

Edited by Philip Allsworth-Jones

Oxford, BAR Publishing, 2010

BAR International Series **2164**

**Traditions céramiques, Identités et Peuplement en Sénégambie**

*Ethnographie comparée et essai de reconstitution historique*

Moustapha Sall

Oxford, BAR Publishing, 2005

BAR International Series **1407**

**Fortifications et urbanisation en Afrique orientale**

Stéphane Pradines

Oxford, BAR Publishing, 2004

BAR International Series **1216**

A ma Grand-mère Mfoupouendoun Nsangou Eleine



## Remerciements

Bien que destinée au public, la rédaction d'un ouvrage est en grande partie une aventure solitaire. Toutefois, dans cette aventure, certains auteurs ont parfois la chance de bénéficier de l'appui de certaines personnes et institutions. Dans mon cas, Eric Huysecom et Anne Mayor ont été des appuis solides. Ils m'ont introduit et ont guidé mes premiers pas dans la vallée de la Falémé. Au laboratoire Archéologie et Peuplement de l'Afrique de l'Université de Genève, ils m'ont conseillé, orienté et ont mis à ma disposition les outils et les moyens nécessaires pour que je puisse réaliser mes recherches dans de bonnes conditions.

Je suis grandement redevable à Ibrahima Thioub qui, malgré ses fonctions de recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à l'époque où nous finissions notre travail, avait accepté de le lire et d'exposer son point de vue éclairé sur mes balbutiements. Merci également à Gérard Chouin et à Roberto Zaugg, qui ont également évalué mon travail et l'ont grandement amélioré par d'utiles remarques et suggestions. De nombreuses autres personnes ont également participé de près ou de loin à la rédaction de cet ouvrage. Je pense à mon cercle de lecteurs durant la rédaction de la première mouture : Serge Loukou, dit « Bakary », Katja Douze, Jonathan Russel Nsangou, Emmanuel Blaise Tapon. Un merci particulier à Neslie Nsingi qui a relu le manuscrit soumis à la maison d'édition. Chacun à votre façon, avez contribué à l'aboutissement de ma quête ; bien évidemment, toute erreur ou omission relève de ma seule responsabilité. Dans le même sillage, je ne saurais pas remercier Irka Hajdas pour les datations radiocarbones, David Glauser pour les dessins et Luis Giraldes pour la logistique. Merci également à Alicia Sanchez-Mazas, Stephan Weber, Carol Metroz et Caroline Stemberger pour l'appui institutionnel de l'Unité d'Anthropologie.

Sur le terrain au Sénégal, j'ai fait de magnifiques rencontres et certaines resteront gravées dans ma mémoire à jamais. Aux habitants des différents villages où j'ai séjourné plus ou moins longtemps, qui m'ont toujours favorablement accueilli, je dis merci et particulièrement aux habitants de Toumboura qui, avec un grand sourire, m'appellent toujours « Zack camerounais ». Même si je garde le souvenir de ma rencontre avec tous mes informateurs, il est difficile de les nommer individuellement. Je remercie chacun d'entre eux, car malgré les blessures du passé, la plupart d'entre eux n'ont presque jamais hésité à me communiquer des informations, même dans des cadres informels. J'espère qu'ils se reconnaîtront dans ce que j'ai reporté dans ce livre. Parmi les informateurs, certains m'ont adopté comme membre à part entière de leur famille, je pense au défunt chef Djibril Kane de Samba Kontaye, à l'instituteur Guime Diawara de Saraya et à son épouse Mansa Cissokho. Merci également à mes traducteurs, notamment : Khalidou Sy de Samba Kontaye, Mamadou Ba de Dalafi et Tounko Danfakha de Bembou. Pour les divers services qu'ils m'ont rendus à Dakar, je remercie Amy Sonko, Oumy Ndiaye et Thierry Baldé. À la Falémé, je remercie les collaborateurs qui m'ont accompagné sur le terrain et avec qui j'ai fouillé ou réalisé des enquêtes : Djibril Tessougue, Seydou Tessougue, Sekou Tessougue, Modou Tessougue, Elin Tessougue Amatiégué Tessougue, Ali Tessougue, Bassolo Tessougue, ainsi que Kassim Koné, Ousmane Coulibaly, les Kanté de Koussan. Pour les discussions sur les berges de la Falémé, dans certains villages du Sénégal, au laboratoire à Genève, ou dans un bar anonyme autour d'une bière, je remercie Denis Genequand, Nonhlanhla Dlamini, Luca Pollarolo, Benoît Chevrier, Fatoumata Dykel-Sankaré, Miriam Truffa-Giachet, Thomas Pelmoine, Maria Lorenzo, Cheick Omar Kanté, Margaux Chappuis, Céline Cervera et Lassane Toubga.

En dernier lieu, ma reconnaissance est immense à mes différents cercles familiaux, car chacun d'entre eux participe à mon équilibre tant mental qu'intellectuel.



## Table des matières

<b>Avertissement</b> .....	<b>xvii</b>
<b>Résumé</b> .....	<b>xviii</b>
<b>Abstract</b> .....	<b>xix</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>xxi</b>
<b>Liste des tables</b> .....	<b>xxv</b>
<b>Preface</b> .....	<b>xxvii</b>
<b>1 Introduction Générale</b> .....	<b>1</b>
1.1. Problématique et genèse du sujet.....	1
1.2. Méthodologie de recherche .....	1
1.2.1. Approche archéologique .....	2
1.2.2. Approche historique .....	2
1.3. Traitement des données .....	4
1.4. Délimitation du cadre spatio-temporel .....	5
1.5. Structuration de l’ouvrage .....	6
<b>2 Quelques mots à propos de certains mots</b> .....	<b>7</b>
2.1. Définitions de quelques notions.....	7
2.1.1. Fortification.....	7
2.1.2. Structures défensives .....	9
2.1.3. Communauté.....	9
2.1.4. Le <i>Tata</i> .....	10
2.1.5. Le <i>Dyonfutou</i> .....	11
2.1.6. Les Sanié .....	11
2.1.7. Les <i>Dyasa</i> et <i>gourbi</i> .....	12
2.2. Fonctionnalités générales des fortifications.....	13
2.2.1. Fonctions des fortifications.....	13
2.2.2. Implications sociales.....	13
2.3. Les déterminants de la mise en place des structures défensives en Afrique de l’Ouest à l’ère atlantique. ....	13
2.3.1. Avant la chute de l’empire du Mali.....	14
2.3.2. À la chute de l’empire du Mali .....	15
2.3.3. À l’ère du commerce atlantique.....	15
2.3.4. Au temps des révolutions musulmanes, djihads et résistances .....	16
2.4. Synthèse sur le cadre conceptuel.....	17
<b>3 Vers une typologie des fortifications en Afrique de l’Ouest et état des recherches au Sénégal</b> .....	<b>19</b>
3.1. Essai de classification des fortifications en Afrique de l’Ouest.....	19
3.1.1. Les fortifications naturelles.....	19
3.1.2. Les Fortifications artéfactuelles.....	21
3.2. Synthèse de l’état de recherche : une diversité mal connue .....	29
3.3. État de la recherche au Sénégal .....	30
3.3.1. Les fortifications naturelles : les habitats refuges des Bedik et des Bassari en Haute-Gambie.....	31
3.3.2. Les fortifications artéfactuelles.....	31
<b>4 Géographie de la vallée de la Falémé à l’ère atlantique</b> .....	<b>37</b>
4.1. Les sources .....	37
4.2. Le relief.....	37
4.3. Le climat et la pluviométrie .....	37
4.4. La flore.....	40



4.5. Les cultures agricoles .....	40
4.6. La faune .....	41
4.7. Synthèse sur le cadre environnemental .....	42
<b>5 Brève histoire du peuplement.....</b>	<b>43</b>
5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali .....	43
5.1.1. Les sources.....	43
5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali.....	43
5.2. La migration de Koli-Tengella .....	44
5.3. Le royaume peul du Boundou .....	44
5.3.1. Les sources.....	44
5.3.2. Création et peuplement du Boundou .....	45
5.3.3. Gouvernement et mode de vie au Boundou.....	45
5.3.4. Le Boundou et ses voisins .....	46
5.4. Les entités étatiques malinké du Dantila, du Bélé Dougou et du Sirimana .....	48
5.4.1. Les sources.....	48
5.4.2. Histoire générale de la Haute-Gambie et de la Haute-Falémé avant le 18 <sup>ème</sup> siècle.....	49
5.4.3. Le royaume malinké Dantila .....	49
5.4.4. Le royaume malinké du Bélé Dougou.....	52
5.4.5. Le royaume malinké du Sirimana.....	54
5.5. Les communautés incluses : les Diakhanké et les Soninké .....	55
5.5.1. Les Diakhanké .....	55
5.5.2. Les Soninké .....	56
5.6. Les révolutions islamiques du 19 <sup>ème</sup> siècle .....	57
5.6.1. Le Cheick El Hadj Omar Tall .....	57
5.6.2. El Hadj Mamadou Lamine Dramé.....	58
5.7. Synthèse sur l'histoire et les relations intercommunautaires dans la vallée de la Falémé .....	59
<b>6 Les tata de la vallée de la Falémé.....</b>	<b>61</b>
6.1. Som Som .....	62
6.1.1. Localisation du site .....	62
6.1.2. Données archéologiques .....	62
6.1.3. Données historiques.....	65
6.1.4. Datation.....	67
6.1.5. Bilan.....	68
6.2. Koussan .....	69
6.2.1. Localisation du site .....	69
6.2.2. Les données archéologiques .....	69
6.2.3. Données historiques.....	73
6.2.4. Datation.....	74
6.2.5. Bilan.....	74
6.3. Boulebane .....	74
6.3.1. Localisation du site .....	74
6.3.2. Données archéologiques .....	74
6.3.3. Données historiques.....	75
6.3.4. Datation.....	77
6.3.5. Bilan.....	77
6.4. Samba Yaye .....	78
6.4.1. Localisation du site .....	78
6.4.2. Données archéologiques .....	78
6.4.3. Données historiques.....	79
6.4.4. Datation.....	82
6.4.5. Bilan.....	82
6.5. Hamdallaye.....	83
6.5.1. Localisation du site .....	83
6.5.2. Données archéologiques .....	83
6.5.3. Données historiques.....	84

6.5.4. Datation.....	86
6.5.5. Bilan.....	86
6.6. Darra-Lamine.....	86
6.6.1. Localisation du Site .....	86
6.6.2. Données archéologiques .....	86
6.6.3 Données historiques.....	86
6.6.4. Datation.....	88
6.6.5. Bilan.....	88
6.7. Koba.....	88
6.7.1. Localisation du site.....	88
6.7.2. Données archéologiques .....	88
6.7.3. Données historiques.....	90
6.7.4. Datation.....	90
6.7.5. Bilan.....	90
6.8. Demboube .....	91
6.8.1. Localisation du site.....	91
6.8.2. Données archéologiques .....	91
6.8.3. Données historiques.....	91
6.8.4. Datation.....	92
6.8.5. Bilan.....	92
6.9. Dalafi .....	92
6.9.1. Localisation du site.....	92
6.9.2. Données archéologiques .....	92
6.9.3. Données historiques.....	94
6.9.4. Datation.....	94
6.9.5. Bilan.....	94
6.10. Tambataguela.....	95
6.10.1. Localisation du site.....	95
6.10.2. Données archéologiques .....	95
6.10.3. Données historiques.....	97
6.10.4. Datation.....	97
6.10.5. Bilan.....	98
6.11. Medina Dantila .....	99
6.11.1. Localisation.....	99
6.11.2. Données archéologiques .....	99
6.11.3. Données historiques.....	99
6.11.4. Datation.....	100
6.11.5. Bilan.....	100
6.12. Bembou.....	100
6.12.1. Localisation.....	100
6.12.2. Données archéologiques .....	100
6.12.3. Données historiques.....	100
6.12.4. Datation.....	101
6.12.5. Bilan.....	101
6.13. Goulounga .....	101
6.13.1. Localisation.....	101
6.13.2. Données archéologiques .....	101
6.13.3. Données historiques.....	102
6.13.4. Datation.....	102
6.13.5. Bilan.....	103
6.14. Kondokhou .....	103
6.14.1. Localisation.....	103
6.14.2. Données archéologiques .....	103
6.14.3. Données historiques.....	103
6.14.4. Datation.....	103
6.14.5. Bilan.....	104
6.15. Satadougou .....	104

6.15.1. Localisation.....	104
6.15.2. Données archéologiques .....	104
6.15.3. Données historiques.....	104
6.15.4. Datation.....	105
6.15.5. Bilan.....	106
6.16. Synthèse des données sur les tata de la vallée de la Falémé.....	106
6.16.1. Apports des données archéologiques .....	106
6.16.2. Apports des données historiques.....	109
6.16.3. Datations.....	110
<b>7 Synthèse générale et discussion sur l'étude des fortifications en Afrique de l'Ouest.....</b>	<b>115</b>
7.1. Synthèse générale .....	115
7.2. Discussion.....	116
7.2.1. Tata et identité ethnique.....	117
7.2.2. Tata, démographie et urbanisation .....	119
7.2.3. Tata et esclavage en Afrique de l'Ouest.....	120
7.2.4. Tata et patrimoine .....	122
<b>8 Conclusion générale et perspectives.....</b>	<b>125</b>
8.1. Conclusion générale .....	125
8.2. Perspectives .....	126
<b>Bibliographie .....</b>	<b>129</b>
<b>Annexe 1. Listes des principaux enquêtés.....</b>	<b>141</b>
<b>Annexe 2. Modèle du guide d'entretien .....</b>	<b>143</b>
Guide d'entretien pour les enquêtes de terrain .....	143
<b>Annexe 3. Modèle de fiche d'enregistrement des sites .....</b>	<b>145</b>

## Avertissement

Cette monographie découle de mon travail de thèse effectué au sein du laboratoire Archéologie et Peuplement de l'Afrique (APA) de l'Université de Genève sous la supervision du Pr. Éric Huysecom, et de la Dre Anne Mayor. Débuté en septembre 2015, ce travail a bénéficié du financement du programme de la Bourse d'Excellence de la Confédération Suisse pour étudiants étrangers. La quatrième année, pendant laquelle ce travail a été achevé, a pu être effectuée grâce à mon engagement comme assistant doctorant à l'Université de Genève sur fonds du Département de l'Instruction Publique de la République et Canton de Genève. Les trois missions de terrain ont été essentiellement financées par le Fond National Suisse de la Recherche Scientifique, comme partie intégrante de la requête N°100019E-164071. Ces missions ont été aussi soutenues par la Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger (FSLA) et par le fond AFRI du laboratoire APA.

Je n'ai pas retranscrit la totalité de mes enquêtes de terrain car certains enquêtés n'approuvaient pas que l'on enregistre leur interview. Pour celles qui l'ont été, les interviews sont disponibles dans la médiathèque de l'Unité d'Anthropologie de l'Université de Genève.

Dans la plupart des cas, nous avons conservé les graphies des noms propres telles qu'elles apparaissent dans les textes originaux tout en précisant, quand cela était possible, la graphie actuelle de ces noms, ou sous quelles autres formes on peut les trouver dans les sources. Pour le pluriel des noms africains (*tata*, *rumdé*, *ceddo* etc.), je ne rajoute pas de « s » comme cela se fait en langue française.

Note sur les traductions : Sauf indication contraire, toutes les traductions de l'anglais vers le français sont de l'auteur.

Crédits photographiques : Sauf indication contraire, toutes les photos sont de l'auteur.

Publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique, subside n°10BP12\_209641.

## Résumé

La période du 15<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, appelée ère atlantique, fut une période marquée par une grande instabilité sécuritaire pour les communautés de l’Afrique de l’Ouest ; la traite des esclaves et la reconfiguration de l’espace géopolitique et religieux qui accompagnèrent l’essor du commerce atlantique furent les principales causes de menaces pour les individus et les communautés. Face à cette insécurité, de nombreuses communautés organisèrent leur défense en édifiant des fortifications (communément appelées *tata*) dans leurs villages.

Ce livre a pour objectif principal la compréhension du système de défense des communautés de la vallée de la Falémé, au Sénégal Oriental, à l’ère atlantique. Il s’intéresse au contexte historique dans lequel les entités étatiques ont évolué dans cette région et ont implanté des structures défensives. Puis, il aborde les modalités d’utilisation des fortifications ainsi que les techniques architecturales utilisées pour les bâtir. Afin d’atteindre ces objectifs, la méthode de recherche combine une approche historique, qui croise les données écrites et orales, et une approche archéologique, basée sur des prospections et des fouilles archéologiques. Le corpus est composé de 15 sites dispersés dans la vallée de la Falémé. La plupart de ces sites ont été prospectés et fouillés au cours de trois missions de terrain réalisées entre 2016 et 2018.

Dans sa première partie, l’ouvrage traite des généralités en abordant de manière globale les déterminants de la mise en place des fortifications en Afrique de l’Ouest. Tout en dressant un état des recherches sur l’étude des fortifications en Afrique de l’Ouest, une proposition de classification des fortifications suivant divers critères est esquissée. Cette classification est suivie par une revue exhaustive des travaux passés et en cours sur les fortifications au Sénégal. Dans la seconde partie, nous présentons une histoire militaire des entités étatiques de la rive gauche de la Falémé (royaume peul du Boundou, royaumes malinkés du Dantila, du Sirimana et du Bélédougou), ainsi que les structures défensives qui ont servi d’articulation à l’histoire de ces entités. En dernier lieu, la place des fortifications dans l’histoire ouest-africaine et sa valeur en tant que patrimoine culturel matériel sont discutées.

## Abstract

The Atlantic era, which spans from the 15th to the 19th century, was a period marked by great security instability for West African communities; slave trade and the reconfiguration of the geopolitical space that accompanied the rise of Atlantic trade were the main causes of danger encountered by the people. Faced with this almost permanent insecurity, many communities organized their defence by building fortifications in their villages.

The main objective of this book is to study the fortifications, commonly known as *tata*, built and used by the communities of the Faleme valley (Eastern Senegal). To understand the context in which these fortifications were settled, this study primarily focuses on the history of the main state entities that emerged and evolved in the Faleme valley; To the North is the Pular kingdom of Bundu, and in the South the Malinke kingdoms of Dantila, Beledugu and Sirimana. Beyond this, the specific history of each site was studied in order to identify the causes that led to the establishment of defensive structures during the Atlantic era. This research then delves into documenting materials and architectural techniques used to build fortifications and finally, our research aims to question the role of defensive structures in the history of the recent settlement of the Faleme valley.

To achieve these objectives, the research method combines a historical approach, based on the collection and study of written and oral data, and an archaeological approach based on surveys and excavations. With regard to the historical approach, historical texts, travel accounts and colonial archives were analyzed. Ethnohistorical surveys were also conducted in 28 villages to collect oral traditions related to the history of state entities and the history of communities living near archaeological sites. Through 3 field trips, carried out in 2016, 2017 and 2018, a corpus of studies of 15 archaeological sites was compiled, including sites that still had visible ruins of defensive architecture. On the other sites, although the architectural remains are no longer visible, there are oral and written testimonies enabling the reconstruction of the history and evolution of these sites. For sites with architectural remains, a general profile picture of the ruins was drawn from a general survey of screens. Sections of screens were also excavated to uncover the foundations of the walls and to study the techniques used to build them. Stone and kneaded raw earth (*banco*) were the two materials mainly used for the construction of the walls. The use of stone was primarily done through stone masonry bonded with *banco* mortar, while the absence of *banco* remains did not make it possible to determine which one was used with this material.

In its first chapter, this work deals with generalities by approaching, in a global way, the reasons for the construction of defensive structures. Then a classification of West African endogenous fortifications is proposed according to their anthropogenic or non-anthropogenic nature. Based on this classification, an overview of the research carried out on endogenous fortifications found from Senegal to Cameroon is drawn up. The second chapter presents the geographical setting of the Faleme valley and then focuses on the history of the Pular kingdom of Bundu and the Malinke kingdoms of Dantila, Sirimana, and Beledugu. This historical presentation focuses on the relationships between these kingdoms, which by their conflicting nature are at the origin of the defensive structures that constitute this corpus of study. This corpus, consisting of 15 archaeological sites, is studied in the chapter sixth. Finally, the relationship between fortifications, history and West African society in the Atlantic era is discussed, alongside with a reflection on the place of endogenous fortifications in the Atlantic era, in Senegal's tangible cultural heritage.





## Liste des figures

Figure 1.1. Cours la Falémé, carte levée par Compagnon.....	3
Figure 2.1. Le <i>tata</i> de Sikasso, dessin de Riou (Binger 1892 : 95). .....	10
Figure 2.2. Palissade contemporaine autour d'une concession, village de Toumboura (Photo T. Pelmoine, avec l'aimable autorisation de l'auteur). .....	11
Figure 2.3. Un diassa (à droite), dessin de Riou, d'après un croquis de l'auteur (Binger 1892 : 92).....	12
Figure 2.4. Un guerrier wolof ( <i>ceddo</i> ) du Waalo en costume de guerre (Raffenel 1846).....	15
Figure 3.1. Vue de la falaise de Bandiagara (Photo E. Huysecom, avec l'aimable autorisation de l'auteur).....	20
Figure 3.2. épines d'acacia.....	22
Figure 3.3. Vue d'une section du fossé défensif de Foumban (Aymeric 2018 : 387).....	24
Figure 3.4. vue extérieure de la muraille d'Hamdallaye (Gallay <i>et al.</i> 1990 : Planche 1, avec l'aimable autorisation de l'auteur de la photo Eric Huysecom).....	26
Figure 3.5. Plan de Sikasso et du camp de français en avril 1898 (Méniand 1935 : 102).....	27
Figure 3.6. Plan de la ruine de Ton Masala (MacDonald 2012 : 357, avec l'aimable autorisation de l'auteur).....	28
Figure 3.7. Muret de pierre à Glouhintan (avec l'aimable autorisation de L. Adou).....	29
Figure 3.8. Schéma synthétique de la classification des fortifications en Afrique de l'Ouest. ....	30
Figure 3.9. Carte des principales zones et des sites au Sénégal.....	30
Figure 3.10. Carte des « murs tatas de Dakar » (Mauny 1948 : 14, carte redessinée sans modification).....	31
Figure 3.11. Plan du <i>tata</i> d'Al Bouri Ndiaye à Yang-Yang (Bah 1985 :153). ....	32
Figure 3.12. Vestige de mur du <i>tata</i> de Maba Diakhou Ba à Nioro du Rip (avec l'aimable autorisation d'O. Ndiaye). ....	33
Figure 3.13. Moignon d'un mur au site fortifié TEN-2, attribué à Yero Moussou (avec l'aimable autorisation de C. Gokee). ....	34
Figure 4.1. Zones bio-géographiques de la vallée de la Falémé.....	38
Figure 4.2. Pluviométrie dans la vallée de la Falémé. ....	39
Figure 4.3. Conditions écologiques et épisodes de crises en Sénégambie aux 17ème et 18ème siècles (Becker 1986 : 362, avec l'aimable autorisation de l'auteur).....	41
Figure 5.1. Almamy Boubakar Saada en 1882, décoré chevalier de l'ordre français (Photo mission Borgnis-Desbordes). <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77020199/f26.item.r=boubakar%20saada">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77020199/f26.item.r=boubakar%20saada</a> , consulté le 5 février 2019).....	46
Figure 5.2. Frontières du Boundou au 19ème siècle. Les hypothèses sur les phases d'extension sont inspirées des récits d'A. Rançon 1894 b ; frontières finales au 19ème siècle redessinées d'après Rançon 1894 b : 432. ....	48
Figure 5.3. Carte des formations étatiques de la Haute-Falémé au 19ème siècle.....	50
Figure 5.4. Carte des principaux sites d'affrontements contre El Hadj Mamadou Lamine (redessiné suivant l'original disponible sur <a href="https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84400806/f1.item.zoom">https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84400806/f1.item.zoom</a> , consulté le 5 Janvier 2019).....	59
Figure 6.1. Carte des sites étudiés et localisation des entités étatiques. ....	61
Figure 6.2. Som Som, relevé de l'éboulis de la muraille. ....	63

Figure 6.3. Som Som, relevé d’après photo de la base de la muraille dégagée après sondage (D.A.O. D.G). .....	63
Figure 6.4. Som Som, photographie de dessus de la muraille. ....	64
Figure 6.5. Som Som, assises de fondation et d’élévation de la muraille. ....	64
Figure 6.6. Som Som, vue de l’amas de soutènement extérieur de la muraille. ....	65
Figure 6.7. Som Som, coupe ouest, intérieur de la muraille. ....	66
Figure 6.8. Som Som, perles diverses. ....	66
Figure 6.9. Som Som, fragment de faïence. ....	66
Figure 6.10. Som Som, tesson de bouteille en verre, couche e. ....	67
Figure 6.11. Som Som, datations radiocarbone du sondage.....	68
Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant. ....	69
Figure 6.13. Koussan, vue de dessus d’un redan. ....	70
Figure 6.14. Koussan, plan d’une portion de la muraille.....	70
Figure 6.15. Koussan, assises de fondation de la muraille. ....	71
Figure 6.16. Koussan, relevé stratigraphique coupe ouest, sondage 2 (Loukou 2018 : 223, avec l’aimable autorisation de l’auteur). ....	72
Figure 6.17. Koussan, types céramiques de la phase récente. 1 et 2 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions) ; 3 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions et impressions au peigne à deux dents) ; 4 : Jarre (bord éversé à col haut, incisions), Loukou 2018 : 231, avec l’aimable autorisation de l’auteur. ....	72
Figure 6.18. Koussan, Image satellite des points où les vestiges du <i>tata</i> affleurent dans le village actuel (image du 26 juillet 2013). ....	73
Figure 6.19. Koussan, dates radiocarbone du sondage 2, intérieur du <i>tata</i> . ....	75
Figure 6.20. Boulebane, vue partielle du site. ....	76
Figure 6.21. Boulebane, base du mur de la « case principale ».....	76
Figure 6.22. Boulebane (Gray 1818 : 125). ....	77
Figure 6.23. Samba Yaye, relevé de l’éboulis de la muraille.....	78
Figure 6.24. Samba Yaye, dessin du parement extérieur de la muraille. ....	79
Figure 6.25. Samba Yaye, détail d’un redan de la muraille. ....	80
Figure 6.26. Samba Yaye, vue de la meurtrière dans le redan de la muraille. ....	80
Figure 6.27. Samba Yaye, vase mis au jour près de la fondation de la muraille.....	81
Figure 6.28. Samba Yaye, poids de filet, sondage.....	81
Figure 6.29. Samba Yaye, datations radiocarbone du sondage. ....	82
Figure 6.30. Hamdallaye, image satellite du <i>tata</i> . ....	83
Figure 6.31. Hamdallaye, relevé de l’éboulis de la muraille .....	84
Figure 6.32. Hamdallaye, vue des parements des assises de la muraille. ....	85
Figure 6.33. Hamdallaye, vue de l’éboulis de la structure intérieure du <i>tata</i> au premier plan. Au second plan, l’éboulis de la muraille.....	85
Figure 6.34. Darra-Lamine, relevé de l’éboulis de la muraille. Le côté clair représente un éboulis diffus, le côté sombre représente un éboulis moins dispersé. ....	87
Figure 6.35. Darra-Lamine, étalement de l’éboulis de la muraille. ....	87
Figure 6.36. Darra-Lamine, perles de verre et fusaïole de terre cuite, ramassage de surface. ....	88

Figure 6.37. Koba, relevé de l'éboulis de la muraille.....	89
Figure 6.38. Koba, entrée du <i>tata</i> . ....	90
Figure 6.39. Demboube, vue générale du site du <i>tata</i> . ....	91
Figure 6.40. Demboube, relevé de l'éboulis de la muraille.....	91
Figure 6.41. Dalafi, vue satellitaire de l'emplacement du <i>tata</i> . ....	92
Figure 6.42. Dalafi, vue de l'empreinte sur le paysage, secteur ouest, à gauche se trouve le début de la butte, et à droite la forêt environnante ; tranchée de sondage en cours de nettoyage.....	93
Figure 6.43. Dalafi, coupe du profil nord de la tranchée.....	93
Figure 6.44. Dalafi, date radiocarbone, sondage.....	94
Figure 6.45. Tambataguella, vue des assises de la muraille.....	95
Figure 6.46. Tambataguella, vue de l'éboulis de la muraille. ....	96
Figure 6.47. Tambataguella, relevé de l'éboulis de la muraille. ....	97
Figure 6.48. Tambataguella, vestibule de la porte d'entrée, vue de dessus. ....	97
Figure 6.49. Tambataguella, vue du vestibule de la porte d'entrée.....	98
Figure 6.50. Tambataguella, échantillons de tessons ramassés en surface du site.....	98
Figure 6.51. Tambataguella, tuyau de pipe, ramassage de surface. ....	99
Figure 6.52. Bambou, propositions de reconstitution du <i>tata</i> (d'après la description de Rançon 1894 a :508, D.A.O : D. Glauser et J. Aymeric). ....	101
Figure 6.53. Goulounga, vue de l'emplacement du <i>tata</i> , le village actuel est en arrière-plan. ....	102
Figure 6.54. Satadoungou, vue de l'emplacement supposé du <i>tata</i> .....	104
Figure 6.55. Tableau récapitulatif des matériaux utilisés.....	110
Figure 6.56. Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n'a pas été observée.....	111
Figure 6.57. Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés. ....	112
Figure 6.58. Datations radiocarbone des sites fouillés. ....	112
Figure 6.59. Chronologie générale des sites fortifiés de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique, classement selon les dates de construction.....	113
Figure 7.1. Profil général des <i>tata</i> Malinké et Bambara (Gallieni 1885 : 553).....	118
Figure 7.2. Diena, vue du <i>tata</i> après son bombardement au canon (Meniaud 1931 : 107). ....	122
Figure 7.3. Koussan, depot d'ordure sur le site du <i>tata</i> . ....	123



## Liste des tables

Table 6.1 : Tableau récapitulatif des matériaux utilisés .....	107
Table 6.2: Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n'a pas été observée.....	108
Table 6.3: Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés.....	108
Table 7.1: Nombres d'esclaves noirs exportés par région (données compilées et régulièrement mises à jour par <a href="http://www.slavevoyages.org">www.slavevoyages.org</a> , consulté le 01/03/2021, libre accès).....	121





## Preface

Nombre d'entre nous ont déjà rencontré dans le paysage ouest-africain ces vestiges de fortifications de formes fort diverses : levées de terre, remparts en briques, murs en pierres, plus ou moins agencés, plus ou moins effondrés. Peu d'archéologues et d'historiens se sont intéressés à ces structures pour lesquelles les informations sont souvent lacunaires, soit que les populations en aient perdu le souvenir, soit que les vestiges sont tellement détériorés qu'obtenir un plan d'ensemble s'avère un véritable challenge.

Depuis 2009, Jacques Aymeric a consacré de nombreux mois sur le terrain, tout d'abord au Cameroun, son pays natal, puis au Sénégal oriental, pour comprendre le « pourquoi » et le « comment » de ces fortifications africaines. Le présent ouvrage est issu de ses trois missions menées avec persévérance et enthousiasme dans la vallée de la Falémé, aux confins du Mali et du Sénégal, dans le cadre d'un travail doctoral mené au laboratoire *Archéologie et Peuplement de l'Afrique (APA)* et soutenu à l'université de Genève en 2019. Dans cette région du Sénégal, les structures défensives y constituent en effet jusqu'à nos jours un aspect méconnu du patrimoine national. L'auteur s'attache ici à identifier les différents moyens mis en œuvre par les populations de la vallée pour se défendre, décrit les fortifications identifiées et établit leur chronologie. L'objectif final de sa recherche est de comprendre le contexte d'émergence et d'élaboration de ces structures, notamment à la lueur de nos connaissances sur l'histoire de l'Ère atlantique, des formations étatiques locales et, enfin, de l'intensification de la traite des esclaves et des vastes mouvements de population qui leur sont liées. Sa démarche, qui confronte archéologie et données historiques, ethnoarchéologiques et environnementales, permet d'apporter des résultats novateurs pour la reconstitution du passé africain.

Enfin, au-delà de l'étude des structures fortifiées, ce travail est d'un apport précieux pour la compréhension globale de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest en général, et du Sénégal oriental en particulier, alors que nous découvrons la complexité et la multiplicité des structures étatiques précoloniales, leur rôle sous-jacent qui perdure jusqu'à ce jour et les rivalités qui peuvent parfois resurgir sur base de conflits anciens.

Eric Huysecom & Anne Mayor



## Introduction Générale

### 1.1. Problématique et genèse du sujet

À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, alors qu'il est en mission d'exploration au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le lieutenant Mage constate que « le moindre village habité est fortifié ». Ce constat est récurrent chez les voyageurs européens qui pénètrent cette partie du continent au cours des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle. Mungo Park, l'un des pionniers parmi ces voyageurs, dit par exemple de Médina du Woulli : « elle est fortifiée, comme les autres villes d'Afrique, par une haute muraille de terre, revêtue de pieux et d'arbustes épineux » (Park 1996 : 62). Les autres voyageurs qui empruntent d'autres voies après lui pour pénétrer au cœur de l'Afrique occidentale feront des constats similaires à propos d'autres villes. Les fortifications sont donc un élément omniprésent dans les villages ouest-africains à cette époque. Il semble alors, dans ce contexte, que les communautés éprouvaient un besoin vital de se défendre, et les fortifications devenaient l'expression matérielle du besoin de se protéger pour survivre. De ce fait, l'étude des fortifications peut aussi constituer une source d'informations pour les chercheurs qui s'intéressent aux populations de périodes passées. À propos de la source d'information qu'elles peuvent être, l'archéologue Graham Connah a attiré l'attention des chercheurs sur les avantages à les étudier pour accéder à une meilleure compréhension des sociétés passées (Connah 2000 et 2008). Depuis cet appel de Graham Connah, les recherches sur les fortifications en Afrique de l'Ouest se sont multipliées.

Dans cet élan, on s'est posé la question de savoir quelle était l'origine des nombreux sites fortifiés mentionnés par les voyageurs au cours des siècles précédents. Si la réponse à cette question peut probablement se trouver dans l'histoire globale de la région ouest-africaine, il est aussi certain que des éléments de réponse peuvent être trouvés dans l'histoire locale de chaque site. Premièrement, où se trouvent les sites fortifiés ? Avec la conquête coloniale, nombre de fortifications ont été simplement et purement rasées, car de l'aveu du général Faidherbe lui-même, « *on sait que leurs tatas forment des réduits difficiles à enlever: Saboucire, Goubanko et Daba nous ont appris qu'il fallait compter avec les retranchements des noirs* » (Faidherbe 1884 : 85). Quand on sait donc qu'elles ont été un obstacle à la progression des troupes de conquête coloniale, on comprend mieux le désir de ces dernières à vouloir effacer ces fortifications endogènes du paysage.

La première étape pour reconstituer l'histoire des fortifications endogènes étaient donc de retrouver leurs ruines et d'en dresser l'inventaire. Pour la région de la Falémé, les recherches antérieures effectuées par nos devanciers avaient déjà permis de recenser quelques

sites désignés par les populations locales comme des ruines de fortification (Thiaw 1999 et 2012 ; Gokee 2012 ; Huyscom *et al.* 2014). Mais au-delà de ces indications et des généralités sur le contexte régional, ces recherches s'étaient très peu attardées sur l'étude des techniques de construction, et encore moins sur les contextes locaux de mise en place. De même, les modalités d'utilisation et le rôle joué par ces structures dans l'histoire du peuplement restaient mal définis. Les limites constatées dans les travaux antérieurs nous ont amené à questionner les stratégies de protection mises en œuvre par les communautés ouest-africaines pour se protéger ? Une étude à l'échelle régionale aurait été intéressante, mais la surface à couvrir la rend irréalisable pour le moment. Nous avons décidé de restreindre notre échelle à la vallée de la Falémé, une zone située à l'Est du Sénégal et qui a constitué une des portes d'entrée vers les zones intérieures de l'Afrique de l'Ouest. Partant de la question précédente, et en nous focalisant sur la vallée de la Falémé, on peut déduire d'autres questions concernant par exemple l'emplacement des sites, les contextes historiques sous-régionaux et locaux qui ont conduit à la fortification de ces sites, ou s'intéresser aux techniques constructives utilisées et même s'interroger sur les modalités d'utilisation de ces fortifications.

### 1.2. Méthodologie de recherche

Afin de répondre aux questions énumérées ci-dessus, une approche méthodologique combinant deux axes, archéologique et historique, a été adoptée. C'est une approche classique, qui sied bien à l'étude des sociétés ouest-africaines durant l'ère atlantique. Si les deux axes comblent mutuellement leurs lacunes, et sont donc complémentaires, il faut se rappeler que la démarche dans laquelle ils s'inscrivent ne vise pas à se servir des sources historiques pour valider des faits archéologiques ou, inversement, à faire des trouvailles archéologiques des éléments de justification des sources historiques. Et même si tel était le cas, les insuccès répétés du croisement de l'archéologie avec les corpus des chroniques arabes et des sources orales par exemple démontrent à souhait que cette démarche mène généralement à des échecs (Vernet 2013 : 9). En outre, il ne faut pas oublier que les données historiques, qu'elles soient écrites ou orales, émanent d'une vision subjective de l'écrivain ou du narrateur sur un objet ou un fait (Collet 2013 : 3). De même, par leur nature, les données archéologiques sont essentiellement résiduelles et lacunaires, les restes exhumés ne représentant qu'une partie de ce qui a existé. Il faut donc garder à l'esprit que la combinaison méthodologique, entre histoire et archéologie, peut avoir des limites, mais cela ne doit pas être un frein à l'utilisation de deux sources d'informations

distinctes pour mener une investigation sur un sujet qui se prête à une étude transdisciplinaire (Vernet 2013 :8).

### **1.2.1. Approche archéologique**

L'approche archéologique s'est voulue classique en s'articulant autour des prospections, des sondages (fouilles) et de l'analyse des vestiges, principalement architecturaux. Elle a permis d'identifier les sites fortifiés dont les ruines sont encore visibles et, à travers la fouille, de reconstituer les techniques architecturales employées pour édifier ces sites. Pour les prospections, nous avons travaillé dans trois loci : la Basse-Falémé (zone de la confluence avec le fleuve Sénégal), la Moyenne-Falémé (Toumboura et environs) et la Haute-Falémé (Saraya et environs). Sur le plan géographique, ces trois zones se situent à la frontière entre des royaumes qui ont cohabité à l'ère atlantique et qui représentent donc des potentiels lieu de frictions ou de tensions. Ainsi, la zone nord est à la limite entre le royaume peul du Boundou et le royaume soninké du Gadiaga. En outre, cette zone nord du Boundou était exposée aux attaques des Bambara du Khasso et des Maures installés sur la rive droite du fleuve Sénégal. La zone centrale était comprise dans le royaume peul du Boundou, mais était soumise aux assauts du royaume malinké du Bambouk depuis l'est. Au sud enfin, les royaumes malinké du Bélédougou, du Sirimana et du Dantila étaient pris en tenaille et subissaient les raids des royaumes peul à la fois du Boundou et plus tard du Fouta Djallon.

Sur le plan pratique, la zone à couvrir est très grande, et une prospection au moyen d'un véhicule aurait été la méthode idéale. Mais la combinaison de plusieurs facteurs, dont la nature très ravinée du terrain, le peu de visibilité dû à la végétation plus ou moins denses, et la quasi-inexistence des routes, ne permet pas sa mise en œuvre. De même, la prospection pédestre et systématique n'est pas possible à cause de la vaste surface à couvrir et du peu de moyens humains dont on disposait. N'étant donc pas systématique, on ne prétendra pas avoir découvert la totalité des sites fortifiés de la vallée de la Falémé ; des prospections ultérieures pourront compléter le tableau, surtout qu'on a très peu travaillé sur la rive droite de la rivière car elle appartient en grande partie à la République du Mali et certaines années on n'avait pas les autorisations requises pour y travailler. Dans le sud de la zone de recherche, on s'est heurté à une difficulté particulière : l'existence des mines d'orpaillage traditionnel ou « *djoura* ». Dans plus d'un village, les habitants nous ont surtout regardé comme un prospecteur minier. Mais grâce à la méthode de travail consistant à recruter et à associer les ressortissants des villages où se trouvent les sites, la confiance a souvent été rétablie avec les populations. En conjuguant les choix méthodologique et pratique, nous avons opté pour une prospection par enquête dans les villages actuels des zones ciblées. Cette technique consiste à se rendre directement dans les villages pour y faire des enquêtes en orientant les questions sur l'histoire du village et sur les structures défensives. Nous sommes donc redevable à nos

informateurs pour l'ensemble des sites découverts. Cette méthode a l'avantage de permettre une collecte simultanée des traditions ethnohistoriques. L'inconvénient est qu'elle ne permet pas de retrouver les sites qui sont inconnus des populations actuelles et qui se trouvent dans des zones actuellement inhabitées.

En marge de ces choix de terrain, on a également effectué un travail de recherche de site par imagerie satellitaire. Mais, moins heureux que Kevin MacDonald, qui a obtenu une image satellite « singulièrement claire » du site fortifié de Ton Masala (Smith et al 2017 : 66), cette recherche a été peu concluante à cause de la conjugaison de plusieurs facteurs. Il y a d'abord la faible et imprécise couverture satellitaire de la région d'étude par l'imagerie satellitaire gratuite (Google Earth et Zoom Earth). Sur Google Earth par exemple, les clichés disponibles datent du 26/7/2013 et du 1/9/2014. Même avec les coordonnées GPS, il est très difficile de distinguer des éboulis à fleur de sol. De plus, la présence de la végétation, aussi bien au nord qu'au sud, a entravé cette tentative de détection par imagerie. Enfin, les enclos installés pour la protection du bétail ou pour la limitation des parcelles agricoles constituent un véritable leurre sur ces images.

### **1.2.2. Approche historique**

L'approche historique se décline en deux volets : l'exploitation des sources textuelles et les enquêtes ethnohistoriques sur le terrain. Par l'approche historique, nous reconstituons le contexte historique de mise en place des structures défensives et leurs modalités d'utilisation.

#### *a) Analyses des sources textuelles*

Bien que les populations du Sénégal Oriental n'aient pas développé un système d'écriture connu, certaines traditions historiques orales ont été consignées par écrit par des chercheurs. Ces documents sont des recueils de traditions historiques rédigés par des scientifiques étrangers de ces régions grâce aux données collectées auprès des traditionnistes. Ils peuvent être considérés comme des sources narratives internes (Hrbeck 199 : 154-159). Ces sources parlent autant de l'histoire du peuplement que de la géographie environnementale et humaine (Bérenger-Feraud 1879; Soh 1913 ; Auberts 1923 ; Roure 1956 ; Curtin 1975 ; Kamara 1975 ; Gomez 1985 & 1992). Malgré leur caractère parfois sommaire et souvent subjectif, ces traditions historiques n'en sont pas moins un point de passage pour qui s'intéresse à l'histoire du peuplement. On a aussi exploité des sources narratives externes constituées par les récits d'exploration des marchands, les missions militaires et les explorateurs européens qui ont sillonné la zone entre le 17<sup>ème</sup> siècle et la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Le but principal de ces voyages était de renseigner la métropole sur les potentialités économiques et commerciales des zones intérieures ; il s'agissait aussi parfois de connaître les obstacles pouvant empêcher la progression de la colonisation. Dans cette perspective, ces nombreux récits de voyage sont riches

en renseignements sur l'emplacement des villages, et sur les relations qu'entretiennent les souverains locaux entre eux et avec leurs peuples (Park 1996 ; Durand 1802 ; Mollien 1822 ; Gray et Dochard 1826 ; Hecquard 1853 ; Raffanel 1844, 1846 et 1856, Carrère et Holle 1855 ; Mage 1868 ; Lamartiny 1884 ; Ancelle 1886 ; Frey 1888 ; Rançon 1894 a, b et 1895 ; Faidherbe 1889 ; Gallieni 1889 et 1891 ; Sabatié 1925 ; Méniard 1931 ; etc.). Malgré l'avertissement concernant la collecte et la rédaction des données historiques, qu'il donne dans son préambule, le texte de Raffanel (1846 : V-VII) est néanmoins riche en mentions sur la présence ou l'absence de fortifications dans les villages. Les textes de Rançon (1894 a et b) sont aussi très informatifs. Outre ces quelques textes, les descriptions des fortifications restent très sommaires.

Pour illustrer les zones concernées, on a utilisé des cartes géographiques. Pour la vallée de la Falémé, la plus ancienne carte portant au moins une mention de nom des sites qu'on a étudiés semble être la carte levée par Compagnon vers 1716 (fig 1.1) ; elle porte les noms de site de Samba Yaye (Sambayaio) et Koba. On a aussi consulté des cartes et ouvrages libres de droits de la Bibliothèque Nationale de France (disponible en ligne sur [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr)). L'exploration des cartes anciennes a permis de constater la permanence ou la fugacité de certains villages. On remarque également la mobilité de certains villages, principalement ceux qui sont situés en bordure de la rivière Falémé. La plupart des cartes datant de l'ère atlantique n'étaient pas de bonne qualité ; les informations qu'elles contenaient étant floues ou peu lisibles.



Figure 1.1. Cours la Falémé, carte levée par Compagnon.

Malgré l'authenticité des textes et des cartes exploités, gardons à l'esprit que les sources écrites et cartographiques sont, comme toute source historique, teintées par divers éléments tels que l'identité de l'auteur, les destinataires de ces textes, le contexte politico-culturel ambiant, etc. Ces influences ont orienté la rédaction des textes qu'on a utilisés, d'où le souci de ne pas y porter des jugements de valeur et de n'y rechercher que des indications factuelles, informatives. En effet, la plupart des textes abondent en préjugés subjectifs et en jugements moraux, à l'instar de ce commentaire de Rançon à propos de l'agroforesterie : « *ce végétal (lianes à caoutchouc Saba) serait également très facile à multiplier dans d'énormes proportions, mais, je le répète, on n'obtiendra jamais rien de l'indigène en dehors de ce qui sort de la routine* » (Rançon 1894 a : 484). Dans ce cas, nous retiendrons simplement l'existence ou la présence de la liane à caoutchouc *Saba* dans la région décrite. De même, certains travaux de recherche, constituant ce qu'on appelle couramment « la bibliothèque coloniale », qui furent des références au moment de leur parution, se révèlent aujourd'hui être des poncifs idéologiques, à la fiabilité douteuse. Sans s'ériger en juge, je me suis contenté d'y puiser les faits, délaissant souvent de côté les analyses et les interprétations qui en découlaient. Ces préjugés sont généralement dépréciatifs, aussi bien envers les mœurs des populations locales qu'envers leur culture matérielle.

#### *b) Collecte et analyse des traditions orales*

Les enquêtes orales sont très utiles pour reconstituer l'histoire du peuplement des communautés villageoises. De nos jours en effet, l'histoire des entités politiques majeures est relativement bien connue, grâce aux travaux cités dans les paragraphes précédents ; elle est aussi bien conservée dans la mémoire collective. Pour ce qui concerne l'histoire locale des petites communautés, il est encore nécessaire d'effectuer des enquêtes historiques de traditions orales. C'est sur la base d'un guide d'entretien (annexe 2) que nous avons réalisé les enquêtes ethnohistoriques. Ce guide était un canevas de questions permettant d'orienter les entretiens. On a réalisé des entretiens individuels et des entretiens en groupe, selon la disponibilité des enquêtés. Au total, on a effectué des enquêtes dans 28 villages, 11 entretiens de groupe, et interviewé 39 personnes (annexe 1). Quand nos interlocuteurs nous le permettaient, ce qui n'était pas toujours le cas, nous avons enregistré leurs interviews sur magnétophones. Dans la plupart des cas, les interviews se faisaient dans les langues locales, pular et maningo notamment, et on a souvent été obligé de recourir à des traducteurs qui n'étaient pas toujours les mêmes, car on engageait chaque fois un nouveau traducteur quand on arrivait pour la première fois dans un village. Il était nécessaire de bien les éclairer sur le sujet de recherche afin que les interviews se déroulent sans biais. Parfois, on a effectué les enquêtes avec d'autres collègues du laboratoire A.P.A. notamment avec Thomas Pelmoine, Serge Loukou et Eric Huysecom ou avec la collaboratrice du projet Falémé Néma Guindo à Farabana. Les enquêtes historiques aident aussi à retrouver l'emplacement des sites. Dans

certain cas, on a retrouvé des données sur la construction et l'utilisation des sites défensifs à travers l'histoire des communautés de la vallée de la Falémé. Dans d'autres cas, l'installation des populations était récente dans certains villages et les communautés n'avaient aucune information concernant le site défensif à proximité de leur village. Il est notable de constater que, malgré le temps qui s'est écoulé, certaines traditions historiques se sont maintenues ; elles étaient quasiment identiques à celles qui furent récoltées à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle.

Établir et maintenir la confiance auprès des enquêtés a été le principal défi au cours des enquêtes ethnohistoriques. Malgré des séjours plus ou moins prolongés dans certains villages, des blessures qui ont marqué l'histoire récente de certaines communautés étaient encore trop ouvertes pour que la parole puisse se libérer, ainsi qu'on a pu le constater à Youppe Amady et à Fissa Daro, à proximité du site de Boulebane, où les traumatismes de la destruction de cette ville sont encore présents dans les esprits.

### **1.3. Traitement des données**

Les données ont été récoltées en deux phases : l'une des phases s'est déroulée au cours des missions au Sénégal, et l'autre au laboratoire A.P.A., à l'Université de Genève. Les missions de terrain se sont effectuées durant trois campagnes (2016, 2017 et 2018) d'une durée totale de 8 mois. En ce qui concerne l'approche archéologique, ce sont les prospections et les fouilles qui ont permis la collecte des données. Sur une fiche d'enregistrement unique, les sites identifiés ont été enregistrés en latitude et en longitude, avec le nom du village situé à proximité et avec une courte description de l'état des lieux (annexe 3). Pour la recherche par imagerie satellitaire, quand c'était possible, plusieurs points de certains sites ont été enregistrés, ce qui a permis de simuler une reconstitution des profils de structures défensives ; c'est par exemple le cas de Koussan (fig 6.18) ou de Dalafi (fig.6.41).

Sur le terrain, en fonction de la qualité des données archéologiques et des données historiques (écrites et/ou orales), les sites ont été classés en trois niveaux de priorité : haute, moyenne et faible. Les sites classés haute priorité sont ceux sur lesquels on disposait à la fois de données archéologiques et de données historiques. Les sites de priorité moyenne sont ceux où on pouvait avoir des données archéologiques mais sans avoir de données historiques à propos du site, ou inversement. Les sites de faible priorité sont ceux auxquels nous n'avons eu accès qu'à travers des informations archéologiques et historiques très limitées. Ce classement a permis de gérer au mieux le temps et les ressources dont on disposait. Ainsi, les sites de faible priorité ont été simplement enregistrés à la suite de l'enquête historique car l'absence de vestiges visibles en surface sur ces sites laissait supposer qu'il aurait fallu une longue fouille pour voir si ces vestiges ont subsisté sous terre. Sur les sites de priorité moyenne et haute, nous avons fait un relevé général de l'ébouilisé de la muraille par la technique de la triangulation (Stéphane 2008 :

25). Avant de faire le relevé et, plus tard, le sondage, on procédait d'abord à un nettoyage des sites, car ceux-ci étaient généralement envahis par une épaisse végétation qui limitait la visibilité.

Des sondages ont été réalisés afin d'identifier et de décrire les techniques architecturales à partir des restes de muraille conservées. Les surfaces ouvertes et les profondeurs atteintes variaient en fonction des sites. En général, après l'implantation du carroyage, on a fait des décapages par niveau arbitraire de 10 ou 20 cm. La priorité était la mise au jour des vestiges architecturaux, mais on a également enregistré les artefacts mobiliers (céramiques et perles notamment) exhumés au cours du sondage ; artefacts qui ont été très peu décrits ici. Lorsque c'était possible, des charbons ont été enregistrés et prélevés pour des fins de datation. À l'issue du sondage, on a effectué des relevés des portions de muraille mis au jour. À cause des contraintes de terrain, certains relevés ont été dessinés au laboratoire à Genève à partir des photos redressées (Stéphane 2008 : 29). À la fin de la fouille, les structures ont été couvertes avec des bâches plastiques, puis remblayées avec la terre issue de la fouille. Dans la suite du traitement, on a repris les dessins des relevés avec les logiciels appropriés, notamment Photoshop et Illustrator. Pour le calcul de surface, nous avons utilisé le logiciel libre Sketchup. En ce qui concerne les sources orales, leurs traitements commençaient sur le terrain par la discussion avec les enquêtés, le recueil et la confrontation avec les autres versions. À Genève, on a pu réécouter celles qui avaient été enregistrées et on les a comparées entre elles et avec les autres sources historiques.

#### 1.4. Délimitation du cadre spatio-temporel

« Les fortifications endogènes au Sénégal Oriental (17<sup>ème</sup> – 19<sup>ème</sup> siècle) », le titre de cet ouvrage indique, globalement au moins, les cadres spatio-temporels dans lesquels les investigations ont été menées. Néanmoins, afin d'éviter toute ambiguïté, présentons brièvement ces cadres. Par Sénégal Oriental, on désigne la région géographique située au sud-est et à l'est de la République du Sénégal. Pour nos travaux, on a focalisé l'attention sur les rives de la rivière Falémé pour les raisons suivantes : la Falémé constituait un couloir de passage entre le nord sahélien et le sud forestier. Sa proximité avec la vallée du fleuve Sénégal, dont la Falémé est un affluent, ainsi qu'avec le fleuve Gambie, dont on a longtemps cru qu'elle n'était séparée que par un marécage, a fait de la vallée de la Falémé un point de passage très emprunté par les marchands (David 1744 [1974] : 79). La vallée de la Falémé était donc une zone de traversée où diverses populations se côtoyaient et donc, potentiellement, c'était une zone où des tensions pouvaient apparaître. La Falémé constituait également une frontière entre les royaumes situés à l'ouest (Boundou, Bélédougou, Sirimana et Dantila) et les royaumes situés à l'est comme le Bambouk ou le Konkodougou. Étant située en amont du fleuve Gambie et de la rivière Falémé, la zone sud-est a souvent été appelée Haute-Gambie et / ou Haute-Falémé, aussi bien par les explorateurs du 18<sup>ème</sup> siècle

que par les administrateurs coloniaux (Gessain 1963). Aujourd'hui, la vallée de la Falémé est partagée entre les régions administratives actuelles de Tambacounda et de Kédougou. La rivière Falémé prend sa source dans le massif guinéen du Fouta Djallon. Elle s'écoule du sud au nord, sur plus de 400 km, traversant des milieux géographiques contrastés, avant de se jeter dans le fleuve Sénégal à Arondou. Les sites que nous avons répertoriés et étudiés se situent tous dans le bassin versant de cette rivière.

La séquence chronologique dans laquelle s'inscrit ce travail va de la fin de l'empire du Mali au 17<sup>ème</sup> siècle (Niane 1987 : 210) à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec l'échec de la résistance de Mamadou Lamine en 1887. Nous n'affirmons pas que c'est uniquement au 17<sup>ème</sup> siècle que les fortifications ont commencé à être construites. Mais dans la région concernée, les structures étudiées sont essentiellement en lien avec l'histoire du peuplement consécutive à la chute de l'empire du Mali. Le rôle de cette chute sera étudié en détail au chapitre 2, dans la section « déterminants de la mise en place des structures défensives en Afrique de l'Ouest à l'ère atlantique ». Quant à la borne supérieure, on a choisi la fin de la « résistance » de Mamadou Lamine, car l'échec de ce dernier marque la « pacification » et le début de l'ère coloniale française dans notre zone d'étude. Ce choix chronologique permet d'éviter de s'égarer dans le débat de la périodisation de l'histoire africaine (Becker 1977 ; Diop in Cursente et Mousnier 2005 : 331 ; Coquery-Vidrovitch 2004 et 2008). Sur le plan archéologique, la période chronologique que nous avons retenue correspond à la deuxième moitié de ce que les historiens et archéologues nomment « ère atlantique ». Même s'il a fallu attendre 1508 pour que les premiers captifs noirs soient légalement transportés en Amérique pour être vendus comme esclaves (Green 2015 : 170), on peut considérer que l'ère atlantique commence en 1444, année où les premiers captifs noirs pris sur les côtes africaines ont été vendus publiquement au port de Lagos au Portugal ; ils avaient été ramenés en Europe sur l'océan Atlantique par une caravelle (Mbembe 2013 : 29). En Sénégambie, l'horizon archéologique dite « ère atlantique » commence au milieu du 15<sup>ème</sup> siècle et se termine avec la colonisation franco-anglaise au tout début du 20<sup>ème</sup> siècle (Gokee 2016 : 235). Sur le plan politique, cette période a vu la chute de l'empire du Mali, mais également la mise en place d'autres formations étatiques telles qu'on le verra plus loin en parlant de l'histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé. Sur le plan économique, elle est marquée par une réorientation des principales voies commerciales vers la côte atlantique ; c'est la période de « la première victoire de la caravelle sur la caravane » (Barry 1988 : 70 -71). Cette victoire se caractérise dans les couches archéologiques par la présence de plus en plus croissante de produits européens d'importation. Le découpage chronologique adopté se rapproche de celui retenu par Thierno Bah dans son œuvre « *L'architecture militaire traditionnelle et poliorcétique dans le Soudan Occidental du XVIIe à la fin du XIXe siècle* » (p. 31). Thierno Bah ne justifie pas le choix de



la borne inférieure au 17<sup>ème</sup> siècle, mais il choisit 1898 comme limite supérieure, car cette date correspond à la prise de Sikasso qu'il considère comme « *le plus puissant tata de tout le Soudan Occidental* » (Bah, 1985 :31).

Tout au long de notre ouvrage, il sera facile de constater qu'un accent est souvent mis sur l'impact de la traite atlantique, mais ceci n'exclut pas le fait que la traite transsaharienne a aussi eu des conséquences dans la vie des communautés de la Falémé, *parce que pendant pendant plus de trois siècles, traites atlantique, trans-saharienne et orientale furent contemporaines, puisant parfois leurs captifs dans les mêmes régions, comme l'arrière-pays de la petite Côte sénégalaise, harcelé aussi bien par la caravane que par la caravelle. Pendant plus de trois siècles, les captifs d'une même famille pouvaient y prendre aussi bien la destination des West Indies que les chemins de l'Orient. Tout dépendait de l'« acheteur »* (Anselin 2009).

### **1.5. Structuration de l'ouvrage**

La monographie se compose de huit chapitres. Les premiers sont introductifs et s'intéressent aux concepts, à l'état des recherches et aux contextes. Il s'agit d'une présentation des différents cadres dans lesquels s'inscrit ce travail. Dans le chapitre 1, nous présentons notre sujet de recherche et développons notre approche ainsi que la mise en œuvre de celle-ci dans le processus de collecte et de traitement des données. C'est également dans ce chapitre que nous avons circonscrit le cadre spatial et temporel dans lequel s'inscrit notre étude. Le chapitre 2, intitulé « quelques mots à propos de certains mots », est une discussion sommaire des concepts qui sont utilisés dans la suite de nos travaux. Ce chapitre est une mise au point terminologique qui nous permet également de revisiter le contenu des termes qui sont communément utilisés. Après avoir présenté les notions et concepts phares de notre travail, nous menons une discussion sur les déterminants de la mise en place des fortifications en Afrique de l'Ouest et au Sénégal. Certes, il ne sera pas possible d'énumérer toutes les raisons qui ont poussé les communautés à se fortifier, mais cette discussion essaiera de distinguer les causes principales. Le chapitre 3 s'ouvre par une proposition de classification des fortifications selon différents critères. Les catégories définies sont brièvement illustrées par une brève présentation d'un ou deux sites sur lesquels elles ont été reconnues. Le chapitre se termine par une présentation, quasi exhaustive, de l'état de la recherche sur le sujet au Sénégal.

Les deux chapitres suivants, 4 et 5, sont des présentations de contextes. Tout d'abord, le chapitre 4 se focalise sur le cadre géographique de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique, avec un accent sur les influences des facteurs environnementaux tant sur les activités des populations que sur la mise en place et l'usage des fortifications. Le chapitre 5 est réservé à une histoire brève des entités étatiques qui se sont développées dans la vallée de la Falémé jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Au-delà de l'histoire

du peuplement, nous mettons en avant les modes de vie et surtout les relations que les formations étatiques entretenaient entre elles. Les personnages ayant joué un rôle clé, tels que Koli-Tengella, Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Drame sont aussi présentés ; leurs épopées ont ponctué de manière significative l'histoire du peuplement de la région.

Le chapitre 6 est consacré aux *tata* de la vallée de la Falémé ; c'est la présentation des structures défensives que nous avons étudiées durant nos trois campagnes de terrain de 2016, 2016-2017 et 2018. Il s'agit d'un exposé dans lequel nous présentons les sites en partant des plus documentés au moins documentés à cause de l'inégalité des données acquises tant en quantité qu'en qualité. Enfin, le chapitre 7 est une synthèse générale, qui s'attarde sur les contextes de mise en place, les techniques de construction, les matériaux et les modalités d'utilisation. Au-delà de nos résultats, nous élargirons quelque peu le sujet en discutant les liens entre les fortifications et l'évolution historique des sociétés ouest-africaines. Même si nous n'en n'avons pas fait une étude complète, à l'heure du « tout patrimoine », nous posons quand même la question de la patrimonialisation des *tata*. Cette question, à l'instar des perspectives que nous ébauchons dans le chapitre de conclusion, est à la fois une piste de réflexion et une direction pour les recherches futures.

## Quelques mots à propos de certains mots

Pour éviter toute confusion, il est nécessaire d'ancrer ce travail dans un cadre conceptuel, en précisant le sens que nous donnons aux expressions de base que nous utiliserons dans les chapitres suivants. Cette précision est utile, parce que parfois le même mot renvoie à des réalités différentes, selon les contextes dans lesquels il est employé. Nous définirons d'abord les termes que nous allons couramment utiliser, soit : la fortification et les fortifications, les structures défensives, l'entité ou la formation étatique et la communauté. Nous présenterons également des mots utilisés spécifiquement dans le contexte d'étude lié à la zone géographique dans laquelle nous travaillons : *tata*, *sanié* et *dyasa*. Après cette mise au point terminologique, qui ne se veut pas exhaustive, nous évoquerons quelques fonctions reconnues des fortifications. Enfin, nous analyserons les déterminants de la mise en place des fortifications en Afrique de l'Ouest.

### 2.1. Définitions de quelques notions

#### 2.1.1. Fortification

En parcourant les définitions proposées dans différents traités et manuels de fortifications parus depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, en ce qui concerne le continent européen, nous avons constaté qu'elles différaient peu. Par exemple, dans le traité I de *L'art Universel de la Fortification*, Jean Du Breuil, sous le pseudonyme de Silvère de Bitainvieu, propose la définition suivante : « *La Fortification ou l'art de Fortifier, est une partie de l'Architecture, aussi la nomme-t-on Architecture militaire, parce qu'elle s'emploie à mettre les places en tel estat, que les habitans y soient en assurance contre l'effort de l'ennemy* » (De Bitainvieu, 1674 : 8). Cette définition se rapproche sensiblement de celle de Didier Grégoire Trincano pour qui : « *La fortification est l'art de disposer l'enceinte d'une place ou d'un lieu, de manière qu'avec un petit nombre, on puisse résister à un plus grand qui voudroit s'en emparer* » (Trincano, 1886 : 1). Dans l'introduction de son ouvrage *La fortification : histoire et dictionnaire*, Pierre Sailhan explique que : « *se fortifier c'est, d'abord, se mettre à l'abri des attaques* », la fortification est donc : « *l'action de pourvoir une place, une zone, ou tout un pays d'ouvrages destinés à le protéger contre une armée ennemie, en arrêtant sa progression sur une ligne choisie à l'avance, ou, tout au moins, en ralentissant cette progression.* » (Sailhan, 1991 : 11-12). À travers ces définitions, et de nombreuses autres qui leur sont similaires, la fortification revêt surtout un caractère architectural (pris uniquement dans le sens de la construction). Seules sont donc prises en compte les actions de construction de structures architecturales. Or, ce n'est pas seulement derrière de telles structures que les communautés se sont retranchées

pour se protéger. Ces définitions sont limitées, car elles ne prennent pas en compte les sites qui sont déjà protégés et défendables grâce à une conformation géologique ou écologique particulière.

Quand on parle de conformation géologique particulière, la première image qui nous vient à l'esprit est celle des grottes et abris sous-roches. Il est vrai que les nombreuses découvertes archéologiques faites par les chercheurs dans ces types de sites peuvent laisser imaginer que les hommes préhistoriques les occupaient couramment. Selon nous, il s'agit probablement d'une mauvaise interprétation des données, mais c'est surtout la conséquence d'une image véhiculée par la vulgarisation des données scientifiques, car comme le dit Michèle Julien dans le *Dictionnaire de la Préhistoire* (1999 : 11) : « l'homme préhistorique n'était pas un troglodyte. Il a peu habité les profondeurs des grottes ». Cette affirmation est d'autant plus vraie pour l'Afrique de l'Ouest où les restes archéologiques troglodytiques sont infimes. La plupart des données disponibles pour ces sites suggèrent effectivement des occupations plutôt temporaires, laissant peu de traces, que des occupations permanentes souvent visibles par l'accumulation des vestiges. Les grottes et abris sous-roches étaient utilisés comme refuge et non comme habitation. D'autres découvertes archéologiques, réalisées dans des zones d'accès difficiles comme les falaises, les forêts ou les montagnes, suggèrent toutefois que certaines communautés ont éprouvé le besoin de se dérober. Des exemples ethnographiques, sur lesquels nous reviendrons par la suite, le prouvent aussi.

Or, les abris sous-roche, les grottes, les forêts, les montagnes etc. ne sont pas nécessairement des constructions architecturales. Certes, il est possible qu'en occupant certains de ces sites, des aménagements aient été réalisés pour mieux les configurer selon les besoins de ses occupants, mais à l'origine, ces sites sont bien naturels. Ces observations sont aussi valables pour les livres et traités sur les fortifications. Généralement, les auteurs y ont évoqué ou suggéré l'existence de types de fortifications dont les humains n'étaient pas architectes. Pour Pierre Sailhan : « La première forme de la fortification sera donc l'utilisation des obstacles et des refuges naturels. ». Dans la même optique, Claude Nières, de la page 71 à 83 de son ouvrage, parle de « Fortifier ». Il explique :

« *A partir du moment où des hommes se battaient, d'individu à individu, ou de groupe à groupe, se protéger contre les projections adverses, se placer dans une situation favorable, se mettre derrière n'importe quel couvert, derrière des obstacles naturels qui rendent l'approche adverse plus difficile et ses attaques moins*

*efficaces, ses projections moins dangereuses, ressort au bon sens. Les hommes recherchaient aussi des grottes ou des cavités, des emplacements troglodytiques où ils pouvaient se cacher et résister. Bien que les hommes aient occupé des « sites ouverts », ils cherchèrent aussi des sites faciles à protéger, des éperons, des hauteurs surtout d'où ils pouvaient surveiller les alentours, » (Nières 2001 : 71).*

Dans cet extrait, les mots que nous avons mis en gras aident à prendre conscience de l'origine non anthropique des structures citées. Les structures et sites étaient probablement choisis car ils permettaient de bien se « cacher et résister » ; ils étaient « faciles à protéger » et c'étaient des endroits « d'où ils pouvaient surveiller les alentours ». Ces types de sites sont dits naturellement protégés ou défendables. Leurs propriétés « naturelles » résultent généralement de faits géologiques et écologiques, indépendants de l'activité humaine. Les emplacements dont le caractère protecteur ou défensif est d'origine géologique sont issus des processus orogéniques et géomorphologiques. Ces mécanismes, généralement indépendants de l'action anthropique, aboutissent à la formation des reliefs dont quelques-uns sont tellement abrupts que l'accès à leurs flancs ou à leurs sommets est rendu difficile. De manière générale, ce sont : les grottes, les abris sous-roche, les plateaux tabulaires, les falaises, les éperons rocheux et, dans une certaine mesure, les îles.

Pour les sites dont la protection est d'origine écologique, il est peu sûr qu'ils soient tous « naturels ». En effet, les interactions anciennes entre groupes humains et écosystèmes aboutissent parfois à la formation de végétation et de paysage difficilement qualifiables, d'où les débats autour de la notion d'anthropisation du paysage (Pommel et Salomom 1998, Ballouche 2001, Ballouche et Dolidon 2005, Maley et Oslisly 2012, Maley et al. 2018). En ce qui nous concerne, nous reviendrons plus en détail sur l'ambiguïté de ces sites dans la classification que nous proposons au chapitre suivant. À ce niveau, il convient simplement de mentionner que pour la fortification de ce type de sites, ce sont généralement les plantes qui sont mises à contribution pour la protection ou la défense.

Les définitions usuelles mettent surtout en avant le caractère architectural des structures. Pourtant, et parallèlement, il y a des travaux et des données historiques qui mentionnent l'existence de sites « naturellement » protégés par des éléments de l'environnement ou par leur position topographique. Une définition large des fortifications doit tenir compte des différents moyens qu'ont utilisés les communautés pour se protéger. Afin de concilier le caractère « naturel » et l'aspect architectural dans une même définition, nous proposons que la fortification soit définie comme : l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par l'usage de structures construites et / ou aménagées, soit par l'utilisation d'un site naturel complété par des structures anthropiques. Dans cette définition,

l'abri naturel comprend tous les sites géologiques ou écologiques ne résultant pas directement d'une intention humaine ; l'idée n'étant pas de faire une dichotomie stricte, ou une opposition entre nature et culture.

Par extension, les fortifications sont employées pour désigner les structures mises en place au cours du processus de fortification. Pour Pierre Sailhan, les fortifications sont : « *tout ensemble d'ouvrages fortifiés continus ou discontinus, proches les uns des autres ou éloignés, mais formant un tout.* » (Sailhan, 1991 : 12). Cette définition oriente, sciemment ou inconsciemment, notre regard vers les moyens culturels, issus de l'industrie humaine, que sont les structures aménagées ou construites. Pour éviter ce biais, il faut tenir compte des moyens non-humains. C'est ce qu'a fait le Conseil Scientifique International de l'Icofort, organe de l'ICOMOS, qui a rédigé une charte sur les fortifications et l'héritage connexe. Dans cette charte, les fortifications et l'héritage connexe sont définis comme « toutes structures construites avec des matériaux naturels (végétaux ou géologiques) ou artificiels par une communauté humaine pour se protéger des assaillants ».

L'emploi quasi-unilatéral de l'expression « fortifications » pour ne désigner que les structures culturelles est probablement dû au fait que les chercheurs privilégient plutôt l'expression « refuge » pour les sites défendus ou protégés par des moyens naturels ou non-culturels. Refuge étant entendu ici comme un lieu où l'on s'enfuit pour se mettre temporairement à l'abri et échapper ainsi à un danger. Temporaire au départ, l'abritement peut se prolonger indéfiniment et devenir une occupation permanente. Parfois, les « réfugiés » peuvent renforcer la défense du site par l'aménagement de structures supplémentaires. Dans l'essai de classification proposé plus loin, nous verrons l'exemple du site refuge de Tyi en pays Dogon.

Suivant la définition que nous avons proposée pour la fortification, les fortifications peuvent être des structures naturelles (grottes, escarpement rocheux, forêt etc.) ou des structures culturelles (muraille, fossés, chevaux-de-frise etc.) utilisées dans le but de se fortifier. Les fortifications peuvent être formées d'un seul objet, ou alors être une combinaison de plusieurs éléments assurant seuls ou en association l'action de se fortifier. Alors que les fortifications sont généralement mises en place pour abriter les défenseurs, protéger une place ou la rendre inaccessible, Paul Roscoe a mis en évidence une exception en Nouvelle-Guinée. Dans ce pays, les fortifications endogènes mises en place n'empêchent pas seulement les assaillants de pénétrer dans la zone protégée, mais elles empêchent surtout leurs fuites ou retraits (Roscoe 2008 : 514).

Par ailleurs, la dimension mentale, spirituelle ou supranaturelle des fortifications est évoquée par quelques chercheurs (Mauny 1948 :14-15 ; Bah 1985 : 97-101 ; MacDonald 2012 : 354-356 ; Aymeric 2013 : 92-110). Elle peut se manifester par un sacrifice rituel, comme ce

fut le cas de la jeune vierge Tapama Djénépo qui, selon la tradition historique, fut emmurée à la fondation de Djenné au 13<sup>ème</sup> siècle. La dimension mentale peut aussi se manifester par l'utilisation d'un objet symbolique ou par l'usage d'un mot ayant une signification symbolique pour désigner les fortifications. Mais comme c'est le cas avec les autres faits matériels, la difficulté réside dans la mise en évidence archéologique des aspects immatériels associés. Si dans un contexte ethnographique on peut identifier les autels en tant que tels, comme dans le cas des *dyalan* en Haute-Casamance (Canos-Donnay 2016 : 84), dans un contexte archéologique, comment être assuré qu'une pierre couverte de sang est un autel ? Bien-sûr, on peut arguer que la disposition spatiale et l'association de divers autres objets permettent de conclure qu'on est en présence d'un autel sacrificiel, mais la réalité est qu'il y a une part d'inférence ethnographique dans cette conclusion plutôt qu'une stricte conclusion archéologique. L'autre problème se trouve dans l'efficacité réelle ou supposée des objets concernés par de telles pratiques. La question de l'efficacité nous conduit à nous interroger sur les fonctions primaires et secondaires des fortifications ; nous y apportons quelques éléments à la suite des définitions des concepts.

### 2.1.2. Structures défensives

Cette expression est une combinaison qui renvoie immédiatement à des objets matériels d'origine anthropique. Prenons d'abord chacun de ces mots individuellement avant de nous attarder sur leur juxtaposition. Étymologiquement, structure vient du latin *structura*, de *struere* qui signifie construire (<https://www.littre.org/definition/structure>, consulté le 28 juin 2017). En archéologie, c'est un terme générique descriptif faisant partie d'un vocabulaire d'attente et qui permet d'éviter l'utilisation erronée et prématurée de termes interprétatifs tels que maison, habitation, cache, sépulture, foyer. Pour Pierre Ripert, la structure est un : « terme générique sous lequel on désigne tous les genres de maçonnerie » (Ripert, 2002 : 331). C'est donc un terme au sens très large, auquel il est nécessaire d'adjoindre un second afin d'en préciser le contexte ou la fonction escomptée.

Dans le cadre de la fortification, c'est l'adjectif « défensive » qui lui est couramment accolé. Le mot « défense » est dérivé de « défendre » qui est synonyme de protéger, repousser, écarter, tenir loin. Un premier essai de définition nous suggérera que les structures défensives se définissent comme tous genres de maçonnerie pouvant servir à protéger, à repousser ou à tenir loin. Cette définition ne prend pas en compte des éléments comme le fossé qui est : « une tranchée marquant une limite et empêchant le passage » (Perouse De Montclos, 2007 : 174), donc servant à tenir loin ou à protéger. Dans le chapitre 3, nous verrons que les fossés ne sont pas les seuls éléments non-maçonnes qui ont pu être mis en place ou utilisés à des fins défensives. Tenant compte de ces autres éléments, nous rajoutons à la définition précédente l'expression « aménagements » pour désigner tous les éléments non maçonnes mais

intentionnellement implantés ou utilisés comme moyen de défense. En somme, les structures défensives sont tous les genres d'aménagements, maçonnes ou non, pouvant servir à protéger, à repousser ou à tenir loin.

### 2.1.3. Communauté

Cherry Schrecker résume la communauté comme cet ensemble organique dans lequel chacun retrouve naturellement sa place (Schrecker 2008 : 57). On attribue à Ferdinand Tönnies (1887) la conceptualisation de la notion de « communauté » en sciences sociales, car il a notamment marqué la distinction entre communauté et société (Gouëset & Hoffmann 2006 : 263). L'engouement que de nombreux autres chercheurs ont mis à expliciter la notion dans leurs travaux a abouti à la floraison de multiples définitions. En 1955 G. A. Hillery dénombreait déjà 94 tentatives de définition de la notion de communauté dans les études sociologiques (Hillery 1955 : 111-123). Des traits communs ressortent de ces définitions ; nous allons nous y appuyer pour présenter brièvement la notion de communauté.

Le sentiment d'appartenance à une origine commune qu'ont les individus est un élément central dans la définition de la communauté. Ce sentiment crée un lien, souvent affectif, entre les membres de la communauté. Cette affectivité réciproque est à l'origine du désir de partage, de cohésion et de solidarité qu'ont les membres de la communauté vis-à-vis de leurs semblables. G. Suttles souligne les difficultés qu'il y a à assigner des frontières dans l'espace à une communauté, mais il n'en demeure pas moins que le partage d'une aire géographique est un élément à considérer lorsqu'on cherche à définir une communauté (Suttles 1974 : 244). C'est dans cet espace que se déploient généralement les interactions sociales entre les membres de la communauté. En somme, une communauté est un groupe d'individus ayant ou se réclamant d'une origine commune, vivant sur un territoire plus ou moins délimité et interagissant mutuellement pour le bien de tous. De cette vie communautaire, se dégagent des aspects positifs tels que « l'authenticité des relations, la solidarité du groupe, sa cohésion, sa stabilité, sa simplicité, sa pérennité et la sécurité qu'elle accorde à ses membres » (Schrecker 2004 : 59). Malgré ces esquisses de définitions, il est important de noter que la communauté n'a pas véritablement d'échelle ; l'expression sert à la fois à désigner le global tout comme le local. Elle se définit et se recompose chaque fois par rapport à un contexte précis et par l'association de diverses caractéristiques.

Il arrive que parfois les communautés soient intégrées ou qu'elles soient issues d'un ensemble organique plus grand, que l'on nomme de nos jours l'État. Outre la question de ses origines, la définition même de l'État est très discutée entre les chercheurs des sciences humaines et sociales (voir par exemple l'article de Turchin *et al.* 2018 qui dresse un état des discussions). Sans nous attarder sur ce débat, nous qualifierons de royaume, ou d'entité étatique, tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État.

#### 2.1.4. Le Tata

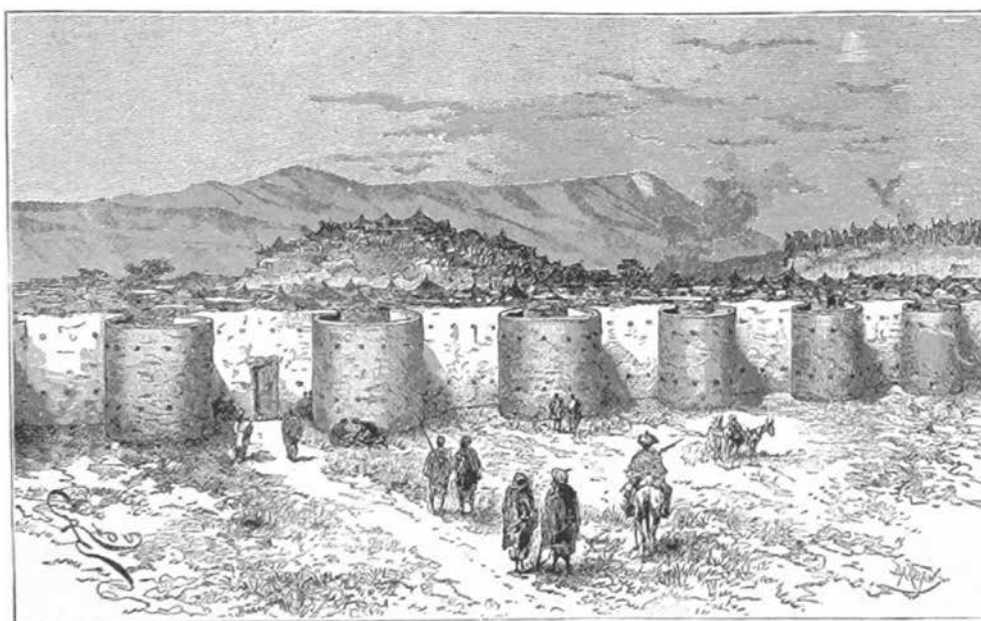
*Tata* est une expression employée « pour désigner toute construction à caractère défensif, en pierre ou en argile. » (Bah 1985 :48). Dans le glossaire de l'« *Essai sur la langue Bambara parlée dans le Kaarta et le Bélédougou* », Gustave Binger définit le *tata* comme un « mur d'enceinte en pisé » (Binger 1886 : 87). L'expression est récurrente dans les récits de voyage des explorateurs européens qui parcourent l'Afrique de l'Ouest. Mais ce sont surtout les militaires qui ont adopté le mot et qui l'ont couramment employé dans leurs récits (Gallieni 1885, Péroz 1889, Faidherbe 1889, Méniaud 1935).

Le terme appartient à la famille linguistique mandé et sous différentes déclinaisons, il se retrouve dans toutes les langues proches ou apparentées à celle-ci (MacDonald 2012 :345). Par exemple, dans la langue maningo au Sénégal Oriental, on parle de *tatoo* (constat personnel au cours des travaux de terrain); à Sikasso on dit plutôt *tara* (Bah 1985 : 48). La diffusion de cette appellation, devenue une expression commune pour désigner toutes les fortifications non-européennes dans la zone sahélo-soudanienne, est peut-être le fait de l'implantation de l'administration coloniale française (MacDonald 2012 : 345). Cette administration s'étant surtout servie, dans ses débuts, des soldats recrutés au Sénégal et au Soudan Occidental, ce sont probablement aussi ces « tirailleurs sénégalais » qui ont aidé à répandre l'expression.

Il faut également noter que bon nombre de fonctionnaires coloniaux français ont d'abord servi en Afrique de l'Ouest (Soudan Occidental), puis ont été affectés en Afrique Centrale. Pendant leur déplacement, ils ont conservé le

vocabulaire initial qu'ils avaient appris à l'ouest. Ainsi, même à Abéché (ville orientale du Tchad), qui est très éloignée des zones où les langues mandé sont parlées, on retrouve des archives avec des structures qui sont désignées « *tata* ». D'autres mots étaient aussi utilisés pour désigner les murailles. Dans le même glossaire de Binger, en dessous de *tata*, on lit que le mot « muraille » est traduit par *soukala*. Parlant de la fondation de Bamako, Meillassoux remarque qu'un *djin* (dyin) fut d'abord édifié et que le *tata* ne fut construit que plus tard (Meillassoux 1963 : 204). Thierno Bah signale que le suffixe *dyin* est par exemple accolé à Gubanko (Gubanko-dyin) pour préciser sa nature fortifiée (Bah 1985 : 48).

La diffusion du terme *tata* n'a pas été sans incidence. Premièrement, son usage abusif a rendu réductrices les descriptions qui pouvaient être faites des fortifications. En effet, dans les documents historiques, la plupart des *tata* sont plus appréciés que décrits, d'où l'usage des qualificatifs comme « fort, beau, puissant, faible, nul ». En dehors de quelques fortifications qui avaient été dessinées parce qu'elles constituaient des « verrous » empêchant la progression coloniale, il n'existe généralement pas de plan de ces structures endogènes. Deuxièmement, dans les archives coloniales, le mot *tata* a éclipsé les autres mots et expressions qui étaient employés dans les langues locales pour désigner les fortifications et les structures défensives. Inversement, dans la conscience des populations locales actuelles, toutes les fortifications endogènes et européennes, sont couramment appelées *tata* (MacDonald 2012 : 345 ; I. Thiaw, com. pers.) Il y a des exceptions rares, comme à Ségou, où la population locale a conservé le nom *kananga kogo* pour les structures défensives de Ségou ; mais c'est



Le tata de Sikasso.

Figure 2.1. Le *tata* de Sikasso, dessin de Riou (Binger 1892 : 95).

aussi parce qu'elle considère que ces structures sont modestes face aux imposantes et légendaires structures de Sikasso (MacDonald 2012 : 345).

Dans la région de Ségou, Kevin MacDonald a mis en évidence une solution alternative utilisée par les populations en lieu et place de l'édification d'un *tata*. En effet, en orientant la porte de toutes les cases des concessions vers le centre du village, on créait un espace intérieur et les murs arrière formaient une ligne dont on renforçait la défense en les joignant entre eux par des murets. Chaque case avait donc une partie de son mur intégré dans la muraille et le village n'avait qu'une ou deux entrées. Ce type de construction était appelé *Kama* (MacDonald 2012 : 347). Le même mode construction a été utilisé par l'almamy Samory Touré pour fortifier son camp militaire de Bissandougou où il accueillit la mission française en 1887 (voir le plan dans Meillassoux 1963:43). Dans les archives, les unités spatiales (concession familiale, village, ville) que protègent les *tata* ne sont pas toujours précisées. Il devient donc difficile dans ce cas de faire la distinction entre un muret enclosant une concession et une muraille cernant un village ou une ville. La taille des surfaces couvertes peut donc varier énormément et atteindre de très grandes proportions. La disparition des noms autochtones, servant à désigner les structures défensives, et l'absence de précisions dans les descriptions ne permettent pas aujourd'hui d'évaluer les

dimensions et les caractéristiques qu'avaient certaines fortifications.

### **2.1.5. Le Dyonfutu**

Il s'agit d'une expression qui sert à désigner le « palais » du chef à l'intérieur d'une fortification, la « maison royale » (Gallieni 1883 : 392). Le mot a couramment été utilisé pour désigner le « réduit », ou ce qu'on appellerait aujourd'hui « appartement privé », dans lequel logeait le chef du *tata*. L'étymologie du mot est assez difficile à préciser car en langue Bambara, le mot *Dyon* ou *Jon* signifie esclave (Binger 1886 : 78). Méniard traduit littéralement le mot par « le champ des esclaves » (Méniard 1935 : 107). Le *Dyonfutu* peut être constitué d'un ou de plusieurs bâtiments. À Ségou par exemple, Jean-Baptiste Marchand observe que : « le grand dionfoutu renferme lui-même trois ou quatre dionfoutous ou réduits, plus petits. » (Méniard 1931 :439). Avec sa position haute sur un promontoire et avec ses grandes dimensions, les officiers français n'ont pas hésité de qualifier de « donjon », le *dionfoutu* de Sikasso (Méniard 1935 : 107).

### **2.1.6. Les Sanié**

Souvent orthographié *sagné* ou *sanyé*, les *sanié* sont décrits par Jacques Méniard comme « des enceintes de palissades, quelquefois doubles, faites de rondins bruts,



**Figure 2.2. Palissade contemporaine autour d'une concession, village de Tomboura (Photo T. Pelmoine, avec l'aimable autorisation de l'auteur).**

entrelacées d'épines, avec une butte de terre au pied de l'enceinte pour consolider les pieux et abriter les défenseurs allongés à terre pour le tir. » (Méniand 1931 : 60). Méniand précise aussi que les *sanié* sont surtout communs aux contrées boisées au sud du Haut-Sénégal et que, parfois à l'intérieur, on y trouve quelquefois un *tata* « réduit ». Les *sanié* étaient des structures permanentes et dans certains villages, ils constituaient probablement la seule fortification. Les *sanié* font partie des fortifications végétales dont Christian Seignobos (1980) parle et qui, selon lui, sont aujourd'hui converties en simples palissades (fig. 2.2) ; nous reviendrons plus en détail sur ces fortifications végétales dans le chapitre suivant.

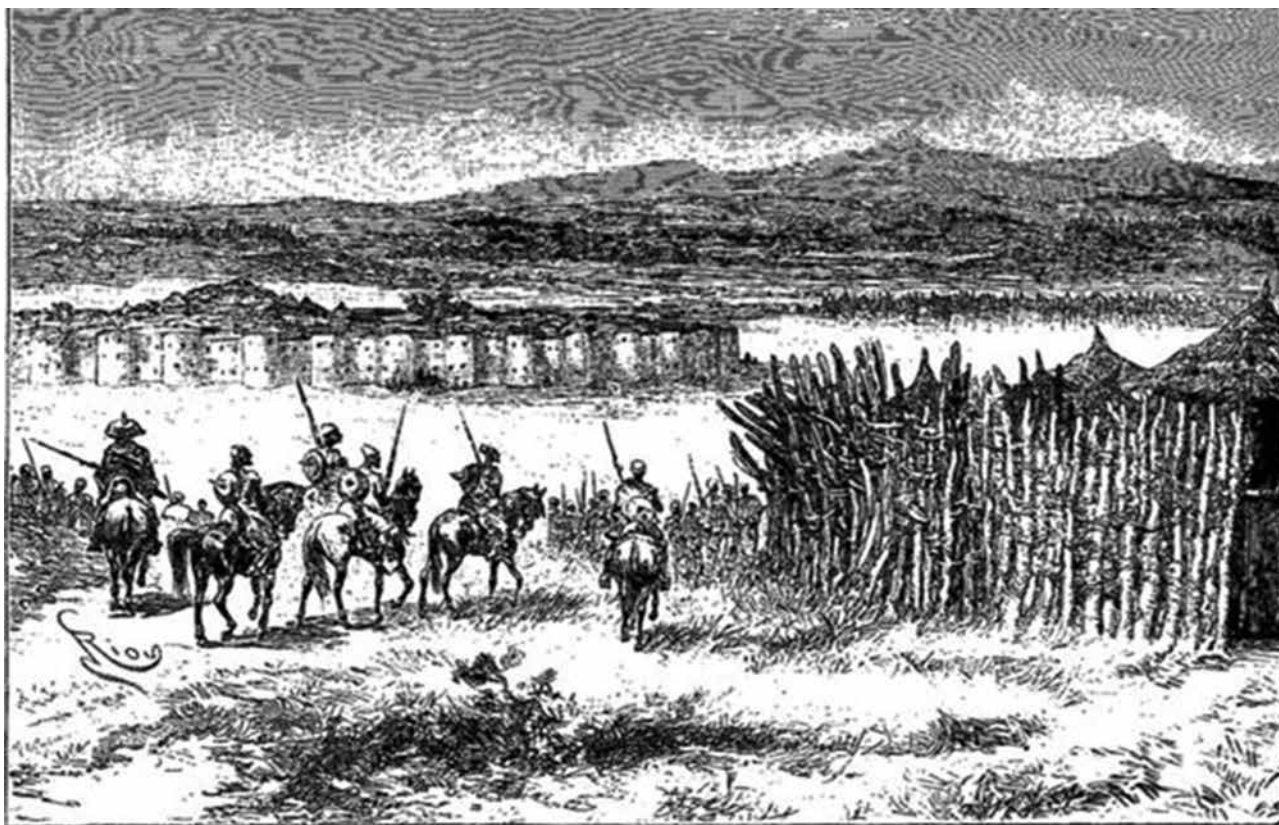
### 2.1.7. Les Dyasa et gourbi

Les *dyasa* (ou *diassa* ou *diasa*) sont aussi des enceintes de palissades végétales. Ils sont construits par les assaillants pendant le siège d'une place fortifiée ; « ce sont des véritables fortifications de campagne à caractère semi-positionnel, à l'abri desquelles on construit des cases et des écuries pour attendre confortablement la reddition de la place » (Bah 1985 : 201). Ils étaient généralement construits sur des points dominants avec des troncs de bois hauts de 2,50 à 3 mètres, enfoncés d'environ 30 centimètres en terre. Les rondins étaient disposés de manière à former deux ou trois épaisseurs et étaient liés par des câbles et des lianes. Les irrégularités des troncs

formaient des sortes de meurtrières pour les assiégeants (Binger 1892 : 32). Les *dyasa* sont donc temporaires ; ce sont des postes palissadés et ils peuvent même être déplacés pendant le siège. Lors du siège, des lignes de palanques joignaient les *dyasa* qui cernaient les assiégés, empêchant toute possibilité de tentative de percée des troupes assiégées. La mobilité des *dyasa* a pu être observée par Parfait-Louis Monteil en 1892, lorsque Tiéba Traoré, roi de Sikasso, assiégeait la ville de Kinian (Monteil, 1895 : 54).

Les *dyasa* n'ont pas de forme ni de taille définies. Lors du siège de Sikasso de 1887 à 1888 par Samory Touré, les *dyasa* qu'il fit construire atteignaient 50 à 60 mètres de côté et pouvaient abriter un millier de personnes (Binger 1892 : 92-98 ; fig. 2.3). En plus des *dyasa*, Gallieni a observé d'autres structures accessoires qui accompagnent parfois la défense des *tata* : les *gourbi*. Ce sont de petites constructions faites avec des *séko* (nattes en fibres végétales), montés sur des charpentes en branches d'arbres. Celles-ci sont établies à une centaine de mètres des murailles et servent d'abris couverts aux défenseurs qui peuvent ainsi tirer sur les assaillants tout en étant protégés (Gallieni 1883 : 557).

Les *tata*, les *dyonfutu*, les *sanié* sont donc des structures qui, seules ou en combinaison, peuvent servir de fortifications permettant à une communauté de résister aux assaillants.



Un diassa (roy. p. 37). — Dessin de Riou, d'après un croquis de l'auteur.

Figure 2.3. Un diassa (à droite), dessin de Riou, d'après un croquis de l'auteur (Binger 1892 : 92).

D'autres structures comme les *dyasa* et les *gourbi* sont des structures défensives de campagne ; elles sont construites par les assiégeants pour assurer leur sécurité pendant le siège.

## **2.2. Fonctionnalités générales des fortifications**

### **2.2.1. Fonctions des fortifications**

Les fonctions des fortifications sont nombreuses et peuvent varier selon les besoins et les contextes ; on peut donc difficilement être exhaustif. Néanmoins, nous avons classé ces fonctions en 3 grandes catégories :

#### *a-) La sûreté :*

C'est la fonction primaire des fortifications. Pour préserver l'intégrité des occupants, la fortification met un obstacle entre un espace où ils sont protégés, et un autre qui peut être occupé ou parcouru par les assaillants. La protection peut concerner à la fois l'intégrité physique des communautés, lorsque les structures qui sont mises en place ont pour but de protéger les occupants d'une attaque létale ; ou concerner les biens matériels. Dans ce cas, ce sont surtout les biens qui sont mis à l'abri d'un accaparement de la part des assaillants. Ce second rôle est par exemple visible dans le cas des greniers collectifs fortifiés (*igudār*) du Maroc médiéval (Meunié 1944) ; mais en général, les deux rôles sont combinés. La barrière représentée par la fortification peut aussi servir de position défensive. À cet effet, des aménagements supplémentaires (flanquements, crémaillères, tourelles, meurtrières, chevaux-de-frises etc.) peuvent être intégrés, ou accompagner l'obstacle servant de base à la fortification.

#### *b-) La surveillance territoriale :*

La fonction de surveillance territoriale dépend de la position des fortifications mais aussi de leurs dimensions. Ainsi, des structures construites sur des hauteurs, en bordure des voies d'eau, à proximité des mines ou sur les routes commerciales, sont destinées aux contrôles de la circulation des biens et des personnes. Lorsqu'elles sont suffisamment nombreuses, les fortifications contrôlant les voies de circulation forment un véritable maillage qui couvre un territoire. Une fortification crée une délimitation entre une zone intérieure, qui peut être contrôlée, et une zone extérieure où l'emprise de l'autorité est moins contraignante, voire inexistante (Ramsden 1990 : 170-171, Aymeric 2013 : 118-121). Il arrive aussi que certaines fortifications n'aient pas de rôle défensif ; elles servent juste à marquer le territoire en créant un « dehors » et un « dedans », permettant ainsi le contrôle de l'accès (Kelley *et al.* 2007 : 58). L'implantation de fortifications peut aussi faire partie d'un processus d'acquisition et de gestion de territoire (Aymeric 2018 : 383-397). Dans ce cadre, on peut également avoir des fortifications de campagne (Raffenel 1856 : 324, Sailhan 1991) et des fortifications érigées en centre de commandement (Gallieni 1883 : 587).

#### *c-) L'ostentation :*

L'ostentation est l'exhibition du pouvoir, de la puissance, du prestige ou de la richesse matérielle. La fonction ostentatoire des fortifications a pour principal objectif de marquer les esprits aussi bien des résidents que des étrangers. Sur le plan militaire, il s'agit pour les bâtisseurs de montrer leur pouvoir, de prouver leur puissance ou leur invulnérabilité ; l'effet escompté de cette exhibition étant de provoquer la dissuasion chez l'ennemi. Dans cet élan dissuasif, il arrive même que des structures implantées aient peu ou presque pas d'efficacité défensive (Gasco 2009 : 17-32 ; Moret 1996). L'ostentation et le prestige peuvent aussi concerner la richesse et se manifester à travers la grandeur ou la splendeur des fortifications, ou à travers l'entreposage de biens divers en leur sein. Toutefois, la fonction ostentatoire pose des difficultés de visibilité archéologique. Hormis le fait que le pillage, qui s'effectue généralement au lendemain de la chute du site fortifié, fait disparaître les traces des richesses qu'avait ce dernier, il arrive aussi couramment que les modestes restes que les archéologues retrouvent ne soient qu'une pâle représentation de la splendeur d'antan d'une fortification.

### **2.2.2. Implications sociales**

La fortification d'un site est une activité qui a des implications dans la structuration de la société, puisque c'est généralement une activité d'ampleur. Même si elle n'est pas la preuve de l'existence d'une société hiérarchisée, le nombre de personnes qu'elle implique suggère la nécessité d'une coordination. En effet, et sauf peut-être dans le cas d'utilisation de site refuge, l'implémentation de fortifications requiert une participation des membres de la société qui souhaitent se protéger. La notion de « communauté » refait indubitablement surface dès qu'il s'agit de fortifier un site, puisque ceux qui participent aux travaux ont un intérêt à protéger ce qu'ils ont de « commun », comme les biens, les privilèges, la jouissance d'un territoire, ou tout simplement la liberté. Dans le cas de notre travail de master, nous avons vu par exemple que la fortification de la ville de Fouban fut un processus dans lequel toute la société bamoun fut impliquée (Aymeric 2013 : 58-79).

Il a aussi probablement existé des cas où la fortification s'est faite sous la contrainte, donc sans élan communautaire de la part de ceux qui l'ont réalisée. Dans ces cas, il est possible que ce processus se soit fait sous l'impulsion et au profit d'une élite, qui disposait des moyens coercitifs pour mener à bien cette entreprise.

## **2.3. Les déterminants de la mise en place des structures défensives en Afrique de l'Ouest à l'ère atlantique.**

C'est par l'analyse et l'interprétation des données historiques (écrites et orales) que nous pouvons identifier les faits qui ont incité les communautés ouest-africaines à s'engager dans un processus de fortification quasi systématique. En effet, nous disposons de peu (ou



presque pas) de données archéologiques pouvant nous servir à en identifier les causes directes. L'idée n'est pas de dire qu'avant le début de l'ère atlantique, il n'y avait pas de fortification. Mais on constate qu'au cours de cette période, il y a probablement une généralisation du processus, qui aboutit à l'observation du nombre très élevé de villages fortifiés que de nombreux voyageurs comme Park (1996), Mollien (1822), Raffanel (1844) ou Mage (1863) ont constaté aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècle. La séquence chronologique dans laquelle nous inscrivons ce travail débute au 17<sup>ème</sup> siècle ; elle est marquée par la dissolution de l'empire du Mali. Il nous faut donc interroger les données historiques pour savoir quel était l'état des communautés avant le déclin de cette entité.

### 2.3.1. Avant la chute de l'empire du Mali

Plusieurs sources nous servent de base pour avancer l'hypothèse selon laquelle une paix et une sécurité relatives régnaient dans l'empire du Mali avant sa décadence. D'abord, l'idée selon laquelle une stabilité régnait dans le pays nous a été suggérée par les différents pèlerinages à la Mecque qu'ont effectués certains *Mansa* (roi de l'empire du Mali) après leur conversion à l'Islam. Quoiqu'on puisse dire sur la réalité (ou non) du pouvoir de ces *Mansa* en dehors des principaux centres (Vernet 2013 :10), il est difficilement concevable qu'un souverain puisse entreprendre un long voyage, de plusieurs années, si des conditions de paix et de stabilité ne sont pas assurées dans l'ensemble du pays. Et pourtant, avant les années 1300, *Mansa Oulé* et *Mansa Sakoura* ont effectué des pèlerinages à la Mecque (Ly Tall 1977 : 12). Plus tard, en 1324, le pèlerinage qu'a effectué *Mansa Kankou Moussa* fit connaître l'empire du Mali au reste du monde. Tous ces voyages n'auraient pas été possibles si la situation sécuritaire de l'empire ne s'y prêtait. En interprétant un passage de l'*Histoire des Berbères* d'Ibn Khaldoun, Djibril Tamsir Niane aboutit aussi à la conclusion que, sous *Mansa Moussa*, la paix régnait dans l'empire du Mali. Cette paix favorisa beaucoup le commerce, probablement parce que « les routes caravanières du Sahara étaient alors très sûres » (Niane 1975 : 46).

Deux autres jugements, émis par deux voyageurs qui ont visité deux régions de l'empire du Mali à des époques différentes, nous permettent aussi de nous faire une idée sur l'état général de sécurité qui prévalait dans l'empire. Le premier témoignage est celui du voyageur arabe Ibn Battuta, qui visita les régions orientale et centrale du Mali au milieu du 14<sup>ème</sup> siècle et qui, à son départ, témoigne que « *parmi les belles qualités de cette population, nous citerons les suivantes : le petit nombre d'actes d'injustices que l'on y observe [...]. La sûreté complète et générale dont on jouit dans tout le pays. Le voyageur, pas plus que l'homme sédentaire, n'a à craindre les brigands, ni les voleurs, ni les ravisseurs* » (Battûta 2008 : 359). Le second témoignage date du 16<sup>ème</sup> siècle ; il est d'Alvares d'Almada, navigateur portugais d'origine cap-verdienne qui a visité les régions atlantique et occidentale du Mali. Celui-ci rapporte que même les Portugais peuvent voyager en toute sûreté (Santarem 1842 : 20-21).

Ces deux témoignages ne signifient pas qu'il y a une absence totale de structures défensives dans l'empire du Mali ; il faut en effet se garder de voir le passé de cette entité étatique comme un âge doré de paix. La conclusion que nous tirons de ces témoignages est qu'une relative stabilité régnait dans l'empire et que la fortification semble avoir été un processus marginal ou très peu récurrent. Ainsi, Al-Omari note qu'au 14<sup>ème</sup> siècle, la ville de Niani, où réside le *Mansa* du Mali, ne possède pas de mur d'enceinte, même si le palais du roi possède un mur circulaire (Al-Omari 1927 :60). De même, Alvares d'Almada a mentionné peu de structures défensives dans son texte, même s'il a signalé l'existence de forteresses nommées *câosans* sur les berges de la Gambie (Santarem 1842 : 27). Il était donc probablement possible de se déplacer en toute sûreté à l'intérieur de l'empire du Mali. C'est cette assurance qui semble avoir favorisé l'émergence d'une catégorie sociale appelée les marchands-colporteurs. Au 17<sup>ème</sup> siècle, alors que l'empire Songhay a déjà pris les possessions occidentales de l'empire du Mali, Mahmoud Kati explique : « *si vous me demandez quelle différence il y a entre Malinké et Ouangara, sachez que les Ouangara et les Malinkés sont de même origine, mais que Malinké s'emploie pour désigner les guerriers tandis que Ouangara sert à désigner les négociants qui font le colportage de pays en pays* » (Kati 1913 : 65). Il apporte ainsi une preuve que l'activité commerciale de colportage s'était développée pendant une période suffisamment longue pour qu'on puisse distinguer les colporteurs comme une catégorie sociale. Les débuts du développement de la profession de commerçants-colporteurs ou Ouangara se situent probablement sous le règne de Soundjata Keita, donc dès la fondation de l'empire du Mali. La richesse de l'empire reposant sur le commerce régional et transsaharien, Soundjata aurait favorisé cette catégorie afin de contrer la concurrence des Berbères (Coquery-Vidrovitch 2018 : 58-59). Entre autres produits qui étaient importés, il y avait surtout une grande quantité de chevaux à destination de l'armée. Ce qui a fait dire à l'historien Ibrahima Baba Kaké que le sentiment de sécurité qu'avaient les étrangers et les populations de l'empire du Mali était à mettre au compte de la puissance militaire de l'armée de l'empire du Mali (Kake 1980 : 51). Or, grâce à ces chevaux, l'armée n'assurait pas seulement la sécurité intérieure, mais elle razziait surtout des captifs sur les territoires frontaliers de l'empire afin d'alimenter la traite des esclaves sur la voie transsaharienne. Il est vrai qu'aujourd'hui, nombre de traditionnistes tendent à nier l'existence de l'esclavage au sein l'empire du Mali en se fondant sur la « Charte du Mandé » ou « Charte de Kurukan Fuga »<sup>1</sup> (Coquery-Vidrovitch 2018 : 60).

<sup>1</sup> Transcription de la déclaration orale qu'aurait faite Soundjata Keita à sa prise de pouvoir au début du 13<sup>ème</sup> siècle. Plusieurs versions de cette charte existent, et la version que l'Unesco a inscrite en 2009 au patrimoine culturel immatériel de l'humanité est issue des travaux de Wa Kamissoko et Youssouf Tata Cissé. L'un des articles dit : « La guerre ne détruira plus jamais de village pour y prélever des esclaves ; c'est dire que nul ne placera désormais le mors dans la bouche de son semblable pour aller le vendre ; personne ne sera non plus battu au Mandé, a fortiori mis à mort, parce qu'il est fils d'esclave » (<https://ich.unesco.org/fr/RL/la-charte-du-manden-proclamee-a-kouroukan-fouga-00290>)

### 2.3.2. À la chute de l'empire du Mali

Si cette puissance militaire était réelle, elle était aussi sans doute liée à la force du pouvoir central des *Mansa* et de leurs représentants dans les provinces. De ce fait, l'effritement de l'autorité centrale, qui a abouti au 17<sup>ème</sup> siècle à la chute de l'empire, s'est manifesté dans les provinces par une autonomisation des chefs de province et des armées que ceux-ci pouvaient désormais rassembler à leur gré. On a alors assisté au morcellement et au démembrement de l'espace géopolitique qui était contrôlé par les *Mansa* du Mali.

Face à la dislocation de l'empire, l'environnement ouvert de la savane, sans véritable lieu de retranchement, et l'usage du cheval comme outil de mobilité et arme de conquête ont fortement contribué au regroupement des populations en royaumes et en confédérations de royaumes (Barry 1988 : 59 ; Thornton 1999 : 21-22). Dans les faits, le regroupement se traduit par une conglomération de l'habitat. Ce rassemblement n'est pas synonyme d'autarcie, puisque le commerce, activité sur laquelle nous reviendrons plus loin, continue à se pratiquer à différentes échelles. Mais ce regroupement est aussi l'expression d'une nouvelle stratégie défensive, car désormais un groupe isolé doit pouvoir assurer sa défense tout seul. Pour Thierno Bah, c'est dans ce contexte que les *tata* ont acquis une importance grandissante, protégeant des petites cités agraires (Bah 1985 : 49). Ce rassemblement était aussi nécessaire, car le morcellement de l'empire du Mali, en distendant les liens entre les provinces, ouvrait ainsi la voie à des luttes internes. Pour s'assurer donc une supériorité militaire dans ce nouveau contexte, il était nécessaire d'être bien équipé. La supériorité de la cavalerie sur les fantassins ne faisant plus de doute ; les nouveaux maîtres des provinces ont continué à échanger les captifs contre les chevaux à travers la voie transsaharienne. Mais à la différence de l'époque de l'empire du Mali, ces captifs n'étaient plus prélevés en territoires étrangers mais étaient probablement issus des conflits internes que se livraient les royaumes nés des cendres de l'empire du Mali. Bien évidemment, nous n'affirmons pas que ce soit seulement à la chute de l'empire du Mali que l'usage du cheval s'est développé dans la région car les chevaux étaient déjà utilisés à l'époque du Ghana (Cuoq 1975 : 100-102). Cet usage a augmenté au 14<sup>ème</sup> siècle grâce à l'introduction de nouvelles races, plus grandes, et de nouvelles techniques équestres, notamment la selle (Law 1976 : 115-121 ; Law 1980 : 89-118). Même si diverses contraintes, comme l'entretien et la nutrition, incitent à modérer le rôle des chevaux dans l'art de faire la guerre, des trouvailles archéologiques sur des sites comme Tongo Maaré Diabal (MacDonald 1998) et Oursi Hou-beero (Hallier et Petit 2001) suggèrent déjà quand même leur utilisation dans les raids esclavagistes dès le 10<sup>ème</sup> siècle. Si durant des siècles la guerre continue de se faire à pied entre fantassins, il est indéniable que le cheval joue surtout un grand rôle dans la poursuite et la capture des fuyards à la fin des combats (Law 1976 : 121 ; Law 1980 : 119-158 ; Elbl 1991).

### 2.3.3. À l'ère du commerce atlantique

Le développement du commerce à l'ère atlantique a entraîné des répercussions économiques, sociales et surtout politiques jusque dans les zones intérieures de la Sénégambie. Ces répercussions sont très imbriquées les unes aux autres, de sorte qu'il est parfois difficile de savoir laquelle a servi de catalyseur pour l'ensemble. Cependant, nous ne négligeons pas l'impact du commerce transsaharien, mais étant de basse intensité et se déroulant sur un temps plus long, son impact ne fut pas aussi visible que celui qui s'est développé sur les côtes atlantiques.

Sur le plan politique, le commerce transatlantique a permis aux nouvelles royautes de s'enrichir, en même temps qu'elles affirmaient leur autonomie. Grâce à cette richesse, les élites de ces royautes ont constitué une classe de guerriers dévoués (majoritairement des captifs) à leur service personnel, les *jaami buur* (Djigo 2015 : 57), aussi couramment appelés « *Sebbe* (*sing. Ceddo*) » (Kamara 1975 : 789 ; Barry 1988 : 137, fig. 2.4). Selon Becker, ces groupes guerriers bénéficiaient aussi des marchandises européennes, ce qui a pu les encourager à commettre des exactions sur le paysan pour prendre des captifs et razzier les biens (Becker 1977 : 217-218). Ils ont activement participé à la militarisation des formations étatiques en Sénégambie. Parmi les produits d'importation les plus prisés venant de l'Atlantique, figurent les « fusils de traite », armes qui étaient utilisées dans l'acquisition ou dans l'échange des captifs, générant ainsi un cycle



Figure 2.4. Un guerrier wolof (*ceddo*) du Waalo en costume de guerre (Raffenel 1846).

esclaves-fusils-guerres prédatrices (Warnier 1989 :23). Toutefois, il est important de souligner qu'au cours du 17<sup>ème</sup> siècle, les *sebbe* furent massivement armés par les traitants européens afin de combattre les marabouts dont le djihad était préjudiciable à la traite négrière. En effet, alors que la demande en main d'œuvre était très forte en Amérique, les « djihadistes » s'opposaient à toute vente de captifs musulmans (Kane 2004 : 13), réduisant ainsi significativement l'offre disponible. Au lendemain de la guerre de marabouts, les *Sebbe* avaient acquis une importance telle que Gaffarel était surpris de voir le souverain (*Damel*) du Cayor être : « *opprimé par une aristocratie remuante, les tiédos, ennemis de tout travail autre que la guerre* » (Gaffarel 1890 : 115).

Mais les armes n'étaient pas le seul moteur générant la nécessité de la traite pour ces *sebbe* ; l'alcool d'importation semble avoir joué un rôle prépondérant aussi. C'est ce qui a conduit Ibrahim Thioub à définir le cycle alcool-armes /esclaves comme un autre « carburant » de la traite. La prépondérance de la consommation de l'alcool est visible à travers deux faits : d'abord la révolution *Tubenan* ou *Poub Naan* (ceux qui renoncent à boire) ou guerre des marabouts de 1673- 1677. Le principal leader de cette révolution, Nasir El-Din, prêchait aux populations qu'elles n'étaient pas esclaves de leur roi et qu'elles ne devaient plus subir les exactions. Pour vaincre cette révolution, qui menaçait la prospérité de la traite des captifs, la Compagnie du Sénégal arma les *sebbe* et ceux-ci vainquirent les marabouts (Discours Ibrahim Thioub à Sciences Po, 13 Décembre 2017). L'autre fait est la caricature des *sebbe* posant avec une bouteille d'alcool (Boilat 1853). Bien que réalisée dans le contexte particulier de la propagande coloniale, où il fallait dénigrer les *sebbe* en les présentant comme des alcooliques qui continuaient à entretenir la traite négrière afin de bénéficier de l'alcool d'importation, la caricature montre aussi qu'à une époque les *sebbe* étaient quand même des consommateurs d'alcool. Il faut garder à l'esprit que même si tous les *sebbe* étaient des esclaves, tous n'étaient pas musulmans. Bien évidemment, cette caricature permettait aussi de justifier la colonisation par la lutte contre la traite négrière.

Sur le plan économique, les captifs raziés pouvaient jouer un double rôle dans l'économie en Sénégal. Selon Boubacar Barry, ils pouvaient être troqués comme monnaies d'échange contre le sel, les armes, les chevaux et autres produits de luxe (Barry 1988 : 15). Dans un second temps, ces esclaves pouvaient être employés dans la production agricole et artisanale. La contribution de David Eltis, dans l'ouvrage de Robin Law *et al.*, aide aussi à se rappeler que, pour le commerce transatlantique puisse fonctionner et être profitable, il était indispensable de charger aussi des vivres pour la traversée et c'est principalement sur les côtes sénégalaises et sur la Côte des Graines que s'effectuait ce chargement (Eltis 2013 : 28-53). Walter Hawthorne place même d'ailleurs la surproductivité agricole de la Sénégal au cœur même de la naissance de l'ère atlantique (Hawthorne 2003). Plus tard, avec l'avènement du commerce légitime, dans l'almamiat du Fouta Djallon

au 18<sup>ème</sup> siècle, de nombreux esclaves étaient parqués dans des villages et étaient exploités pour la production du riz avant d'être vendus (Rodney 1968 : 283). Ces villages d'esclaves ou *runde* ou *rumde* (pluriel *dumde*) étaient principalement constitués de non-musulmans, et leurs productions agricoles alimentaient à la fois l'aristocratie politique et religieuse, mais satisfaisaient également la demande en grains des bateaux négriers se préparant à la traversée de l'atlantique (Barry 1988 : 151). Notons au passage que le système d'exploitation des esclaves dans la production agricole n'est pas une spécificité du Fouta Djallon ; ce système a aussi été implémenté dans d'autres régions ouest-africaines et même en Afrique centrale. Ainsi au nord du Cameroun, dans l'Adamawa, des milliers de Kaka et Gbaya furent déplacés et installés dans des *dumde* autour de Ngaoundéré au cours du 19<sup>ème</sup> siècle (Bah 1993 : 74).

Si le développement du commerce à l'ère atlantique a principalement profité au pouvoir aristocratique, il a également profité à une nouvelle classe guerrière faite de captifs de la couronne. En l'absence d'armées commandées par des autorités centrales fortes, pouvant protéger la population, et face à des groupes de guerriers avides de s'enrichir, le reste de la population s'est retrouvée quasiment sans défense. Bien que ces populations soient intégrées dans les nouvelles royautes qui s'étaient formées, elles étaient plus ou moins à la merci de ces nouveaux seigneurs, d'où la nécessité de se protéger non seulement contre les groupes voisins mais aussi, et souvent, contre ses propres maîtres. Ce fut le cas des populations de la pointe du Cap-Vert. Dans ce contexte, la fortification devint véritablement une nécessité pour ces communautés villageoises. Pour Boubacar Barry, la quête permanente d'esclaves et de captifs durant cette période est manifestement à l'origine d'un état permanent de guerre dans toute la Sénégal à l'ère atlantique (Barry 1988 : 160-167).

#### **2.3.4. Au temps des révolutions musulmanes, djihads et résistances**

Bien que l'islamisation des sociétés ouest-africaines soit un processus qui a commencé depuis le 11<sup>ème</sup> siècle, c'est surtout à partir du 17<sup>ème</sup> siècle qu'elle va s'accélérer à travers les révolutions musulmanes. En Sénégal, Boubacar Barry présente ces révolutions comme une réponse à la crise économique, politique et sociale que connaissent les nouvelles entités politiques qui ont émergé sous l'influence du commerce atlantique (Barry 1988 : 88). Elles sont nombreuses en Sénégal. Depuis celle de Nasr El-Din dans le dernier quart du 17<sup>ème</sup> siècle, jusqu'à celle de Mamadou Lamine Dramé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, elles ont entraîné de nombreux changements à diverses échelles. Mouvement appelant à un renouveau dans les pratiques islamiques, nombre de révolutions musulmanes ont eu pour support des guerres saintes ou *djihad*. Au sein des sociétés déjà islamisées, le *djihad* invitait à un retour aux pratiques puritaines selon le coran, mais face aux sociétés animistes, le *djihad* exigeait la conversion

totale à l'islam. Quoiqu'il en fût, ces guerres avaient leurs partisans et leurs opposants, et dans les deux cas il fallait se défendre. Gaspard Mollien, qui a traversé la Sénégambie en 1818, signale par exemple que le Fouta Toro, le Boundou et le Fouta Djallon ont formé une alliance pour mener une guerre sainte aux non-musulmans. Le corollaire de ces conflits fréquents était l'abondante quantité d'esclaves sur le marché (Mollien 1822 : 331) car « *les États nés des révolutions islamiques, des plus précoces (XVII<sup>e</sup> siècle) aux plus tardifs (XIX<sup>e</sup> siècle) ont fini par produire des régimes dynastiques qui ont participé à la traite des non-musulmans* » (Thioub 2005). Roger Botte met également en évidence les liens entre révolutions islamiques et État négrier au cours du 18<sup>ème</sup> siècle en s'appuyant sur le cas de l'almamiat du Fouta Djallon (1727-1728). Cet État théocratique a vu le jour à la suite du *djihad* que les populations peules menaient contre les autres populations païennes habitant sur le massif du Fouta Djallon. Mais il s'est maintenu grâce au commerce négrier qu'il a entretenu avec les comptoirs européens installés sur les rivières du sud (Botte 1991 ; Mouser 2010).

Même s'il est difficile de lier la construction des fortifications uniquement aux *djihad*, nous voyons, dans le cas de Cheick Omar Tall Al-Foutiyou, que ces fortifications ont joué un rôle important dans sa révolution islamique. En effet, lorsque ce dernier commence son *djihad*, son premier acte est la construction du *tata* de Dinguiraye, entre le haut Sénégal et le haut Niger, en 1850 (Suret-Canale 1958 :69). Les fortifications revêtaient une grande importance aux yeux d'El Hadj Omar Tall à tel point qu'il avait chargé ses « ingénieurs » personnels de construire de nouveaux *tata* dans les territoires nouvellement conquis. Samba Ndiaye fut le plus connu parmi ses ingénieurs, mais il y avait aussi John Bambara et Buna Ndiaye (Bah 1977 : 165). Cette importance est aussi visible dans la légende qui dit qu'en 1857, El Hadj Omar Tall aurait par exemple porté lui-même une pierre sur sa tête pour motiver ses *talibé* à la tâche lors de la construction du *tata* de Koundian (Mage 1868 :250). En lisant le récit que Gallieni fait dans son livre *Voyage au Soudan Français*, on comprend que les *tata* avaient un double rôle dans ces régions. Parfois, ils étaient le lieu où se concentrait le pouvoir des nouveaux conquérants Toucouleur ; c'est le cas par exemple des *tata* de Nioro et Koundian. Et dans d'autres cas, les populations qui ont résisté aux Toucouleur se rassemblaient dans des *tata* comme celui de Goubanko (Gallieni 1883 : 145).

## 2.4. Synthèse sur le cadre conceptuel

Au total, nous pouvons retenir que la fortification est l'acte de se retrancher ou de renforcer la sécurité d'un groupe ou d'une communauté. Cet acte peut se traduire par le fait de se réfugier dans un endroit difficilement accessible ou par la mise en place de structures. Ces dernières, qui peuvent être creusées, aménagées ou construites, prennent alors un caractère défensif. Par extension à l'acte de fortification, les structures défensives sont aussi appelées fortifications.

En Afrique de l'Ouest, on distingue trois principaux types de structures défensives. Ce sont les *sanié*, les *dyasa* et les *tata*. Les *sanié* et les *dyasa* sont des structures défensives en matériau végétal, tandis que les *tata* sont faits en banco<sup>2</sup> ou en pierre. Malgré la diversité linguistique de l'Afrique de l'Ouest, le mot *tata* semble avoir supplanté les expressions locales qui servaient à désigner les structures défensives construites. D'origine Mandé, la diffusion du mot a probablement été le fait de l'administration coloniale française et de ses troupes auxiliaires. Cet usage généralisé n'a pas été sans conséquence, car il était par exemple peu informatif sur la nature, la taille et la forme de la structure défensive désignée. Les *sanié* et les *dyasa* ont laissé très peu de traces archéologiques en raison des matériaux périssables utilisés pour leur construction.

Les fonctions des fortifications varient en fonction des contextes dans lesquels les processus de fortification ont lieu. Globalement, on peut regrouper ces fonctions en trois principales catégories : la sûreté, le contrôle territorial et l'ostentation. Si les deux premières fonctions peuvent être mises en évidence historiquement et même archéologiquement, il arrive souvent que la troisième fonction ne soit pas identifiable. Enfin, l'acte de fortifier un site est généralement une action communautaire qui peut se faire sous l'impulsion d'un leader ou par une décision collective. Très souvent, toute la communauté y prend part, mais des cas où elle se fait par la coercition peuvent aussi exister.

Comme le suggèrent Kelley *et al.*, l'absence d'évidences archéologiques de violence pour les périodes reculées ne doit pas nous inciter à « pacifier le passé » (Kelley *et al.* 2007 : 56). Même si l'empire du Mali ne fut pas un total havre de paix, il est fondé de penser qu'une sécurité relative y a régné pendant certaines périodes. À la chute de cette entité, la conjugaison de divers facteurs a entraîné une instabilité sécuritaire qui a perduré durant les siècles suivants. Ces facteurs sont multiples et sont imbriqués les uns dans les autres, à tel point qu'il est inutile de vouloir donner la primauté à l'un plutôt qu'à l'autre. De même, l'effondrement de l'empire du Mali a entraîné une recomposition du paysage politique dans la Sénégambie. Dans cette nouvelle configuration, le paysage relativement ouvert de la région a poussé à un regroupement communautaire où la sécurité de chacun passait par la sécurité de la communauté. Ce regroupement était une réponse face à l'avidité des nouveaux pouvoirs politiques et armés qui se mettaient en place ; les populations se fortifiaient à la fois contre les envahisseurs mais aussi contre leurs nouveaux maîtres. L'avidité de ces nouveaux seigneurs était nourrie par le développement exponentiel du commerce atlantique. Afin de répondre à la demande croissante d'une main d'œuvre servile, en bénéficiant des produits de consommation importés en contrepartie, les nouvelles aristocraties vont s'entourer de soldats-captifs appelés *sebbe*. Ce groupe va s'affermir en organisant la

<sup>2</sup> Terre crue, pétrie à l'eau et dégraissée par ajout de matériau végétal (paille par exemple) ou animal (bouse de vache par exemple).

traite pour le compte de leurs maîtres, tout en bénéficiant des produits eux aussi. Grâce aux armes de traite, ils vont mettre en place un cycle guerre de prédation-traite des captifs / produit de consommation qui a alimenté la traite négrière durant l'ère atlantique. Face à cette situation, les populations ne se résignèrent pas ; elles organisèrent diverses formes de résistance, notamment la fortification de l'habitat et le refuge dans les sites naturellement fortifiés et difficiles d'accès. D'autres formes de résistance, ayant un caractère religieux, se sont aussi formées et ont constitué le terreau des révolutions islamiques qui se sont déroulées en Sénégal au cours du 19<sup>ème</sup> siècle.

## Vers une typologie des fortifications en Afrique de l'Ouest et état des recherches au Sénégal

Faire un état de recherche est toujours une entreprise périlleuse, car la probabilité de ne balayer le sujet que de manière partielle ou partielle est très grande. Les lacunes peuvent être générées par divers facteurs : les données sont parfois dispersées dans une abondante littérature ; quand elles ne sont pas publiées, certaines de ces données restent à tout jamais consignées dans les mémoires de fin d'étude des cycles universitaires. En fonction des auteurs, les données sont publiées dans diverses langues, ce qui peut les rendre inaccessibles pour le chercheur non polyglotte, etc. Quant à la partialité, elle résulte d'un choix que le chercheur opère au fur et à mesure qu'il collecte les données ; elle est donc de l'entière responsabilité de ce dernier. La difficulté éprouvée pour dresser l'état de l'art sur le sujet a permis de constater une absence de catégorisation des fortifications. Pour pallier cette difficulté, on a donc établi un essai de classification des fortifications en Afrique de l'Ouest tout en illustrant chaque catégorie par des exemples de travaux scientifiques effectués sur un ou deux sites. Autant que cela a été possible, les types qui ont été définis se sont basés sur une ressemblance physique ou sur l'usage d'un matériau identique ; les techniques mises en œuvre pour fortifier étant souvent différentes d'une région à une autre ou d'une communauté à une autre. L'appréciation de ces caractères relève entièrement des choix de l'observateur, ce sont donc des caractères partiels et Alain Gallay exprime fort bien cette partialité : « *En effet, aux yeux du classificateur, une collection d'objets présente toujours des caractéristiques multiples et le choix des critères significatifs est souvent très difficile. En fait, il y a cent manières de les regrouper, cent classifications possibles suivant le point de vue où l'on se place* » (Gallay 1970).

### 3.1. Essai de classification des fortifications en Afrique de l'Ouest

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la fortification est l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par la mise en place de structures artificielles, ou par la combinaison de ces deux moyens. Suivant cette définition, on a donc distingué deux grands groupes de fortifications : les fortifications naturelles et les fortifications artificielles. L'usage combiné des deux catégories préalablement définies pourrait créer une troisième catégorie ; mais celle-ci serait trop englobante et trop imprécise. Les deux types, naturel et artificiel, qui sont proposés, ne sont ni restrictifs ni exclusifs ; il est même courant de voir ces deux catégories associées. Dans cet essai de classification, on a surtout retenu le caractère physique qui paraissait le plus important, ou qui avait été utilisé en premier dans le processus de fortification. Ainsi,

pour classer les fortifications de Foumban par exemple, on tient d'abord compte de la présence d'un fossé qui est l'aspect physique le plus visible, même si secondairement, à certains endroits, des moignons de murailles sont encore visibles sur le talus bordant ledit fossé. À Foumban, il est possible de voir des vestiges de fossé sans muraille sur le talus adjacent, mais pas l'inverse ; c'est pourquoi le caractère physique creux du fossé primera sur le caractère bâti de la muraille.

#### 3.1.1. Les fortifications naturelles

Les fortifications naturelles sont les sites dont le caractère abritant ou défensif ne résulte pas de l'activité humaine mais est principalement forgé par les mouvements géologiques. Les sites se trouvant dans des zones écologiques particulières comme les forêts dites primaires pourraient intégrer cette catégorie, mais comme on l'a précédemment mentionné, il est assez difficile de prouver que ces forêts se soient développées sans aucune intervention anthropique. Certains auteurs ou chercheurs seront tentés de qualifier de tels environnements de paysages fortifiés, mais cette appellation nous semble erronée car, en soi, le paysage est déjà le résultat d'une action anthropique. La fortification naturelle doit son caractère abritant ou défensif à la permanente difficulté d'accès que le site possède. En effet, les communautés qui choisissent ce moyen de défense occupent généralement un site où l'orogénèse et les mouvements tectoniques ont façonné un milieu difficile d'accès. Là, les communautés y vivent presque en autarcie, exploitant au mieux les ressources naturelles disponibles et limitant au maximum leurs échanges avec le monde extérieur.

Les fortifications naturelles comprennent une seule sous-catégorie : les sites refuges. C'est ainsi que l'on désigne couramment les milieux difficiles d'accès dans lesquels certaines communautés décident de s'installer. L'occupation de ce genre de site, difficilement accessible et possédant souvent des ressources limitées, se fait généralement sous la contrainte d'une menace pressante. Ainsi, c'est en s'intéressant à l'histoire de ces communautés que l'on trouve l'origine de la contrainte qui les a motivées à occuper un site refuge. Les sites refuges peuvent être de diverses sortes : montagnes, falaises, déserts, îles, milieux lagunaires etc. L'occupation de milieux forestiers très denses peut aussi être considérée comme un moyen de refuge, mais la difficulté de prouver la non-anthropisation des forêts suggère quelques réserves quant à l'inclusion des forêts dans la catégorie des sites refuges. Pour les périodes très reculées, il est souvent aisé de penser que les habitats refuges furent les premières fortifications utilisées par les



communautés humaines. La difficulté de la preuve d'une occupation intentionnelle de ces sites réside dans l'absence de preuve archéologique ou historique. Retrouver des indices archéologiques d'une occupation de site n'est pas synonyme d'utilisation de ce site comme refuge. En même temps, il n'est pas exclu de considérer qu'un habitat est un abri. Dans l'ethnohistoire de nombreuses communautés ouest-africaines, il est souvent mentionné que pour se protéger des envahisseurs, des communautés plus faibles ou moins outillées pour résister se sont souvent réfugiées dans des zones inaccessibles. Parmi mille et un exemples possibles, regardons brièvement les cas des communautés dites Dogon et Toffinou qui ont respectivement occupé la falaise de Bandiagara (République du Mali) et le lac Nokoue (République du Bénin).

La topographie de la falaise de Bandiagara est le résultat d'événements géologiques particuliers. Ainsi, à l'ouest, on a un plateau gréseux et accidenté qui s'abaisse lentement sur environ 150 km jusqu'à la plaine du Niger ou Delta intérieur. À l'est, le plateau s'avance vers la plaine du Seno-Gondo mais se termine brusquement par une escarpe abrupte (fig. 3.1). Vu de la plaine, le plateau se dresse donc littéralement comme une muraille. Les blocs gréseux qui se détachent naturellement de la falaise et chutent en direction de la plaine voisine ont formé une

zone d'éboulis. La dénivellation entre le plateau et la plaine est forte et varie de 100 m à 300 m (Ben Yahmed et Houstin 2011 : 76). Le principal caractère protecteur ou défensif de Bandiagara résulte de son escarpement tant à l'est et au nord que par la nature accidentée de la pente qui décline vers l'ouest. Produit des forces tectoniques, la falaise de Bandiagara a connu une occupation humaine quasi-continue depuis les quatre derniers millénaires (Mayor *et al.* 2014). Aujourd'hui, le principal groupe humain qui occupe la falaise est réuni sous l'appellation de « population Dogon ». Pour conclure que la falaise a servi de refuge à ces populations, il est indispensable d'interroger l'histoire de leur arrivée. Plusieurs chercheurs ont étudié les populations Dogon sous divers angles et selon les traditions historiques expliquant le peuplement de la falaise. C'est pour se défendre des envahisseurs Peul, Mossi, Bambara du Ségou, et Toucouleur, pour ne citer que ceux des époques récentes, que les Dogon ont cherché refuge dans et sur la falaise. Dans la moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, Jean Gallais constatait encore que « *la répartition du peuplement sur le plateau est très irrégulière et on a constaté depuis longtemps la coïncidence des regroupements les plus denses et des régions les plus accidentées [...] Mais c'est le long de la falaise orientale que les Dogon sont les plus nombreux. Là où la muraille est la plus abrupte et élevée, entre le 14°15' et 14°35' de latitude, les densités*



**Figure 3.1.** Vue de la falaise de Bandiagara (Photo E. Huysecom, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

sont supérieures à 50 habitants au km<sup>2</sup> » (Gallais 1965 : 123). Si la quasi-inaccessibilité de la falaise en faisait un refuge sûr, des aménagements supplémentaires visant à renforcer la protection des villages ont été réalisés. Par exemple, en plus de s'être installés sur le plateau juste en bordure de la falaise, les occupants du village de Tyi ont également construit des murs de pierre pour protéger leur village du côté du plateau. Du côté de la falaise, afin de fondre leurs habitations dans le paysage, les occupants de Tyi les ont construites avec les plaques de grès de la falaise. Ainsi, un observateur qui se trouvait en contrebas dans la plaine avait de la peine à distinguer l'emplacement du village tant celui-ci se confondait avec le paysage du plateau. « Grâce à ces divers dispositifs, aucun agresseur n'a, semble-t-il, jamais réussi à pénétrer de force à Tyi » (Huyssecom *et al.* 2010 : 124).

Longtemps, on a considéré le peuplement de la région de Bandiagara comme étant le résultat de trois principales vagues de migration : Toley, Tellem et Dogon (Bedaux 1972). Il convient mieux de nos jours de ne distinguer que deux phases majeures de peuplement : pré-Dogon et Dogon, car l'occupation de cette région semble continue depuis 4 000 ans bien que l'arrivée de la vague dite Dogon, qui occupe encore la région actuellement, n'ait débuté que vers le 17<sup>ème</sup> (Mayor *et al.* 2014).

À l'instar du pays Dogon dont l'attractivité n'a baissé que depuis 2012 du fait de l'instabilité politique et sécuritaire, de nos jours, les villages lacustres du lac Nokoué sont aussi une attraction touristique importante. Pourtant, lorsque les populations d'agriculteurs Aïzo ont commencé à occuper cette région vers le 17<sup>e</sup> siècle, c'était plutôt pour se réfugier et éviter d'être capturées par les négriers dont la traite prenait de plus en plus d'ampleur. D'après les traditions historiques recueillies par (Bourgoignie 1972), les rives du lac Nokoué étaient densément boisées, et c'est dans cette forêt que les réfugiés se cachaient. En ouvrant le chenal de Cotonou en 1889, les Français mirent le lac Nokoué en communication avec la mer, ce qui provoqua des changements majeurs dans l'environnement du lac, faisant notamment disparaître la forêt au profit de la mangrove. Pour les populations qui étaient déjà plus ou moins spécialisées dans les activités de pêche, ces changements ont surtout provoqué leur hyperspécialisation, faisant d'elles des « hommes de l'eau » ou Toffinou (Pliya 1989). En s'installant en bordure et puis sur le lac, les Toffinou tiraient parti de la protection de la couverture forestière et pouvaient à tout moment se réfugier sur le lac en cas d'attaque, car il faut se rappeler que leurs voisins furent de puissants états négriers, notamment Ouidah puis Abomey. Connaissant mieux leurs environnements que leurs ennemis et bons navigateurs de surcroît, les Toffinou se dissimulaient aisément dans les mangroves et les forêts environnantes. Même si cet environnement forestier et lacustre n'a pas été l'œuvre des Toffinou, ces derniers ont bien su l'exploiter pour se protéger de la traite négrière. Dans la région de ce qui était la Côte des esclaves, les Toffinou ne constituaient pas une exception, car l'histoire des migrations des communautés qui s'y

trouvent actuellement montre bien que ces dernières ont toujours essayé de se protéger au mieux en occupant les nombreuses lagunes et mangroves qui se trouvent dans la zone (Pliya 1989 : 252-531).

### 3.1.2. Les Fortifications artéfactuelles

Partant de la définition d'un artéfact comme étant un objet intentionnellement ou accidentellement produit par l'activité humaine, on a regroupé sous l'appellation fortifications artéfactuelles l'ensemble des structures défensives mises en place par des communautés, de manière consciente et intentionnelle, c'est-à-dire en opérant des choix sur le type de structures à implanter et sur les matériaux à utiliser. Suivant ces deux orientations, on peut distinguer trois types de fortifications artéfactuelles : végétales, excavées et construites. Bien évidemment, ces types ne s'auto-excluent pas et il sera même possible de rencontrer des fortifications combinant deux ou même les trois types.

#### a. Les fortifications végétales

Bien qu'utilisant principalement les plantes, les fortifications végétales peuvent être rangées parmi les productions de l'industrie humaine. En effet, les plantes ont servi comme matériau principal pour l'édification de ce type de structure. Il est vrai que des plantes se retrouvent naturellement dans un milieu ou dans un autre, mais les humains peuvent aussi les introduire et intervenir sciemment sur leur développement afin de les employer à des fins spécifiques, que ce soit pour l'alimentation humaine ou animale ou à d'autres fins. Cette intervention se fait à travers la sélection des plantes en fonction de leurs caractéristiques particulières et de l'augmentation de leur densité à proximité des établissements humains. Plusieurs propriétés des plantes peuvent être utilisées dans le cadre de la fortification. Ce sont notamment les propriétés piquantes, urticantes, couvrantes et « sacrales », cette dernière étant plus un attribut extrinsèque qu'une propriété intrinsèque. La propriété piquante des plantes provient de la métamorphose de certains de ses organes végétatifs (racines, tiges, stipules, feuilles) en épines ou aiguillons (fig. 3.2). Les botanistes pensent qu'à l'origine, cette modification était soit une stratégie d'adaptation à des milieux arides, soit une stratégie de défense contre les herbivores (Marouf 2000:47). En zone soudano-sahélienne, les principales plantes présentant cette propriété piquante sont souvent des espèces de familles des Acacias, des Zizyphus et des Erythrina. La propriété urticante provient des brûlures ou des démangeaisons que peut provoquer le contact de la peau avec certaines parties de la plante (poils des plantes, suc et latex, fig. 3.2) à cause de la présence d'éléments chimiques irritants. Outre les irritations et démangeaisons, le latex de certaines plantes constitue souvent un poison qui provoque des vomissements et des étourdissements en cas de pénétration dans l'organisme par ingestion ou par voie cutanée. Les plantes possédant cette propriété, et qui sont utilisées à des fins défensives, sont principalement de la famille des Euphorbiacées et des





Figure 3.2. épines d'acacia.

Apocynacées. Par propriété couvrante, nous désignons la capacité de couverture que développent certaines plantes au cours de leur croissance. Cette propriété peut provenir de l'extension et de la densification des branches, ou du développement des contreforts dans le cas des plantes forestières. Dans certains cas, que les branchages soient densifiés ou pas, certaines communautés profitaient de l'élévation en hauteur, notamment des arbres de la famille des Bombacées, pour utiliser les cimes à bon escient afin de se protéger. Ainsi, lors de son périple du Bornou au Barguimi, à Kimré, Gustave Nachtigal a observé des familles entières se retrancher sur les cimes des *ceiba pentandra*, où elles avaient aménagé des refuges sous forme de plateformes à plusieurs mètres du sol (Nachtigal 1872 : 394-396).

Enfin, les plantes dites « sacrales » sont des plantes auxquelles les communautés attribuent des propriétés magiques ou des vertus apotropaïques (qui repoussent le mauvais sort ou les personnes indésirables). La valeur protectrice de ces plantes est psychologique et est en général liée à une aire culturelle ; et c'est le respect des règles culturelles qui aide à renforcer leur valeur protectrice au sein d'une communauté. À cause de leurs attributs, les plantes « sacrales » faisaient presque partie de l'architecture des habitats ; elles étaient plantées en même temps que se créaient les nouvelles unités d'habitation.

Il n'est donc pas étonnant que certaines espèces soient très répandues, car les populations les transportaient avec elles au cours de leur migration<sup>1</sup>. Notons au passage que Suzanne Blier a observé une pratique particulière chez les Fon du Danhomè (Dahomey). En effet, la plante appelée *kpatin* en fon fait partie du mythe fondateur du royaume du Dahomey (Blier 2005). Selon ce mythe, c'est une tige de *kpatin* que Hwegbadja, le fondateur du Danhomè, aurait utilisé pour tuer Dan en la lui plantant dans le ventre. Et c'est de cet acte que vient le nom du royaume Danhomè, littéralement « dans le ventre de Dan ». Depuis lors, la tige de *kpatin* est devenue un élément fondateur : le premier acte à poser pour construire une maison dans cette région est de planter une tige de *kpatin* fraîchement coupée. La tige plantée sert à démarquer la limite de la future concession car en prenant racine et en se développant, elle devient le socle de la future haie vive qui la délimitera. À l'instar de la tige de *kpatin*, qui a été identifié comme étant de la famille des hysopes, les familles des plantes dites « sacrales » sont très nombreuses et à défaut de se référer

<sup>1</sup> L'article de Roland Portères « Le caractère magique originel des haies vives et de leurs constituants (Europe et Afrique Occidentale) (fin) » In : *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, vol. 12, n° 6-8, Juin-Juillet 1965, pp. 253-291 fait un très bon recensement des espèces végétales « sacrales » ainsi que des propriétés magiques et les vertus apotropaïques qui leur sont attribuées aussi bien en Europe qu'en Afrique Occidentale.

par exemple à l'article de Portères (1965) pour plus de détails, on peut citer entre autres les *Opuntia* qui formaient des haies atteignant jusqu'à 2-3 m de hauteur chez les Toma de Guinée et du Libéria, les *Mareya micrantha* que l'on trouve aussi bien au Fouta Djallon qu'en Casamance et qui sont davantage connus pour leurs propriétés laxatives et leur toxicité à forte dose.

Christian Seignobos a fait l'une des études les plus complètes sur le système de fortifications végétales. C'est au Tchad et au Nord-Cameroun que ce géographe a observé ces structures alors qu'elles étaient déjà en cours de reconversion à d'autres fins. Dans son article « Des fortifications végétales dans la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun) » (1980), C. Seignobos fournit de nombreux plans de villages fortifiés qu'il a personnellement observés. En plus de décrire l'agencement réalisé pour l'obtention de ces murs de végétaux, il a pris le soin de recenser les essences utilisées (*Adenium obesum*, *Acacia ataxacantha*, *Commiphora africana* etc.). L'auteur conclut son article en soulignant qu'une mutation, en cours au moment de ses observations, transformait ces défenses végétales et leur attribuait une nouvelle fonction : celle de « simple clôture » (Seignobos 1980 : 220). Il est important de noter que certaines lignes de fortifications végétales étaient plantées en avant de murets de pierre destinés à supporter leur croissance. Une autre étude très intéressante a été réalisée par le géographe David Siddle en Sierra Leone alors qu'il étudiait l'évolution des implantations humaines rurales précoloniales. Il a constaté que les formes et les structures de l'habitat étaient probablement une réponse face à une situation sécuritaire instable. Les wars-towns étaient des implantations situées sur des collines et comprenaient jusqu'à 150 huttes disposées autour d'une place centrale. Aux alentours de ces implantations, les communautés faisaient croître de vastes champs de coton et préservaient également des parcelles de forêts denses près des villages afin de ralentir la progression des troupes armées en cas d'attaque des villages (Sidle 1968 : 47). Outre ces barrières végétales, les fortifications étaient parfois complétées par des palissades de bois, des fossés dissimulés, des murailles en terre. Certains de ces villages étaient installés en bordure de falaises abruptes comme Musaia et Bafodia. Les war-towns pouvaient atteindre de grandes superficies comme Falaba, que l'explorateur Alexander Laing a visité en 1822. Falaba était implanté en bordure d'une pente raide et, en plus de sa forêt et de ses champs, était protégé par une muraille de terre (*tatana*). Falaba était constitué de 400 maisons et avait une population de 6 000 à 10 000 personnes (Sidle 1968 : 48).

Dans les zones savanicoles, on constate que les murs de plantes résistaient très bien aux saisons sèches et aux feux de brousse qui les accompagnaient souvent ; les haies vives formées avaient donc un certain caractère pérenne (Lemoupa 2005 : iv ; Portères 1965 : 283). Toutefois, il est difficile de savoir à quelle période remonte l'apparition des fortifications végétales, car

malheureusement elles ne laissent pas ou alors laissent très peu de traces repérables par les méthodes classiques de l'archéologie. Les archéologues ainsi que les chercheurs des disciplines connexes à l'archéologie doivent encore affiner leurs méthodes d'observation afin de pouvoir déceler les vestiges de ce type de fortifications. Dans la zone sahélo-soudanienne, Christian Seignobos remarque que : « La reconversion en clôtures des haies de défenses végétales, largement développées du Soudan au Sénégal, a le plus souvent masqué la fonction passée de ces aménagements. » (Seignobos 1980 : 191). De même, dans les zones forestières, l'introduction de nouvelles essences et le déboisement intensif récent impacte fortement ces barrières défensives (Beauvilain *et al.* 1985 ; Lemoupa 2005). C'est donc essentiellement sur la base d'observations ethnographiques réalisées au début du 20<sup>ème</sup> siècle et en se référant aux enquêtes historiques auprès des communautés que les fortifications végétales peuvent être identifiées.

#### b. Les fortifications excavées

Les fortifications excavées incluent l'ensemble des structures excavées ou creusées dans un but défensif. Bien que la plupart de ces structures creusées soient aisément identifiables dans le paysage (fig 3.3), certaines, en revanche, se présentent actuellement comme de simples levées de terre (buttes) ou comme des dénivellations peu profondes et peu visibles.

Les structures excavées peuvent être des tranchées, des fossés (ou enceintes), des chausse-trappes, des caves creusées ou des abris souterrains. Selon Keeley *et al.*, les fossés avec une section en V, ou fossés évasés, sont des structures excavées spécialement dédiées à la défense (Aymeric 2018 : 390, Keeley *et al.* 2003 : 58). Dans la littérature anglo-saxonne, les appellations de structures fossoyées sont nombreuses : *entrenchments*, *causeways*, *ditches*, *earthworks*, *earthenbanks*, *moat* (Chouin 2013 : 48-49). Les sites fortifiés à l'aide de structures excavées sont légions en Afrique de l'Ouest ; nombre d'entre eux sont aujourd'hui connus, mais beaucoup restent encore méconnus des chercheurs. Une autre catégorie de structure excavée est bien moins connue : les abris souterrains. Certains qu'on verra dans les exemples constituaient de véritables villages.

S'agissant des structures fossoyées de la zone forestière ouest-africaine, on sait que leur mise en place a été un processus complexe qui s'est globalement étalé du 6<sup>ème</sup> siècle au 19<sup>ème</sup> siècle (Chouin 2013 ; Aymeric 2018). Bien qu'en l'état actuel les structures fossoyées soient surtout présentes dans les zones forestières ouest-africaines, du Cameroun jusqu'en Côte d'Ivoire, des fossés sont aussi mentionnés sporadiquement dans la zone sahélienne, généralement en association avec une muraille (Chataignier 1963, Galliéni 1889 : 510) et il n'est pas exclu que des recherches futures les mettent aussi en évidence dans d'autres régions. Il faudrait presque un ouvrage dédié pour présenter la somme des données connues à propos





Figure 3.3. Vue d'une section du fossé défensif de Foumban (Aymeric 2018 : 387).

des fortifications excavées. Depuis que Duarte Pacheco Pereira a signalé les fossés de Benin City 1520 jusqu'aux travaux en cours à Ijebu d'Olanrewaju B. Lasisi (thèse en cours), en passant par les monographies de Patrick Darling (1984), plusieurs chercheurs et équipes ont fait des investigations sur les linéaments complexes formés par les enceintes fossoyées. Toutefois, la synthèse de Gérard Chouin (2013) permet de se faire une idée générale de l'état de la recherche dans la zone côtière atlantique. Malgré l'abondance des données accumulées à propos de ce type de fortifications, de nombreuses questions restent sans réponse pour le moment. Ces questions concernent entre autres : le choix même de ce type de fortifications plutôt qu'un autre, la chronologie précise de creusement de ces fossés, leurs usages, ainsi que les outils et les moyens techniques utilisés pour le creusement. Comme la plupart des vestiges archéologiques, ces artefacts immobiliers sont aussi en péril. Les phénomènes d'érosion, qui sont inéluctables et qui participent au cycle de vie des sols, contribuent au comblement des structures excavées. Les autres dangers sont de nature anthropique, car les sites à structures excavées qui sont à proximité des villes actuelles sont détruits par l'avancée des habitats modernes. Dans d'autres régions, comme à Foumban (ouest du Cameroun) les fossés sont réutilisés comme dépotoir d'ordures, ou comme une zone de pratique agricole (Aymeric 2013).

Les abris souterrains et les caves creusées sont moins connus que les enceintes fossoyées abordées dans le précédent paragraphe. Pourtant, ils ont été utilisés comme fortifications. C'est sur le plateau d'Abomey que se trouvent les caves souterraines les mieux documentées sur le plan archéologique ; il s'agit des caves souterraines d'Agongointo à Bohicon. Leurs découvertes fortuites lors des travaux de construction de la route Abomey-Illara entraîna la mise sur pied d'une mission archéologique bénino-danoise. Les premiers résultats des investigations sur Agongointo ont été publiés en 2009 par Klavs Randsborg & Inga Merkyte dans les deux volumes de *Benin Archaeology. The Ancient Kingdoms*. À leur suite, des étudiants béninois ont découvert d'autres sites et les ont étudiés dans leurs travaux de fin de cycle académique, on peut citer entre autres Angele Nougadabe (2017) et Samson Tokannou (2013). Globalement, il est certain que les caves souterraines du plateau d'Abomey ont été utilisées du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle d'après les datations radiocarbones (Randsborg & Merkyte 2009). Cette donnée radiométrique est confirmée par les traditions orales qui disent que les caves furent employées à plusieurs reprises pour se protéger des raids esclavagistes, tandis que les sources historiques mentionnent spécifiquement que ces raids étaient opérés par Oyo contre Danxomé (Monroe 2014, Tokannou 2014).

c. Les fortifications construites

À cause de leurs aspects parfois monumentaux, les fortifications construites, c'est-à-dire élevées en hauteur avec une maçonnerie associant des matériaux comme la pierre et/ou le banco, retiennent mieux l'attention des chercheurs de tous bords que les autres formes de fortifications. C'est peut-être parce que les chercheurs qui s'y intéressent se projettent aussi mentalement à travers cette monumentalité : plus la fortification construite est haute, plus le chercheur s'imagine scientifiquement grand... Si cette vision peut être vérifiée sur certains sites, force est de reconnaître que parfois l'« indigence » des vestiges découverts peut aussi la modérer. Très souvent, et c'est le cas des sites décrits dans le chapitre 6, les vestiges des murs sont écroulés et ensevelis comme à Dia-Shoma ou à Jenne-Jeno (McIntosh & McIntosh 1980 :63-65, Bedaux 2005 : 117). Les fortifications construites sont généralement des murailles ou des murets édifiés autour d'un site, d'un village ou d'une ville. Ces murailles et murets peuvent être construits en motte de terre crue montée à la bauge<sup>2</sup>, en brique de terre crue ou en pierre. Sans émaner d'une tradition commune, ce type de fortifications se retrouve dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Cameroun. Le seul trait commun à ce type de fortifications est la présence d'une muraille, parce que les techniques et les périodes de construction sont extrêmement diverses.

Bien avant les chercheurs, les premiers explorateurs et militaires européens donnaient déjà des descriptions des murailles dans leurs récits d'expédition. Certaines de ces constructions impressionnaient par leur monumentalité ; c'est le cas des murailles des cités Haoussa du nord Nigéria. Les murailles de ces cités sont appelées *Ganuwa* en langue Haoussa et elles étaient la principale caractéristique des *Biranes* ou villes (singulier *Birni*) en pays Haoussa (Suleiman 2007 : 96). Les universitaires nigériens, principalement les historiens, ont entrepris de multiples études sur les murailles des cités Haoussa. Le développement des cités emmurées dans cette zone est lié à la mise en place et à l'expansion des cités-états au début du deuxième millénaire de notre ère (Suleiman 2007 : 263). Construite avec des briques crues de forme ovoïde, la muraille de Zaria avait une circonférence de 16 km et mesurait 6 m de hauteur à certains endroits. Sa construction se serait déroulée entre le 15<sup>ème</sup> et le 17<sup>ème</sup> siècle (Sutton 1976). Un peu moins massive mais tout aussi impressionnante était la muraille d'Hamdallaye, la capitale de la *dina* peul du Macina. À l'issue de l'intervention archéologique suisse en 1989, Éric Huysecom dit : « La ville était entièrement fortifiée. Les remparts de l'enceinte extérieure, construits en briques crues, délimitent une surface pentagonale dont les plus grands diamètres mesurent 2.020 m selon l'axe nord-sud et 1.912 m selon l'axe est-ouest » (Gallay et al 1990 : 16). La superficie intra-muros est évaluée à 2 km<sup>2</sup> 45 ha 47 a. Cette étude a permis de relever un certain nombre

d'incertitudes dont celles concernant la construction de la muraille. La diversité des techniques de construction, visible sur le rempart, permet de penser qu'El Hadj Omar a restauré une muraille antérieure à son occupation, et que la construction fut probablement l'œuvre du chef de la *dina* Sékou Hamadou (fig. 3.4). À ce propos, les auteurs laissent la question ouverte, car les données disponibles ne permettent pas de trancher définitivement (Gallay et al. 1990 :31).

Si les fortifications construites ont bénéficié de nombreuses descriptions à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, c'est probablement parce qu'elles ont impressionné les militaires européens par leur solidité face à la force de frappe des canons lors de la conquête. La solidité du *tata* de Som Som au Sénégal Oriental qui résista aux obus des canons de montagne de l'armée française est peu connue (Faidherbe 1889 : 203-205), tandis que la résistance du *tata* de Sikasso est presque légendaire. Ainsi, au soir du 15 avril 1898, quand la colonne militaire française arriva devant Sikasso, chacun des membres du corps expéditionnaire se posait une question : « Les 1.200 coups de nos pièces de siège suffiront-ils pour réduire une telle place ? » (Méniand 1935 : 103). Localement appelé *tarakoko*, c'est le *fama* Tieba Traoré qui, en 1877, entama la fortification de Sikasso dont il fit la nouvelle capitale du royaume du KénéDougou. Voici la description qu'en donne Méniand (1935 : 106) : « Toutes les trois (enceintes) étaient de pisé mélangé de cailloux bruts, sorte de béton argilo-ferrugineux, et se développaient suivant un gondolage assez régulier qui leur donnait une robustesse particulière. Les grands saillants et les grands rentrants du pourtour étaient très bien disposés pour le flanquement. La largeur variait de 3 m. 50 à 6 m. à la base de 0 m. 40 à 0 m. 60 au sommet ; la hauteur de 4 à 6 mètres. ». La muraille extérieure avait une longueur d'environ 9 kilomètres. La muraille intérieure séparait le quartier marchand de la citadelle où résidaient les nobles (fig. 3.5). La troisième muraille protégeait le *dionfoutou* qui était occupé par le *fama* de Sikasso et sa famille. De mars 1887 à juin 1888, l'armée de Samory Touré assiégea Sikasso sans parvenir à prendre la ville. De nombreux auteurs estiment d'ailleurs que c'est cet échec qui signa le début de la chute de Samory, car il y avait usé sa puissance en vain. À la mort de Tieba, son frère et successeur Babemba Traoré poursuivit son œuvre en agrandissant la ville qui, à son apogée, couvrait presque 120 hectares et abritait plus de 40 000 habitants (Méniand 1935 : 104). Mais contrairement à Tieba qui s'était fait ami des Français, Babemba Traoré s'opposa à la politique coloniale française. Attaquée, la ville tomba le 1<sup>er</sup> Mai 1898 après un court siège de deux semaines. À l'occasion de ce siège, la ville fut pilonnée par l'artillerie placée sur les hauteurs qui la dominaient. Il est important de noter que les principales brèches qui donnèrent accès à la ville furent faites sur les portes, partie généralement la plus vulnérable d'une muraille. Par ses dimensions, son extension et son histoire, le *tata* de Sikasso est probablement la plus célèbre des fortifications de ce genre en Afrique de l'Ouest. Depuis le 07 mai 2001, les moignons du *tata*, qui sont encore visibles dans certains quartiers de l'actuelle ville de

<sup>2</sup> La bauge est une technique de construction utilisant la terre empilée, non modelée et non façonnée.





1.a. Vue du rempart extérieur sud, montrant l'utilisation de plusieurs types de briques en terre crue.  
1.b. Vue du rempart extérieur ouest, montrant le détail des briques de type «djenné-fereys».

**Figure 3.4. vue extérieure de la muraille d'Hamdallaye (Gallay *et al.* 1990 : Planche 1, avec l'aimable autorisation de l'auteur de la photo Eric Huysecom).**

Sikasso, sont inscrits sur la liste indicative du patrimoine du ministère de la culture de la République du Mali. Le 19 mars 2009, ces vestiges ont également été proposés pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco par la République du Mali<sup>3</sup>.

À côté de ces murailles dont la monumentalité a pu être directement observée et décrite, il arrive que l'on retrouve des vestiges des murailles apparaissant en surface. C'est

le cas de *Ton Masala*. Depuis 2005, Kevin MacDonald et Seydou Camara ont engagé des recherches dans la région de Ségou (République du Mali). Parmi les articles issus de ces travaux, « « The least of their inhabited villages are fortified » : the walled settlements of Segou » (MacDonald 2012) présente les structures emmurées de Ségou. Cet article attire l'attention sur le fait que la population locale désigne, sous le nom de *Kananga kogo*, les murailles de la région de Ségou (MacDonald 2012 :345). En outre, cette étude présente les matériaux, les techniques, les formes et les fonctions des murailles à Ségou. Les fortifications de Ton Masala, construites vers 1760, sont présentées

<sup>3</sup> <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/5443/> consulté le 03 février 2019.

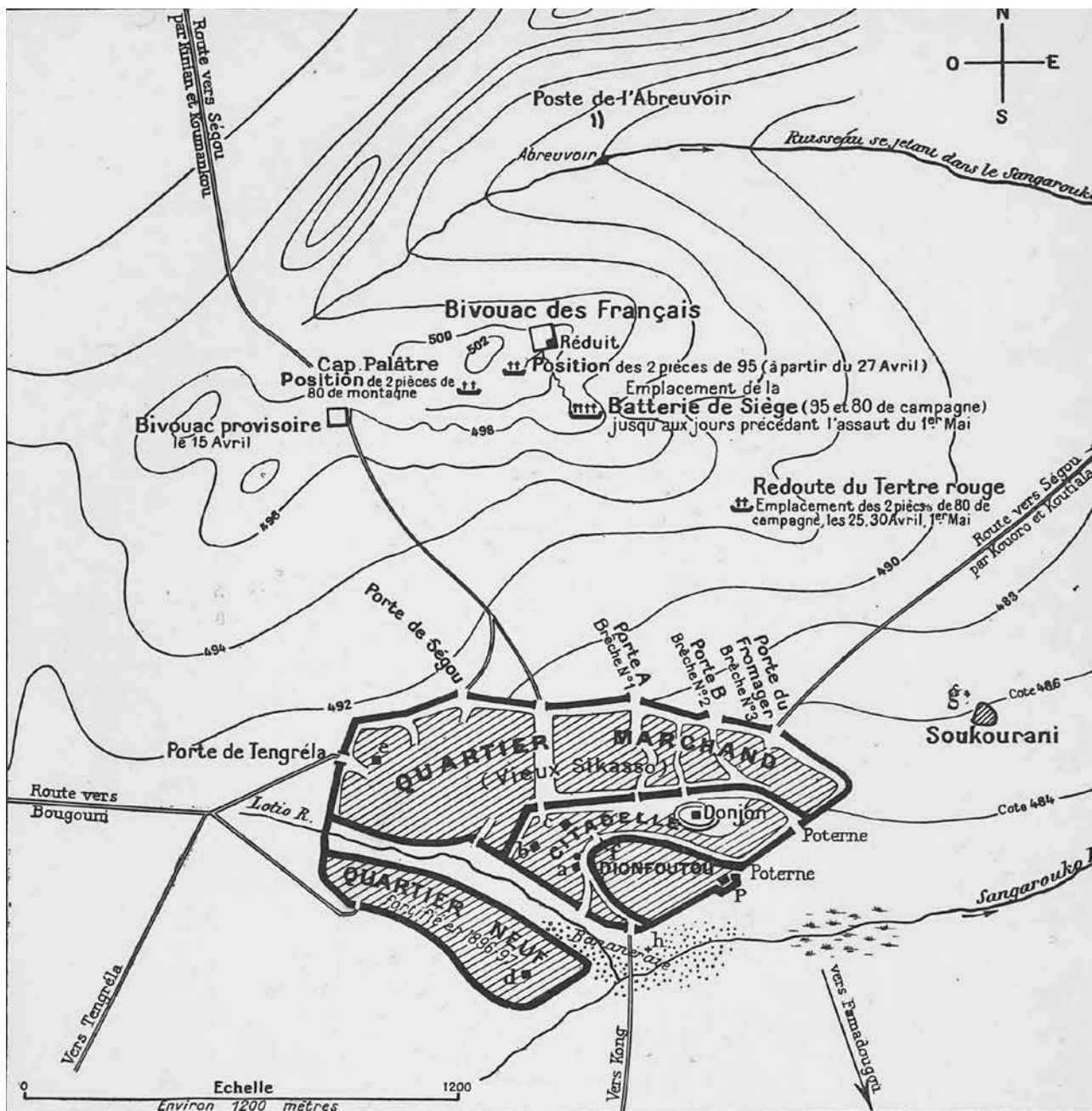


Figure 3.5. Plan de Sikasso et du camp de français en avril 1898 (MéniAUD 1935 : 102).

en détail, avec un plan des vestiges réalisés en 2005 (fig. 3.6). L'article se termine par une réflexion sur l'émergence des structures défensives en zone sahélienne. L'auteur se demande si la généralisation des habitats fortifiés au 18<sup>ème</sup> siècle en Afrique de l'Ouest est à lier à la traite négrière atlantique ou si elle est l'héritage d'une tradition architecturale pluriséculaire.

Bien évidemment, pour parler de la synthèse des données historiquement connues à propos des fortifications construites en Afrique de l'Ouest, il n'est pas possible d'omettre l'article de Claude Meillassoux *Plans d'anciennes fortifications (Tata) en pays Malinké* (1966), ni le livre *Architecture militaire traditionnelle au Soudan Occidentale* de Thierno Bah Moctar (1985).

Ces publications étaient pionnières, mais malgré un titre généralisant, elles ne sont pas le total reflet de la réalité que l'on rencontrera sur le terrain ; de multiples sites, possédant encore des vestiges de murailles de la même époque ou de la même aire culturelle ne sont absolument pas mentionnés dans ces publications. Des investigations supplémentaires aideront toutefois à compléter le tableau. Tableau qui bien que riche possède des sites connus, mais sur lesquels on sait peu ou presque rien. Éventuellement, parmi les sites quasi énigmatiques, il y a les murailles de Loropeni et du pays Lobi. Ces sites s'étendent sur trois pays : le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Jusqu'à présent, la communauté scientifique est perplexe face à ces sites possédant des enceintes quadrangulaires dont les murailles atteignent parfois 6 m de hauteur, des

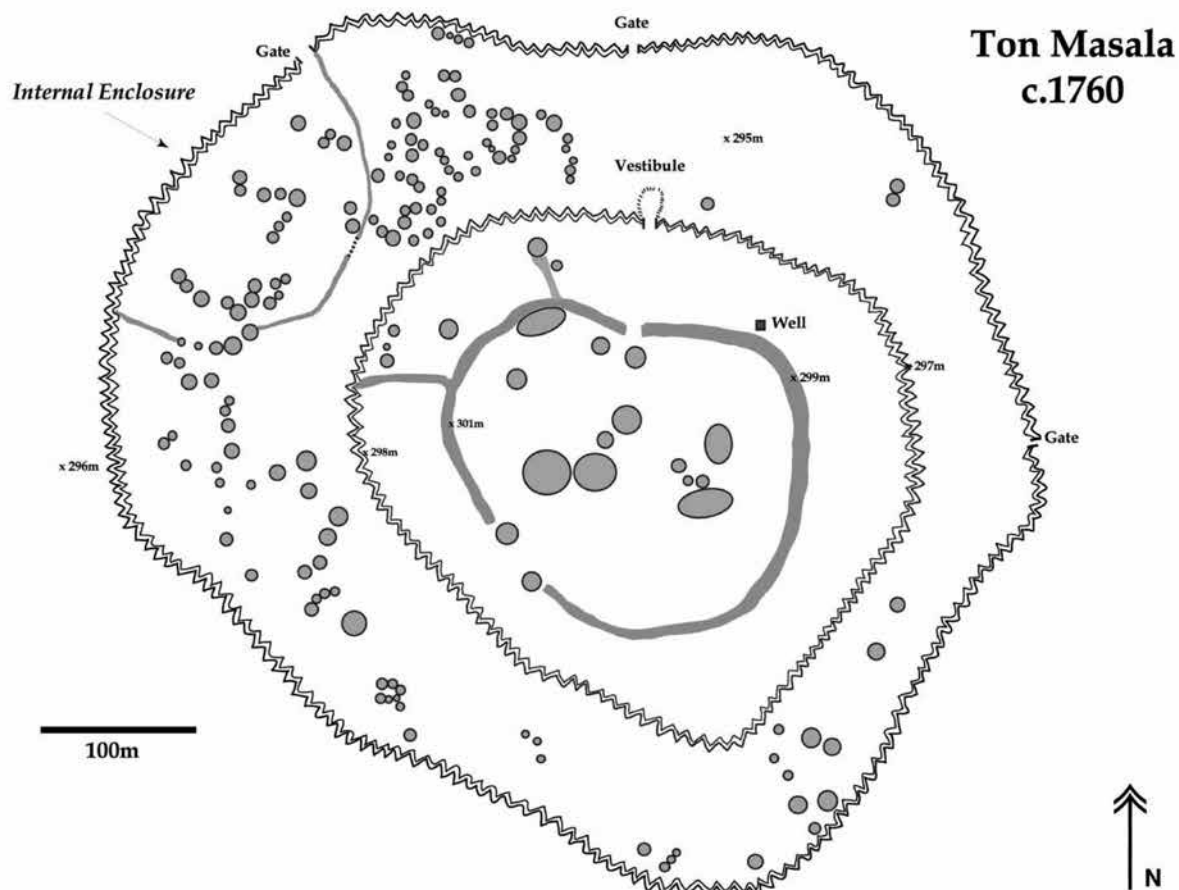


Figure 3.6. Plan de la ruine de Ton Masala (MacDonald 2012 : 357, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

longueurs et largeurs parfaitement rectilignes, se coupant souvent en angle droit et mesurant jusqu'à 90×80 m (Savonnet 1986 : 66-73). Si la présence de murs hauts suggère que ce soit des murailles défensives, l'absence de dispositifs défensifs tels que créneaux, meurtrières, trous de visée, fenêtres, etc. sur toute la longueur des parois demeurées intactes, l'absence de vestige de fossé sur le bord extérieur de la muraille, et de remblai contre la paroi intérieure ont permis de formuler l'hypothèse que ces structures soient des géôles (Bertho 1952 : 33). Et plus encore, les murailles hautes ne sont pas les seuls vestiges que l'on rencontre dans la localité ; on y trouve aussi des cercles de pierres de diverses sortes, des murets et de petites enceintes. Hantissié Farma, qui effectue une thèse à l'Université Libre de Bruxelles sur le sujet, a signalé que ces vestiges sont encore plus nombreux et plus complexes que les grandes enceintes quadrangulaires (com. pers Hantissié Farma 2021). Dans le cadre de l'inscription des sites de Loropeni au patrimoine mondial de l'Unesco, Hélène T. Kienon-Kabore et Larissa Adou de l'Université Houphouët-Boigny d'Abidjan ont repris les travaux de dénombrement des sites similaires de Tehini au nord-est de la Côte d'Ivoire, travaux qu'avaient déjà entamés Paul Raymaekers et Georges Savonnet (Adou & Kienon-Kabore 2016 : 23). Les structures répertoriées sont quadrangulaires et circulaires, construites avec des blocs latéritiques et quartzites (fig. 3.7) ; certaines d'entre elles sont associées à des vestiges de métallurgie. En dehors de

la similarité des formes et des matériaux utilisés, aucune donnée ne permet encore de conclure que les structures de Tehini sont contemporaines des enceintes de Loropeni. Il en est de même de la contemporanéité des enceintes avec l'activité métallurgique identifiée sur les sites.

Le rapide survol des fortifications construites serait incomplet si on n'évoquait pas les *tèkyèntè* Bétammaribe, improprement appelés *tata somba* par les administrateurs coloniaux, probablement par référence aux *tata* déjà connus dans le Soudan français. Les *tèkyèntè* sont « des maisons à étage en forme de château fort » (Léo Frobenius 1936 : 274). De nombreuses observations ont été entreprises sur cet habitat et sur le peuple Bétammaribe qui bâtit ces structures. Pour plus de détails, le livre *Architecture, société et paysage Bétammaribe au Togo* (2006) de Guy-Hermann Padenou et Monique Barrué-Pastor fait un historique de l'étude de cette architecture. L'article « l'architecture du nord-ouest du Bénin. Entre construction et interprétation du savoir » publié en 2012 par Laurick Zerbini passe aussi en revue l'évolution des recherches à ce sujet. Les *tèkyèntè* sont généralement composés de plusieurs cases rondes reliées entre elles par des murs avec des toitures coniques ou plates. Entre autres particularités, remarquons surtout que ce sont des unités familiales, dispersées dans le paysage, à portée de flèche les unes des autres pour celles qui sont sur le même site. D'autres observations sur ce type d'architecture sont





Figure 3.7. Muret de pierre à Glouhintan (avec l'aimable autorisation de L. Adou).

en cours au Burkina Faso (com. pers. Lassane Toubga 2021).

Les fortifications construites sont aussi soumises aux aléas du temps comme tous les autres types de fortifications. Elles sont donc pour la plupart en état de dégradation avancée. À l'instar de celles présentées au chapitre 6, les ruines que les chercheurs découvrent en Afrique de l'Ouest ont très souvent perdu toute monumentalité. Si la plupart de ces fortifications ont été construites entre les 16<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, d'autres sont probablement antérieures à cette période. En outre, la diversité des matériaux utilisés, ainsi que les différences contextuelles de construction suggèrent la nécessité d'aborder chaque structure attentivement.

### 3.2. Synthèse de l'état de recherche : une diversité mal connue

Les fortifications naturelles sont des régions difficiles d'accès, où des populations se sont souvent abritées de manière permanente ou non pour échapper à leurs oppresseurs. Ces habitats refuges ne doivent rien à l'industrie humaine, parce que les communautés qui s'y installent se contentent de jouir de l'abri qu'ils offrent par leur inaccessibilité. Il n'est pas exclu que sur les sites refuges, des structures supplémentaires soient aménagées afin de renforcer la défense. Les fortifications artificielles sont, quant à elles, des produits de l'activité humaine ; elles sont

l'aboutissement de chaînes opératoires intentionnellement mises en œuvre afin d'obtenir des structures défensives. Les fortifications artificielles comprennent trois types de structures : les fortifications végétales, les fortifications excavées et les fortifications construites (fig. 3.8). Les fortifications végétales sont constituées par des plantes qui sont sélectionnées pour leurs propriétés ou pour les vertus qu'une communauté leur attribue. Pour augmenter leur densité, les végétaux sélectionnés sont plantés en grand nombre et sont mieux entretenus que les autres espèces. La densification et l'aménagement spatial d'une espèce de plante contribue à former de véritables murs végétaux autour des établissements humains. Pour une meilleure efficacité, il arrive souvent que différents types de fortifications construites soient agencées conjointement. Ainsi, on aura par exemple des fortifications végétales soutenues par des murets de pierre (Seignobos 1980) ou des murailles précédées par des fossés comme à Fouban (Aymeric 2018).

L'essai de classification, résumé dans le schéma ci-dessus, a guidé notre bilan de l'état de la recherche. Sans être exhaustif, ce bilan nous permet déjà de constater la grande variabilité de formes que possèdent les fortifications en Afrique de l'Ouest. Cette variabilité est une réponse spécifique face à un type particulier de menaces, mais parfois, et c'est souvent le cas, c'est aussi une adaptation aux contraintes environnementales. Les premières



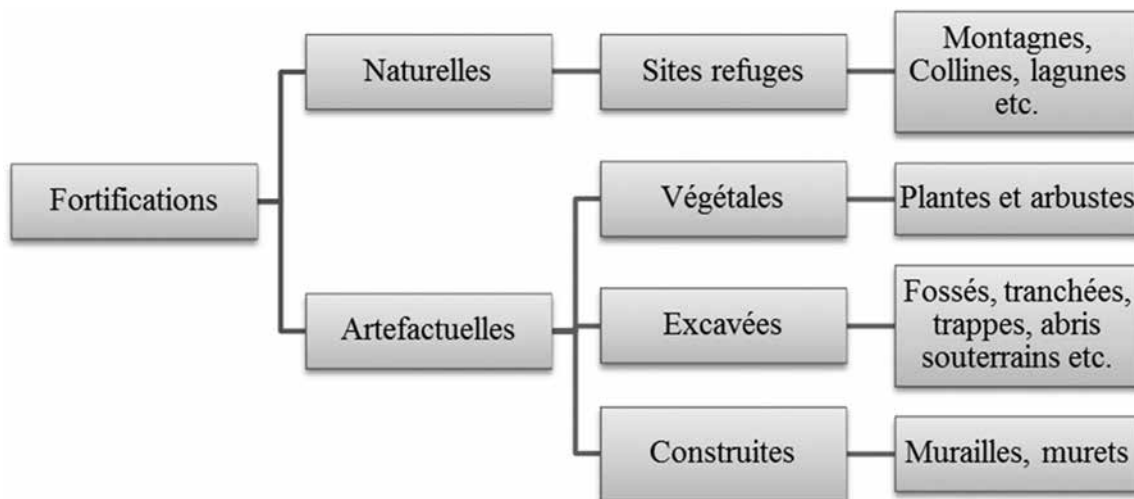


Figure 3.8. Schéma synthétique de la classification des fortifications en Afrique de l'Ouest.

descriptions que nous avons des fortifications ouest-africaines ont été rédigées aussi bien par les militaires occidentaux en campagne que par des explorateurs en mission. Ultérieurement, les historiens ont repris ces descriptions dans leurs recherches en y rajoutant l'étude des contextes de construction. De manière quasi indépendante et incitée par d'autres motivations, des chercheurs issus des disciplines non-historiques, comme l'agronomie ou la géographie, ont réalisé au cours du 20<sup>ème</sup> siècle des descriptions ethnographiques de certaines fortifications alors que leurs usages étaient en cours d'abandon ou en cours de mutation. C'est à partir des années 1970 que les archéologues ont commencé à s'intéresser à cette catégorie d'artefacts. Cet intérêt a très souvent vu le jour à la faveur des découvertes fortuites de vestiges de fortifications sur certains sites. Toutefois, force est de reconnaître qu'en

Afrique de l'Ouest, peu de travaux ont été initiés avec pour objectif l'étude des fortifications. Ceci explique, de prime à bord, le caractère embryonnaire que semble avoir l'étude archéologique des fortifications.

### 3.3. État de la recherche au Sénégal

La recherche sur les fortifications s'est déployée de manière assez inégale dans l'espace qui correspond à l'actuelle République du Sénégal (fig. 3.9). En effet, certaines zones ont bénéficié de plusieurs travaux, tandis que d'autres demeurent encore des « zones blanches » où probablement aucune recherche n'a encore été entamée. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les études déjà réalisées, ou en cours, sur les fortifications endogènes du Sénégal. Certaines de ces études ont été publiées, alors

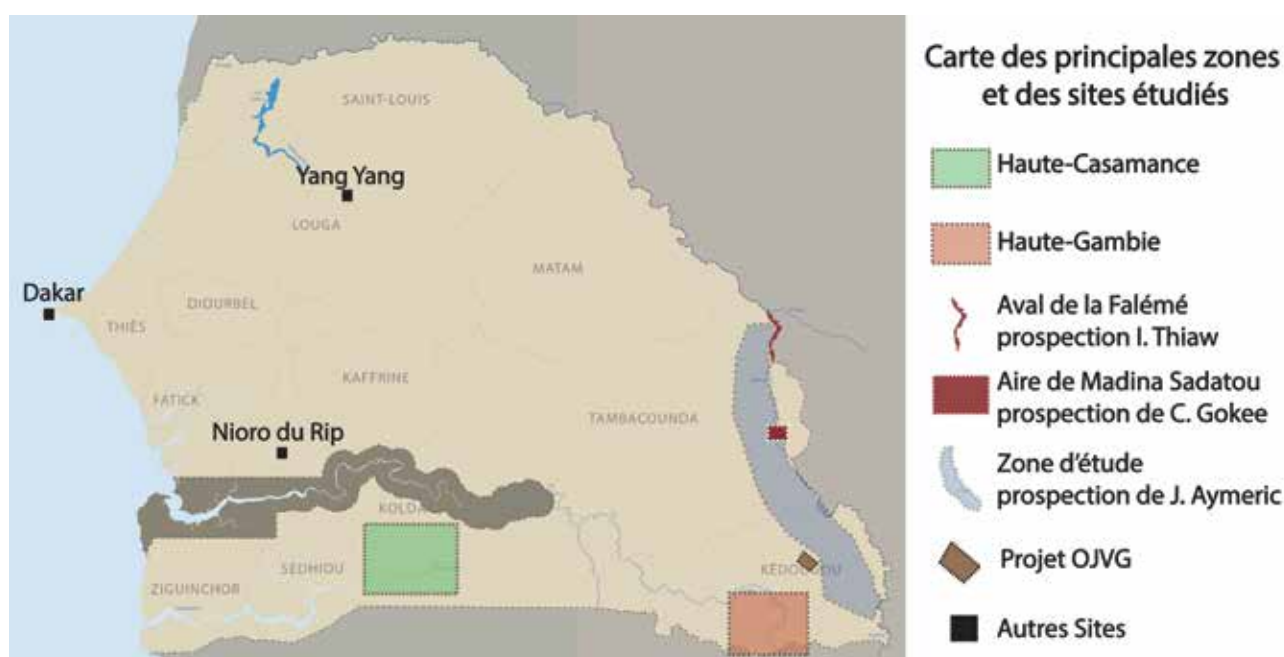


Figure 3.9. Carte des principales zones et des sites au Sénégal.

que d'autres ont été présentées comme travail de fin de mémoire de master ou comme thèse.

### 3.3.1. Les fortifications naturelles : les habitats refuges des Bedik et des Bassari en Haute-Gambie

Les Bedik et les Bassari vivent actuellement dans les régions escarpées de l'extrême sud-est du Sénégal, sur les contreforts du massif montagneux du Fouta Djallon. Ils sont, avec les Coniagui et les Badiaranké, des sous-groupes des populations dites Tenda (Gomila 1968 : 284). L'arrivée des populations Bedik et Bassari dans la région de la Haute-Gambie semble antérieure au 13<sup>ème</sup> siècle (Gessain 1963 : 56) ; ils occupaient alors toute la zone correspondant aujourd'hui à la région de Kédougou. Alors que l'altitude moyenne de la région varie de 100 à 200 mètres, les populations Bedik et Bassari ont trouvé refuge dans les contreforts du massif du Fouta Djallon qui s'élèvent de 400 à 500 m, le point culminant étant le mont Sambagalou à 581 m. Selon les traditions orales des Bedik et des Bassari actuels, l'occupation de ces zones refuges sur les montagnes datent seulement de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et sont la résultante des guerres d'islamisation conduites par Alpha Yaya. Mais les chercheurs pensent que cette dynamique de repli a commencé bien avant et que le *djihad* de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle n'a fait qu'accélérer le mouvement (Kywels et Ferry 2006 : 82). En effet, après le 13<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux venus, principalement les Malinké et les Peul, arrivèrent dans la région ; les Bedik et les Bassari auraient alors commencé à se replier dans des zones peu accessibles (Aubert 1923 : 414-415 ; Roure 1956 : 28-29). Ce recul

s'est finalement transformé en fuite au cours de l'ère atlantique, les populations Bedik et Bassari étant prises pour cibles par leurs voisins qui cherchaient à ravitailler les circuits esclavagistes. La fuite, pour se réfugier dans les zones escarpées bordant le massif du Fouta Djallon, s'est accentuée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle quand les Peul, conduits par Alpha Ibrahima et par la suite par son fils Alpha Yaya du Fouta Djallon, ont décidé d'islamiser les Bedik et les Bassari (Kywels et Ferry 2006 : 82).

### 3.3.2. Les fortifications artéfactuelles

#### a. Les murs *tata* de Dakar

En janvier 1943, Raymond Mauny publia dans les *Notes Africaines* un article intitulé « Les murs Tatas de Dakar ». Cet article présentait des ruines de murets encore visibles à cette époque sur la presqu'île de Dakar. Selon ses recherches, ces murs avaient été élevés en 1800 par le chef de village Diop-Diop pour protéger la population de son village contre les razzias fréquentes de son suzerain le *Damel* Amady Goné N'Della Coumba du Cayor (Mauny 1943 :1). Selon R. Mauny, le texte de Jean-Marie-Émile Pinet-Laprade, « Notes sur la presqu'île du Cap-Vert » de 1862, donnait les détails progressifs de la mise en place de ces retranchements (Mauny 1943 : 3).

En 1948, dans « Du nouveau sur les murs tata de Dakar », publié dans le numéro 40 des *Notes Africaines*, R. Mauny compléta ses précédentes observations en établissant une carte (fig. 3.10). En se reportant au texte de Joseph Corsy

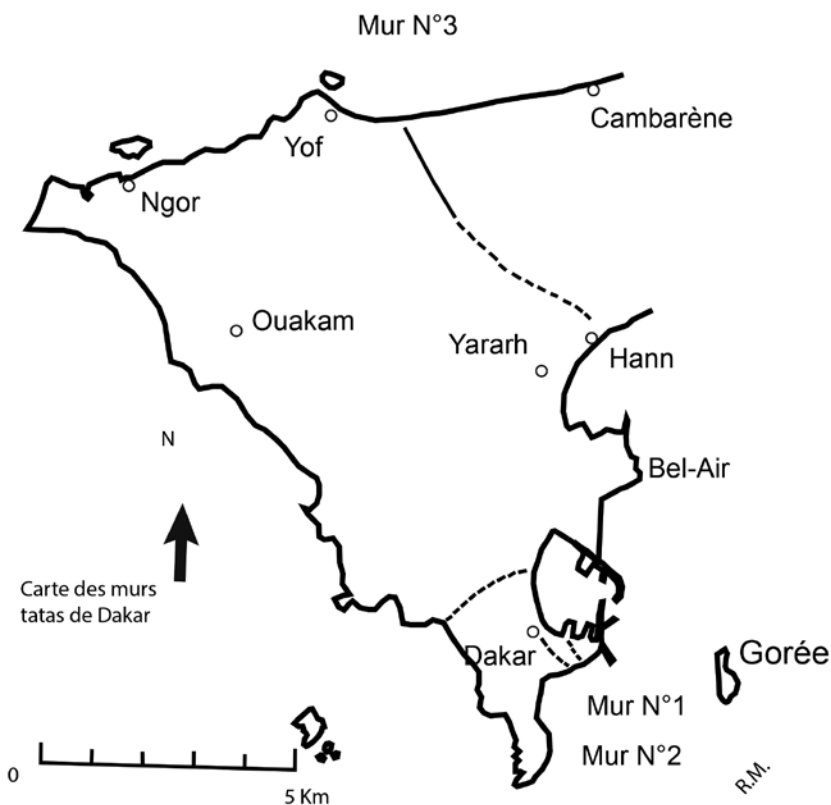


Figure 3.10. Carte des « murs tatas de Dakar » (Mauny 1948 : 14, carte redessinée sans modification).

*Observations upon the windward coast of Africa* (1807), R. Mauny comprit pourquoi ces murets (1 mètre de hauteur sur environ 80 cm de largeur) avaient été efficaces pour stopper les raids du *Damel*. Selon ce texte, les murets avaient été élevés à l'initiative d'un marabout qui avait fait des incantations pour rendre les structures invulnérables. Il semble que ces sortilèges étaient efficaces puisque la puissante armée du *Damel* ne s'aventurait jamais au-delà des murets. Mauny conclut en relatant l'anecdote de l'aviation américaine qui avait pris ces murets pour des défenses antichars lors de la deuxième guerre mondiale en 1942 (Mauny 1948 : 15).

b. Le *tata* d'Al Bouri Ndiaye à Yang-Yang

Le site de Yang-Yang se trouve dans l'actuelle région du Louga, au cœur de l'ancien royaume du Djolof. Abel Chataigner a consacré une étude à cette fortification. Parue dans la revue *Le Sénégal*, n° 51, en avril 1943, celle-ci a pour titre : « Le Tata d'Al Bouri Ndiaye à Yang ». Nous n'avons pas retrouvé ce document, mais Thierno Bah s'en est inspiré et l'a complété avec d'autres données d'archives pour rédiger sa monographie de Yang-Yang dans son livre *Architecture militaire traditionnelle* (1985 :151-154).

Ce *tata* a été construit vers 1875 par Al Bouri Ndiaye, Bourba (roi) du Djolof de 1875-1895. Ayant séjourné et combattu auprès de Maba Diackou Ba, il se serait inspiré du *tata* que ce dernier avait bâti à Nioro du Rip pour édifier le sien à Yang-Yang (Bah 1985 :151). Achevé en 9 mois, le *tata* de Yang-Yang avait une forme ovoïde, de 100 mètres de longueur sur une largeur maximale de 80 mètres (fig. 3.11). Il avait deux enceintes séparées par un fossé servant de chemin de ronde. « L'enceinte extérieure était formée de trois lignes de pieux enchevêtrés sans aucun ordre ; la deuxième enceinte, construite en pierres et en terre, est un mur en pierres cimentées avec de l'argile ; ce mur, de 1.m, 50 de haut, est surmonté d'un second, en pisé de 0,80 m de hauteur environ. Cette deuxième enceinte a environ un mètre d'épaisseur » (Ancelle 1886 : 351). D'autres recherches devront être menées sur toute l'étendue de l'ancien royaume du Djolof, car en dehors du *tata* de Yang-Yang, nous n'avons pas trouvé de mentions historiques ni de données archéologiques pour les fortifications dans cette région. Hormis le *tata*, on trouve aussi sur le site la résidence royale d'Alboursy Ndiaye et la stèle représentant la mosquée du *tata* de Yang Yang. Tous ces éléments sont inscrits sur la liste des sites et monuments historiques classés du Sénégal.

c. Les *tata* de la région de Kolda

La région de Kolda en Haute-Casamance a bénéficié de deux recherches au sujet des fortifications. Sirio Canós-Donnay y a effectué ses travaux de thèse, soutenue en avril 2016, sur le sujet : « Territories, fortresses, and shifting towns : archaeological landscapes of the Upper Casamance (Senegal), seventh-nineteenth centuries AD ». Dans cette thèse, les *tata* sont présentés comme des « nodes that defined the military and political landscapes, as well as an

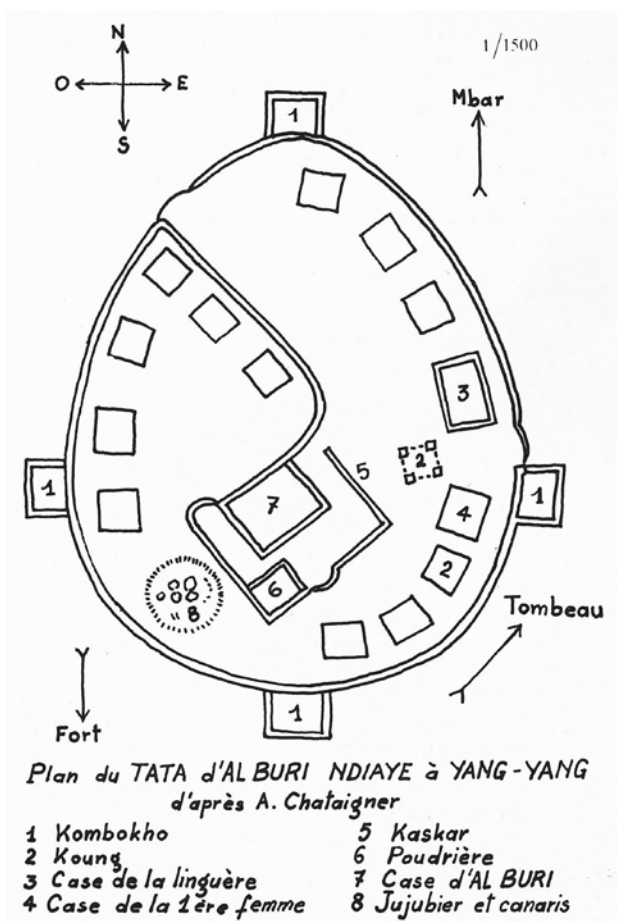


Figure 3.11. Plan du *tata* d'Al Bouri Ndiaye à Yang-Yang (Bah 1985 :153).

*intrinsically* Manding manifestation. As Kekouta Camara from Kabendou (Int. 12) put it, « where tatas can be found, that's where the Manding lived. The Fulbe did not build tatas ». »<sup>4</sup> (Canós-Donnay 2016 a : 118). S'il est vrai que la présence des Mandingues est historiquement antérieure à celle des Fulbe (Peul), nous pensons que d'autres données sont nécessaires pour confirmer ou infirmer cette déclaration.

Dans un article issu de ce travail de thèse, l'auteure présente une carte où on dénombre 12 *tata* parmi les sites découverts. Cet article présente le rôle des *tata* dans les stratégies d'occupation et de réoccupation de l'espace dans le passé du royaume de Kaabu. L'auteure aboutit à la conclusion selon laquelle l'occupation des territoires obéissait à un sédentarisme itinérant ou « shifting sedentarism », contraire à la permanence des villes qui est communément présentée dans les récits historiques et les traditions orales (Canós-Donnay 2016 b : 14). De façon générale, parmi les 12 sites à *tata* que l'auteure a

<sup>4</sup> Les *tata* sont présentés comme des « nœuds qui définissaient les territoires militaires et politiques, autant qu'ils sont une manifestation intrinsèquement Mandingue. Comme l'a dit Kekouta Camara de Kabendou : « là où l'on peut trouver des tata, c'est là où vivaient les mandingues. Les Fulbe n'ont pas construit de tata » (traduction J. Aymeric)

découverts, seuls 4 ont des restes de murailles encore visibles. Deux murailles ont pu être retracées grâce aux images satellites, dont celui de Kandia, et seuls les sites de Patim Tibo (UC-16) et Kabendou (UC-32) ont encore des vestiges apparents en 2013 (Canós-Donnay 2016 a : 152-157).

Si les travaux menés par Sirio Canós-Donnay ont fait l'objet de publication, ce n'est pas encore le cas pour les deux travaux qui suivent. Il s'agit des recherches de master de Thierry Balde et Oumy Ndiaye. Étant en contact avec ces deux derniers, ils m'ont transmis des données issues de leurs mémoires. C'est à titre indicatif que j'expose ces résultats, avec la permission de leurs auteurs, en attendant qu'ils soient publiés.

Thierry Balde mène sa recherche dans la région de Kolda. Dans son travail de master, soutenu en 2016, ce dernier a fait l'étude des sites de Korop et Hamdallahi à Médina Yoro Foulah. Pour son travail de thèse qu'il a récemment entamé à l'IFAN-UCAD, il a déjà identifié les sites à *tata* qu'il étudiera ; ce sont : Ndorna, Pata, Kankonko et Sita Jouba. Selon Thierry Balde, ces sites sont des centres politiques majeurs dont l'étude apportera de nouvelles données pour l'histoire du royaume du Fouladou de Haute-Casamance (com. pers 2018). Notons que les sites d'Hamdallahi à Médina Yoro Foulah et Ndorna sont inscrits sur la liste des sites et monuments historiques classés du Sénégal.

#### d. Le *tata* de Maba Diakhou Ba à Nioro du Rip

Un autre mémoire de master s'attardant sur les fortifications est celui d'Oumy Ndiaye, soutenu en 2018 à l'IFAN-UCAD. La chercheuse s'est spécifiquement

attardée sur le rôle du *tata* de Nioro du Rip dans le combat religieux et politique qu'a mené Maba Diakhou Ba de 1846 à 1867. Comme signalé plus haut, il semble que ce soit ce *tata* qui ait inspiré au Bourba Djolof Albouri Ndiaye la construction du sien à Yang-Yang. Les sondages effectués ont montré que le site a connu diverses occupations, ainsi que plusieurs phases de destruction. Le matériel archéologique de certaines phases d'occupation est attribuable aux 17<sup>ème</sup> - 19<sup>ème</sup> siècles. Néanmoins, si l'emplacement du *tata* est avéré, il n'est pas certain que les vestiges qui sont présentés comme étant les ruines de la muraille le soient effectivement. En effet, ces vestiges sont manifestement de facture récente et dateraient tout au plus de l'époque coloniale française tardive (fig. 3.12). Précisons enfin que le *tata* de Maba Diakhou Ba à Nioro du Rip est aussi inscrit sur la liste des sites et monuments historiques du Sénégal. Le travail d'Oumy Ndiaye a aussi mis en avant les facteurs anthropiques et environnementaux de dégradation qui menacent l'intégrité du site ainsi que les conflits mémoriels qui s'y rattachent. Elle montre que les occupants actuels du site valorisent uniquement la dernière période d'occupation du site qui correspond à la période du *djihad* de Maba Diakhou., Cette valeur exclut toutefois les occupations antérieures de la mémoire collective.

#### e. Les *tata* de la Haute-Gambie

Depuis 2013, Cameron Gokee, Ibrahima Thiaw et Aimé Kantoussan ont co-dirigé de nouvelles recherches dans le Sénégal Oriental et dans l'arrondissement de Bandafassi en Haute-Gambie. Ces nouvelles données sont sommairement présentées dans l'article « Le paysage historique de la Haute-Gambie : Résultats des



Figure 3.12. Vestige de mur du *tata* de Maba Diakhou Ba à Nioro du Rip (avec l'aimable autorisation d'O. Ndiaye).



reconnaitances archéologiques en 2013 et 2015 » (Gokee *et al.* : 2015). Parmi la pléthore de sites découverts, les auteurs mentionnent deux sites dotés de mur défensif et de « bastion » (Gokee *et al.* 2015 : 32). L'un des sites, qui est attribué par la tradition locale à Yero Moussou (TEN-2), a un mur défensif qui définit une aire d'un diamètre de 90 mètres et des « bastions » encore dressés (fig. 3.11).

f. Dans la Basse-Falémé

Dans le cadre de ses travaux de thèse de doctorat, Ibrahima Thiaw a mené une prospection dans la partie aval de la Falémé. Le transect étudié est une bande de 50 km le long de la rivière, sur 3 km de large sur le côté ouest de la rivière, entre Sénoudébou et Arondo (Thiaw 1999 : 242). Il a enregistré 154 sites, et sur la base des collectes de surface, il a classé ces sites comme étant du LSA, de l'âge du fer ou alors des sites subactuels. Parmi les 43 sites enregistrés comme étant des sites historiques ou subactuels, il en a classé 11 dans la catégorie « indigenes defensive sites referred to as *tata* » (Thiaw 2012 : 59). Ibrahima Thiaw a principalement fouillé 3 sites, parmi lesquels le site F 107 encore appelé *Tata Almamy*. C'est un site de 100×60 m, situé sur un escarpement qui surplombe la Falémé, à 200 m au sud du fort français de Sénoudébou. À l'issue de ces travaux, Ibrahima Thiaw interprète la multiplication des *tata* au 18<sup>ème</sup> siècle comme étant une conséquence des transformations sociales consécutives à la pénétration française. Cette pénétration ayant entraîné une expansion du système d'échange développé depuis la côte atlantique entre les Européens et les populations locales (Thiaw 1999 : 272).

L'étude des techniques constructives des structures défensives ne faisait pas partie des données à collecter

pour les travaux d'Ibrahima Thiaw (1999 : II). Ainsi, sa thèse fournit de bonnes informations sur les vestiges matériels mobiliers des sites de la Basse-Falémé, mais elle est peu informative en ce qui concerne l'étude des fortifications. Les sites qu'il a répertoriés sont extraits des sources historiques et des découvertes sur le terrain (Thiaw 1999 : 433-436). Thiaw indique la nature et la taille des sites archéologiques, mais ne précise pas par exemple la taille des surfaces encloses par les structures défensives. Ces données ont été reprises dans sa contribution dans l'ouvrage *Power and Landscape in Atlantic West Africa* de Cameron Monroe et Akinwumi Ogundiran (2012).

g. Dans la Moyenne-Falémé

C'est également dans le cadre de ses travaux de thèse que Cameron D. Gokee a fait de 2007 à 2009 des prospections et des fouilles dans la Moyenne-Falémé (fig. 3.9). Il a prospecté une zone, qu'il a appelée l'aire de Madina-Sadatou (Gokee 2016 : 45), large d'environ 31 km et longue d'environ 41 km. Parmi les nombreux sites qu'il a reconnus en prospection, Cameron Gokee en a identifié un seul possédant des vestiges de fortifications. Le site a été enregistré sous le numéro FAL-1123 et sommairement décrit ainsi : « site comprises three low mounds surrounding a collapsed stone wall fortification (*tata*) » (Gokee 2012 : 454). Ce site faisant partie de notre corpus, les données issues de son étude seront détaillées dans le chapitre 6. Grâce aux comparaisons entre les vestiges collectés en surface et aux entretiens avec les populations actuelles de la zone, le site a été classé dans la « phase de Karé », et son occupation remonterait au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Gokee 2012 : 154). Dans son ouvrage *Assembling the village in Medieval Bambuk* (2016), Cameron Gokee conclut que les fortifications étaient une composante essentielle dans



Figure 3.13. Moignon d'un mur au site fortifié TEN-2, attribué à Yero Moussou (avec l'aimable autorisation de C. Gokee).

l'aménagement des villages dans le Haut-Sénégal au 19<sup>ème</sup> siècle.

À l'occasion de la relocalisation de son programme de recherche du Mali central au Sénégal Oriental, le laboratoire Archéologie et Peuplement de l'Afrique de l'Université de Genève a mené, dès 2012, de nouveaux travaux de prospections dans la Moyenne vallée de la Falémé. Ces prospections ont permis à Ndèye Sokhna Guèye et Anne Mayor la découverte d'une variété de sites parmi lesquels certains possédaient des ruines de fortifications. Les sites fortifiés qui ont été identifiés étaient notamment : Dalafi, Goulounga, Koba (Huyssecom *et al.* 2014 : 152) et Koussan (com. pers. Anne Mayor 2015) ; ces sites font partie du corpus présenté dans le chapitre 6.

#### *h. Dans la Haute-Falémé*

Au cours de l'évaluation de l'impact environnemental et social de l'exploitation de la concession minière d'Oromin Joint Venture Group, Jeffrey Altschul, Ibrahima Thiaw et Gerald Wait ont conduit des recherches dans le département de Saraya, arrondissement de Sabodala. Cette étude d'impact a attiré notre attention car Sabodala fait partie de l'ancien royaume Malinké du Bélédougou, qui fait partie notre zone d'étude. Les travaux menés en plusieurs phases, de février 2009 à avril 2010, ont débouché sur des résultats qui sont consignés dans l'ouvrage *A slave who would be king* (Altschul *et al.* 2016). Parmi les 251 sites archéologiques recensés, les sites n° 8 et n° 123 requièrent une attention particulière.

Le site n° 8 est situé à Masato et est associé à d'autres sites voisins (n° 9, 10, 11, 78 et 79). L'ensemble forme un complexe que les auteurs définissent comme un « polity center » (centre politique). Le site n° 8 est positionné sur un plateau ; il est formé par une enceinte dont la forme se rapproche d'un carré, avec environ 45 à 50 m d'extension. Il possède plusieurs structures circulaires de pierre, une structure que les auteurs ont interprétée comme une mosquée (structure F 57), et de nombreuses autres structures de pierre qu'on peut interpréter comme des tombes. La tranchée de 2 m×1 m, coupant longitudinalement l'éboullis du mur, « confirmed that the linear ridge enclosing the site is made up of tumbled, mostly large laterite blocks »<sup>5</sup> (Altschul 2016: 111). Les blocs de pierre mis au jour ne sont pas disposés en ordre et semblent être tombés. L'assise de fondation repose directement sur la couche de sol B (en dessous de l'horizon humifère), mais aucune tranchée de fondation n'a été repérée (Altschul 2016 : 111). Pour les auteurs, cette enceinte rappelle indubitablement les structures connues en Sénégambie sous le nom de *tata*. Selon la tradition locale, le site n° 8 fut le siège d'une petite et éphémère entité dirigée par Tobri Sidebe (Sidibe), dont nous parlerons dans le chapitre 5 en présentant les entités du Bélédougou et du Sirimana.

Le site n° 123 possède une enceinte nichée, « niched enclosure ». Ce dernier est formé par des dalles de pierre dressées, hautes d'environ 30-50 cm, disposées pour pouvoir former des niches tous les 2 mètres d'intervalle. À l'intérieur, se trouvent 5 structures circulaires de pierre, semblables aux autres structures circulaires de pierre qui sont à l'extérieur de l'enceinte. Pour les auteurs, bien que l'ensemble du site soit interprété comme étant un village (probablement un hameau), l'enceinte nichée est trop basse pour être « fonctionnelle » (Altschul *et al.* 2016 : 98). Est-il possible que cette enceinte ait été le plan général que devait suivre les maçons pour bâtir une enceinte plus haute et fonctionnelle ?

<sup>5</sup> « a confirmé que la crête linéaire qui entoure le site est constituée de blocs de latérite, pour la plupart de grandes dimensions, qui se sont effondrés » (Traduction J. Aymeric).



## Géographie de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique

La description du cadre géographique est essentielle dans la compréhension globale de la mise en place des fortifications. Sans postuler une primauté du déterminisme environnemental sur les choix culturels, il faut néanmoins admettre que la configuration géographique et écologique peut avoir une influence sur le choix du site, des matériaux et des techniques. La description suivante concerne essentiellement la vallée de la rivière Falémé dans sa partie sénégalaise. Entre l'ère atlantique et la période contemporaine, certains éléments environnementaux n'ont pas beaucoup changé, tandis que d'autres ont fortement évolué. Dans le cas de la vallée de la Falémé, on s'attardera sur les aspects généraux suivants : le relief, le climat et la pluviométrie, la flore, les cultures agricoles et la faune. Le relief de la région a peu, ou presque pas changé, car les processus d'orogénèse sont plus lents en l'absence de phénomènes volcaniques. Le climat et la pluviométrie ont quant à eux subi quelques variations, leurs paramètres de modification étant globaux à l'échelle de la planète. En revanche, la flore et la faune ont subi de grands changements, parce qu'elles ont été directement influencées, soit par le climat, soit par les activités humaines.

### 4.1. Les sources

Les sources historiques écrites ont fourni l'essentiel des données. Ce sont des descriptions sommaires et des cartes réalisées par les premiers voyageurs européens qui ont pénétré la zone. En ce qui concerne le relief, qui n'a pas beaucoup évolué, on s'est servi de données relativement récentes contenues dans l'*atlas du Sénégal* (2007). Pour ce qui est du climat, de la flore et de la faune, les textes de J.-J. Lamartiny (1884), d'A. Rançon (1894 a & b) et les récents travaux de J. Maley et R. Vernet (2013) ont été très pertinents. En outre, Les *Notes sur les Conditions Ecologiques en Sénégambie aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Siècles* (Becker 1985), contiennent des matériaux utiles pour la compréhension de l'incidence des variations écologiques sur les conditions de vie des populations.

### 4.2. Le relief

La Falémé prend sa source en Guinée à une altitude de 800 m (Faye 2014 : 3). Cette altitude décroît graduellement au fur et à mesure que l'on descend le cours de la rivière du sud au nord. Dans sa partie sénégalaise, la rive gauche de la Falémé est un plateau haut dans le sud (altitude de 200-500 m) qui s'abaisse progressivement jusqu'à atteindre une altitude de 50 m environ au point de confluence avec le fleuve Sénégal (Ben Yahmed et Ba 2007 : 58-59). Satadougou, qui est le site situé le plus au sud par rapport aux autres sites étudiés, a une altitude de 129 m,

alors que le site de Darra-Lamine, au nord, n'est qu'à 50 m d'altitude. Sur la carte du relief, on remarque la présence d'un plateau dont l'altitude est comprise entre 100 et 200 m ; ce plateau prend naissance au pied du massif du Fouta Djallon, au sud, et remonte jusqu'au nord aux environs de Gabou. Dans sa partie sud, quelques points plus élevés de ce plateau servent de ligne de partage entre le bassin de la Falémé et celui de la Gambie.

Quelques collines sont dispersées çà et là dans ce relief, mais les populations ne semblent pas avoir exploité l'avantage altimétrique qu'offraient ces hauteurs pour y bâtir des structures défensives. Seuls les sites de Samba Yaye, Hamdallaye sont situés sur des promontoires, hauts d'une quinzaine de mètres et surplombant la Falémé. Le site de Koba se trouve également sur un léger promontoire qui surplombe le marigot éponyme. A contrario, certains sites fortifiés sont implantés à proximité ou au pied des collines, à l'instar du site de Som Som dont la position à 400 m de distance d'une chaîne de colline lui sera d'ailleurs préjudiciable face à l'artillerie française (Faidherbe 1889 : 203-205). Il semble que dans la stratégie d'implantation des structures défensives dans cette zone, la quasi-monotonie du paysage a peu ou presque pas influencé le choix des communautés. En outre, l'artillerie et les obusiers étaient encore inconnus dans ces régions ; il n'y avait donc pas de danger à bâtir des fortifications dans les plaines ou même au pied des chaînes de collines. À propos du Soudan Occidental, actuelle République du Mali, Gallieni faisait les mêmes remarques et expliquait le non-usage des sommets pour l'installation des villages et la construction des fortifications par l'aridité et l'absence d'eau particulièrement préjudiciables en zone semi-aride (Gallieni 1883 : 557).

### 4.3. Le climat et la pluviométrie

Le bassin de la Falémé se situe entre les latitudes 12°11' et 14°27' N et les longitudes 11°12' et 12°15' O (Faye 2014 : 3). En raison de cet étalement en latitude, ce bassin est couvert par trois zones climato-environnementales : la zone soudano-guinéenne au sud, la zone soudanienne dans la Moyenne vallée et la zone sahélo-soudanienne au nord (fig. 4.1). De ce fait, des différences très marquées permettent de contraster ce climat entre l'aval et l'amont de la rivière. Deux grands vents concourent aux variations saisonnières ici : l'alizé continental ou l'harmattan, que Rançon appelle « une bonne brise de Nord-Est » (Rançon 1894 a : 500), et la mousson atlantique qui apporte les pluies et la fièvre.

Les températures les plus basses sont d'environ 25° C au sud et de 18° C au nord. Les températures maximales sont



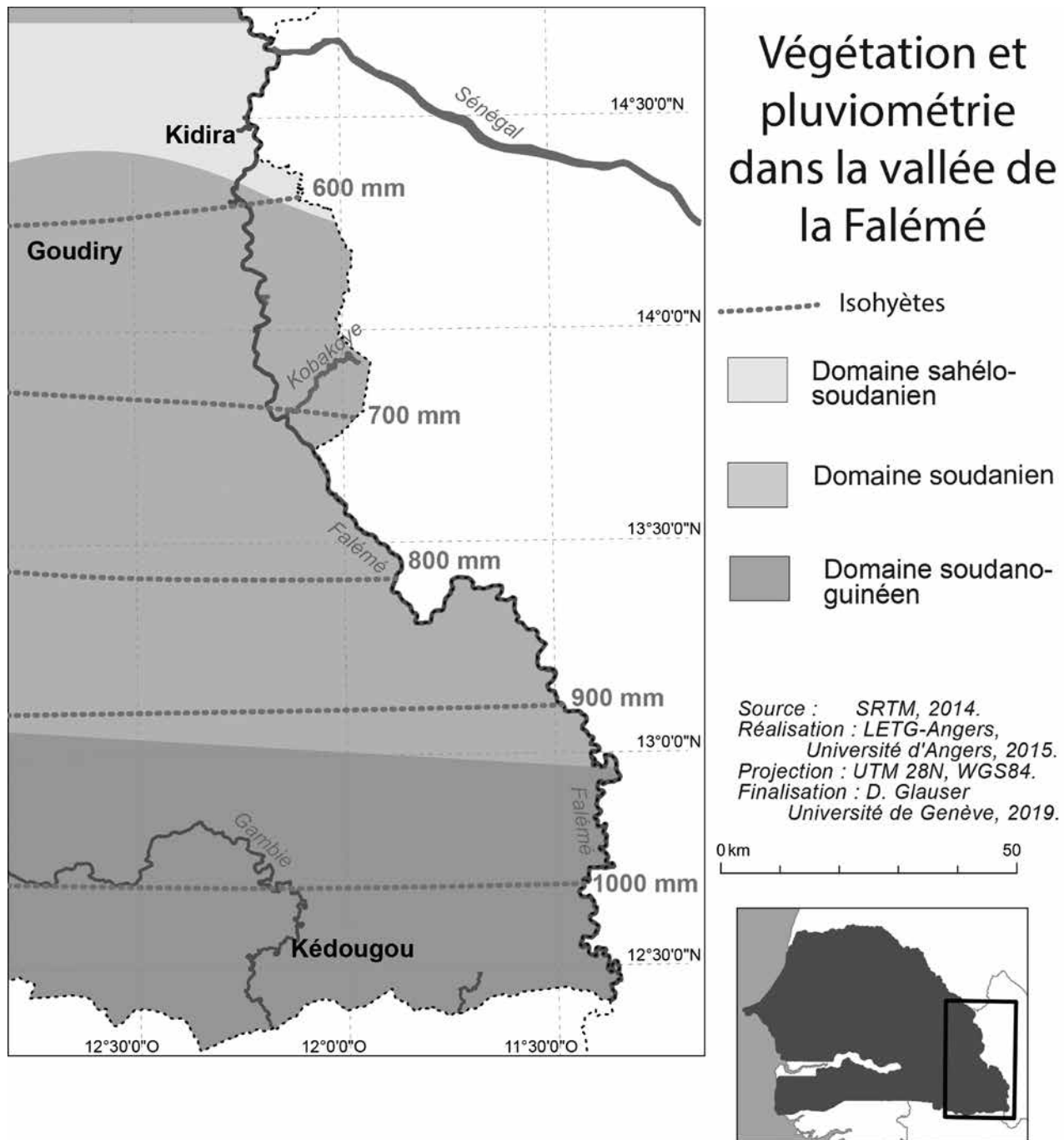


Figure 4.1. Zones bio-géographiques de la vallée de la Falémé.

de 35° C au sud et de 46- 47° C pendant les mois les plus chauds au nord (Lamartiny 1884 : 407 ; Rançon 1894 b : 465 ; Ben Yahmed et Ba 2007 : 69).

La saison des pluies couvre une durée de 6 à 7 mois avec des pics de précipitations durant 3 à 4 mois, de Juillet à Septembre (Ben Yahmed et Ba 2007 : 69). Au sud, les précipitations annuelles sont plus importantes, dépassant souvent 1 000 mm/an, alors qu'au nord, elles n'atteignent pas parfois 600 mm/an (fig. 4.2; Clark 1995 : 202). Le débit de la Falémé, et de tous ses affluents, est fortement influencé par les variations saisonnières ; le contraste est tellement important entre la saison sèche et la saison des

pluies qu'il arrive assez régulièrement que les cours d'eaux sortent de leurs lits. Il en va de même pour le paysage qui change complètement d'une saison à l'autre. À côté de ces variations annuelles, Maley et Vernet ont démontré que depuis le début du 15<sup>ème</sup> siècle, la zone sahélienne et la zone soudano-guinéenne ont globalement connu des épisodes synchronisés d'aridité et d'humidité (Maley et Vernet 2013 : 22).

Les variations saisonnières ont imposé un rythme de vie dans les activités des populations. Celles qui pratiquaient l'agriculture étaient très actives pendant la saison des pluies, tandis que celles qui s'adonnaient au pastoralisme

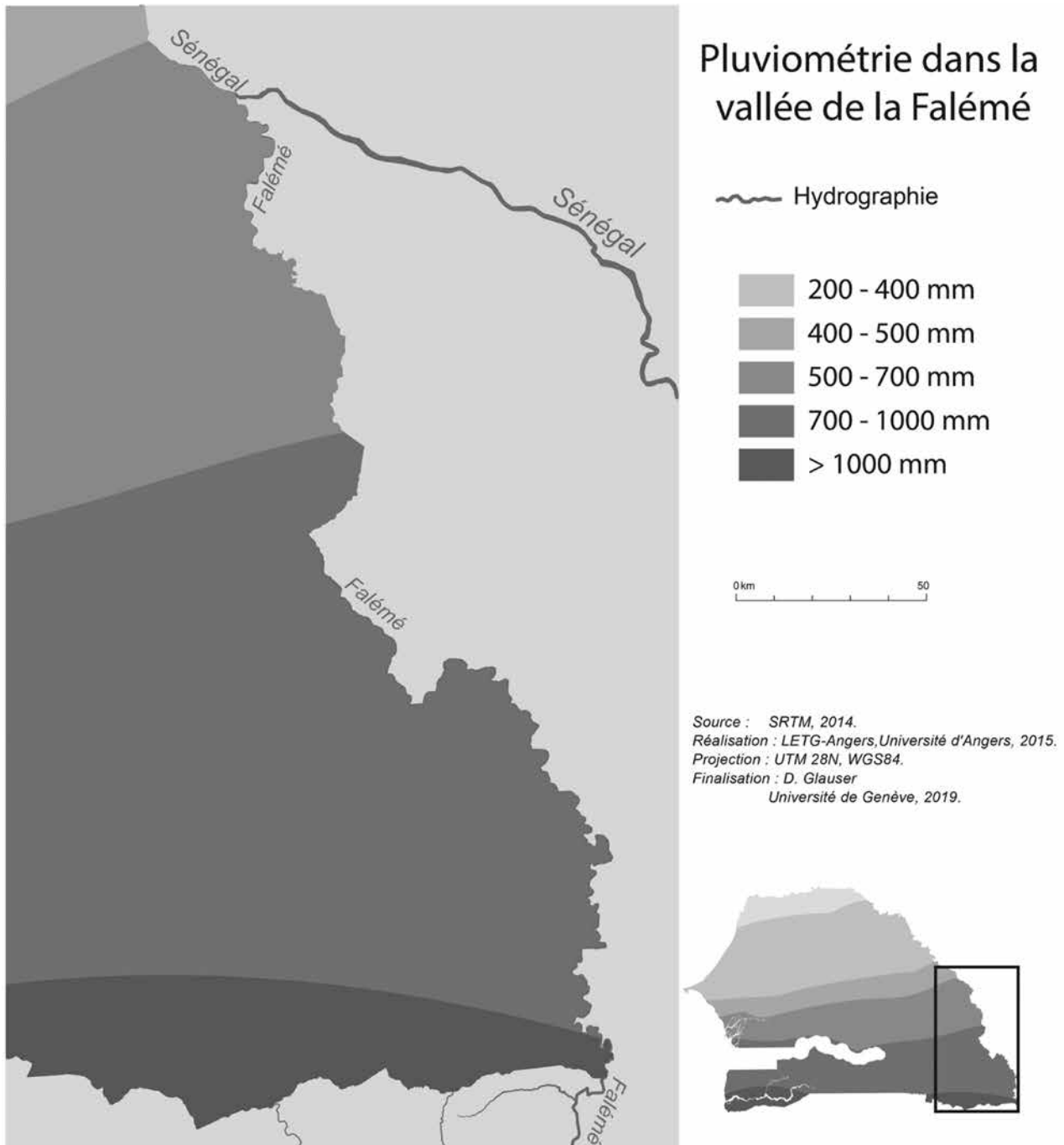


Figure 4.2. Pluviométrie dans la vallée de la Falémé.

nomadisaient entre le nord et le sud en fonction des saisons. Comme Mungo Park a pu l'observer, la saison des pluies causait d'énormes dégâts sur les constructions en banco et il n'était pas rare que ces dernières s'effondrent sous l'action des pluies (Park 1996 : 229). La saison sèche était (et est encore) la période où on construisait et réparait les cases d'habitation, ainsi que les structures défensives (Haselberger 1963 : 186 ; Gallieni 1883 : 553-554).

C'est pendant cette saison que les pistes étaient praticables, permettant la circulation des commerçants colporteurs et des caravanes (Frey 1888 : 234) ; enfin, c'est encore pendant

la saison sèche que les armées se mettaient en campagne et que les razzieurs rôdaient aux environs des villages pour capturer les personnes qui s'attardaient hors du village. Le souvenir des personnes capturées, parce qu'elles étaient isolées, a marqué profondément la mémoire collective des communautés ouest-africaines. Ainsi, de nos jours, on conseille encore aux gens de ne pas traîner aux environs du village quand vient le crépuscule ou aux heures les plus chaudes de la journée (entretien L'Humanité avec I. Thioub 23 juin 2008). Ce mode d'acquisition des captifs engendrait également la nécessité pour les habitants de cerner les villages avec une muraille, permettant ainsi de

les protéger mais aussi de délimiter le périmètre de sécurité intérieure, par opposition à l'extérieur où l'on pouvait être capturé.

Inversement, la saison des pluies fixait les armées dans les villages, les obligeant à l'inactivité du fait des fièvres provoquées par le changement de climat et le retour de l'humidité. En rendant les pistes impraticables, en inondant les plaines et en augmentant le débit des marigots qui devenaient alors infranchissables, la saison des pluies limitait en effet les mouvements des armées et des caravanes (Becker 1985 : 178). Ceci explique le fait que durant la saison des pluies, les voyageurs étaient contraints de stationner dans les villages où la saison les surprenait, et il valait mieux être en territoire ami afin de bénéficier de l'hospitalité. Les *tata* étaient alors très utiles, car durant cette longue halte, les captifs pouvaient y être retenus prisonniers sans crainte qu'ils ne s'échappent.

#### 4.4. La flore

Deux facteurs sont responsables des différences observables sur la végétation le long de la Falémé : les variations climatiques (entre l'amont, plus humide et l'aval, plus sec) et l'exploitation des ressources floristiques par les communautés humaines. De façon générale, la plupart des espèces sont communes, appartenant toutes au domaine climatique soudanien. Mais des différences sont visibles en termes de densité, certaines espèces étant plus sensibles aux taux d'humidité que d'autres. Visitant Saraya (région du sud), Rançon note l'abondante présence des karités (*Vitellaria paradoxa* encore appelé *Butyrospermum parkii*), les lianes à caoutchouc ou Sabas (*Saba senegalensis*), l'olacinée *Ximenia* appelé *Séno* par les Malinké et plusieurs variétés de *Ficus*, dont certains atteignaient des proportions gigantesques comme le *Banyan* ou *Ficus religiosa* (Rançon 1894 b : 510). Les bambouseraies d'*Oxytenanthera abyssinica* étaient nombreuses au sud, même si Rançon s'inquiétait de leur survie. En effet, lors de son passage, une maladie, appelée *Diambarala* en Malinké, frappait ces végétaux (Rançon 1894 : 404). Inversement, il existait de véritables forêts de baobab (*Adansonia digitata*) au nord. Le nord était surtout le domaine de différentes variétés d'acacias ; on y trouvait aussi les caïllédrats (*Khaya senegalensis*), le *nére* (*Parkia biglobosa*), le *vène* (*Pterocarpus erinaceus*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le *n'taba* (*Sterculia cordifolia*) et le fromager ou *Bombax ceiba* (Rançon 1894 b : 458-460).

Au-delà de son exploitation pour des besoins alimentaires, cette végétation jouait un rôle important aussi bien dans la protection des communautés que pour la construction de l'habitat. Ainsi, lorsque Rançon visita Medina-Dantila, il dit : « c'est la résidence du chef le plus influent du Dentilia. Il s'élève sur un petit monticule peu élevé au-dessus d'une immense plaine bien cultivée et qu'entourent de toutes parts des collines d'une hauteur d'environ trente ou quarante mètres et qui de loin nous ont parues exclusivement boisées » (Rançon 1894 a : 506). En effet, les forêts rendaient difficiles les déplacements en masse

de troupes armées. Elles fournissaient les matériaux nécessaires à la construction des haies dans les villages et surtout des fortifications végétales appelées *sanié*. En 1886, face aux troupes de Mamadou Lamine, les villages de Sini et Sénoudébou ne durent leur salut qu'au *sanié* que les villageois avaient construit (Rançon 1894 a : 37). D'autres usages de ces plantes ont perduré à travers le temps et sont mis en évidence, notamment dans l'architecture vernaculaire contemporaine (Pelmoine 2020). Certaines espèces telles que le baobab et le tamarinier sont d'excellents marqueurs d'agrosystème et d'habitat ; de nos jours, ils indiquent souvent la présence d'anciens sites d'occupation (Diop 2005 : 337). Ceci s'explique par le fait qu'à l'ère atlantique, chaque village avait son « bentang », qui est une place publique située au centre du village et au milieu de laquelle un grand arbre (tamarinier, fromager ou baobab) procurait de l'ombre. Le *bentang* était très important, car les villageois s'y rassemblaient pour discuter, les personnes âgées s'y reposaient et les étrangers s'y arrêtaient pour demander l'hospitalité. Afin d'empêcher la reconstruction d'un village après une attaque militaire, on brûlait l'arbre du *bentang* et on comblait les puits (Park 1996 : 200).

#### 4.5. Les cultures agricoles

À la saison des pluies, diverses plantes étaient cultivées, avec une préférence pour le riz (*Oryza glaberrima*) pour les populations du sud, du mil (*Pennisetum glaucum*) ou du sorgho (*Sorghum vulgare*) pour celles du nord. La courge, l'oseille, l'oignon, le tabac et, plus tard, l'arachide complétaient la panoplie des plantes cultivées (Rançon 1894 a : 460). Et contrairement au fleuve Sénégal où les berges (*waalo* en peul) permettent les cultures de décrue, les berges de la Falémé sont en général abruptes et peu aptes à ce genre de cultures. Dès lors, rechercher les espaces plus propices à l'agriculture était aussi un souci constant pour les communautés des abords de la Falémé (Gokee & Thiaw 2020).

Il est important de parler de ces cultures car, en bien des circonstances, c'est leur abondance ou leur absence (causant disettes et famines) qui était le *casus belli*... Les cultures sont fortement assujetties aux variations climatiques, les sécheresses sévères ou les pluies trop abondantes étant causes de destruction des cultures. Outre le climat, on a également les fréquents envahissements de sauterelles. Dans une de ses études, Charles Becker (1985 : 167-216) présente les conditions écologiques de la Sénégalie aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles en lien avec le commerce atlantique et les crises politiques de la région. Cet article reprend une synthèse précédente qu'avait effectuée Philippe Curtin dans sa thèse de doctorat (1975) et l'augmente à l'aide d'autres documents historiques issus notamment des récits de voyage et des archives des traitants de la Compagnie du Sénégal. De cette compilation, Becker conclut que : « les thèmes de la « sécheresse », de la « famine », de la « disette » ou des calamités naturelles » (inondation ou invasion de sauterelles) sont presque toujours liés à ceux de la « guerre, » des « pillages, » du « commerce des

*esclaves.* » (Becker 1985 : 171). Ces différents thèmes sont associés et mis en évidence dans ces archives parce qu'à chaque épisode de crises, le commerce de traite, surtout de traite d'esclaves, était affecté (fig. 4.3). Ces thèmes sont tellement proches qu'il est aisé de considérer le premier groupe comme étant la cause ou la conséquence du second groupe. En effet, autant la famine et la disette pouvaient générer les guerres, car on s'attaquait pour accaparer des stocks alimentaires restants ou capturer des captifs qu'on échangeait ensuite, autant les guerres pouvaient générer la disette et la famine car on détruisait parfois les récoltes et on privait les villages de main-d'œuvre indispensable pour les cultures. Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les traitants qui en profitaient ; ils subissaient parfois, mais rarement, les conséquences de ces crises. C'est par exemple la situation qu'a décrite Chambonneau qui, en 1676 au Fouta Toro, pendant la guerre des marabouts, a vu des familles entières se livrer elles-mêmes en captivité pour être nourries, car elles souffraient de famine (Becker 1985 : 173). La décennie 1750-1760 est aussi marquée par une grande famine qui a coïncidé avec divers conflits internes à la Sénégambie (conflits dynastiques au Cayor par exemple), et les rivalités entre la France et l'Angleterre (occupation de Saint-Louis par l'Angleterre), même si cette situation n'a pas empêché la traite de se maintenir à un niveau constant et même d'augmenter significativement dans la vallée du fleuve Sénégal (Searing 1993 : 129-131).

Le tableau de synthèse de Becker (fig. 4.3) est issu d'un autre article portant toujours sur les corrélations entre les traites, les guerres, les crises environnementales et les famines et disettes en Sénégambie. Comme le souligne l'auteur lui-même, ces données sont loin d'être complètes et couvrent de manière inégale les différentes régions de la Sénégambie. De même, ces données sont essentiellement issues des archives historiques écrites, et n'étaient mentionnées que parce qu'elles affectaient la vie des commerçants traitants dans les comptoirs. Ainsi, plusieurs autres événements de famines, de guerres et autres n'ont donc pas été comptabilisés. Malgré ces lacunes, la lecture de ce tableau permet par exemple de voir qu'en 1640, un épisode de famine et d'invasion de sauterelles avait eu lieu ; cet événement a été associé à un épisode de guerre, de pillage et, surtout, de traite d'esclaves.

D'après les descriptions des voyageurs qui ont séjourné dans ces régions, la plupart des champs (qu'ils appelaient *loungans*) se trouvaient aux alentours des villages, hors des fortifications. Prévoir un espace agricole à l'intérieur du périmètre d'un *tata* supposait un investissement important dans la construction d'une muraille suffisamment grande pour abriter champs et cases ; peu de communautés semblent avoir eu les moyens humains pour le faire. Cependant, la localisation des champs hors du périmètre fortifié était une situation peu commode, parce qu'il arrivait que des villageois soient capturés alors qu'ils étaient aux champs. Tel fut le cas de Mamadou Lamine, qui aurait passé un épisode de son enfance en captivité parce qu'il fut enlevé dans les champs en compagnie de sa mère et de son frère (Rançon 1894 a : 383).

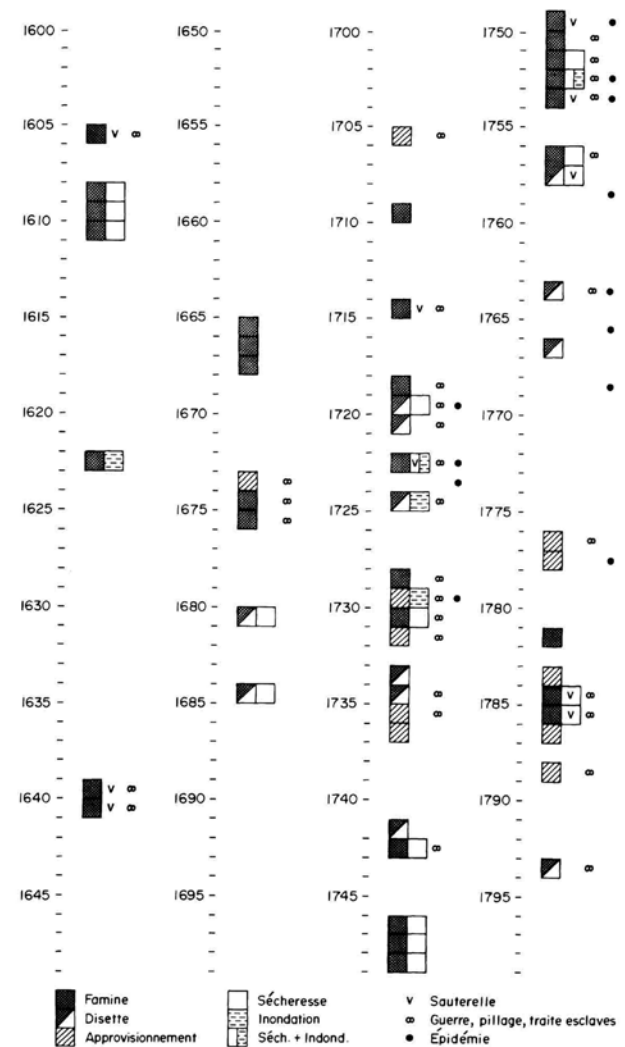
CONDITIONS ÉCOLOGIQUES EN SÉNÉGAMBIE AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Figure 4.3. Conditions écologiques et épisodes de crises en Sénégambie aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles (Becker 1986 : 362, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

Selon les plantes cultivées, les champs constituaient souvent la première ligne de défense. Lors des récoltes, on prélevait seulement les épis et on conservait les tiges sur pied pour les espèces ayant des tiges hautes comme le maïs et le mil. Les champs étaient parfois cultivés jusqu'au pied des murailles et les plantes à maturité constituaient d'excellentes cachettes pour les défenseurs. Raffanel a ainsi traversé, sans s'en apercevoir, quatre villages totalement dissimulés par les cultures (Raffanel 1846 : 133). En septembre 1878, les cultures prêtes à être récoltées, à Sabouciré, gênèrent considérablement l'action de l'infanterie française (Gallieni 1883 : 557).

#### 4.6. La faune

De nombreuses espèces animales constituaient la faune de la région. Parmi les animaux sauvages, on dénombrait : lions, panthères, guépards, hyènes, servals, chats sauvages, phacochères, singes, antilopes, éléphants, buffles, hippopotames et crocodiles dans les rivières. Une panoplie de reptiles, de poissons et d'oiseaux complétait

le tableau (Mollien 1822 : 375, Lamartiny 1884 : 408, Rançon 1894 a : 421, Rançon 1894 b : 461). Plusieurs espèces domestiques étaient aussi connues : bovinés, caprinés et gallinacés. Le principal animal de bât était l'âne. Les chevaux avaient un statut particulier et ils ont joué un rôle très important dans l'histoire de la région ; ils sont même souvent considérés comme le principal support des hégémonies étatiques qui se sont développées dans la région (Fall 2016 : 361-364). À l'époque de l'empire du Mali, la vallée de la Falémé aurait été conquise parce qu'elle se situait sur la route menant au Djolof, où on trouvait les chevaux dont Soundjata Keita avait besoin (Ly Tall 1977 : 192).

Entre les 17<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, cette faune abondante était souvent une source d'inquiétudes pour les communautés. Les fauves rodaient constamment autour des villages, s'en prenaient aux troupeaux et s'attaquaient même parfois aux voyageurs isolés. Ainsi, Rançon note que lorsque les portes du *tata* n'étaient pas fermées la nuit, les bêtes fauves pénétraient souvent dans les villages pour enlever les chèvres, moutons ou poules (Rançon 1894 a : 421). Généralement, les animaux domestiques passaient la journée hors des murs du village, mais étaient immédiatement rassemblés et reconduits à l'intérieur du *tata* dès qu'une alerte d'attaque était signalée (Park 1996 : 199). Les éléphants, buffles et hippopotames en particulier, étaient très nombreux dans la région et cette présence est significative à travers les toponymes tels que Sansandé (également écrit Sansandig ou Sansanding) qui signifie « enclos à éléphants », ou Dantila qui littéralement signifie « là où sont les buffles » et qu'Abel Chataignier traduit par « au pays de la grande assemblée des buffles mâles » (Chataignier 1963 : 91). On retrouve également la racine du nom buffle dans certains patronymes malinké comme Danfhaka qui signifie tueur de buffles, Damba qui signifie consommatrice de buffle, et Dansokho, qui veut dire perceur de buffles (Chataignier 1963 : 91-92). Dans les régions du sud de la vallée, au début de la colonisation française, il était même possible de payer l'impôt en ivoire d'éléphant (Danfakha 1992 : 2).

#### **4.7. Synthèse sur le cadre environnemental**

La rive gauche de la Falémé présente un relief relativement homogène, qui décroît du sud au nord, passant de plus de 129 m à environ 40 m au point de confluence de la rivière avec le fleuve. Ce relief présente quelques zones de plateaux çà et là. Mais globalement, les populations semblent ne pas avoir utilisé ces hauteurs pour bâtir des structures défensives, peut-être s'en sont-ils servis comme refuge en des circonstances particulières ? Par son étirement latitudinal, des variations existent entre les climats au sud et au nord du bassin de la Falémé. La zone sud a une importante pluviométrie et donc une riche et abondante végétation, mais cette végétation diminue en densité et en variété au fur et à mesure qu'on s'élève en latitude. C'est dans cette flore que les communautés prélevaient les matériaux tels que le bois pour construire les *saniés*. Il n'est pas exclu que des haies vivantes aient

également été édifiées autour des villages, même s'il n'en subsiste aucune trace. Dans certains villages, la végétation était volontairement préservée autour du village, afin que par son abondance, elle puisse limiter l'avancée des troupes ennemies.

Les fluctuations climatiques annuelles influençaient les activités des populations, la saison des pluies ou hivernage étant propice aux activités agricoles. La plupart des champs se situant hors des *tata*, l'enlèvement des personnes aux champs ou sur la route de retour au village était un moyen privilégié pour acquérir les captifs. Dans certains cas, ce sont ces champs qui servaient de première ligne de défense des villages. Durant la saison sèche, les pistes devenaient praticables et les marigots étaient franchissables ; c'est alors que se déroulait l'essentiel des activités de rénovation et de construction des habitations. On rénouvait et renforçait aussi les fortifications, car c'était également la saison où les communautés s'attaquaient à leurs ennemis et les captifs acquis au cours de ces attaques étaient introduits immédiatement dans les circuits commerciaux. La saison sèche était donc également une période de foisonnement et d'intenses échanges commerciaux. Il est important de relever que les irrégularités du climat, et surtout de la pluviométrie, influençaient particulièrement la flore et impactaient grandement les activités agricoles. Certaines années, disettes et famines causées par les mauvaises récoltes étaient à l'origine d'expéditions militaires, d'où la nécessité pour les villages de protéger leurs récoltes en construisant des structures défensives. Et inversement, il arrivait aussi que les guerres et l'enlèvement des captifs dépeuplent certaines zones de la main d'œuvre nécessaire pour les cultures agricoles. Enfin, les fortifications pouvaient aussi servir de protection contre les animaux sauvages, particulièrement contre les fauves qui n'hésitaient pas à s'attaquer aux troupeaux.

## Brève histoire du peuplement

Durant l'ère atlantique, de la moitié du 15<sup>ème</sup> jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la vallée de la Falémé a vu naître et se développer différentes entités étatiques. Ces entités avaient pour la plupart une base ethnique. Pendant cette période, le lien entre formation étatique et groupe ethnique est suffisamment indissociable, au point qu'il est difficile de présenter l'un sans évoquer l'autre, tout en gardant à l'esprit que les groupes ethniques sont des « ensembles mouvants » et non des catégories figées (Amselle 1990 : 78). Comme souligné plus haut, nous nommons « royaume », « entité étatique » ou « formation étatique », tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État. La communauté décrit un groupe de population vivant sur une aire géographique plus ou moins délimitée et interagissant mutuellement pour le bien de tous ou pour le profit d'un sous-groupe. Ce groupe de population peut rassembler des individus vivant dans des villages ou des villes plus ou moins proches, partageant un même mode de vie ou pas ; ces individus sont généralement prêts à se mobiliser pour se défendre militairement contre des étrangers qu'ils considèrent comme des agresseurs. Les liens qui les unissent peuvent être basés soit sur une ascendance commune, sur des rapports d'égalité ou de domination entre sous-groupes ou sur la soumission à une autorité.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé, ce qui permettra d'avoir une vision de la configuration des entités présentes durant la tranche chronologique de l'ère atlantique. Mais avant de s'intéresser aux entités de la période concernée, l'empire du Mali est l'une des entités étatiques du moyen âge africain dont l'existence a eu une incidence sur l'histoire des populations de la vallée de la Falémé. Nous présentons donc la place de la vallée de la Falémé au sein de l'empire du Mali. À partir du 15<sup>ème</sup> siècle, d'autres formations étatiques de moindre taille se sont constituées sur les cendres de l'empire du Mali. Dans la vallée de la Falémé, ces formations sont : le Boundou, le Dantila, le Bélédougou et le Sirimana. Succinctement, on présente leur histoire, le mode de vie des habitants et les relations qu'elles entretenaient avec les autres formations contemporaines. Enfin, nous concluons en présentant les œuvres du Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, deux personnages qui ont prêché la révolution islamique dans la région au 19<sup>ème</sup> siècle, à la veille de la colonisation française. Notons au passage que l'ouvrage de Laurent Béranger-Féraud intitulé « *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes* (1879) » aurait pu être très utile pour présenter les communautés de la vallée de la Falémé, mais il est particulièrement truffé de jugement de valeur, de sorte que l'information historique réelle est parfois complètement dénaturée.

### 5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali

#### 5.1.1. Les sources

L'empire du Mali est une formation étatique qui s'est mise en place vers 1230-1235, après la bataille légendaire de Kirina au cours de laquelle Mari Diata, plus connu sous le nom de Soundjata Keita, vainquit et tua le roi-forgeron Soumangourou Kanté du Sosso. Les principales versions de cette confrontation peuvent être lues dans Charles Monteil (1929 : 291-447). De nombreuses études ont été menées sur l'histoire de cet empire comme celles de Raymond Mauny (1961), Nehemia Levtzion (1980), Djibril T. Niane (1975) et Madina Ly Tall (1977). Toutes ces études font référence aux textes des auteurs arabes tels qu'Al-Omari, Ibn Battuta ou Ibn Khaldun, puis sont complétées par les données issues des traditions orales. Bien que la fiabilité de ces sources arabes, antérieurement et unanimement admises, soit de plus en plus questionnée aujourd'hui (Vernet 2013), il n'en demeure pas moins qu'elles sont un point de passage, quasi-incontournable, pour la recherche historique sur le moyen âge ouest-africain.

#### 5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali

La vallée de la Falémé ne fait pas partie des premiers territoires qui ont composé l'empire du Mali. Son intégration ultérieure à l'empire s'est effectuée par voie de conquête. Selon les traditions historiques, cette conquête fut l'œuvre de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux de Soundjata Keita. L'histoire de cette conquête présentée ici a été recueillie en 1971 par Madina Ly Tall auprès du traditionaliste Kélé Monzon Diabaté de Kita (Ly Tall 1977). D'après cette épopée, Soundjata Keita, nouveau souverain après sa victoire sur Soumangourou Kanté, voulait renforcer son armée par l'acquisition des chevaux. Pour cela, il envoya une délégation avec de l'or pour en acheter auprès du roi du Djolof. Ce dernier renvoya la délégation avec des peaux d'antilope, des flèches et une meute de chiens en transmettant ce message Soundjata : « *il n'est qu'un chasseur qui n'a besoin que de peaux d'antilope pour se faire des sandales, des flèches pour tirer sur le gibier et des chiens pour l'aider à le poursuivre.* » (Ly Tall 1977 : 192). À l'écoute de ce message, Tiramaghan Traoré menaça de se faire enterrer vivant si on ne lui permettait pas d'aller venger cet affront. Il leva son armée, marcha sur le Djolof et le vainquit. Au passage, il soumit également les territoires qui deviendront plus tard les emplacements des royaumes du Baniakadougou, du Gangaran, du Bambouck, du Boundou, du Wouli et du Niani.

Si au départ, les territoires de la vallée de la Falémé ont été assujettis simplement parce qu'ils se trouvaient sur le trajet de Tiramaghan Traoré pour aller au Djolof, il est possible que cet assujettissement ait été maintenu pour une raison autre : l'exploitation de l'or. En effet, la vallée de la Falémé a aussi été identifiée comme l'une des régions aurifères de l'empire du Mali (Niane 1975 : 71 ; Ly Tall 1977 : 105). Toutefois, il semble que ces régions aurifères avaient une autonomie relative. Selon ce que rapporte Al-Omari, les *Mansa* avaient constaté que toutes les tentatives de prise de possession et d'islamisation des régions aurifères entraînaient la disparition du métal dans les mines (Al-Omari 1927 : 58). Les *Mansa* laissèrent donc ces régions aux mains des natifs païens qui exploitaient l'or. Néanmoins, le commerce et la circulation de l'or relevaient directement de la responsabilité du souverain, les pépites lui revenaient tandis que ses sujets avaient uniquement droit à la poudre et à la poussière d'or (Coquery-Vidrovitch 2018 : 59). Le problème de l'exploitation de l'or explique peut-être l'islamisation tardive des populations de la vallée de la Falémé, qui ne se fera que progressivement à l'ère atlantique sous la pression des Peul et, surtout, avec l'espoir d'être libérées par les musulmans au cas où elles étaient capturées pour être esclavisées (entretien L'Humanité avec I. Thioub 28 juin 2008, Naylor & Wallace 2019 : 347).

Durant le 15<sup>ème</sup> siècle, les provinces orientales de l'empire du Mali passent sous la domination de l'empire Songhay, mais l'empire du Mali perdure grâce à ses régions occidentales. Au-delà du contrôle des zones aurifères, les dirigeants du Mali maintiennent leur autorité sur ces régions occidentales pour avoir accès aux salines de l'océan, ainsi qu'au commerce avec les navires européens qui accostent de plus en plus régulièrement. Néanmoins, cette autorité est de plus en plus nominale et des pouvoirs régionaux se forment au détriment de l'autorité centrale. C'est cette décomposition, conjuguée à d'autres facteurs, qui constitue la matrice des déterminants de l'expansion des places fortifiées. Pour ces périodes, nous n'avons pas d'indications directes sur l'existence de structures défensives dans la vallée de la Falémé. Toutefois, comme mentionné dans le chapitre 2, cette absence de preuves n'est pas une preuve de l'absence, d'autant plus qu'Alvares Amada signale la présence de forteresse « *câosans* » sur les berges du fleuve Gambie (Santarem 1842 : 27). Même s'il est difficile de savoir quelles furent exactement la forme et la nature de ces forteresses, l'idée qui se dégage est que les populations locales utilisaient déjà des structures qui potentiellement pouvaient remplir des fonctions défensives. Et si le fait est valide pour ces zones, qui étaient sur les frontières de l'empire, par homologie, il devrait l'être pour les localités intérieures.

## **5.2. La migration de Koli-Tengella**

L'épopée de Koli-Tengella (aussi orthographié Temella, Temguela ou Tenguela) est un épisode majeur dans l'histoire du peuplement de la Sénégambie. Elle se déroula dans la première moitié du 16<sup>ème</sup> siècle et s'acheva vers 1526 par

la conquête du Fouta Toro (Kane 2004 : 67). Cette épopée migratoire prend place dans un contexte où le pouvoir des *Mansa* du Mali est supplanté par de nouvelles royautés de moindre taille. En effet, les provinces du Tekrou et du Djolof, par exemple, ont retrouvé leur autonomie. Divers auteurs se sont penchés sur l'histoire de Koli-Tengella ; les grandes étapes de cette histoire sont les mêmes, mais les parcours ne sont pas identiques, ils sont mêmes parfois contradictoires, et ces variations sont dues aux sources exploitées (Barry 1988 : 32-33). Nous nous attardons sur cette migration parce qu'elle semble avoir recomposé la configuration de la Sénégambie après la chute de l'empire du Mali et avant la mise en place des royaumes qui font partie de notre corpus d'étude.

Bien que Koli-Tengella soit un Peul, il avait une parenté malinké par sa mère, Nana Keita, qui était descendante des *Mansa* du Mali, et d'aucuns n'hésitent pas à faire de lui un fils de Soundjata, à tort puisque trois siècles séparent les deux personnages (Delafosse 1922 : 75 ; Kane 2004 : 73) ; ou alors il faut comprendre que « fils » est juste une appellation commode et simplifiée pour « descendant ». S'il est difficile de savoir exactement d'où est parti Koli-Tengella, il est certain, en revanche, d'affirmer que dans sa marche, il a détruit de multiples entités de petites tailles. Ainsi, au Fouta Toro, Koli-Tengella a livré de multiples batailles contre les roitelets qui se partageaient le Fouta Toro (Soh 1913 : 26). À sa mort, son fils Labba prit sa place et la dynastie Denianké établit durablement son autorité sur le Fouta Toro ; cette autorité perdurera jusqu'à la révolution musulmane de Nasr El Din. Grâce à ses victoires, Koli-Tengella se serait constitué une puissante cavalerie qu'il a utilisée par la suite contre ses ennemis.

Avant de s'établir définitivement au Fouta Toro, il semble que Koli-Tengella et ses guerriers aient séjourné plus au sud, entre la Haute-Gambie et la Haute-Falémé (Kane 2004 : 145-146, Barry 1988 : 50-56). Et le souvenir de son passage dans ces régions est très vivace. La preuve est donnée par les traditions orales recueillies par André Rançon. Pour ces traditions, l'une des vagues de peuplement du Niokholo est issue des familles malinké qui accompagnaient Koli-Tengella (Rançon 1894 b : 486). La même information est aussi donnée à propos de certaines familles malinké du Tambaoura au sud du Bambouk (Rançon 1894 : 570). Que ces informations soient, totalement ou partiellement, attestées ou pas, il est certain que cette vague migratoire a été très importante pour l'histoire générale de la Sénégambie.

## **5.3. Le royaume peul du Boundou**

### **5.3.1. Les sources**

Le royaume peul du Boundou, aussi orthographié Bondou ou Bundu, est une entité qui s'est mise en place à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, vers 1690 pour Andrew Clark (1996 : 1), ou vers 1698 pour Michael Gomez (1985 : 537). L'histoire de sa fondation est très largement répandue dans le Sénégal Oriental, et nous la présentons brièvement ici en nous

inspirant des traditions orales recueillies par le Dr André Rançon (1894 b) ; par Cheikh Moussa Kamara *L'histoire du Boundou* (traduit et annoté par Moustapha Ndiaye 1975) ; des textes de Lamartiny parus dans le Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris (1884) ; ainsi que des très importantes contributions de Michael Gomez (1985, 1992, 1996).

Bien que tous les auteurs et la tradition orale s'accordent sur le sens du nom Boundou, qui signifie « puits » en pular, il existe deux principales versions sur l'origine de ce nom. Rançon (1894 b : 481) présente les deux versions. La plus courante raconte qu'à l'arrivée de Malik Sy et de ses élèves sur ce territoire, il rencontra une femme nommée Coumba à qui appartenait un puits qui s'effondrait chaque jour. Les élèves de Malik Sy le réparaient et le puits fut désigné « Bondou-Coumba » ou le puits de Coumba. Ultérieurement réparé par Boubou-Malik Sy, le lieu fut appelé « Bondou-Bonadou-Malik-Sy » ou puits réparé par Boubou-Malik-Sy. Par extension, tout le pays soumis fut désigné Boundou. L'autre version, plus simple, rapporte qu'à l'arrivée de Malik Sy dans la région, il creusa un puits qui fut appelé « Bondou-Bâ » ; par élision on obtint Bondou, et tout le pays qu'il conquit fut désigné Boundou. En sus de la signification de puits, Oumar Kane indique que Boundou signifie aussi « terre d'exil » (Kane 2004 : 27).

### 5.3.2. Création et peuplement du Boundou

Malik Sy, le fondateur du Boundou, serait né à Souïma (Suyumma pour Cheikh Moussa Kamara) près de Podor dans le Fouta Toro. Il reçut une instruction islamique de son père Daouda-Hamet dès son enfance, puis partit poursuivre son instruction religieuse à Pyr dans le Cayor (Rançon 1894 b : 473) ou chez les Maures (Kamara 1975 : 798). Après moult péripéties, il vint à Tuabo, au nord de Bakel, rencontrer le *Tunka* pour lui demander l'autorisation de s'installer dans la zone. Le *Tunka* était alors un chef Soninké puissant qui régnait sur un vaste territoire ; il lui permit de s'installer à Guirobé. D'après la légende, pour céder la parcelle de terre sur laquelle Malik Sy allait régner, le *Tunka* lui avait fait une proposition : à l'aube, chacun des deux partirait de sa résidence en marchant dans la direction de l'autre, et le lieu de rencontre serait la limite entre les terres du *Tunka* et celles de Malik Sy. Ce dernier rusa et sortit de nuit pour marcher dans la direction convenue, alors que le *Tunka* ne sortit qu'au petit matin. Aussi, à peine avait-il parcouru quelques kilomètres en direction du sud, qu'il rencontra Malik Sy. Malgré sa colère, le *Tunka* tint néanmoins parole et céda à Malik Sy la portion de terre qui lui revenait suivant l'accord initial (Rançon 1894 b : 478). Cette portion s'étendait des environs de Sénoudebou au sud jusqu'au marigot de Fourauoul au nord, peu avant la confluence de la Falémé avec le fleuve Sénégal (fig. 5.2).

Comme le souligne Michael Gomez (1985 : 575, note 7), la position de Guirobe reste à déterminer puisque Rançon le place à seulement 8 km de Sénoudebou (Rançon 1894 b : 469), alors que Roux situe cet emplacement à 20 km

au nord de Sénoudebou (Roux 1893 : 1). Nous pensons que la position de Roux est plus proche de la réalité, car malgré le fait que Malik Sy se soit mis en marche plus tôt que prévu, il ne peut pas avoir franchi la distance entre Sénoudebou et Bakel (environ 65 km) en si peu de temps et en pleine nuit. Quoiqu'il en fût, à sa formation, le royaume du Boundou n'avait pas l'étendue qu'on lui connaît au 19<sup>ème</sup> siècle. Il s'est progressivement agrandi grâce aux conquêtes que nous verrons plus loin. Même s'il a acquis les terres du *Tunka* de Tuabo, Malik Sy a dû composer avec les populations qui y résidaient déjà, notamment les Fadoubé et les Oualibé ; Fadoubé étant l'appellation peule des populations d'origine Wolof. Pour Rançon, il avait noué une alliance, principalement avec les chefs Fadoubé et ceux-ci le reconnurent comme chef, lui permettant de se proclamer *Elimane* (Rançon 1894 b : 478-479). C'est grâce à ce pacte que les Fadoubé du Boundou seraient restés non-musulmans jusqu'à leur conversion au 19<sup>ème</sup> siècle suite aux djihads au cours desquels ils ont été victimes d'abus divers (Gomez 1992 : 24). Pour Cheikh Kamara en revanche, c'est en guerroyant que Malik Sy aurait soumis les Fadoubé pour s'imposer à eux comme chef (Kamara 1975 : 798). Ce qui est certain, c'est que les *Torobé*, venus avec Malik Sy, ont trouvé des populations déjà installées.

En prenant le titre d'*elimane*, Malik Sy se présenta comme un chef religieux. Rappelons qu'à cette période, de nombreuses populations non-musulmanes vivaient dans la région. Le choix de ce titre était significatif car en tant que chef religieux, la conversion des populations non-musulmanes à l'Islam devenait une priorité. Il semble que Malik Sy se soit inspiré de Nasir El-Din, un autre chef religieux qui l'a précédé au Fouta Toro et dans le Djolof et qui dirigea la courte révolution *Tubenan* (aussi orthographié *Poub Naan*) de 1673-1677 (Curtin 1971 : 22). Mais contrairement à Nasir El-Din, Malik Sy a réussi à fonder un royaume théocratique durable (Barry 1988 : 143). À la mort de Malik Sy, son fils Boubou Malik-Sy devint le nouvel *elimane* et la dynastie Sissibé se mit en place, régnant sur le Boundou jusqu'à la colonisation française au début du 20<sup>ème</sup> siècle. On dispose de plusieurs reconstitutions de la liste dynastique du Boundou, avec des divergences entre les noms et les durées de règne des souverains. Pour plus d'informations sur ces listes, on peut se référer à la compilation de M. Gomez (1992 : 185). Il faut noter que la plupart de ces listes s'arrêtent au règne de Malik Toure car après lui, l'almamiat fut supprimé par l'administration française le 4 Février 1905 et le Boundou fut scindé en deux cantons, nord et sud, avec pour chef-lieu Sénoudebou et Koussan, avec respectivement pour chef Abdul Sega et Woppa Bokar, tous deux des Sissibé (Gomez 1992 : 173). Tout récemment en décembre 2016, pour renouer avec l'histoire de la royauté, Thierno Ousmane Sy de Sénoudebou a été intronisé nouvel *almamy* du Boundou par le sous-préfet de Kidira.

### 5.3.3. Gouvernement et mode de vie au Boundou

Au plus fort de sa puissance, le Boundou était une théocratie islamique où l'*almamy* régnant dictait ses lois.



Les récits de Lamartiny (1884 : 409) et de Rançon (1894 b) nous donnent une bonne vision de l'organisation du gouvernement au Boundou. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis la fondation du royaume, et malgré les changements intérieurs et extérieurs qui ont affecté le Boundou, les règnes des différents souverains semblent être guidés par une idéologie que Michael Gomez qualifie de « pragmatisme » (1992). Le pragmatisme du Boundou est une gouvernance dans laquelle la recherche d'un avantage commercial et agricole prime sur toute autre considération, dans la mesure où les alliances et les rivalités avec les entités voisines et les puissances européennes sont déterminées par l'opportunisme économique et font l'objet de réalignements rapides et fréquents (Gomez 1992 : 2). Sur le plan religieux, le pragmatisme privilégie donc la tolérance pour les non-musulmans alors que le royaume est né et a grandi au gré des révolutions islamiques. C'est surtout sous le règne d'Ahmady-Gaye que le Boundou fut doté d'une véritable organisation administrative. À la tête du pays, se trouvait l'*almamy*, reconnu par une assemblée, et qui devait être issu de l'une des deux branches de la famille Sissibé de Koussan ou de Boulebane. Le droit de succession au Boundou était adelphique (de frère à frère) et suivait l'ordre de primogéniture. Ainsi, c'est en principe le descendant mâle le plus âgé des deux branches qui devait être reconnu *almamy* par l'assemblée. Parfois, il arrivait que la règle soit transgressée ou qu'il n'y ait pas unanimité. La charge de chefs de village suivait aussi probablement le même principe de succession, mais l'assentiment de l'*almamy* restait nécessaire pour se faire légitimer (Raffenel 1846 :275). Dans chaque village, le représentant de l'*almamy* percevait un dixième des récoltes ; les caravanes payaient des droits de passage auprès des chefs de villages désignés par l'*almamy*. Cette taxe était fonction du nombre d'ânes chargés ou de la marchandise transportée (Durand 1802 : 314). En fonction du caractère personnel de l'*almamy*, le pays pouvait être constamment sur le pied de guerre ou vivre paisiblement. Trois moyens étaient utilisés pour mobiliser l'armée à l'appel de l'*almamy* : soit à travers les esclaves qui portaient le message de village en village, ou par le biais des Sissibé dont les différentes branches familiales maillaient le Boundou en un réseau ou enfin grâce aux tambours. L'armée pouvait facilement compter jusqu'à dix mille hommes et plus de mille chevaux en temps de guerre. En temps de paix, de 400 à 1000 captifs de l'*almamy* constituaient une sorte d'armée régulière (Gomez 1992 : 104). Les villages qui, pour une raison ou pour une autre, ne répondaient pas à l'appel à la guerre étaient inévitablement pillés par les captifs de l'*almamy* (Raffenel 1846 : 274). Avec une administration aussi centralisée, il est fort possible que l'élévation des *tata* dans les villages était préalablement soumise à l'approbation de l'*almamy*.

Les activités pratiquées par les populations du Boundou comprenaient notamment l'agriculture et l'élevage. Si on s'en tient à la description de Lamartiny, les Peul du Boundou ne pratiquaient pas eux-mêmes l'agriculture, mais la confiaient à leurs esclaves (Lamartiny 1884 : 421). En 1904, deux tiers de la population du Boundou

était des esclaves. Il est important de noter que certains Peul du Boundou étaient restés nomades et nomadisaient entre le Ferlo-Boundou, le Fouta Toro et le Fouta Djallon. L'orpaillage était aussi pratiqué, notamment sur les bords de la Falémé à Toumboura, Fatendi, Sansanding et autour de Kéniéba sur la rive droite (Rançon 1894 a : 454).

#### 5.3.4. Le Boundou et ses voisins

Dès sa création, le royaume du Boundou a eu des relations conflictuelles avec ses voisins. Les récits historiques d'André Rançon, de Cheikh Kamara et de Michael Gomez ne s'accordent pas toujours pour les périodes les plus anciennes, mais en les comparant on y trouve des occurrences de conflits armés. Nous ne présenterons pas le règne de chaque roi ; toutefois, nous allons nous attarder principalement sur le règne de ceux qui, par leurs faits d'armes, ont étendu le royaume, soit Malik Sy, Boubou-Malik, Maka-Guiba, Ahmady-Gaye et Saada-Ahmady-Aïssata. Boubakar Saada, couramment appelé Bokar Saada (fig. 5.1), qui a régné de 1857 à 1885, fut aussi très combattif, mais ses guerres se limitaient généralement à des raids contre des villages qu'il détruisait, tout en s'accaparant des richesses et en capturant des habitants.

Les premiers conflits du Boundou avec ses voisins datent du règne de Malik Sy. Ce dernier ayant perçu des

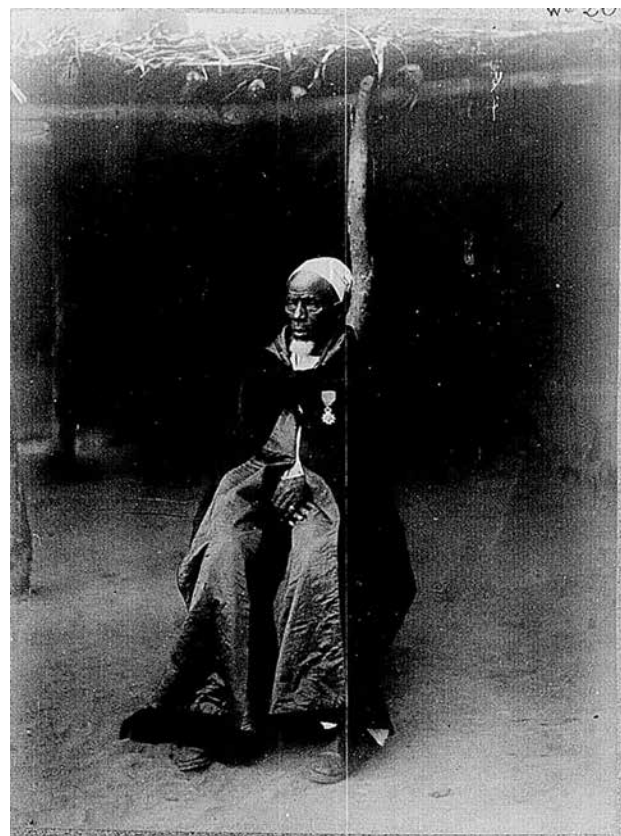


Figure 5.1. Alamy Boubakar Saada en 1882, décoré chevalier de l'ordre français (Photo mission Borgnis-Desbordes). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77020199/f26.item.r=boubakar%20saada>, consulté le 5 février 2019).

dîmes des récoltes au-delà de ses terres, il dût faire face à l'opposition du *tunka* de Tuabo. Malik Sy prétendit toutefois que les terres accaparées et bien d'autres encore relevaient de son autorité. Malik Sy leva une armée et se mit en marche contre le *tunka* de Tuabo qui en fit de même. Après une bataille acharnée contre les troupes du *tunka* de Tuabo, Malik Sy fut mortellement blessé et il mourut à Goumba-Koka (Rançon 1894 b : 480). Pour C. Kamara, ce sont des intrigues rapportées au *tunka* de Tuabo qui créèrent l'inimitié entre lui et Malik Sy. À la suite de ces intrigues, le *tunka* de Tuabo attaqua et tua Malik Sy à Gumbâ et ce dernier fut enterré près de Wuro-Himadu (Kamara 1975 : 799). Au cours de notre mission en décembre 2016, nous avons été conduit à une tombe désignée par les populations actuelles comme celle de Malik Sy, près d'Ouro-Imadou ; il se dit que ses descendants y font souvent des pèlerinages.

Boubou-Malik Sy, le fils aîné de Malik Sy, est unanimement reconnu comme un *élimane* conquérant. C'est sous son règne que commença véritablement l'extension territoriale du Boundou. Au moment de la mort de son père, Boubou-Malik se trouvait au Fouta-Djalou, auprès de l'*almamy* Sory, soit pour y suivre son éducation religieuse soit pour y recruter des soldats (Kamara 1975 : 799 ; Rançon 1894 b : 480). Étant revenu du Fouta Djallon, il se mit en campagne pour venger son père. Boubou-Malik s'attaqua non seulement au *Tunka* de Tuabo, mais il tua également tous ceux qui se déclaraient alliés du *Tunka*. Son armée ravagea le Guoye, le Kamera, et poussa jusqu'au Guidimakha et au Khasso (Kamara 1975 : 799, Rançon 1894 b : 481). Après cette campagne victorieuse, Boubou-Malik se tourna vers le sud et commença à s'attaquer aux Malinké qui y étaient installés. Dans cette optique, il fit construire un *tata* à Fena, près de l'actuel village de Koussan, et le confia à son fils Maka-Guiba (Rançon 1894 b : 482). La mise en place de ce *tata* doit être perçue comme une volonté de maîtriser la frontière sud du nouveau royaume. Cheickh Kamara conclut l'histoire de Boubou-Malik en précisant qu'il « ne cessa de faire la guerre sainte jusqu'à ce qu'il fut tué à Gumbay et sa tête placée dans la construction des forteresses de cette ville » (Kamara 1975 : 799). De même, Rançon conclut en expliquant que Boubou-Malik est mort à Ouassa, lors d'une guerre contre le village malinké de Samba N'gala, vassal du Boundou (Rançon 1894 b : 482).

À la mort de Boubou-Malik, aucun de ses frères ne se présenta pour hériter de son trône, et l'anarchie s'installa. Trop jeune pour gouverner, Maka-Guiba dut s'exiler pour ne pas être tué. Mais plus tard, il revint de son exil à la tête d'une troupe de mercenaires recrutés aussi bien au Fouta Djallon qu'au Fouta Toro et s'engagea dans la reconquête du pouvoir. Il rétablit assez rapidement son autorité sur le Boundou et, pour venger son père, il marcha contre les Malinké. Maka-Guiba enleva d'abord la ville de Miranguikou, non loin de Koussan, où résidait le roi malinké Sambou-Ahmady-Toumané (Rançon 1894 b : 484). Ce dernier alla s'installer à Niagala dans le Bambouk et fonda Farabana. Bien que la région de Niagala corresponde bien à la région où se situe l'actuel

village de Farabana (près de Sadiola, République du Mali), nous ne pouvons pas confirmer que ce village Farabana soit le même que celui qui est évoqué dans l'histoire. Chronologiquement, l'actuel village de Farabana existait déjà avant l'accession au trône de Maka-Guiba en 1728, puisque le fort d'Orléans, dont la ruine s'y trouve encore, a été bâti en 1724 (Huysecom et al. 2016 : 147). De plus, nos enquêtes ethnohistoriques et prospections archéologiques dans ce village, réalisées en mars 2016 et mars 2017 (Huysecom et al. 2017 : 153-155), ont fourni des données totalement différentes. En outre, un autre village situé plus au sud, presque en bordure de la Falémé, porte le même nom. Poursuivant ses attaques, Maka-Guiba vainquit à nouveau Sambou-Ahmady-Toumané et l'obligea à lui céder la petite région appelée *Domaio* (appellation générique en peule pour désigner toute région se trouvant au-delà d'un cours d'eau par rapport à la position du locuteur) sur la rive droite de la Falémé (Park 1996 : 83) ; de nos jours ces terres constituent encore ce qu'on nomme couramment la « poche de la Falémé », le seul territoire Sénégalais au-delà de la Falémé. Il est surtout important de mentionner que Rançon attribue à Maka-Guiba la construction des *tata* de Dara et Diomfou qui « devaient tenir incessamment Sambou en éveil et lui disputer le pays » (Rançon 1894 b : 484). Maka Guiba eut aussi à découdre contre le *satigui* Denianké Soulé N'Diaye du Fouta Toro. Non loin de Miranguikou et près de Fena, où il avait grandi, Maka-Guiba installa sa première femme Dielia-Gaye et ses fils, tandis que sa seconde épouse Aissata-Bela et ses fils s'installaient à Boulebane. C'est l'installation de ses femmes dans deux résidences distinctes, qui a entraîné l'alternance du pouvoir au Boundou entre les deux branches de Koussan-Almamy et de Boulebane (Rançon 1894 b : 500).

Si le souvenir de Malik Sy est resté vivace, celui d'Ahmady-Gaye l'est encore plus parce que son long règne fut celui de la prospérité pour l'élite peule du royaume. En effet, en plus de poursuivre l'œuvre de ses ancêtres, Ahmady-Gaye a organisé l'administration, la police, la justice et les finances (impôts et douanes notamment) du royaume du Boundou. En outre, c'est lui qui fit construire le *tata* de Koussan sur lequel nous reviendrons dans les chapitres suivants. Malgré ses multiples victoires, il faut noter le double échec d'Ahmady-Gaye face à la forteresse malinké de Farabana (Rançon 1894 b : 502). Il reste à déterminer la localisation de ce village homonyme.

Saada-Ahmady-Aissata fut un *almamy* très guerroyeur aussi. Dès son début de règne, il dut faire face aux armées du Guoye et du Kamera. Ensuite, il s'en prit aux Maures, qui faisaient régulièrement des razzias dans le Boundou, et les vainquit. Se tournant au sud, il s'attaqua successivement au Ouli, au Niani et poussa jusqu'au Saloum où le roi Bala-Dougou lui aurait payé une forte caution pour demander la paix (Rançon 1894 b : 514). Comme la plupart de ses prédécesseurs, Saada-Ahmady-Aissata marcha aussi contre les Malinké du Bambouk et pénétra même jusqu'aux collines du Tambaoura, au sud du Bambouk.

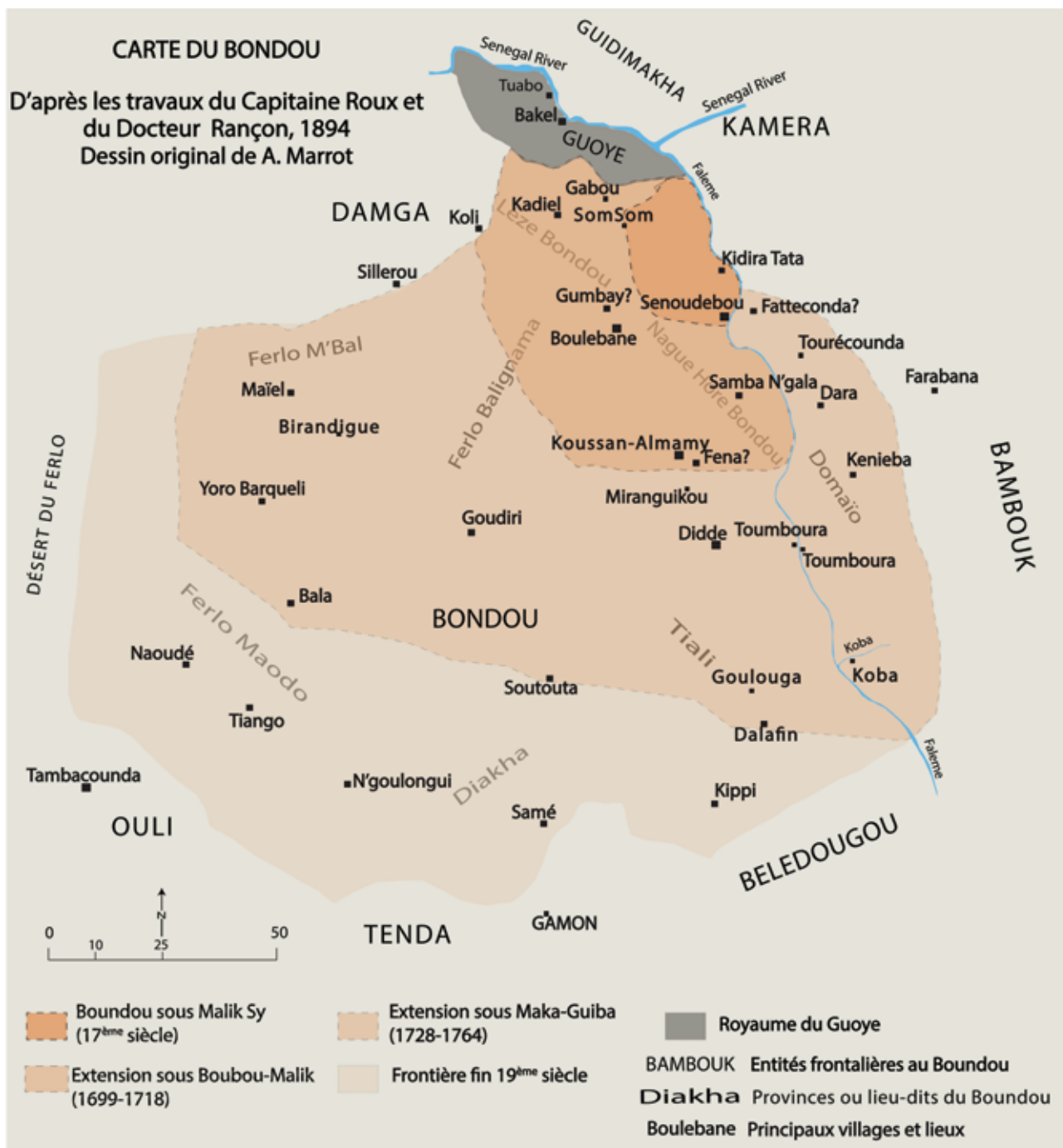


Figure 5.2. Frontières du Boundou au 19<sup>ème</sup> siècle. Les hypothèses sur les phases d'extension sont inspirées des récits d'A. Rançon 1894 b ; frontières finales au 19<sup>ème</sup> siècle redessinées d'après Rançon 1894 b : 432.

#### 5.4. Les entités étatiques malinké du Dantila, du Bélé Dougou et du Sirimana

##### 5.4.1. Les sources

À propos de l'histoire de la Haute-Falémé et de la Haute-Gambie, Alfred Aubert remarquait en 1923 qu'aucun ouvrage général d'histoire du Haut-Sénégal-Niger, de la Guinée ou même du Sénégal n'existe (Aubert 1923 : 383). Ce manque fut sa principale motivation pour publier les *Légendes Historiques et Traditions Orales recueillies dans la Haute-Gambie* en 1923. Deux autres études ont

permis de démêler quelque peu l'histoire du peuplement de la zone ; ce sont les études de Robert Gessain et d'Abel Chataignier. Les deux articles se suivent et sont paru en 1963 dans les *Cahiers du Centre de Recherches Anthropologiques*, XI<sup>e</sup> série, Tome 5 fascicule 1-2. L'article de Robert Gessain a analysé les récits de voyages des différents explorateurs qui ont traversé la zone. À ces trois sources, on ajoute l'exploration scientifique du Dr André Rançon (1894 a) : *Dans la Haute-Gambie ; voyage d'exploration scientifique*. Ce texte de Rançon est un véritable récit d'exploration scientifique, riche en informations tant historiques que géographiques,

même si on y trouve parfois des jugements moraux peu élogieux à l'endroit des populations locales. D'autres explorateurs ont parcouru la région, et bien que leurs données soient assez sommaires, celles-ci ont permis à Aubert d'indiquer les positions approximatives des entités et des villages au 19<sup>ème</sup> siècle. Nous avons aussi exploité le document de Marakary Danfhaka qui, à l'occasion des Journées culturelles de Kédougou en février 1992, fit des recherches historiques sur le département afin de produire un document qui devait présenter l'histoire de Kédougou lors de ces festivités. Des travaux récents nous ont aidés à compléter les données disponibles. On peut citer les enquêtes d'Altschul *et al.* en 2009-2010 dans le cadre du projet Oromin Joint Venture Group (2016), les enquêtes ethnohistoriques d'Anne Mayor et Ndèye S. Guèye en 2012 et 2014 (Huysecom *et al.* 2013 et 2015), et nos propres enquêtes réalisées en 2018 (Aymeric in Mayor *et al.* 2019).

#### **5.4.2. Histoire générale de la Haute-Gambie et de la Haute-Falémé avant le 18<sup>ème</sup> siècle**

Les entités étatiques situées en amont de la vallée de la Falémé sont essentiellement composées de populations d'origine malinké. Le territoire occupé par ces formations est une zone qui a connu diverses migrations. Dans l'axe nord-sud, c'est la zone de passage du Fouta Djallon au Fouta Toro via le Boundou, tandis que dans l'axe est-ouest, ce territoire est à cheval entre la Falémé et la Gambie. De ce fait, la population de la zone n'est pas très stable. Le territoire occupé par les trois entités malinké faisait partie intégrante de l'empire du Mali, et ce, jusqu'à sa désintégration. La Haute-Gambie et la Haute-Falémé ont connu diverses vagues de migration, après un peuplement Bassari et Bedik (Gessain 1963 : 56), diverses vagues migratoires malinké se sont succédées.

La première vague Malinké est venue avec Tiramaghan Traoré qui a conquis et intégré ce territoire à l'empire du Mali (Ly Tall 1977 : 192). Vers le 14<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup> siècle, les Cissé ont occupé le Sirimana (alors appelé Cisséla), tandis que les Soumare ont peuplé le Bélédougou (Gessain 1963 : 52). Au 16<sup>ème</sup> siècle, la région fut profondément remuée par le passage de Koli-Tengella, qui entraîna dans sa suite une autre vague de Malinké, principalement les familles Sadiakhou et Samoura (Aubert 1923 : 415, Chataignier 1963 : 94). Koli-Tengella étant Peul en partie, il n'est pas exclu que des familles Peul l'aient suivi et soient restées dans la région pour cohabiter avec les Malinké. Plus tard, les Danfakha venus du Bambouk ont peuplé le Dantila, tandis que les Cissokho ont occupé le Bélédougou et le Cisséla en renommant ce dernier Sirimana.

Nous avons peu de renseignements sur la région située entre la Haute-Gambie et la Haute-Falémé avant le 18<sup>ème</sup> siècle, d'où la présentation groupée que nous avons faite de son histoire pour cette période. Il est notable de remarquer qu'entre son premier voyage (1795-1797) et son second voyage (1805), Mungo Park remarque quantité de ruines de villages détruits. De plus, la population de

Tenda (entité voisine au Dantila et au Bélédougou) a fortement diminué (Park 1820 : 29). De même, quand Aubert publie ses enquêtes historiques en 1923, il remarque la disparition de nombreux villages que Mungo Park avait signalée dans le Badon (Aubert 1923 : 418). Tout ceci confirme que les territoires bordant la Gambie et la Falémé étaient régulièrement la cible d'attaques. Lors de son exploration de la Haute-Gambie, A. Rançon a établi des cartes des petits états qui bordaient le fleuve Gambie ; malheureusement, la carte publiée du Dantila n'est pas de très bonne qualité et, n'ayant pas visité le Sirimana ni le Bélédougou, il n'a pas établi de carte pour ces deux entités. La carte ci-dessous (fig. 5.3) présente l'extension approximative des entités étatiques de la Haute-Falémé au 19<sup>ème</sup> siècle ; les délimitations sont basées sur les renseignements obtenus par les enquêtes d'Anne Mayor et Ndèye S. Guèye auprès d'informateurs locaux. Dans cette carte, et comme dans toutes les autres datant d'avant la colonisation européennes, plutôt que de voir des frontières strictes, il faut plutôt considérer les limites comme des aires d'influence.

#### **5.4.3. Le royaume malinké Dantila**

Étymologiquement, Dantila signifie « au pays (laa) de la grande assemblée (tili) des buffles mâles (dan) » (Chataignier 1963 : 91), on pourrait aussi traduire par « le lieu de rassemblement des buffles ». Même si les orthographes et les prononciations sont assez proches, ce nom n'est pas à confondre avec Dantilia qui serait un nom de village dont les derniers habitants résident maintenant à Saraya depuis 2005 (Enquête J. A. à Saraya 2018). Dantilia signifie « chez Dantili », c'est un nom courant chez les Djallonké (Aubert 1923 : 391). De même, Saraya signifie chez Sara selon Bintou Madi Danfakha (Enquête J. A. 2018 à Saraya). D'après Aubert, avant même les populations Bassari et Bedik qui ont précédé les Malinké, il est possible que ce pays ait été occupé par les Nalou, les Baga et les Landouma (Aubert 1923 : 414). Éventuellement, cette hypothèse se base sur la possibilité d'un déplacement de proche en proche dans laquelle les populations occupant actuellement la côte atlantique auraient été poussées vers ces côtes par celles qui occupent l'arrière côte ; mais l'hypothèse n'est pas encore vérifiée. La dernière grande vague de Malinké à être venue dans le Dantila est postérieure au passage de Koli-Tengella. Ce groupe était principalement composé par la famille Danfakha (aussi orthographié Damfaka ou Damfakha).

##### *a. Peuplement du Dantila*

À Nanifara, dans le Bambouk, Rançon a recueilli une légende sur le départ des Danfakha pour le Dantila (Rançon 1894 a : 339). Cette légende dit que les Danfakha habitaient le Bambouk et avaient pour chef Noïa-Moussa-Sisoko (Noya Moussa Cissokho). Venus dans le Dantila pour chasser le gibier, certains Danfhaka furent séduits par la fertilité de la région. Les chasseurs revinrent au Bambouk pour emmener leurs familles et annoncèrent leur départ à Noïa-Moussa-Sisoko. Celui-ci ne vit pas la chose

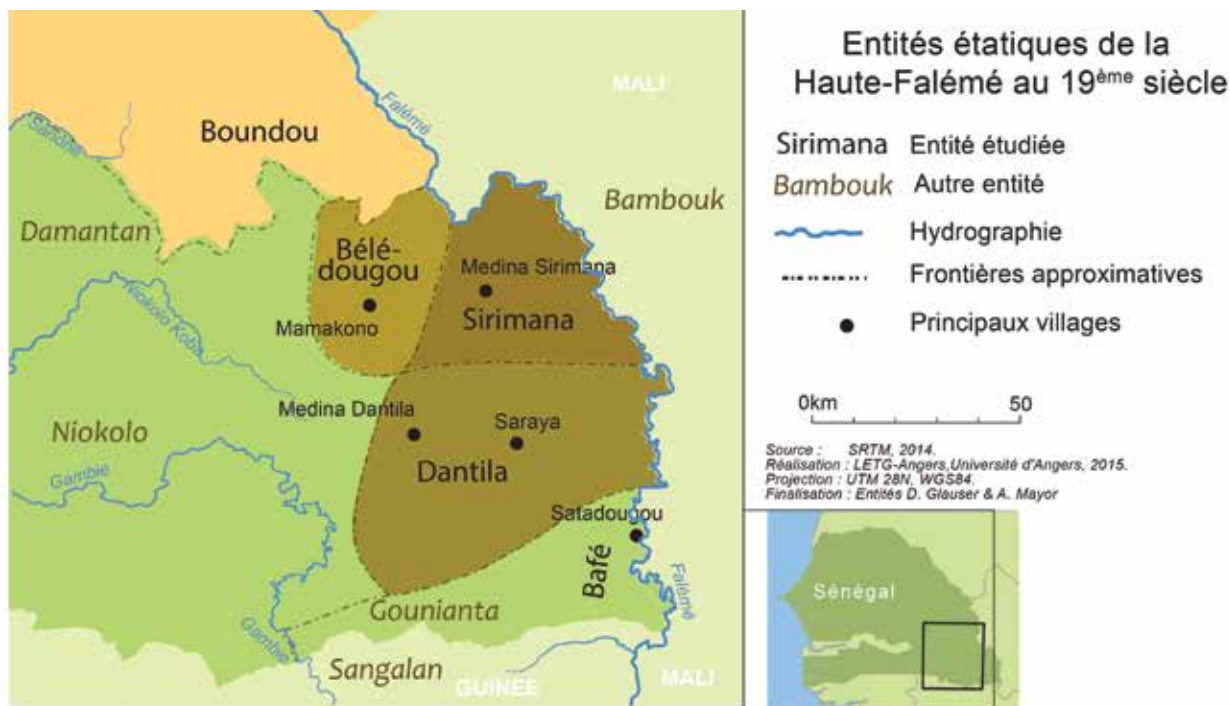


Figure 5.3. Carte des formations étatiques de la Haute-Falémé au 19<sup>ème</sup> siècle.

d'un bon œil et essaya de les persuader de demeurer, mais ils refusèrent. Une vive dispute éclata et Noïa-Moussa-Sisoko arracha l'oreille du chef des Danfakha en essayant de le retenir contre son gré. Voyant cela, tous les Danfakha s'enfuirent et vinrent s'installer dans cette région qu'ils nommèrent Dantila « la grande assemblée des buffles mâles ». Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, le buffle a un rôle important dans la genèse des noms dans cette région (Chataignier 1963 : 91-92). Il est possible que cette histoire soit une allégorie de l'opposition entre les sociétés pratiquantes des religions du terroir (représentées par les familles des chasseurs) et une classe dirigeante en cours d'islamisation car un nom musulman est intégré dans le patronyme du chef Cissokho.

Au moment de leur installation, outre les Bassari et les Bedik, les Danfakha trouvèrent les Malinké de la famille Samoura ; c'est à eux qu'appartenait la terre et ils étaient probablement les chefs du pays. Les Danfakha ont-ils dépossédé les Samoura du pays par la guerre ou par le jeu des alliances ? Notre enquête sur place privilégie surtout l'hypothèse d'une alliance, car selon Soury Danfakha, chef de village de Bembou, les Samoura ont reconnu l'autorité de leurs ancêtres ; ce qui leur a permis de continuer à rester dans le pays tout en étant libres (Enquête J. A. à Bembou 2018). Avec le recul temporel, il n'est pas exclu que la version de l'histoire privilégiant une alliance des deux familles soit admise dans l'objectif de maintenir la cohésion sociale du village. Abel Chataignier parle à la fois de la « conquête du pays par les Danfakha » et du mariage des ancêtres Samakhoto Danfakha et Tongning Samoura. C'est de ce mariage que les quatre branches de la noblesse Malinké du Dantila sont issues (Chataignier 1923 : 93-94). Ces quatre branches sont Samboula (maison de Sambou),

Gataya (maison de Gata), Dialaya (maison de Diala) et Niamanna (maison de Niaman). Lorsque Rançon explore le Dantila à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il estime sa superficie à 4 500 km<sup>2</sup> avec 22 villages malinké et 3 villages diakhanké ; (Rançon 1894 a : 528 ; 540).

#### b. Gouvernement du Dantila et mode de vie

Pour le sous-lieutenant Levasseur, qui a exploré la zone en 1887-1888 (Gallieni 1889 : 510), le Dantila est une confédération de villages reconnaissant très relativement l'autorité du chef de Medina-Dantila. Chaque village était donc probablement indépendant des autres, chaque sous-branche familiale aussi. Généralement, les problèmes se réglaient à l'amiable, à cause de l'origine commune de tous les villages et de toutes les familles. Dans un village, c'est généralement l'aîné des Danfakha qui faisait office de chef, et il était assisté d'un conseil de vieillards qui prenait les décisions pour l'ensemble du village. De même, au niveau du pays, c'est le chef de village le plus âgé qui était considéré comme chef. Il n'intervenait dans les affaires d'un village que très rarement et sur sollicitation. L'autorité des chefs était donc nominale et se rapprochait vraisemblablement du respect du droit d'aînesse. Rançon précise que le Dantila est une sorte de « république fédérale ». Au moment de la signature du traité plaçant le Dantila sous protectorat en 1888, les Français considéraient Ansoumané, le chef de Medina-Dantila, fils de Sokona-Ahmadi, comme chef de tout le Dantila. Quelques années plus tard, quelle ne fut pas la surprise de Rançon d'entendre le même Ansoumané lui déclarer qu'il n'y a pas de chef dans le Dantila (Rançon 1894 a : 542). Cette organisation politique a pour résultat l'absence d'une « généalogie » des chefs du Dantila ; tout

au moins, cette « généalogie » sera à construire par de patientes et minutieuses enquêtes. Néanmoins, nous avons une liste des chefs qui se sont succédé à Medina Dantila (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). De même, il n'y a pas de véritable « capitale » ; ce qui explique que Mungo Park signale la capitale du Dantila à Baniserile (Bani Israila) le 13 mai 1797 (Park 1996 : 333), alors que le sous-lieutenant Levasseur et Vittu de Kerraoul mentionnent plutôt Gondokho (Kondhokou ?) comme capitale (Gallieni 1891 : 602). Bien-sûr, la capitale est une notion qui sied mal à ces périodes, il vaut mieux parler de résidence principale du chef. Ces « capitales », qui n'étaient que le lieu de résidence du chef le plus âgé du moment, étaient probablement toutes fortifiées. En tout cas, le fait est avéré pour Medina Dantila et Kondhokou.

L'agriculture était la principale activité pratiquée dans le Dantila grâce à ses terres très fertiles ; on a déjà mentionné que c'est cette fertilité qui a attiré les ancêtres des Danfakha. Dans son rapport d'exploration, Levasseur dit des Malinké du Dantila que « dans un pays naturellement riche, ils ne cultivent que ce qui est nécessaire à leur subsistance et n'élèvent le bétail que parce que ce travail ne demande presque aucun soin. » (Gallieni 1889 : 510). Cette vision est bien réductrice car il est bien démontré, dans le cas du Fouta Djallon par exemple, que les communautés se trouvant sur des terres fertiles s'efforçaient à avoir des surplus de production aussi bien pour les mauvais jours que pour la vente lors des passages des caravanes marchandes (Mouser 2010). Donc, bien que subjectif, ce jugement nous informe tout de même sur la fertilité du Dantila, mais aussi sur la pratique de l'élevage dans la zone. La production agricole était surtout constituée de mil, de riz, de maïs et de l'arachide. En outre, la production métallurgique du fer semble avoir été très développée dans le Dantila. Au retour de son premier voyage, Mungo Park a rencontré des voyageurs qui venaient s'approvisionner en fer au Dantila (Park 1996 : 340 ; 1805 : 53) ; d'intenses prospections archéologiques pourraient permettre la reconnaissance des anciens sites métallurgiques de cette région. En somme, l'abondance dont semblait jouir le Dantila était probablement à l'origine des incursions qu'il subissait de la part de ses voisins.

### c. Le Dantila et ses voisins

En 1894, Rançon disait déjà du Dantila : « *il s'est rarement mêlé des affaires des États qui l'avoisinent* » (Rançon 1894 a : 543). Dans les traditions qu'il a publiées en 1923, Aubert affirme aussi : « *les Damfaka auraient vécu en paix s'ils n'avaient eu des voisins trop guerriers* » (Aubert 1923 : 393). De même, en enquêtant sur place chez Soury Danfakha et Ibrahim Danfakha, il ressort que les villages du Dantila n'aimaient pas faire la guerre, mais qu'ils étaient obligés de se défendre constamment (enquête J. A. à Bembou et Medina Dantila, 2018). Il est donc difficile de présenter l'histoire militaire du Dantila sans s'appesantir sur les attaques qu'ils ont eu à subir de leurs voisins. Le Dantila était surtout une zone de prédation à cause de sa position, étant coincé entre les entités étatiques du Boundou

au nord, du Fouta Djallon au sud et le royaume de Tamba au sud-est. Des pays vassaux de ces puissances et d'autres formations de moindre importance bordaient les frontières du Dantila, à savoir le Gounianta, le Konkodougou, le Niocolo, le Bélédougou, le Bafé et le Sirimana. Avant de présenter les attaques subies par le Dantila, une question s'impose : pourquoi les Malinké du Dantila n'attaquaient pas leurs voisins ?

Différentes hypothèses peuvent être émises à ce sujet. La première hypothèse est que l'absence d'un réel pouvoir centralisé dans le Dantila permettait difficilement de former des colonnes ou de bandes armées pour attaquer les entités voisines. Suivant la description que fait Rançon (Rançon 1894 a : 542-543) de l'organisation politique du Dantila, aucun village ni aucune des quatre grandes branches familiales n'a centralisé l'autorité jusqu'à la rendre suffisamment forte pour commander les autres. Ainsi, « *lorsqu'il s'agit de faire une expédition de guerre quelconque, ce qui est excessivement rare, je me hâte de le reconnaître, chaque village fournit son contingent qui est commandé par son chef ou par un guerrier que celui-ci a désigné* » (Rançon 1894 a : 542). La seconde hypothèse peut s'appuyer sur la faible démographie du Dantila. En effet, malgré son étendue, la partie habitée ne couvrait que 1 200 km<sup>2</sup> avec une population d'environ 9 000 habitants, soit une densité de 7 habitants au km<sup>2</sup> (Rançon 1894 : 542). Le sol étant fertile et la faune abondante, les populations du Dantila n'ont pas ressenti le besoin d'essayer de faire main basse sur les richesses des entités voisines. Au contraire, le Dantila a été souvent un refuge pour les populations qui fuyaient les exactions dans les états voisins. Pour Ibrahim Danfakha, c'est ce rôle de site de refuge qui permit à Médina-Dantila d'être appelé « gros village » par les autres habitants du Dantila, car son ancêtre Sokna Madi y recevait tout le monde, affranchissait ceux qui y arrivaient en captifs et leur donnait une de ses filles en mariage (Enquête J. A. à Medina-Dantila 2018).

Étant entouré par des territoires peu ou pas habités, le Dantila a eu probablement peu de friction avec ses voisins à cause des limites territoriales (Rançon 1894 a : 529). Les attaques contre le Dantila avaient donc d'autres buts que l'expansion territoriale, à savoir la prise de captifs et l'accaparement de biens matériels. Vers 1820, Temba Boucary du royaume de Tamba, *almamy* de Dinguiraye, pénétra dans le Dantila et pilla Diabéri et Diaka-Médina. Plus tard, vers 1830, il revint à nouveau et s'attaqua à Médina-Dantila. Mais grâce à son *tata*, Médina-Dantila résista ; et Sokna Madi Danfakha (ou Soronna Madi ou Sorona Ahmady) repoussa Temba Boucary et le poursuivit jusqu'à Sanela (Aubert 1923 : 394). Nous reviendrons plus en détail sur la description du *tata* de Médina-Dantila dans le chapitre suivant. En 1865, Facirman Keyta, chef Malinké du Konkodougou (rive droite Falémé), attaqua et pilla Bani Israila. Il pilla aussi Dalafin (Dalafi) en 1880. Diaba Madi du Sangalan vint attaquer Samécoto et y enleva des femmes en 1891, juste après le départ d'André Rançon (Aubert 1923 : 423). En 1895, Mori Cellou du Fouta-Djallon ravagea le Dantila jusqu'à Dioulafoundou.



L'histoire a retenu deux conflits majeurs impliquant le Dantila hors de ses terres. Le premier se situerait en 1861, lorsque les populations du Dantila allèrent porter secours au village de Marougou (Sirimana), assiégé par Boubakar Saada, l'*almamy* du Boundou, et son allié le roi Dially-Silman de Mamakhono. L'arrivée de l'armée du Dantila permit de libérer Marougou et de battre Boubakar Saada qui s'échappa de justesse (Rançon 1894 a : 543). En 1868, à l'appel du chef de Marougou, le Dantila se joignit à une coalition qui voulait punir le chef Dially-Silman de Mamakhono pour avoir soutenu Boubakar-Saada en 1861. L'*almamy* Boubakar Saada vint au secours de son allié, battit la coalition et fit des prisonniers. Les soldats du Dantila se retirèrent à temps et acceptèrent de verser un tribut à Boubakar Saada (Rançon 1894 b : 537).

#### **5.4.4. Le royaume malinké du Bélédougou**

Le Bélédougou de la vallée de la Falémé ou petit Bélédougou n'est pas à confondre avec le Bélédougou de la région de Koulikoro au Mali ou Grand Bélédougou. Étymologiquement, en langue Bambara, *Bélé* signifie roche ferrugineuse et *dougou* signifie village, contrée (Binger 1886 : 20). Cette définition se rapproche de l'aspect général de la zone. Abel Chataignier (1963 : 96) mentionne que Bélédougou signifierait terre (*dougou*) de l'abondance (*bélé*) ou terre (*dougou*) des monts rocheux (*bélé*) ; seulement il ne précise pas la source de cette étymologie. Signalons enfin qu'Aubert a recueilli une autre origine pour ce nom : « Pays de Bélé » ; Bélé étant une femme qui n'avait qu'un sein, mère d'Hawa et qui serait venue seule du Guidimakha (Aubert 1923 : 404).

##### *a. Peuplement du Bélédougou*

Plusieurs versions du peuplement du Bélédougou ont été recueillies par A. Aubert (1923), A. Chataignier (1963), I. Thiaw et G. Wait (Altschul et al. 2016), A. Mayor et N.S. Guèye (Huysecom *et al.* 2013 et 2015). Malgré un fond commun, ces versions présentent néanmoins quelques divergences. Selon Aubert (1923 : 404-409), les premiers habitants du Bélédougou seraient des Peul et des Bassari qui auraient émigré les uns au nord et les autres plus au sud à cause de la sécheresse. Après eux, vinrent les Soumare qui seraient venus du Khasso et du Guidhimaka d'où ils fuyaient les pillages des Maures. Ces Soumare étaient très nombreux, avaient 19 chefs, qui habitaient chacun dans un village, et possédaient de nombreux captifs. Seulement, l'un de leurs captifs nommé Tobiri Kamara, qui était très fort, se révolta contre ses maîtres. Il volait les enfants de ses maîtres pour les vendre en captivité et obligeait même ses maîtres à lui payer l'impôt. Pour se débarrasser de cet esclave, les Soumare tinrent conseil, et demandèrent l'aide de Noya Moussa Cissokho (Noïa-Moussa-Sisokho) du Bambouk. Ce dernier envoya ses fils Dan Siriman (l'aîné) et Dan Manian (le cadet) pour délivrer les Soumare. Dan Siriman et Dan Manian se mirent en route avec leurs soldats, et, en cours de route, Dan Siriman s'arrêta et dépêcha Dan Manian en avant. Celui-ci pénétra dans le Bélédougou, mata la révolte et tua Tobiri Kamara.

Délivrés de leurs captifs, les Soumare n'eurent d'autre choix que d'accepter la cohabitation avec leur sauveur ; ils pactisèrent donc avec Dan Manian. C'est ainsi que les Cissokho acquirent le pouvoir dans le Bélédougou. Nous reviendrons plus en détail sur la situation de Dan Siriman ultérieurement lorsque nous parlerons du Sirimana.

Abel Chataignier (1963 : 96) ne précise pas quels peuples occupaient le Bélédougou avant les Soumare. Mais comme dans la version d'Aubert, les Soumare étaient en difficulté avec leurs captifs révoltés sous l'impulsion du *djon* (esclave) Tobiri. Les Soumare firent appel à Fa Moussa, général de Soundjata et père de Dan Siriman et Dan Manian. L'expédition punitive fut donc décidée, car Soundjata convoitait déjà les mines de la Haute-Gambie. Parti en avant garde, Dan Manian régla rapidement le problème et en profita pour s'accaparer du pouvoir pour le compte des Soussokho (Cissokho).

La version récoltée par A. Mayor et N.S. Guèye en 2012 se rapproche de la version d'A. Chataignier, et l'informateur Koubouna Cissokho de Daloto précise en plus que les frères Cissokho seraient venus de Tomora, près de l'actuel Khayes. Après avoir soumis les Soumare, Dan Sirima (Dan Siriman) se serait installé à Bakhodi, tandis que Dan Manian se serait établi à Khossanto (Huysecom *et al.* 2013 : 154).

Dans le cadre des travaux de l'Oromin Joint Venture Group, Ibrahima Thiaw et Gerald Wait ont aussi collecté des traditions orales sur le peuplement du Bélédougou. Comme dans les précédentes versions, le peuplement du Bélédougou se fit en trois phases : d'abord les Bassari, puis les Soumare et enfin les Cissokho. Parmi les dix villages enquêtés, seul le village de Mamakhono, que les habitants disent occuper depuis 670 ans, aurait la plus ancienne occupation, remontant à la phase des Soumare (Altschul *et al.* 2016 : 20). Ainsi, tous les autres villages seraient de création plus tardive. Comme dans les autres versions, les Cissokho seraient arrivés dans la région en libérateurs pour délivrer le pays du pouvoir despotique de l'esclave-roi Tobri Sidebe (Tobiri Sidibe). Ce dernier, d'origine peule, s'était révolté et avait pris le contrôle des sources d'eau dont dépendaient les habitants. Pour s'approvisionner en eau, il exigeait qu'on lui paie de l'or (Altschul *et al.* 2016 : 21). C'est dans ce contexte que les Soumare firent appel aux Cissokho, dont le chef Sanga Moussa (ou Sora Moussa) vivait à Tomara, dans l'actuelle République du Mali. Celui-ci envoya ses fils Dan Moussa et Dan Sirima pour combattre Tobri Sidebe. Mais c'est par la ruse que Tobri Sidebe fut vaincu. En effet, Dan Moussa et Dan Sirima aurait proposé leur sœur, Dan Manian, en mariage à Tobri Sidebe. Après l'union, Tobri Sidebe aurait révélé le secret de son invincibilité à Dan Manian qui le transmit aussitôt à ses frères qui s'en servirent pour décapiter Tobri Sidebe et s'emparer du pouvoir. Comme le signalent les auteurs, plusieurs aspects de cette histoire ont été probablement censurés à cause de certains tabous ; de plus, cette ruse rappelle l'histoire du roi Sosso Soumangourou Kanté avec la sœur de Soundjata Keita (Altschul *et al.* 2016 : 21). Un



autre informateur, qui a tenu à garder l'anonymat, a plutôt déclaré que les Cissokho auraient sacrifié un griot pour pouvoir vaincre Tobri (Altschul *et al.* 2016 : 22)

En définitive, les points communs de ces différentes versions suggèrent qu'il semble bien y avoir eu trois phases de peuplement (Bassari, Soumare et Cissokho) dans le Bélédougou. De même, les versions s'accordent sur le fait que c'est pour mater la rébellion de l'esclave Tobiri, ou Tobri Sidebe ou Tobiri Kamara, selon les versions, que les Cissokho furent appelés à la rescousse. Ces derniers vainquirent effectivement la révolte, mais s'emparèrent également du pouvoir ou alors, ils négocièrent le pouvoir avec les populations antérieurement installées. La divergence notable concerne Dan Manian, qui, dans trois versions, est présenté comme le frère cadet de Dan Siriman (Dan Sirima), tandis que dans une des versions, ce serait plutôt la sœur de Dan Siriman. Remarquons que dans les traditions historiques recueillies de part et d'autre, la trame générale est la même ; mais comme l'ont souligné A. Mayor et N.S Nguèye, la question chronologique reste posée, entre une origine mythique qui se réclame de l'entourage de Soundjata au 13<sup>ème</sup> siècle et des événements historiques plus vraisemblables au 18<sup>ème</sup> siècle (Huysecom *et al.* 2014 : 155). Il est en effet fréquent de rencontrer des télescopages chronologiques dans les traditions orales, d'où la nécessité de récolter un maximum de versions afin d'en dégager l'archétype initial.

Il est à noter qu'aucune de ces versions n'énonce les motivations qui poussèrent l'esclave Tobiri et ses compagnons à la révolte. Faut-il y voir une quelconque résistance de la part de ces derniers à ne pas se laisser intégrer dans le système économique de cette époque ? Actuellement, la tradition historique locale rattache le *tata* dénommé site archéologique N°8 à l'épisode de la révolte de l'esclave Tobiri (Altschul *et al.* 2016 : 106). Ce dernier avait-il rassemblé suffisamment de forces armées pour diriger une révolte, se construire un *tata* et une unité résidentielle, et tenter d'établir une entité étatique à Masato, comme le suggère la tradition ? Pour Altschul *et al.*, bien qu'étant dans une position défendable, le *tata* et l'habitat du site de Masato étaient situés dans un « all wrong »<sup>1</sup> environnemental : loin des sources d'eau, sur une hauteur topographique et sans aucune terre agricole exploitable aux environs (Altschul *et al.* 2016 : 106). Nous pensons que si le site de Masato se rattache effectivement à la révolte de l'esclave Tobiri, alors, le choix de l'occupation de ce site faisait plutôt partie d'une stratégie de résistance ; se retirer dans une localité hostile étant une garantie de ne pas être capturé et éviter ainsi d'être intégré dans ce système politico-économique fondé sur l'exploitation des esclaves.

#### b. Gouvernement et mode vie au Bélédougou

Dans le Bélédougou, la centralisation du pouvoir est un fait confirmé. Ce sont les Cissokho (Soussokho)

qui étaient les maîtres. Mamakhono a toujours été leur « capitale » (Aubert 1923 : 404). Il résulte deux faits de cette centralisation : il est possible de rassembler un corps militaire sous un commandement central et il est aussi possible d'établir une liste des rois qui ont régné sur le Bélédougou. Ainsi, Aubert a pu recueillir une généalogie des chefs du Bélédougou depuis sa conquête par les Cissokho. Il rapporte qu'à la mort de Dan Manian, c'est Farin Cissokho qui lui succéda, puis ce fut Manson Ba, Kama et Siriman. L'auteur remarque lui-même que Kyé-Kyé Madi qui signa l'accord de protectorat avec le militaire Jean Bayol en 1881 n'est pas mentionné par ses informateurs ; de même, le long règne de près de soixante ans qui est attribué à chacun des chefs ayant régné sur le Bélédougou semble fantaisiste (Aubert 1923 : 409).

Les Malinké du Bélédougou étaient principalement agriculteurs comme leurs voisins, même s'ils pratiquaient aussi d'autres activités marginales telles que la chasse ou le tissage. L'agriculture se pratiquait, et se pratique encore, pendant l'hivernage. Pendant la mauvaise saison (saison sèche) qui est aussi la saison des guerres et des voyages, il semble que le pillage était une activité fréquente. De même, les routes commerciales qui passaient dans le Bélédougou fournissaient de bonnes opportunités pour le rançonnement des caravanes et la capture de voyageurs isolés (Rançon 1894 a : 426). En effet, le Bélédougou est avantageusement situé ; son emplacement est « au croisement des routes conduisant dans le Bondou, le Sirimana, le Dentila et à Badon » (Gallieni 1889 : 509). Ces Malinké pratiquaient aussi l'orpaillage. Même si les données permettant d'évaluer cette activité pour les périodes anciennes sont minces ou quasi inexistantes, l'activité pouvait être très rentable ; Jean Bayol a vu « des femmes ramasser du sable, le laver et obtenir, au bout de quelques minutes, de l'or » (Bayol 1888 : 87). Les témoignages recueillis lors de nos enquêtes vont aussi dans ce sens. Notons également que dans les traditions historiques collectées, les Soumare (qui sont les maîtres de la terre) faisaient encore des sacrifices sur la tombe de Tobiri à Mamakhono pour trouver de l'or ; quand ils n'en faisaient plus, on ne trouvait plus d'or (Aubert 1923 : 409). Aujourd'hui, le potentiel aurifère de la zone est reconnu et fortement exploité par des sociétés minières ; les populations locales et les nombreux émigrés de la sous-région exploitent aussi cet or dans les mines artisanales ou « *djoura* ».

#### c. Le Bélédougou et ses voisins

Bien que d'origine Malinké comme la plupart de ses voisins, le Bélédougou semble ne pas avoir entretenu des relations toujours cordiales avec ceux-ci. Parfois amicales, parfois hostiles, leurs relations oscillaient probablement en fonction de l'intérêt du moment et de l'humeur du chef régnant, une sorte de pragmatisme semblable à la politique pratiquée dans le Boundou. Ainsi, Dially-Silman est décrit comme turbulent, alors que son frère et successeur Ké-Ké (Kyé-Kyé) Madi aurait rendu le pays plus calme (Gallieni 1889 : 510). Pour les données que nous avons au 19<sup>ème</sup>, le Bélédougou est décrit comme une entité qui attaque constamment ses voisins. C'est certainement à cause de

<sup>1</sup> Tout faux, pour indiquer que ce site ne rassemblait pas les conditions environnementales propices pour une occupation humaine

ces relations tumultueuses que Mamakhono avait un *tata*, décrit comme « fort » par le sous-lieutenant Levasseur (Gallieni 1889 : 509) et, venant d'un militaire, cette description vaut tout son pesant.

Les territoires voisins du Badon, du Dantila et du Boundou, ont beaucoup souffert des incursions brèves et répétées des Malinké du Bélédougou. Dans le Badon par exemple, Toumané qui règne lorsque Rançon explore la région se plaint constamment des attaques des pillards venus du Bélédougou. Selon Toumané, ces pillards sont tellement hardis qu'ils « viennent à chaque instant piller dans les environs des villages et s'avancent jusque sous leurs murs pour y voler des bœufs et des captifs » (Rançon 1894 : 426). Parallèlement, le Bélédougou a eu à subir des raids constants de la part de ces voisins. Hyacinthe Hecquard qui est passé à Mamakhono, principal village du Bélédougou, signale la présence de trois *tata* ceignant le village. Un quatrième *tata*, ayant l'aspect d'une citadelle, sert de demeure au chef et de lieu de refuge pour la population au cas où les trois autres *tata* seraient franchis par les ennemis (Hecquard 1853 : 379).

Le Bélédougou s'est souvent allié avec le Boundou. Ainsi, Kaman qui était roi du Bélédougou a noué une alliance avec l'*almamy* Omar Sané du Boundou en lui donnant une de ses filles en mariage (Hecquard 1853 : 380). Les fils du roi de Bélédougou ont aussi souvent combattu aux côtés de l'armée du Boundou. Grâce à ces alliances, le Bélédougou a pu s'associer au Boundou pour s'attaquer au village de Marougou dans le Sirimana en 1861. Cette expédition fut malheureuse et la coalition, dirigée par Boubakar Saada, dû battre en retraite à cause de l'intervention des renforts venus du Dantila. En 1868, le chef du Bélédougou, Dially-Silman, fut assiégé par une coalition conduite par le Sirimana. L'objectif était de le punir pour l'appui qu'il avait apporté en 1861 contre Marougou. Étant l'allié de l'*almamy* Boubakar Saada du Boundou, ce dernier intervint et le délivra. Notons qu'il est possible que parfois les Peul aient rompu cette alliance et attaqué le Bélédougou. Ainsi, au cours de notre enquête sur place, l'actuel chef Boucary Cissokho de Mamakhono a aussi parlé des incursions des Peul du Boundou sur Mamakhono (enquête J. A., 28/01/2018). Aubert (1923 : 409) signale également que le chef Manson Ba du Bélédougou fut tué dans son sommeil par les Peul de l'*almamy* Saada (du Boundou ?).

#### **5.4.5. Le royaume malinké du Sirimana**

Le Sirimana est l'entité bordée par la Falémé à l'est, par le Boundou au nord, le Bélédougou à l'ouest et le Dantila au sud (fig. 5.6). Son étymologie, assez simple, tire son origine de son conquérant Dan Siriman et signifie « pays de Siriman » en langue Malinké (Chataignier 1963 : 94). C'est l'entité étatique jumelle du Bélédougou, car ils ont la même origine ; ce sont aussi des Cissokho.

##### *a. Peuplement du Sirimana*

Les premiers occupants du Sirimana dont les traditions historiques aient souvenir sont les Cissé (Sissé). Il est

assez surprenant qu'Aubert (1923 : 410) rattache l'origine de ces Cisse au Mande, surtout quand on sait que Cisse n'est pas un patronyme malinké. Occupant ce territoire, les Cissé donnèrent le nom de Cisséla et constituèrent le Sissékounda sur les deux rives de la Falémé (Chataignier 1963 : 96). L'arrivée des Cissokho est liée à l'histoire de la révolte de Tobiri chez les Soumare au Bélédougou. En cours de route, le corps expéditionnaire se serait divisé. Chataignier (1963 : 96) raconte que le groupe de Dan Siriman venait en arrière-garde pour soutenir le groupe de Dan Manian, alors qu'Aubert (1923 : 408) explique plutôt qu'ayant campé au bord du marigot Diallé, Dan Siriman apprécia le poisson et décida de rester et d'envoyer Dan Manian combattre, lui promettant de lui venir en aide en cas de besoin. Quoi qu'il en fût, Dan Manian mata la révolte, aidé ou non par une femme, et envoya dire à son frère aîné que tout était fini. Dan Siriman décida alors de conquérir le Cisséla. Il y chassa les Cissé qui vivaient sur la rive gauche et occupa le pays qui devint « Sirimana » (Aubert 1923 : 416). Après cette conquête, Dan Siriman aurait épousé des femmes chez les Cissé, mais de nombreuses familles Cissé auraient par la suite franchi la Falémé pour rejoindre leurs parents sur la rive droite (Chataignier 1963 : 96).

Dan Sirimana et ses descendants ont fondé et occupé de nombreux villages dans le Sirimana. Il s'agit de Bora, Bokodi (Bakhodi ?), Tagara, Kérouane, Dialako, Sabouciré, Marongon (Marougou ?) et Sitadian (Aubert 1923 : 410). Cette mobilité dans l'occupation des villages nous a aussi été confirmée au cours de notre enquête à Medina Sirimana (entretien de groupe le 24/01/2018 à Medina Sirimana). Les vieillards réunis nous ont affirmé qu'avant de s'installer à l'actuelle Medina Sirimana, leurs ancêtres étaient d'abord à Berelakoto (ils ont dit ne plus ne savoir son emplacement), puis ils ont occupé le premier site de Medina Sirimana (où la plupart des parents de certains de ces enquêtés sont nés) et, finalement, sont venus dans l'actuel site peu avant l'indépendance du Sénégal (1960).

Le peuplement du Sirimana et du Bélédougou garde plusieurs zones d'ombre dont certains auteurs ont déjà discuté. Les Soumare et les Cissé, par exemple, seraient plutôt des Sarakolé (Soninké) que des Malinké, si l'on s'en tient à leur nom de famille ou *dyamu* (Smith 1965 : 241). Par ailleurs, faut-il identifier Noïa Moussa Cissokho (père des conquérants Dan Siriman Cissokho et Dan Manian Cissokho) à Fa Koli Koroma, le général de Soundjata et neveu rebelle de Soumangourou Kanté ? (Aubert 1923 : 408 ; Smith 1965 : 241).

##### *b. Gouvernement et mode de vie au Sirimana*

Le Sirimana a une organisation particulière. Bien qu'il soit jumeau du Bélédougou, son organisation diffère totalement. Il est sûr qu'au Sirimana, on trouvait un chef qui dirigeait le pays, mais quand ce chef mourrait, la seule règle de succession était la domination d'un vainqueur. C'est ce qu'Aubert traduit en disant : « les enfants de Dan Siriman ne s'entendirent jamais et, à la mort du plus fort, c'était une nouvelle guerre pour choisir un chef » (Aubert

1923 : 411). Le même auteur conclut en disant que personne n'a pu commander les gens du Sirimana. Comment faut-il comprendre cette conclusion ? Au Dantila, le consensus se faisait autour de l'aîné, mais au Sirimana, n'y a-t-il jamais eu de consensus réel autour d'un chef ? Des recherches plus approfondies sont certainement nécessaires, car même pour le 19<sup>ème</sup> siècle, les sources historiques sont peu informatives.

Comme leurs parents du Bélédougou, les Malinké du Sirimana étaient principalement agriculteurs. Les mêmes cultures que l'on retrouvait au Bélédougou et au Dantila y étaient pratiquées. Étant bordé par la Falémé, la pêche était régulièrement pratiquée, mais curieusement, cette activité semblait dégradante pour les nobles Malinké, ceux qui s'y adonnaient étant ignominieusement qualifiés de « *yéguédomolou* » ou mangeurs de poissons (Chataignier 1963 : 98). Cette attitude semble contradictoire si on se rappelle que la dégustation du poisson est peut-être la raison qui a retenu Dan Siriman quand son frère et lui arrivaient dans la région. La proximité avec la rivière Falémé a aussi certainement permis la pratique de l'orpaillage alluvionnaire, qui est encore pratiqué de nos jours, même si les techniques ont profondément changé.

#### c. *Le Sirimana et ses voisins*

Tout comme le Bélédougou, le Sirimana semble avoir été une entité étatique constamment sur le pied de guerre. Nous avons malheureusement peu d'informations à ce sujet. Mais de ce qui ressort des textes concernant les autres entités de la région, il semble qu'elles étaient constamment aux prises avec les guerriers du Sirimana. Ainsi, les villages du Dantila étaient exposés aux razzias des guerriers du Sirimana (Rançon 1894 a : 543). Le Boundou voisin au nord n'était pas épargné non plus par les pillers venus du Sirimana, ces pillages sont d'ailleurs le motif qu'a invoqué l'*almamy* Boubakar Saada pour s'attaquer au village de Marougou en 1861 (Rançon 1894 b : 534). À Medina Sirimana, les vieillards se rappellent encore de Koumaghan Ba, le chef de Marougou qui résista à cette attaque en ce temps-là (entretien du 24/01/2018). Les révolutions islamiques d'El Hadj Omar Tall, puis de Mamadou Lamine Dramé semblent aussi avoir éprouvé le Sirimana. Nous y reviendrons dans les paragraphes concernant ces deux personnages.

### 5.5. Les communautés incluses : les Diakhanké et les Soninké

Par « communauté incluse », on désigne les petites communautés qui ont conservé la spécificité de leur origine distincte, bien que vivant et partageant le mode de vie et l'espace d'une autre communauté plus grande. Les communautés incluses sont issues d'une entité plus ou moins éloignée de l'entité étatique dans laquelle elles sont installées. Ces communautés sont qualifiées d'incluses parce que, malgré la cohabitation avec le groupe dominant, elles ne sont pas phagocytées ; elles conservent plus ou moins certains aspects de leur culture

d'origine. Généralement, les groupes inclus se tiennent à l'écart des turpitudes politiques du groupe dominant, mais parfois il arrive qu'ils interviennent. Tel est le cas des Diakhanké et des Soninké qui se sont installés au sein des royaumes peul et malinké le long de la Falémé. Certains chercheurs pensent que Diakhanké et Soninké auraient une origine commune mais lointaine. En 1963, par exemple, les Diakhanké du cercle de Kédougou, qui sont mandingophones, enseignaient le Coran et les préceptes islamiques en langue Soninké (Chataignier 1963).

#### 5.5.1. *Les Diakhanké*

##### a. *Origines des Diakhanké dans la Vallée de la Falémé*

Les Diakhanké, ou gens de Diakha, seraient originaires de la région de Diakha ou Diakha-Bâ (Diakha la grande) dans le Bambouk, sur les berges du Bafing. Partant de là, ils ont essaimé en petites communautés au sein des royaumes de la rive gauche de la Falémé (Smith 1965 : 231-234). Les Diakhanké vivaient généralement en petite famille auprès des communautés dominantes comme les Peul au Boundou et les Malinké au Dantila. Parfois, il arrivait qu'ils soient assez nombreux pour former des villages comme Diakha Medina dans le Dantila. Dans le Boundou, ils ont même occupé toute une région formant un lieu-dit appelé Diakha (fig. 5.2). En effet, il est courant que les villages où les zones où il y a une forte concentration de Diakhanké soient appelés « Diaka », en souvenir de leur origine (Rançon 1894 b : 633) ; ce qui est une source de confusion quand il faut retracer l'origine de cette population. Dans le cas des Diakhanké de la Haute-Falémé, où faut-il localiser la région de Diakha dont ils sont originaires ? Est-ce le lieu-dit Diakha qui est au sud du Boundou ou est-ce le Diakha qui se situe dans le Bambouk ? Pierre Smith (1965 : 234) pense que le Diakha originel, auquel tous les autres se rattachent, se trouve dans le Bambouk et il l'appelle Bambouk-Diakha, mais il faudrait peut-être encore examiner la question plus en profondeur.

Les Diakhanké se distinguent et se caractérisent par leur engagement vis-à-vis de l'Islam. Ils se définissent d'abord par rapport à la religion, car ils sont les disciples de la tradition islamique instituée par El Hadj Salim Souware (Gomez 1992 : 22). Dans les récits historiques, ils sont toujours présentés en lien avec la religion islamique. Et les auteurs ne tarissaient pas de qualificatifs pour décrire l'attachement des Diakhanké à l'Islam. Par exemple, en Haute-Gambie, à Laminia dans le Niokholo, Rançon dit : « *les Diakhankés sont tous musulmans fanatiques, pratiquant dévotement et réellement militant* » (Rançon 1894 a : 467). Les recherches menées au 20<sup>ème</sup> siècle débouchent sur les mêmes remarques :

« *Les Malinké, les Peul, les Sarakolé reconnaissent que certains d'entre eux sont musulmans et d'autres pas, cela ne les empêche pas d'être tous malinké, peul ou sarakolé ; on ne peut guère, au contraire, être reconnu comme diakhanké si l'on n'est pas musulman* » (Smith 1965 : 235).

b. La cohabitation des Diakhanké avec leurs voisins

Les Diakhanké ne possédaient pas de territoire propre, mais s'installaient dans des villages grâce aux accords qu'ils passaient avec les détenteurs du pouvoir. Les Diakhanké se défendaient d'avoir de quelconques ambitions politiques, n'avaient pas de visées expansionnistes (Smith 1965 : 235). À cause de leur attachement à la religion, leur présence était généralement bien accueillie au sein des groupes dominants.

Au Boundou, les Diakhanké se sont installés dans de nombreux villages et particulièrement dans le sud du Boundou justement appelé Diakha en raison de leur présence (Rançon 1894 b : 633). Fodé-Diakoï-Saloum, Diakhanké de la famille Gassama, avait construit une mosquée à Koussan (Rançon 1894 a : 634), ce qui ne pouvait arriver que dans le cadre d'une relation cordiale. Ceci se confirme notamment aussi par le fait que Malik Sy ait donné sa fille Fatima en mariage au marabout Diakhanké Mohamed Fudi (Fode). De leur union naîtra Mohamed Fatima, le fondateur du village diakhanké de Didecoto (Gomez 1992 : 29). Jusqu'à nos jours, dans les traditions récoltées par Anne Mayor à Toumboura par exemple, il ressort encore que les Diakhanké étaient les marabouts des Peul (com. pers.). Mais les relations ont été parfois tumultueuses avec les *almamy* du Boundou, surtout sous le règne de Boubakar Saada. Dans le Niokholo, certains villages comme Laminia, Sillacounda et Samécouta auraient été créés par des Diakhanké partis du Boundou à cause des exactions des *almamy* (Rançon 1894 b : 487). Au cours de notre enquête dans l'actuel village de Samba Yaye, l'imam Saibalali Gassama (descendants de la famille Gassama de Diddé) témoignait que « les Sissibé étaient cruels ; il fallait tuer des moutons ou des vaches chaque fois qu'ils venaient dans le village » (enquête J. A. 20/02/2016). Ce témoignage rappelle les exigences d'hospitalité qui était dues aux Sissibé et qui se traduisaient parfois par l'impôt de quatre vaches exigées à tous les villages du Ferlo (Rançon 1894 a : 501).

Au Dantila, au Bélédougou et au Sirimana, les communautés principalement Diakhanké sont relativement moins nombreuses. Au Dantila par exemple, on dénombrait trois villages Diakhanké : Samécouta, Balalori et Diaka-Medina (Rançon 1894 a : 540). Même s'ils se tiennent généralement à l'écart, il semble que les villages Diakhanké de Laminia, Sillacounda et Samécouta soient intervenus vers 1850 pour défendre Kédougou qui était assiégé par Fa Manson du Konkodougou. Mais en 1893, ces mêmes villages furent sérieusement châtiés par l'*almamy* Malick Touré du Boundou (Aubert 1923 : 420-424). De façon générale, au 19<sup>ème</sup> siècle, Rançon observe que « les Diakhankés vivent absolument à part et n'ont avec les Malinké que les relations qu'un peuple musulman peut avoir avec un peuple qui ne l'est pas. » (Rançon 1894 a : 493).

De leur attachement à la foi islamique découlait certaines caractéristiques des groupes Diakhanké. En tant que

musulmans, les villages diakhanké recevaient tous ceux qui y arrivaient, surtout ceux qui venaient s'instruire à propos de l'Islam. Cette hospitalité a été source de brassage, car parfois ceux qui venaient s'instruire ne repartaient plus et devenaient Diakhanké. Comme Diaka-Médina, il semble que la plupart des villages diakhanké ne possédaient généralement pas de moyens de défense, ni *tata* ni *sanié* (Rançon 1894 a : 525). Grâce à leur statut de fervents musulmans, et accessoirement de marabouts, il est possible que les Diakhanké aient souvent eu à confectionner des amulettes de guerre pour les guerriers des autres groupes<sup>2</sup>. Nous n'avons aucun témoignage direct, mais les récits historiques montrent bien que même sans être musulmans, les gens accordaient du crédit aux pouvoirs des amulettes et les guerriers en étaient souvent équipés. Almoudo par exemple, le guide de Rançon, était un Bambara non-musulman, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir avec beaucoup de respect la prière et la bénédiction d'un marabout du village Diakhanké de Laminia (Rançon 1894 a : 497).

5.5.2. Les Soninké

a. Origine des Soninké dans la vallée de la Falémé

Soninké, Sarakolé, Markanké, ou Serawoulli sont des dénominations servant à désigner le même groupe (Frey 1888 : 240). C'est la communauté incluse la plus dispersée de Sénégambie. Leurs origines lointaines se rattacheront à l'empire du Ghana ou Wagadou. Plus tard, ils furent les maîtres du royaume de Galam (Gajaaga) et c'est de l'effritement de ce royaume que sont issus le Kamera, le Guidimakha et le Guoye dont Malik Sy a acquis la première parcelle de terre à la base de la formation du Boundou. L'arrivée des Soninké dans la vallée de la Falémé et de la Haute-Gambie semble avoir précédé l'arrivée de la dernière vague Malinké des Danfakha et Cissokho (Smith 1965 : 241).

Le commerce est à la base de la dispersion des Soninké dans la Sénégambie pendant l'ère atlantique. Très tôt, les Soninké ont commencé à trafiquer et à échanger avec les marchands européens installés dans les comptoirs, mais aussi au sein des villages dans les bassins du Sénégal et de la Gambie. Quand ils font du commerce ambulante de village en village, les Soninké sont alors appelés *dioula* (Rançon 1894 b : 630), qui est un nom générique désignant tous ceux qui font du commerce ambulante. Cette appellation ne doit pas être confondue celle de l'ethnie *Joola* ou *Diola* de Casamance. La place du commerce est majeure dans la vie des Soninké, à tel point que celui d'entre eux qui revient bredouille d'une expédition commerciale est déconsidéré et méprisé, car « il n'a rapporté que les cheveux de sa tête » (Park 1996 : 87-90). Un siècle après cette observation de Mungo Park, Rançon décrit l'habileté des Soninké à se créer un fonds de commerce dès le plus

<sup>2</sup> En Afrique de l'Ouest, les marabouts désignaient des personnes lettrées qui, grâce à leurs connaissances de l'écriture arabe, rédigeaient des versets coraniques qu'ils emballaient dans des peaux de chèvre et que l'on pouvait porter au cou en guise d'amulette.

jeune âge et à le faire prospérer. Quand ils ont réussi, ils achètent des esclaves et s'établissent comme chef de case dans leur village (Rançon 1894 b : 630-631). Il n'est pas exclu que le village où ils s'établissent définitivement soit dans un pays autre que leur pays d'origine.

#### b. La cohabitation des Soninké avec leurs voisins

Pour la période concernée, les Soninké dont nous parlons sont majoritairement originaires de l'ancien Galam (Gajaaga), au nord du Boundou. Le Boundou ayant acquis son territoire initial du *Tunka* de Tuabo, il est certain qu'une forte communauté Soninké s'y trouvait déjà. Tout comme les Diakhanké, les Soninké cohabitaient auprès des groupes dominants. Parfois, il arrivait qu'ils soient suffisamment nombreux pour former un village où ils étaient majoritaires, mais la terre appartenait toujours aux Malinké ou aux Peul qui les accueillait ; tel est le cas du village soninké de Dioulafounda au Dantila dont la racine « *Dioula* » indique bien que c'était un village de Soninké commerçants.

Du fait de leurs activités de colporteurs (*dioula*), les Soninké étaient très souvent bien accueillis dans les villages où ils allaient. Parfois, il arrivait que l'hivernage, période où les pistes sont impraticables, surprenne un *dioula* dans un village. Celui-ci y demeurait alors jusqu'au retour de la bonne saison (Rançon 1894 a : 76). Quand ils étaient installés dans un village, les Soninké étaient soumis aux taxes que leur imposaient leurs hôtes. Commerçants ambulants, ils étaient soumis aux taxes de passage qui étaient prélevées sur les caravanes. Il est vrai aussi que parfois, ils étaient reçus et s'en allaient sans payer ni gratifier symboliquement leur hôte (Rançon 1894 a : 432). Achetant et vendant divers produits, ils ont fini par s'imposer comme un maillon essentiel dans l'économie de la région. En écoulant les captifs et autres fruits des razzias vers les marchés demandeurs, les Soninké n'incitaient-ils pas, sciemment ou non, les villages à se faire mutuellement la guerre pour reconstituer les stocks ?

Pourtant, comme les Diakhanké, les Soninké semblent être rarement intervenus dans les affaires de leurs hôtes. Lors des guerres intercommunautaires, ils étaient tenus à l'écart par les belligérants, même si en temps de paix, leurs hôtes étaient libres de les rançonner ou de les surtaxer. Mais lors de la révolte de Mamadou Lamine, dont nous parlerons dans les pages qui suivent, de nombreux de Soninké se sont joints à l'étendard du prophète. Était-ce par fanatisme religieux ou par loyauté ethnique ?

### 5.6. Les révolutions islamiques du 19<sup>ème</sup> siècle

Il est nécessaire de rédiger des paragraphes distincts, sur le cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, car les affrontements militaires qui ont jalonné leurs épopées ont entraîné la mise en place des fortifications ou alors ont causé la destruction de bon nombre d'entre elles. Leurs révolutions islamiques ont exercé une influence directe sur le cours de l'histoire des entités étatiques présentées ci-dessous.

#### 5.6.1. Le Cheick El Hadj Omar Tall

Bien qu'éphémère dans la vallée de la Falémé, l'empire toucouleur d'El Hadj Omar Tall a profondément modifié le paysage étatique et humain de la région. Cet empire est né dans le haut bassin du fleuve Niger, à Dinguiraye, en 1850 (Suret-Canale 1958 : 69). Avant de commencer son extension inexorable vers l'est, il faut noter qu'El Hadj Omar a d'abord fait un crochet à l'ouest pour s'attaquer aux entités étatiques de la Haute-Gambie ; puis, il a presque détruit toutes celles se trouvant dans la vallée de la Falémé.

Le royaume Dialonké de Tamba (Diallonkadougou) fut probablement l'une des premières entités à succomber aux attaques d'El Hadj Omar. À partir de 1851, El Hadj Omar Tall se tourna vers le nord-ouest et fit des incursions dans la Haute-Falémé. Il attaqua, vainquit et pilla Coudkho (Kondokhou ?) et Samecoto dans le Dantila. Il détruisit Nion (Nyo-médina ?) et Medina dans le Bélé Dougou et Kassaguirri dans le Sirimana (Gessain 1963 : 29). Parti de Dinguiraye le 21 mai 1854 avec des troupes estimées à 12 000 hommes (Sabatié 1925 : 78), El Hadj Omar Tall divisa son armée en trois colonnes : tandis que la première descendait le long du Bafing (Haut-Sénégal), la deuxième suivait le cours de la Falémé et la troisième se frayait un chemin entre les deux premières, au cœur du Bambouk (Pascal 1860 : 39). Systématiquement, ses colonnes attaquaient et détruisaient les villages qui ne se joignaient pas à elles. C'est ainsi que Farabana, dans le Bambouk, succomba en 1854 après un court siège. Au moment où les armées toucouleurs ont pénétré le Boundou, la royauté était vacante après une querelle de succession entre Oumar-Sané et Ahmady-Gaye (à ne pas confondre avec son homonyme que nous avons présenté en parlant du Boundou). Appelé en arbitre, El Hadj Omar désigna Oumar-Sané comme nouvel *almamy*, mais aurait demandé à ce dernier et au reste de la famille Sissibé de le suivre dans sa marche (Rançon 1894 b : 521). Les deux prétendants et plusieurs autres princes Sissibé, dont Boubakar Saada, partirent à sa suite. Nombre d'entre eux trouvèrent la mort sur les champs de bataille. Peu de temps après, Boubakar Saada se sépara d'El Hadj Omar parce que ce dernier avait fait tuer ses oncles maternels, les nobles Massasi-Coulibaly du Kaarta (Rançon 1894 b : 522). Voilà très brièvement ce que nous pouvons retenir des actions d'El Hadj Omar Tall dans la vallée de la Falémé.

L'impact de ce bref passage dans la zone se mesure à l'aune des destructions et des pillages. Nous n'avons pas de liste de ces villages, mais toutes les relations et récits de voyage datant de cette époque parlent d'un dépeuplement de la zone à la suite des guerres omariennes (Pascal 1860 ; Mage 1868). Au-delà des destructions, de nombreux villages ont été abandonnés car les habitants répondaient à l'appel du prophète en s'enrôlant pour le *djihad* (Barry 1988 : 214, Rançon 1894 b : 529). Ceux qui n'ont pas volontairement suivi El Hadj Omar Tall ont été réduits en captivité et emmenés de force. La plupart de ces captifs devenaient des ouvriers qui bâtissaient les *tata* toucouleurs

(Rançon 1894 b : 521-523 ; Bah 1977 : 166). Pour stopper la saignée provoquée par ces migrations, le gouverneur Louis Faidherbe dut ordonner aux chefs des villages situés sur les principales routes menant au Kaarta d'interdire le passage des populations essayant de rejoindre l'armée toucouleur, même s'il est vrai que cette interdiction visait aussi à ne plus renforcer l'armée omarienne par l'arrivée de nouveaux combattants. Parallèlement, l'armée coloniale française n'hésita pas à attaquer, mais surtout à détruire et à raser tous les villages qui se déclaraient en faveur d'El Hadj Omar : ce fut le cas par exemple de Diaguilla et Koungueul près de Bakel (Sabatié 1925 : 95).

Les fortifications furent au commencement de l'œuvre d'El Hadj Omar. Elles ont jalonné sa pérégrination vers le Macina ; et c'est dans une fortification naturelle (la grotte de Diégoumbéré à Bandiagara) qu'il disparut. A Dinguiraye, berceau de l'empire Toucouleur, El Hadj Omar posa les bases de son empire en construisant un puissant *tata* dont voici la description :

« Le *tata* comportait trois enceintes : la première de forme sensiblement elliptique, et de 1800 mètres environ de développement, était constituée par un mur crénelé, en pierre et en mortier, de quatre mètres de hauteur. La deuxième, et la plus importante, de six mètres de hauteur, formait un octogone irrégulier de cotés de 100 à 150 mètres, et dont chaque angle était muni d'une tourelle débordante à plusieurs étages, ce qui assurait un flanquement effectif. La troisième enceinte, de six mètres de hauteur également, épousait en partie le tracé de la seconde sur les faces les plus exposées, pour les doubler en ménageant entre elles un chemin de ronde protégé de 40 à 60 mètres de largeur. » (Bouchez 1913 : 211).

Tout au long de ses conquêtes, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall implantaient des *tata* au cœur des territoires conquis. Ces *tata* étaient les bases d'appui et le squelette de l'empire toucouleur. L'histoire a retenu deux de ces ingénieurs : John (ou Johnny) Bambara et Samba Ndiaye, dont Thierno Bah (1977 : 161-168) a fait une biographie dans l'article « Samba Ndiaye, ingénieur des armées Toucouleur d'El Hadj Omar ». Avant de trouver la mort dans une grotte dans les falaises de Bandiagara, El Hadj Omar avait occupé Hamdallahi la capitale fortifiée de l'empire peul du Macina. Durant cette brève occupation, a-t-il ordonné des travaux de réfection ou de renforcement des murailles ? Les discussions concernant son intervention ou non sur la muraille de cette cité sont contenues dans l'ouvrage *Hamdallahi* (Gallay et al. 1990).

Là où il n'a pas construit de *tata*, El Hadj Omar a détruit ou a fait détruire ceux qui existaient. Pour ne citer qu'un exemple, le *tata* Bambara de Damfa fut rasé sous ses ordres (Mage 1868 : 256). De même, Rançon (1895 : 491) attribue à El Hadj Omar la destruction des *tata* de Koussan et de Farabana en 1854. La destruction systématique des villages ayant résisté à l'avancée de l'armée faisait probablement partie de la stratégie d'El Hadj Omar ; c'était le seul moyen

d'empêcher tout soulèvement ultérieur sur les arrières de l'armée toucouleur (Ducoudray 1983 : 31). Le *tata* de Som Som qui hébergeait des partisans du prophète fut détruit par Louis Faidherbe après une résistance acharnée (Faidherbe 1889 : 203-205). Quand El Hadj Omar Tall se retira sur la rive droite du fleuve Sénégal et commença ses conquêtes vers le Macina, il laissa la vallée de la Falémé dans une profonde désolation. Quelques villages comme Koussan furent reconstruits et repeuplés, mais les *tata* ne furent probablement plus relevés.

### 5.6.2. El Hadj Mamadou Lamine Dramé

Le *djihad* de Mamadou Lamine est le dernier acte majeur de l'histoire militaire africaine dans la région du Sénégal Oriental, car la « paix coloniale » s'est établie dans la zone après sa défaite. De son vrai nom Malamine Demba Dibassi (Frey 1888 : 250), il fut considéré comme un résistant à la pénétration française par certains, et parfois regardé comme un marabout opportuniste par d'autres. Ses partisans étaient constitués des populations frustrées par le protectorat français dans le Guoye, le Guidimakha et le Kaméra, et de tous ceux qui, dans le Boundou, supportaient de moins en moins les prédations de l'*almamy* Boubakar Saada et des princes Sissibé. Le combat de Mamadou Lamine fut très bref ; son premier fait d'armes date de 1886, et le dernier, qui se signa par sa mort, en 1887. Son décès marque l'effectivité de la colonisation française dans la Haute-Falémé et la Haute-Gambie.

Le Boundou est le royaume qui a le plus souffert des attaques de Mamadou Lamine. Prétextant que l'*almamy* Omar Penda, fraîchement intronisé, lui refusait de passer sur ses terres pour aller faire la guerre sainte au Tenda, Mamadou Lamine attaqua le Boundou. En février 1886, Boulebane, principale résidence royale à cette époque, succomba et son *tata* fut détruit (Nyambarza 1969 : 141). Ayant échoué à prendre le poste français de Bakel, Mamadou Lamine se retira en juillet 1886 vers le sud, détruisant au passage le fort Saint-Pierre de Sénoudebou, qui était devenu l'une des résidences des Sissibé (Rançon 1894 b : 588). De l'aveu de Gallieni lui-même, Mamadou Lamine inspirait une grande terreur (Gallieni 1891 : 28). Pour éviter les représailles des Français, Mamadou Lamine s'installa à Dianna, dans le Diakha, au sud-ouest du Boundou. Avec l'appui de Mahmadou-Fatouma, roi du Sandougou, il attaqua l'*almamy* Oumar Penda à Fissa Daro et le tua. Ayant refait ses forces par l'incorporation de nouveaux combattants, Mamadou Lamine essaya de s'emparer de Sénoudebou. Mais il échoua car Ousmane-Gassy avait cerné le village avec une forte fortification végétale de type *sanié*, et l'hivernage qui avait commencé rendit les manœuvres militaires très difficiles (Rançon 1894 a : 595-596). Les Français, n'ayant pas pardonné la tentative de prise de Bakel, formèrent une colonne contre Dianna dès la fin de l'hivernage. Après avoir successivement perdu plusieurs batailles, Mamadou Lamine fut tué à Toubakouta le 7 décembre 1887 et décapité (Gallieni 1891 : 370). En se rappelant que les campagnes militaires s'opéraient essentiellement après la

fin de l'hivernage, on comprend que Mamadou Lamine ne s'est battu que pendant deux saisons. Bien que courte, son épopée a pourtant profondément marqué les esprits, et nous l'avons personnellement constaté à travers les exclamations récurrentes qui fusaient chez la plupart de nos interlocuteurs rien qu'à l'évocation de son nom.

Dans son combat, Mamadou Lamine a détruit de nombreux villages. Les *tata* de Diamweli et de Boulebane ne lui ont pas résisté ; selon Rançon (1894 b : 590), son allié Mahmadou-Fatouma a détruit les *tata* de Gouloungou (Gouloungou ?) et Dalafine (Dalafi ?). Dans sa retraite à Dianna puis à Toubacouta, il avait bâti des *tata* pour attendre les colonnes françaises de Gallieni et Fortin. Ces derniers les rasèrent après la défaite du prophète. Il est notable de constater que deux fois de suite, Mamadou Lamine perdit des batailles face à des villages défendus par des fortifications végétales de type *sanié* : d'abord à Sini, puis à Sénoudebou (fig. 5.4). Dans sa lutte, Mamadou Lamine a énormément bénéficié de l'appui des Soninké, son ethnie d'origine. Mais il serait réducteur de penser que cet appui était uniquement filial, car avant tout, son combat était religieux (Nyambarza 1969 : 136).

### 5.7. Synthèse sur l'histoire et les relations intercommunautaires dans la vallée de la Falémé

Durant l'ère atlantique, la mise en place et l'évolution des formations étatiques au Sénégal Oriental est un processus qui a connu trois grandes phases. Chacune de ces phases était accompagnée par de grandes vagues migratoires, ce qui n'exclut pas qu'il y ait eu de petits déplacements ne concernant que quelques individus ou quelques groupes familiaux. Ayant d'abord présenté la vallée de la Falémé au sein de l'Empire du Mali, il est important de noter qu'à travers l'épopée de Soundjata, les premières

recherches réalisées sur l'histoire de l'empire du Mali et la dénomination même « empire », il est aisé de supposer que le Mali fut une entité centralisée, avec un pouvoir concentré entre les mains d'un seul souverain. Mais les recherches récentes, compilées et présentées par S. Canós-Donnay, montrent plutôt que cette vision est tronquée ; l'empire du Mali était d'avantage une confédération de territoires et de villages ayant une certaine autonomie (Canós-Donnay 2019). Cette structuration n'est probablement pas étrangère à l'effritement ultérieur de l'empire du Mali. Intégré par voie de conquête et n'étant pas au cœur de l'empire, il est possible que les communautés du Sénégal Oriental aient gardé une certaine autonomie. Entre cette première phase et la seconde qui voit émerger les entités étatiques de l'ère atlantique, le trait d'union est marqué par les mouvements de population provoqués par la migration de Koli-Tengella. Il est probable que des fortifications furent édifiées à cette époque, même si on ne dispose pas encore de preuves directes permettant de l'affirmer.

La seconde phase, qui commence au 17<sup>ème</sup> siècle, est marquée par la mise en place du royaume peul du Boundou au nord, et des royaumes malinké du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au sud. On a présenté l'histoire de ces entités en insistant sur les aspects conflictuels en lien avec notre intérêt pour les fortifications, mais leurs histoires ne se résument pas uniquement à une succession de conflits. En outre, on dispose véritablement de peu de connaissances en ce qui concerne les conflits internes à ces entités. Plus précisément, le royaume peul du Boundou serait né de la magnanimité du *tunka* de Tuabo ou de la ruse de Malik Sy, selon l'interprétation historique que l'on fait de sa genèse. Principalement sous l'égide de Boubou Malik, Maka-Guiba, Ahmady-Gaye et Saada-Ahmady-Aïssata, ce royaume va connaître quatre grandes phases d'extension (fig. 5.2). Les autres *élimanes* et *almamy* qui



Figure 5.4. Carte des principaux sites d'affrontements contre El Hadj Mamadou Lamine (redessiné suivant l'original disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84400806/fl.item.zoom>, consulté le 5 Janvier 2019).



se sont succédé ont œuvré à maintenir ce territoire sous la dépendance des Sissibé, malgré les attaques extérieures et les guerres civiles qui survenaient à l'occasion de certaines successions. Les *almamy* du Boundou ont parfois poussé leur audace jusqu'à faire des incursions dans des royaumes éloignés, avec qui le Boundou ne partageait aucune frontière. Globalement, les principaux ennemis du Boundou furent les Soninké du Guoye et du Kamera, les Maures, les Toucouleur du Fouta Toro, les Bambaras du Kaarta, les Malinké du Ouli, du Bélédougou et surtout du Bambouk. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, lors de l'épopée omarienne, la famille royale du Boundou a majoritairement supporté le Cheick El Hadj Omar Tall et de nombreux descendants Sissibé l'ont suivi dans sa marche vers l'est. Il faut noter que Boubakar Saada, devenu *almamy* avec l'appui de la France et profitant des avantages que lui offrait cette alliance, a effectué de multiples raids dans les territoires voisins du Boundou, à tel point que Rançon n'hésita pas à dire : « *aussi allons-nous voir Boubakar aller guerroyer partout jusqu'à sa mort et se conduire, dans ses relations avec ses voisins, comme un pillard couronné* » (Rançon 1894 b : 533). Bien que cette citation s'apparente à un jugement de valeur, elle traduit néanmoins un état de fait qui fut probablement observé chez l'*almamy* Boubakar Saada.

Le peuplement des territoires formant les entités du sud de la vallée de la Falémé s'est effectué en plusieurs phases. Si les premières phases sont encore mal connues et que la recherche archéologique sera très utile pour éclaircir cette période antérieure, il est certain que la dernière phase est celle qui a vu se mettre en place les entités étatiques du Dantila, du Sirimana et du Bélédougou. Bien qu'ayant la même origine malinké, ces entités n'ont pas la même organisation politique. Le Dantila était une fédération de villages relativement indépendants, alors que le Bélédougou et le Sirimana étaient plutôt organisés comme des royaumes, ayant chacun son chef. Au Dantila et au Bélédougou, le droit d'aînesse a souvent prévalu pour la désignation du chef, alors qu'au Sirimana c'est le plus fort qui s'imposait comme tel. Globalement, les populations de ces formations étatiques avaient le même mode de vie : agriculteurs à la base et pratiquant d'autres activités annexes. Sur le plan politique, le Bélédougou a souvent noué des alliances avec le royaume du Boundou, dont il est limitrophe. Le Dantila et le Sirimana se sont souvent mutuellement soutenus, pour résister aux attaques des autres entités. Il faut noter qu'il est possible que les alliances aient été circonstancielles, pour résister ou s'attaquer à un ennemi particulier ; la ligne politique générale étant celle du pragmatisme telle que définit par Gomez (1992). Enfin, bien que nous ne l'ayons pas présentée, il semble qu'une entité indépendante mais éphémère se soit tardivement développée, sous le nom de Bafé, sur les bords même de la Falémé, à l'est du Dantila. Satadougou en a été le principal village, d'où l'appellation Bafé-Satadougou que l'on retrouve dans quelques documents historiques (Gessain 1960). Toutefois, son histoire à l'ère atlantique reste encore très mal connue. La cohabitation entre les communautés dominantes et les communautés incluses

était facilitée par les services particuliers que ces dernières rendaient. Ainsi, par leur dévotion à la foi islamique, les Diakhanké étaient reconnus comme des marabouts dont la présence était utile au sein des villages, alors que le colportage des Soninké permettait de s'approvisionner en biens de consommation venant d'ailleurs. En somme, les entités de la vallée de la Falémé ne formaient pas des communautés homogènes, vivantes en autarcie à l'intérieur de leur espace géographique. Au contraire, il faut plutôt voir en elles des entités constituées par une mosaïque de communautés, entretenant des relations fluctuantes au gré des alliances et des intérêts.

La troisième et dernière phase s'est ouverte avec le *djihad* du cheick El Hadj Omar Tall, et s'est clôturée avec la mort d'El Hadj Mamadou Lamine Dramé en 1887. Ces deux épisodes de révolutions islamiques ont surtout marqué le Sénégal Oriental par les destructions qu'elles ont générées, et par les déplacements en masse qu'elles ont causés. La mise en place et l'utilisation des dernières fortifications africaines dans cette région remontent à cette période ; leur destruction aussi. L'investigation archéologique des sites comme Dinguiraye, berceau du mouvement d'El Hadj Omar Tall, ou Dianna, site de la dernière bataille de Mamadou Lamine pourra probablement livrer des données très pertinentes pour la reconstitution de l'histoire de ces personnages qui ont profondément marqué l'histoire du Sénégal Oriental.

## Les tata de la vallée de la Falémé

La brève histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé que nous avons survolée dans le chapitre précédent nous a permis de constater que, depuis leur émergence dès la fin du 16<sup>ème</sup> siècle jusqu'à leur mise sous tutelle française à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ces entités ont entretenu des rapports tumultueux avec leurs voisins. Jalonnés de conflits à répétition, ces rapports ont entraîné l'édification de multiples fortifications à travers la vallée. Nos travaux de terrain ont permis d'identifier 15 sites, presque tous situés sur la rive gauche de la rivière Falémé (fig. 6.1). Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des travaux archéologiques et historiques que nous avons effectués sur les sites identifiés. Les informations présentées sont liées

aux données disponibles pour les différents sites; certaines peuvent donc être exhaustives et d'autres partielles. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre 1, c'est en fonction des informations disponibles que les sites ont été classés, des plus documentés aux moins documentés. Ainsi, nous présentons d'abord les sites sur lesquels on dispose à la fois de données archéologiques récoltées sur le terrain et d'informations historiques, écrites et/ou orales. Les données archéologiques concernent l'aire fortifiée, la technique et les matériaux de construction des structures, ainsi que les artefacts mobiliers et les datations <sup>14</sup>C que l'on trouve sur les sites. Les données historiques sont constituées par les informations tirées de la littérature



Figure 6.1. Carte des sites étudiés et localisation des entités étatiques.

historique et par celles que nous avons collectées au cours des enquêtes dans les villages. Grâce aux données historiques, nous avons des informations sur le contexte de construction, l'utilisation et la destruction (ou abandon) des structures.

Trois campagnes de terrain ont été nécessaires pour la collecte des données archéologiques et historiques orales (Aymeric in Huysecom *et al.* 2017 : 165-169 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218-226 ; Aymeric in Mayor *et al.* 2019). En raison de divers facteurs tels que l'état de conservation, l'obtention de l'autorisation de fouille auprès des populations riveraines ou responsables des sites, tous les sites découverts n'ont pas été fouillés. Pour ce qui est de la chronologie, nous avons obtenu des dates radiocarbones pour les sites de Samba Yaye, Dalafi et Som Som ; pour les autres sites, nous nous sommes basé sur le croisement des données historiques écrites et orales.

## **6.1. Som Som**

### **6.1.1. Localisation du site**

Le site de Som Som (long. -12.39722; lat 14.62528), également orthographié Somsomp, est situé au sud-ouest du village de Sarre et à 12 km au sud-est du village de Samba Kontaye. Il se trouve dans une plaine, bordé au sud et à l'ouest par un méandre de la rivière saisonnière Balonkholé, appelé *mayo* Som Som par les populations locales. De l'autre côté de la rivière, s'élève une petite colline haute d'environ 80 m, tandis qu'à l'est se trouve une plaine incisée par de petits ravineaux et couverte par des buissons et des arbustes. La zone est actuellement inhabitée. On y dénombre de nombreux baobabs dans la plaine jouxtant le site, le reste de la végétation étant constitué d'arbustes et d'herbes saisonnières.

### **6.1.2. Données archéologiques**

Le *tata* de Som Som mesure environ 88 m dans sa longueur ouest-est et 78 m pour la longueur nord-sud. La surface couverte par le site est d'environ 55 a ; son périmètre est d'environ 310 m. L'entrée principale est au nord-est, face à la plaine où un nombre important de vestiges suggèrent l'existence d'un village probablement contemporain du *tata*. À cette entrée, il subsiste des traces d'aménagement d'un vestibule (fig. 6.2). Au sud-ouest, on distingue très nettement un réduit à l'intérieur du *tata* ; ce réduit possède également son vestibule. L'empierrement formé par l'éboulis est massif et compact. Sous cet éboulis, nous avons retrouvé les assises de la fondation du mur au cours de la fouille.

Au sud du site, on a implanté un carroyage de 24 m<sup>2</sup> (6 m × 4 m), mais seul 15 m<sup>2</sup> (5 m × 3 m) ont été excavés entièrement. Les décapages ont suivi des niveaux arbitraires, évoluant par épaisseur de 20 cm jusqu'à une profondeur de 140 cm sous la surface du sol interne du *tata*. Entre la surface intérieure du *tata* et la surface extérieure, la dénivellation est très importante ; cela est dû

à la pente qui, partant de la base de la muraille s'abaisse vers la rivière Balonkholé qui coule à proximité.

Sous les décombres, un reste de mur, dont la hauteur de la fondation jusqu'à l'assise supérieure conservée est de 120 cm, a été mis au jour. L'assise supérieure dégagée permet d'identifier un mur constitué par un double parement de pierre. Pour la section dégagée, on note la présence d'une pierre traversante dont les extrémités apparaissent dans les deux parements, extérieur et intérieur ; c'est probablement une pierre de liaison (fig. 6.3 et 6.4). Les autres pierres des parements sont des moellons bruts qui ont donc diverses formes, certains étant ronds et polis, tandis que d'autres présentent des angulosités. Ces moellons ont des dimensions comprises entre 10 et 15 cm en général. Quelques blocailles de remplissage sont dispersées dans le mortier entre les parements.

La technique de construction utilisée est la maçonnerie avec mortier. Les assises sont élevées au moyen de moellons liés par un mortier de terre pétrie. Pour les 120 cm mis au jour, on distingue entre 7 et 9 assises ; cela est dû au fait que les moellons n'ont pas la même dimension. Le long du mur, les 4 assises de soubassement sont constituées par des blocs dont la longueur est supérieure à 20 cm en moyenne (fig. 6.5). Les autres assises qui se superposent sont constituées par des blocs de plus petites dimensions.

À l'extérieur du *tata*, un amas de pierre est directement entassé sur le parement externe du mur. S'élevant sur environ un mètre de hauteur, cet amas est à distinguer des pierres issues de l'éboulement du mur : c'est un amas de soutènement (fig. 6.6). Sa partie inférieure est massive et bloque à l'extérieur les 4 assises inférieures qui sont observées sur la façade interne. Nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-88783) pour datation dans la couche cendreuse qui est prise sous cet amas de soutènement.

Sur le profil ouest de la coupe du sondage (fig. 6.7), nous observons six couches stratigraphiques que nous pouvons décrire ainsi, du sommet à la base :

- Couche a : sédiments limono-argileux fins, bruns, très compacts; son sommet est au contact avec le niveau de circulation contemporain. Hormis les artéfacts prélevés en surface, cette couche contient peu de vestiges ;
- Couche b : sédiments limono-argileux, orangé, compact, contient peu de vestiges, notamment des tessons fragmentés de céramiques ;
- Couche c : sédiments cendres, de couleur grisâtre et peu épais. Elle fait penser à un niveau de destruction ;
- Couche d : sable limono-argileux, brun. Couche épaisse, peu compacte et contenant des tessons de céramiques grossières ;
- Couche e : épandage et dépôt cendres, contenant des poches de sables limoneux. Très pulvérulent, cette couche a livré une quantité importante de vestiges mobiliers. C'est également dans cette couche que nous avons prélevé l'échantillon de charbon ETH-88781 ;

Tata de Som Som  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: K. Sy, M. Konte, O. Kane  
 15/02/2018

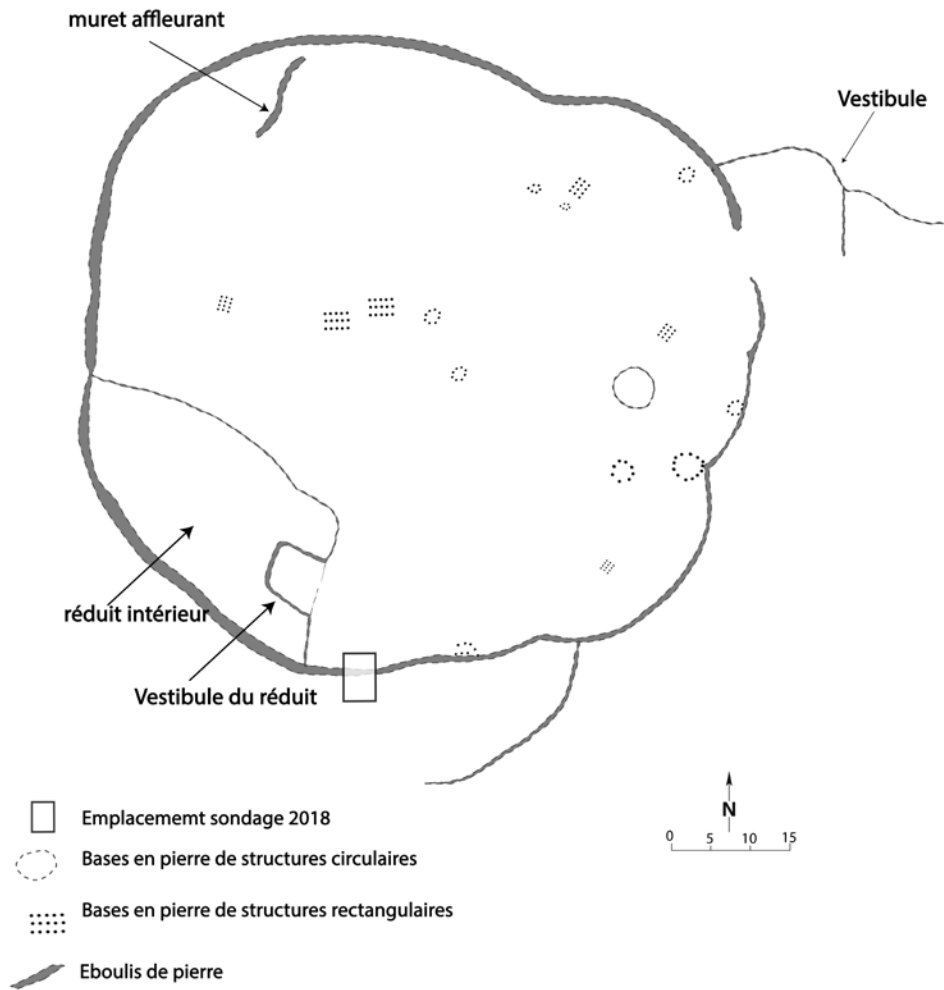


Figure 6.2. Som Som, relevé de l'éboulis de la muraille.

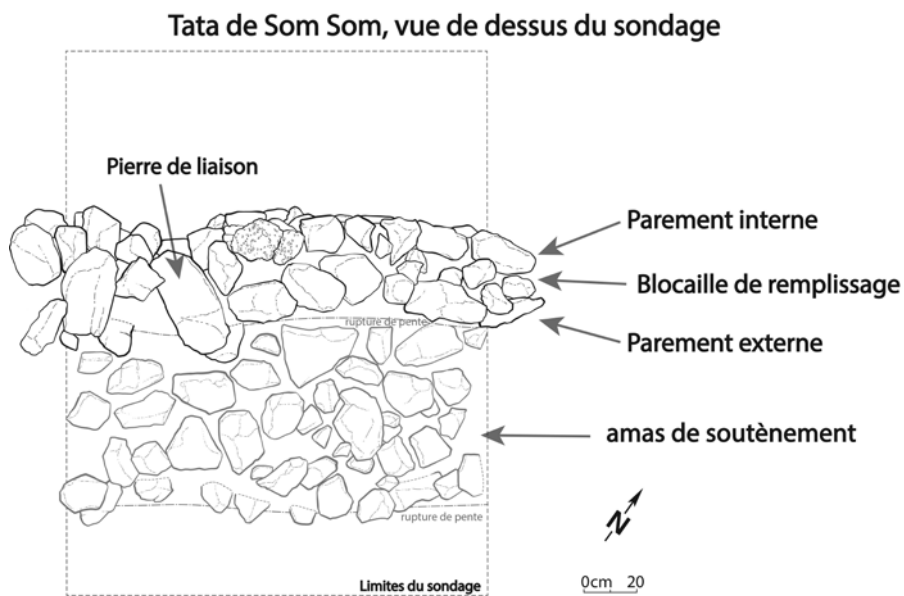


Figure 6.3. Som Som, relevé d'après photo de la base de la muraille dégagée après sondage (D.A.O. D.G).

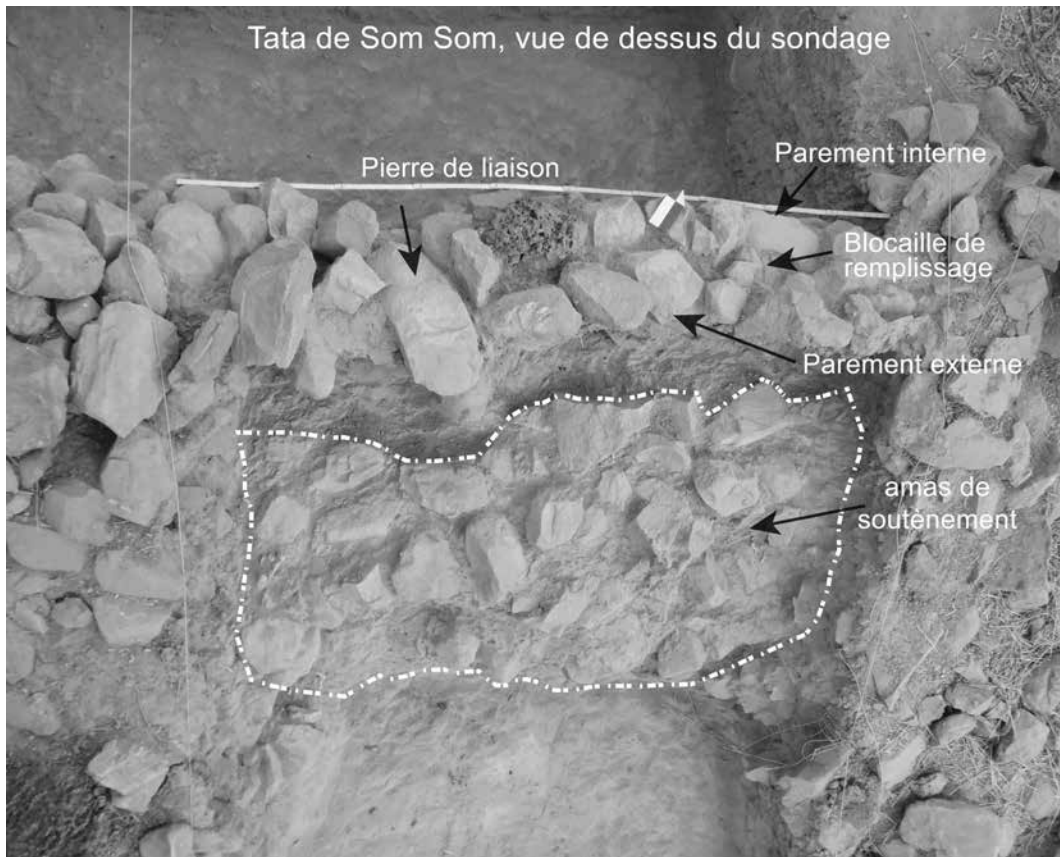


Figure 6.4. Som Som, photographie de dessus de la muraille.



Figure 6.5. Som Som, assises de fondation et d'élévation de la muraille.



Figure 6.6. Som Som, vue de l'amas de soutènement extérieur de la muraille.

- Couche f : limon argilo-sableux, brun, compact et ne contenant pas de vestiges.

La surface du site et la zone fouillée ont livré un important mobilier archéologique dont la grande partie est constituée de tessons de céramique, de pointes en fer, de faïence (fig. 6.9), de perles de verres (fig. 6.8) et de tessons de bouteille (fig. 6.10). Le matériel céramique est très fragmenté, et aucun vase entier n'a été observé ni en surface ni en fouille. Les tessons de panses, qui représentent une part importante de ce matériel, sont en général très épais, peu décorés, même si certains d'entre eux ont un engobe rouge. La plupart des bords sont simples, éversés ou ourlés et n'ont pas de décoration. Les céramiques sont dégraissées principalement à l'aide d'un dégraissant végétal.

### 6.1.3. Données historiques

Comme nous l'avons déjà souligné, le site de Som Som a souvent été évoqué dans la littérature du 19<sup>ème</sup> siècle (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 220). Ce site est également un lieu dont l'histoire est très bien connue des populations riveraines des villages voisins. En dehors de quelques précisions que les écrits historiques ont fournies, les traditions historiques orales concernant ce site sont pratiquement similaires à l'histoire du site présentée dans la littérature historique. On retrouve les mentions de ce site chez des auteurs comme Anne Raffenel (1846 : 333), Louis Faïdherbe (1889 : 203-204), André Rançon (1894 b : 525-527) et Alexandre Sabatié (1925 :93). Parmi ces

auteurs, il est certain qu'A. Raffenel et L. Faïdherbe ont vu le village de Som Som et son *tata* au temps de sa splendeur ; A. Rançon et A. Sabatié relatent sa destruction, sans y avoir assisté personnellement.

Anne Raffenel, qui a fourni de nombreux de détails sur les *tata* qu'il a rencontrés durant sa mission d'exploration vers les mines de Kenieba, ne livre qu'une description très brève et très sommaire du *tata* de Som Som en ces termes : « À 5h. 17', arrivée à Somsomp, assez grand village qui possède un tata : il ne présente rien de remarquable. » (Raffenel 1846 : 333).

C'est à Louis Faïdherbe que l'on doit une description détaillée de la muraille du *tata* de Som Som :

« La forteresse de Somsom, placée sur le marigot de Balonkholé et au pied d'une chaîne de collines rocheuses, à moitié chemin entre Bakel et Sénoudébou, avait environ 300 mètres de tour. Le mur avait 5 mètres de hauteur et 1m. 20 d'épaisseur en bas.

Il était construit en pierres, terre glaise et paille hachée ; dix-huit tours à étage, faisant office de bastions, garnissaient l'enceinte. Dans certains endroits il y avait double ou triple enceinte. Dans l'intérieur se trouvait un réduit dont l'enceinte était garnie de quatre autres tours » (Faïdherbe 1889 : 203).

Alexandre Sabatié reprend cette description en mentionnant que le mur avait trois mètres de hauteur



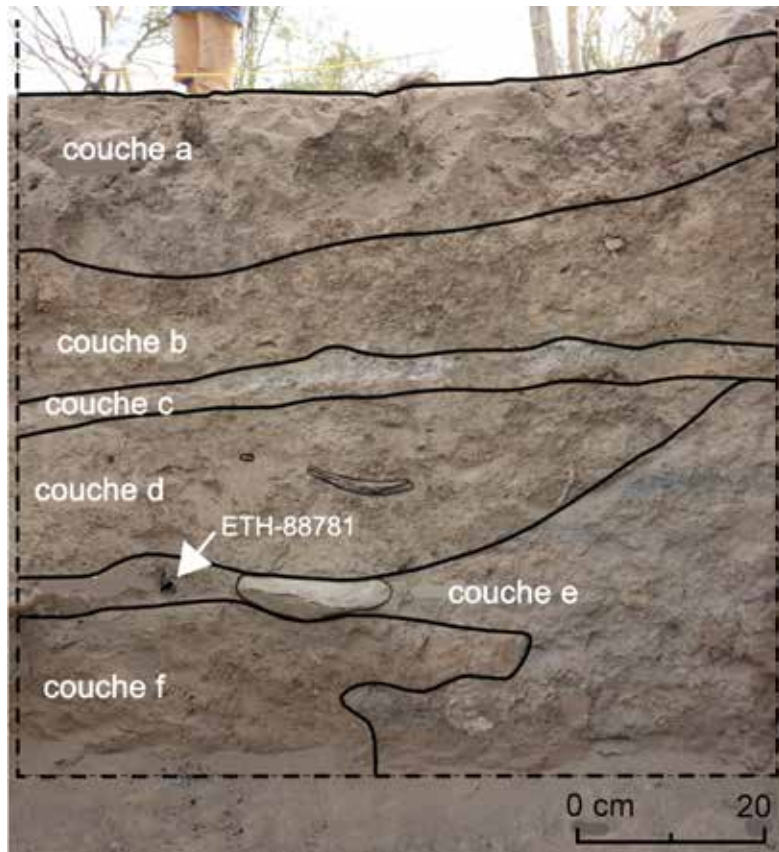


Figure 6.7. Som Som, coupe ouest, intérieur de la muraille.



Figure 6.8. Som Som, perles diverses.



Figure 6.9. Som Som, fragment de faïence.





Figure 6.10. Som Som, tesson de bouteille en verre, couche e.

(Sabatié 1925 : 93). Thierno Bah, quant à lui, concilie les différences en disant que ce mur avait une hauteur de 3 à 5 mètres et précise également que le mur avait un tracé quadrangulaire (Bah 1985 : 149). Si le *tata* de Som Som est mentionné à différentes reprises par les auteurs, c'est certainement à cause des événements historiques qui s'y sont déroulés. Rançon fait un récit très détaillé de ces événements (Rançon 1894 b : 525-527) et les lignes qui suivent n'en sont qu'un résumé.

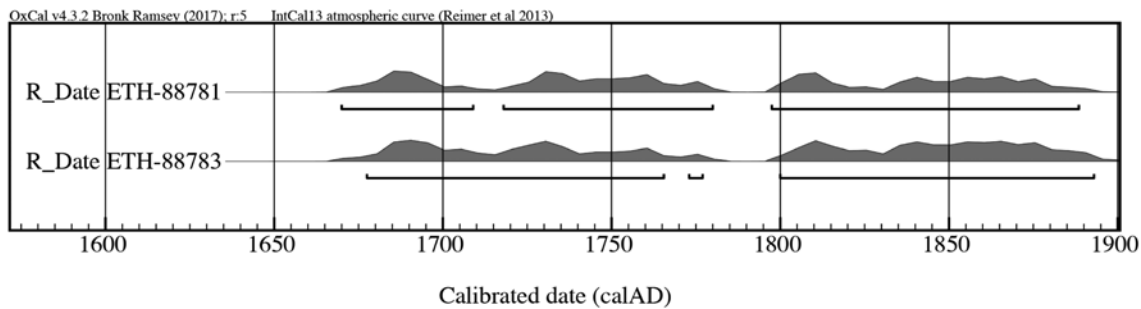
Le *tata* fut construit par l'*almamy* Toumane-Mody, qui a régné de 1827 à 1835. Il y installa une forte garnison de captifs et d'hommes libres afin de protéger le nord du Boundou contre les incursions des Bambara venus du Khasso et des Soninké du Guoye, une des provinces de l'ancien royaume du Gajaaga. En 1853, le chef et toute la garnison de Som Som fit allégeance à El Hadj Omar Tall, qui, conscient du rôle stratégique de ce *tata*, décida d'y maintenir la garnison en place tout en la renforçant avec des troupes de ses partisans. Un peu plus tard, le Boundou étant toujours en proie à une querelle de succession, El Hadj Omar emprisonna au *tata* de Som Som le prince Sissibé Ala-Khassoum, fils de l'*almamy* Toumane-Mody et partisan de Boubakar-Saada qui était candidat au trône. Il confia la garde du prisonnier au chef du *tata* Malick-Samba, un autre prince Sissibé qui était partisan du *djihad* omarien. Le 5 octobre 1855, Boubakar-Saada fut proclamé *almamy* du royaume du Boundou par Faidherbe. En 1857, Boubakar-Saada somma Malick-Samba de libérer Ala-Khassoum, mais ce dernier refusa et s'enferma avec ses soldats dans le *tata*. Cet acte de défiance décida Boubakar-Saada à solliciter l'appui des Français pour libérer Ala-Khassoum et affirmer son autorité sur le royaume du Boundou, car Som Som était réputé imprenable. Le capitaine Cornu, commandant français de Bakel, se joignit avec une troupe de soldats à Boubakar-Saada. Après l'échec d'un premier assaut, ils décidèrent d'assiéger la forteresse. Les boulets d'obus, tirés en batterie par quatre canons de montagne,

n'eurent aucun effet sur la muraille. Partant de Médine où il venait de livrer combat contre les troupes d'El Hadj Omar, le gouverneur L. Faidherbe fut informé du statu quo de la troupe coalisée devant le *tata* de Som Som. Craignant que la résistance de ce *tata* n'écorne l'image de l'armée Française auprès des populations soumises récemment dans la région, L. Faidherbe se décida à venir prendre le *tata* de force. En voyant de nouvelles troupes arriver, Malick-Samba tenta de s'échapper du *tata* dans la nuit du 13 au 14 août 1857, mais il fut pourchassé et tué par les troupes de Boubakar-Saada et de L. Faidherbe. De nombreux défenseurs du *tata* moururent également, d'autres furent capturés et remis comme butin de guerre à Boubakar-Saada. En mettant fin à cette résistance, Boubakar-Saada et L. Faidherbe marquaient deux grands coups : l'un affirmait son autorité comme seul *almamy* du Boundou, tandis que l'autre se débarrassait de la dernière poche de résistance omarienne sur la rive gauche du Sénégal.

#### 6.1.4. Datation

Grâce aux sources écrites, il est possible de dater assez précisément la période de construction du *tata* de Som Som. En effet, ce *tata* fut élevé par l'*almamy* Toumane-Mody ayant régné de 1827 à 1835 (Rançon 1894 b : 511), ce qui place sa construction dans une fourchette de huit ans dans le deuxième quart du 19<sup>ème</sup> siècle.

Au cours de la fouille, nous avons prélevé trois échantillons de charbons pour datation. Le premier échantillon, ETH-88781 ( $141 \pm 22$  BP), provenait de l'épandage cendrex contemporain du dépôt repéré sur le profil du sondage (fig. 6.7). Le second échantillon ETH-88782, provenant de la base intérieure de la muraille, n'a pas pu être daté, car il s'est désintégré pendant le processus de datation. Le troisième échantillon, ETH-88783 (fig. 6.6), a été prélevé dans le lit de cendre situé sous le mur de soutènement à l'extérieur de la muraille ; il a donné la date de  $131 \pm 24$



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Som Som	ETH-88781	131	24	1680-1696 9.9%	1670-1708 15.9%
				1726-1764 19.7%	1718-1780 27.8%
				1800-1814 7.4%	<b>1797-1888 35%</b>
				1836-1877 18.1%	
Som Som	ETH-88783	141	22	1682-1706 11.1%	1677-1765 35.4%
				1720-1737 9.2%	1772-1776 0.8%
				1758-1761 1.4%	<b>1800-1892 44.1%</b>
				1804-1818 7.7%	
				1832-1880 27.2%	

Figure 6.11. Som Som, datations radiocarbone du sondage.

BP (fig. 6.11). Le plateau de calibration pour ces périodes génère des dates calibrées peu précises (fig. 6.11), mais dans les deux cas, les plages de probabilités à 2 σ couvrent la période de 1827 à 1857, compatibles avec les données historiques.

En ce qui concerne sa destruction, les données historiques sont également précises, car l'on sait que le *tata* de Som Som a été détruit sur ordre de L. Faïdherbe le 14 août 1857. Après le pillage du *tata*, les soldats mirent le feu aux cases du village, des brèches furent effectuées à la pioche dans le mur et les principales tours furent détruites à l'aide de deux mines (Faïdherbe 1889 : 203 - 205).

### 6.1.5. Bilan

Le *tata* de Som Som fut le théâtre d'un épisode important dans l'histoire de l'occupation française du Boundou. Construit par l'*almamy* Toumane-Mody dans le deuxième quart du 19<sup>ème</sup> siècle pour protéger le nord du royaume du Boundou des Bambara du Khasso et des Soninké du Guoye, ce fut une forteresse redoutable pendant 25 à 30 ans jusqu'à sa prise en 1857. Couvrant une grande surface, ce *tata* faisait office de poste de commandement et abritait aussi des soldats. La présence de nombreux artefacts d'importation sur ce site peut s'expliquer à travers les échanges avec les établissements européens car Som Som surveillait la route menant au comptoir de Bakel et était à une demi-journée de marche du comptoir de Sénoudebou.

Cette présence peut aussi s'expliquer par le fait qu'après des razzias dans les villages, les soldats ramenaient les biens pillés à la forteresse. Bien que l'histoire du site de Som Som soit relativement bien documentée, quelques questions demeurent : là où Anne Raffanel n'avait vu qu'un *tata* ne présentant rien de remarquable, Louis Faïdherbe a décrit une structure impressionnante et peu commune ; que peut-on déduire de cette divergence de descriptions ? Lors du voyage d'Anne Raffanel en 1843-1844, le *tata* était encore relativement neuf et en bon état ; est-il possible que le *tata* ait été rénové et amélioré entre le passage de Raffanel et la venue de Faïdherbe moins de 15 ans plus tard ? Faïdherbe parle aussi des principales tours qui ont été dynamitées, mais sur le terrain nous n'avons pas trouvé d'empierrement correspondant à l'emplacement de ces tours, ce qui suggère des tours en banco. La présence d'un mur de soutènement est aussi un fait exceptionnel, car nous n'en avons pas remarqué sur d'autres sites. Si ce mur de soutènement était destiné à protéger les fondations des débordements saisonniers du marigot, c'est une innovation technique que nous n'avons pas remarquée sur les autres sites localisés à proximité de cours d'eau. La présence de nombreux vestiges autour du *tata* est en accord avec la remarque de Raffanel qui parlait de Som Som comme étant un grand village. Pour le moment on n'a pas délimité l'étendu occupé par ce village et on n'a pas entrepris de fouille à l'extérieur du *tata* pour confirmer la contemporanéité des vestiges en dehors et dans le *tata*.

## 6.2. Koussan

### 6.2.1. Localisation du site

Koussan (long. -12.44278; lat. 14.13139), également orthographié Coursan (Durand 1802), Coussang (Lamartiny 1884), Koussang (Carrère et Holle 1855), Koussan-Almamy (Rançon 1894 a et b) ou Kussan (Clark 1996), est l'une des anciennes résidences royales du Boundou. Le village est situé à une quarantaine de km à l'est de Goudiry et à 30 km au sud de Boulebane, l'autre résidence royale. Les vestiges du *tata* de Koussan se situent à la sortie sud-est de l'actuel village, dans la

direction du village de Dide. Le village de Koussan est encore habité ; le site archéologique fait donc partie du paysage du village actuel.

### 6.2.2. Les données archéologiques

Les vestiges n'étant pas ensevelis sous l'éboulis de la muraille, il a été possible de faire directement un relevé de la structure affleurant sur une longueur d'environ 60 m (fig. 6.12 et fig. 6.14). La muraille se présente comme une crémaillère formée par une succession d'indentations ou redans<sup>1</sup> (fig 6.13). Le long de la muraille, on trouve des meurtrières au ras du sol actuel. Elles sont orientées dans



Figure 6.12. Koussan, vue des vestiges de la muraille affleurant.

<sup>1</sup>Décrochement qui vient briser la continuité d'un mur, il est constitué par l'alternance d'un angle rentrant et d'un angle saillant.

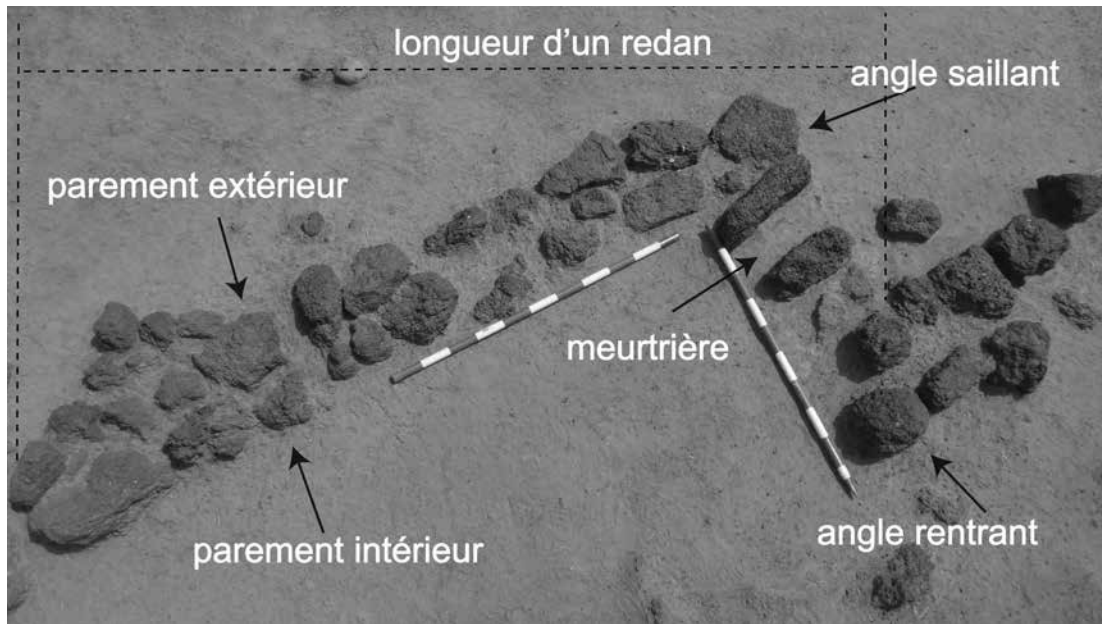


Figure 6.13. Koussan, vue de dessus d'un redan.

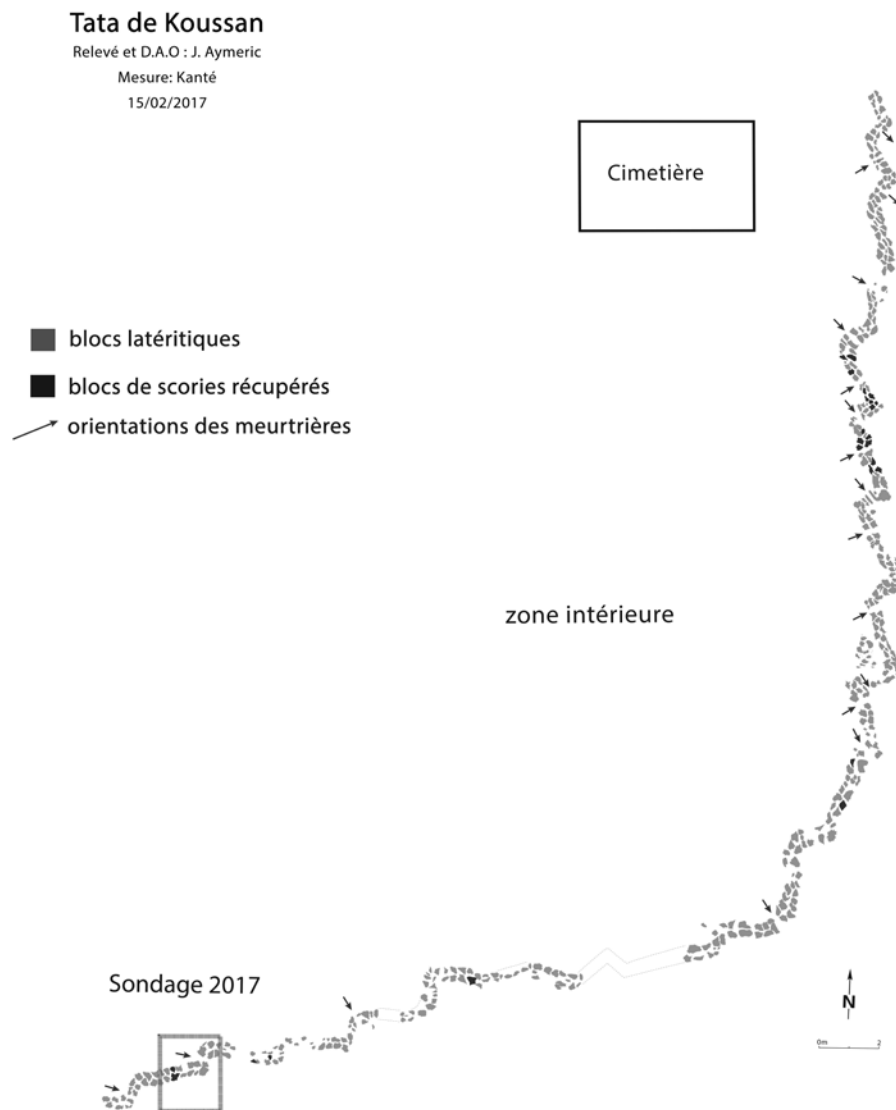


Figure 6.14. Koussan, plan d'une portion de la muraille.

le pendage des redans, ce qui permet un croisement des lignes de visée. Ces meurtrières ont un diamètre d'entrée et de sortie compris entre 8 et 15 cm.

Le mur est constitué par un double parement de moellons latéritiques. Par endroit, et sans un ordre apparent, on y trouve des blocs de scories de fer (coloris noirs sur la fig. 6.14). Les moellons sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Entre les deux parements, il y a peu ou presque pas de blocaille de remplissage. L'épaisseur de la muraille oscille entre 50 et 60 cm.

Dans le secteur sud, nous avons implanté un carroyage enjambant la muraille et mesurant 6 m<sup>2</sup> (3 m × 2 m). Les passes de décapage ont été effectuées suivant des niveaux arbitraires de 10 cm et les assises de la fondation ont été atteintes à une profondeur d'un mètre. La fouille a permis la mise au jour de quatre assises (fig. 6.15). Les deux assises supérieures sont constituées par des blocs divers dont la taille est généralement inférieure à 20 cm. Les deux assises inférieures, qui constituent les assises de la fondation, ont des moellons latéritiques dont la taille est d'environ 30 cm. La fondation est posée sur un lit cendreux qui s'étale de part et d'autre en dessous d'elle. La couche cendreuse a une épaisseur d'environ 10 cm et représente un niveau de destruction antérieur à la construction de la muraille.

Dans le cadre de la thèse qu'il a soutenue en mai 2018 à l'Université de Genève, Serge Loukou a réalisé un second sondage à l'intérieur du *tata*, à une trentaine de mètres du premier sondage effectué sur la muraille. La tranchée ouverte, de 4 × 1 mètre, a livré divers artefacts archéologiques jusqu'à la couche stérile, atteinte à 1.10 m. Le relevé de la paroi ouest révèle 4 principales couches stratigraphiques, ainsi que du matériel pris dans la paroi (fig. 6.16). *In extenso* voici la description de ces couches stratigraphiques (Loukou 2018 : 222-223) :

- la couche 1 qui comprend deux sous-couches, dont la première (1a) est constituée d'un sédiment humifère meuble de couleur grisâtre. De nombreux trous de termites sont présents dans cette couche de labour remanié. À sa base, on retrouve un sol d'habitat aménagé.
- la seconde sous-couche (1b) est limoneuse, compacte et orangée. De nombreux gravillons latéritiques, dont quelques-uns pourraient provenir du démantèlement du sol d'habitat au-dessus, se retrouvent dans cette sous-couche ;
- la couche 2 est de couleur grisâtre et renferme des épandages cendreux, des charbons et des fragments de banco. Elle fait penser à un niveau de destruction;



Figure 6.15. Koussan, assises de fondation de la muraille.

- la couche 3 est également limoneuse et compacte. De couleur orangée, elle abrite des gravillons latéritiques et du matériel souvent très fragmenté ;
- la couche 4 est jaunâtre avec de nombreuses taches rougeâtres occasionnées par la densité élevée de gravillons ferrugineux. Un dépôt constitué d'au moins 4 jarres et deux bols a été retrouvé dans cette couche.

À la surface du site et en stratigraphie au cours des fouilles des sondages 1 et 2, nous avons trouvé de nombreux artefacts archéologiques mobiliers, notamment des tessons de poterie et un anneau en fer. Le matériel du sondage de la muraille est semblable au matériel de la phase récente

trouvé dans le sondage réalisé par Serge Loukou. Ce matériel céramique comprend surtout des tessons de panse et quelques bords. Les tessons de céramique portent très peu de décor et sont dégraisés avec des végétaux et de la chamotte (fig. 6.17).

Lors des campagnes de terrain 2016 et 2017, des portions de restes affleurant du *tata* étaient visibles à certains endroits du village. En reportant les coordonnées GPS de ces portions visibles sur Google Earth, on obtient une forme subcirculaire ayant un périmètre d'environ 344 m (fig. 6.18). Ce périmètre ne représente pas la totalité de la muraille et est incomplet car des constructions et des champs ont été réalisés sur le site.

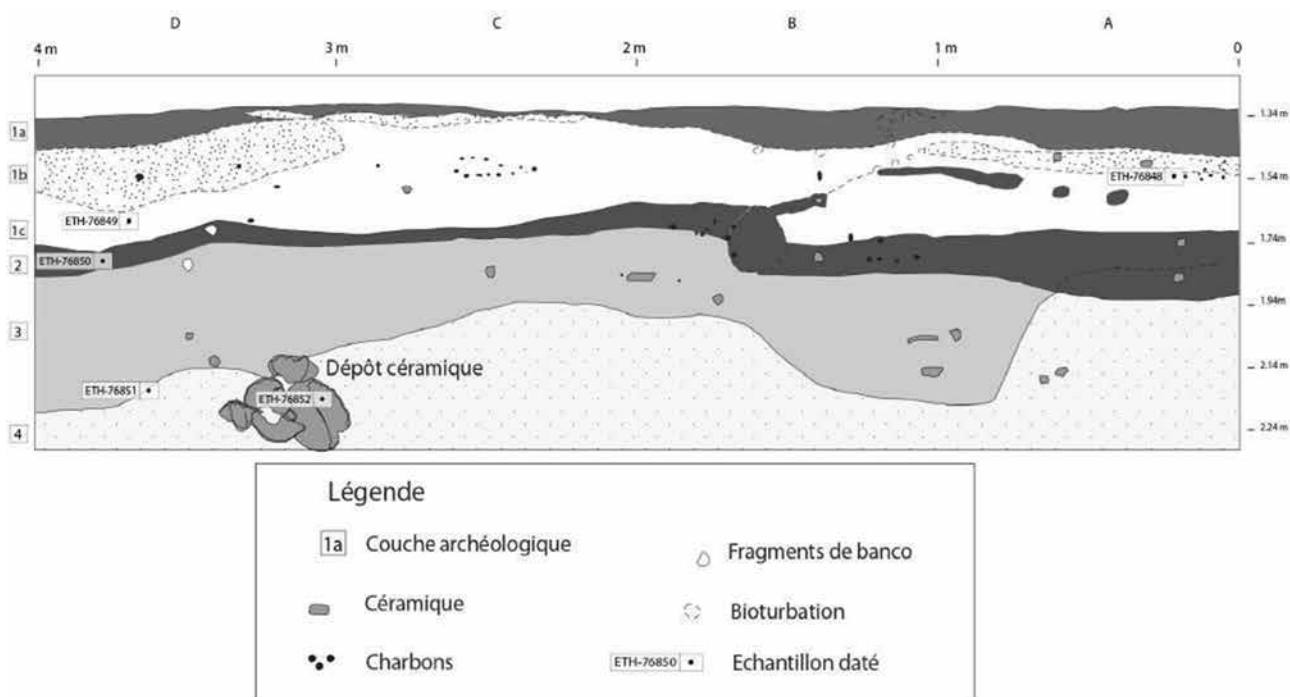


Figure 6.16. Koussan, relevé stratigraphique coupe ouest, sondage 2 (Loukou 2018 : 223, avec l'aimable autorisation de l'auteur).

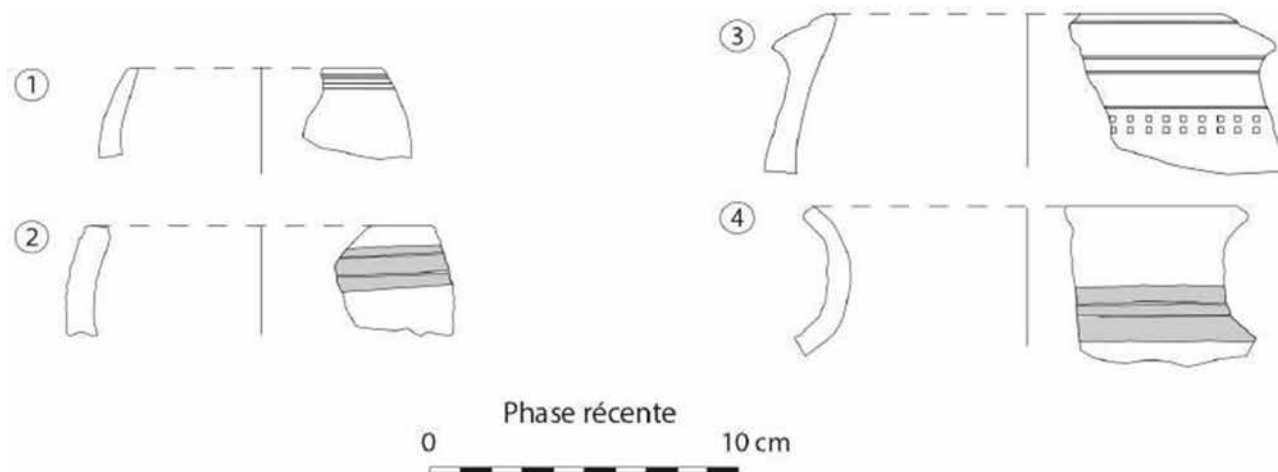


Figure 6.17. Koussan, types céramiques de la phase récente. 1 et 2 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions) ; 3 : Bol, couche 1 (bord simple, incisions et impressions au peigne à deux dents) ; 4 : Jarre (bord éversé à col haut, incisions), Loukou 2018 : 231, avec l'aimable autorisation de l'auteur.





Figure 6.18. Koussan, Image satellite des points où les vestiges du *tata* affleurent dans le village actuel (image du 26 juillet 2013).

### 6.2.3. Données historiques

Le village de Koussan, encore appelé Koussan-Almamy, fut l'une des principales résidences royales du Boundou, tout comme Boulebane et plus tard Sénoudébou. Koussan devint résidence royale sous l'*almamy* Ahmady-Gaye qui construisit le *tata* au début de son règne. Mais l'installation de la famille Sissibé dans cette localité daterait du règne de l'*almamy* Boubou-Malick, qui a régné de 1699 à 1718. C'est à Féna, à quelques kilomètres de Koussan, que Boubou-Malick fit construire un *tata* dont il confia la garde à son fils Maka-Guiba. Plus tard, étant devenu *almamy*, Maka-Guiba installa sa première épouse Diélia-Gaye à Koussan, et installa sa seconde épouse Aïssata-Bela à Boulebane. Ce sont les enfants issus de ces deux unions qui ont constitué les branches royales dite de Koussan et de Boulebane (Rançon 1894 b : 500).

Rapportant l'exploration de son employé Rubault, Durand affirme : « la demeure du prince à Coursan (Koussan), comme celle de Fatteconda, est composée de plusieurs maisons, entourées d'une très-haute muraille de terre : l'aspect de cette enceinte retrace l'idée d'une citadelle » (Durand 1809 : 319). Koussan semble avoir été un village relativement grand au début du 19<sup>ème</sup> siècle car Rubault a estimé sa population à 1 200 habitants. Toutefois, il n'a pas précisé si cette estimation prenait en compte uniquement ceux qui logeaient dans l'enceinte ou pas. Durand a également relevé ce qui semble être une controverse à propos de la résidence de l'*almamy* dans les récits de voyage de Rubault et de Mungo Park. En effet, Rubault, qui a effectué son voyage en 1785-1786, a rencontré l'*almamy* à Koussan, peut-être Ahmady-Gaye (1764-1785), plus probablement Moussa-Gaye (1785-1790), tandis que Mungo Park, dont le voyage s'est déroulé en 1795-1797, a rencontré l'*almamy* Ahmadi-Aïssata à Fatteconda, sur la



rive droite de la Falémé. La description que Mungo Park fait de Fatteconda est très similaire à celle de Rubault (Park 1996 : 78). En réalité, et comme le dit Durand, cette divergence ne devrait pas susciter une controverse car les *almamy* ont souvent eu plusieurs résidences (Durand 1802 : 316). Cependant, la similarité de la description invite à se demander si les deux villes étaient bâties suivant un plan identique.

Nous avons également retrouvé deux indications bibliographiques concernant la destruction du *tata* de Koussan. La première mention est de Joseph Gallieni qui, dans sa campagne vers Dianna en 1887, fit une halte aux abords des ruines de Koussan et raconte que Mamadou Lamine avait incendié le village peu de mois avant. Gallieni précise que Koussan était la capitale du Boundou et surtout que les murs d'un immense *tata* en pisé étaient encore debout (Gallieni 1891 : 61-62). La deuxième mention vient d'André Rançon. Pour lui, Koussan a été détruit une première fois en 1854 par El Hadj Omar Tall, puis une seconde fois par Mamadou Lamine en 1885-1886 (Rançon 1895 : 491).

L'entretien avec le chef du village, ses conseillers et quelques autres personnes âgées de Koussan, au cours de l'enquête ethno-historique, nous a appris que la muraille fut construite par les esclaves de l'*almamy* Ahmady-Gaye. À la fin de l'édification de la muraille, les esclaves et leurs familles s'installèrent à l'extérieur du site, afin de le défendre en cas d'attaque ; seuls les membres de la famille royale Sissibé occupèrent l'intérieur du *tata*. Alassane Omar Sy, l'actuel chef de village de Koussan, a indiqué que depuis son enfance il a vu les résidents du village épier les décombres de la muraille (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 223). Ces pierres ont été notamment réutilisées dans les fondations des habitations contemporaines et dans l'architecture des tombes des cimetières qui jouxtent la muraille.

#### 6.2.4. Datation

Selon les données historiques, le *tata* de Koussan fut bâti par l'*almamy* Ahmady-Gaye dont le règne a duré 21 ans environ, et se serait étalé de 1764 à 1785 (Rançon 1894 a : 501) ou de 1764 à 1786 (Gomez 1987 :71). Pour Rançon, c'est en revenant de ses premières expéditions militaires au Tenda qu'Ahmady-Gaye fit construire le *tata* de Koussan pour tenir en respect cette région ainsi que celles du sud qu'il venait de soumettre à son autorité. L'édification du *tata* se situerait donc au début de règne d'Ahmady-Gaye, probablement dans le troisième quart du 18<sup>ème</sup> siècle.

Des échantillons de charbon prélevés au cours du second sondage effectué par Serge Loukou ont permis de faire des datations radiocarbone (fig. 6.16 et fig. 6.19). Finalement, les dates ont permis de définir deux phases d'occupation pour l'ensemble du site, entre le 2<sup>ème</sup> et le 6<sup>ème</sup> siècle AD pour la première, et entre le 17<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle pour la deuxième phase (Loukou 2018 : 229-231). La deuxième phase couvre l'époque de la construction du *tata* selon les

données historiques. Un niveau cendré repéré dans le profil du second sondage, et très semblable à la couche cendreuse que nous avons repérée sous la fondation de la muraille, a fourni une graine calcinée (ETH-76850 :191 ± 21 BP) datée entre le 17<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle AD. Les pics de probabilité les plus récents des dates ETH-76850 et ETH-76849 couvrent la période de construction et du début de l'utilisation avancée par les sources historiques. Le second pic de probabilité de la date ETH-76848, la plus haute dans la stratigraphie, couvre la période de la fin de l'utilisation et de la destruction du *tata*.

#### 6.2.5. Bilan

Les travaux de fortification du village de Koussan ont été entrepris sous le règne d'Ahmady-Gaye, probablement vers les années 1764-1774. Ayant lui-même grandi dans cette région, à Féna, Ahmady-Gaye gouverna le pays en résidant à Koussan, d'où l'appellation Koussan-Almamy que l'on trouve parfois dans la documentation historique. Le site a connu plusieurs phases d'occupation, dont celle du 17<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle qui est à la fois confirmée par les données historiques et par les datations radiocarbone. Il est intéressant de remarquer que pour les voyageurs qui ont visité Koussan aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles, la muraille était en terre; or les fondations que nous retrouvons sont en pierre. Cela suggère deux hypothèses : soit une partie de l'élévation était en banco, soit elle était en pierre, mais revêtue d'un enduit en terre. Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, le village fut détruit par les attaques successives d'El Hadj Omar puis de Mamadou Lamine, ce qui montre l'importance qu'avait ce village au sein du royaume du Boundou. Les habitants de Koussan ont à nouveau réoccupé leur village après ces épisodes tragiques et ont depuis lors peu à peu épierré l'éboulis de la muraille.

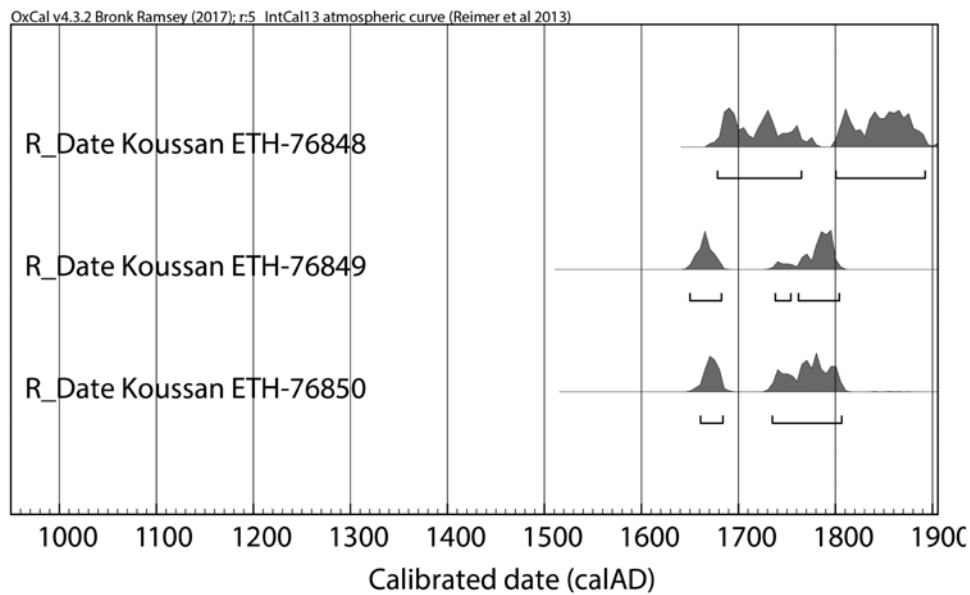
### 6.3. Boulebane

#### 6.3.1. Localisation du site

Boulebane (long. -12.42556 ; lat. 14,37278) est aujourd'hui un « lieu-dit » près de la retenue d'eau de Gourel Bouli, à mi-chemin entre les villages de Youpe Amadi et Gourel Bouli. Le site est une plaine couverte d'arbustes épineux et de baobab ; il y a des mares d'eau quasi permanente à certains endroits du site. Le site de Boulebane est important dans l'histoire du Boundou car il fut l'une des principales résidences de la famille royale des Sissibé.

#### 6.3.2. Données archéologiques

Lors de notre prospection de 2016, nous avons constaté que le site de Boulebane était un vaste champ de ruine où il était aisé de repérer des fondations de structures d'habitat (fig. 6.20). Une légère dépression semblable à un fossé en cours de comblement marque l'entrée ouest du site. À l'intérieur de ce fossé, on observe des traces de fondation de banco en cours d'enfouissement. Parmi les multiples fondations d'habitat visibles, les décombres de la structure présentée comme étant la « case principale »



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%		2σ 95.4%	
Koussan	ETH-76849	207	21	1656-1675	20.8%	1650-1682	28.4%
				1777-1799	31.7%	1738-1754	4.6%
						<b>1762-1804</b>	<b>43.8%</b>
	ETH-76850	191	21	1665-1680	16.7%	1660-1684	19.6%
				1764-1785	23.3%	<b>1734-1806</b>	<b>53%</b>
				1793-1801	7.4%		
	ETH-76848	131	21	1682-1699	11%	1678-1764	34.8%
				1721-1736	8.9%	<b>1800-1892</b>	<b>45.3%</b>
				1804-1818	7.5%		
				1833-1879	28.6%		

Figure 6.19. Koussan, dates radiocarbone du sondage 2, intérieur du tata.

requiert une attention particulière (fig. 6.21). De cette case principale, seule une partie de la fondation est visible, le reste étant enseveli sous un empierrement. La portion de la fondation observée fait partie d'un ensemble plus vaste qui constituait un habitat. La fondation présente un double parement de moellons de pierre. Ces moellons semblent avoir été dégrossis ; ils présentent des faces relativement planes sur les parements. De la blocaille de remplissage a été utilisée pour combler l'interstice entre les parements externes et internes. Toutes ces pierres sont liées par un mortier de terre crue.

À l'emplacement de ce qui semble avoir été l'ancienne mosquée du site, les populations actuelles ont reconstitué un espace avec un alignement de pierre symbolisant l'emplacement de la mosquée détruite. En dehors des bases des structures d'habitat déjà mentionnées, le site est également riche en vestiges archéologiques de

toutes sortes : perles en verre, tessons de céramiques, de porcelaines et de verre, objets en fer, scories etc. Les tessons de céramique retrouvés en surface sont très fragmentaires ; ils sont dégraissés avec des végétaux et ne portent presque pas de décor si ce n'est quelques incisions sous les bords. N'ayant pas effectué une collecte systématique des tessons apparaissant en surface, ces observations sommaires ne reflètent probablement pas l'état général des céramiques du site.

### 6.3.3. Données historiques

Étant l'une des anciennes résidences royales des *almamy* du Boundou, la ville de Boulebane a été visitée par de nombreux explorateurs. Certains en ont fait une longue description, tandis que d'autres se sont contentés de le signaler à leur passage. De cette littérature, voici les trois descriptions les plus significatives ; les autres données



Figure 6.20. Boulebane, vue partielle du site.

historiques à propos du site de Boulebane concernent sa destruction.

Le major Gray, qui y a séjourné en 1818, dit :

*« Boolibany est entouré d'un mur en terre glaise de dix pieds de haut sur dix-huit pouces d'épaisseur. Il est construit avec des angles saillans et percé de barbicanes fort rapprochées. (...) elle a cinq portes avec quelques pans de muraille que surmontent des petites tours placées symétriquement, ayant neuf à dix pieds carrées et percées également de meurtrières... »*  
(Gray 1826 : 122; fig. 6.22).

Plus loin, il mentionne que la muraille est assez délabrée, parce qu'un an plutôt, en 1817, la ville avait subi un raid destructeur des Bambara du Kaarta. Néanmoins, il avait le sentiment que ce *tata* était le plus redoutable qu'il ait vu depuis qu'il avait commencé son voyage. Anne Raffènel, qui visita Boulebane en 1843-1844, parle d'une grande muraille, ayant 3 à 4 m de haut, avec une assez forte épaisseur. La muraille possède des tours, des bastions carrés et cylindriques ; elle est équipée par plusieurs portes solides et garnies de bonnes serrures. En outre, il signale également le *tata* particulier de l'*almamy*, ainsi que les pièces d'artillerie dont cette construction est équipée (Raffènel 1846 : 134-135). En 1850, venant du sud et se rendant à Bakel, Hyacinthe Hecquard passa aussi à Boulebane. Dans sa relation, il nota que *« ce village est entouré d'un tata en terre de trois mètres environ de hauteur, sur une épaisseur d'un mètre au moins, percé de plusieurs portes et interrompu par de petites tourelles. »* (Hecquard 1853 : 387).

Si le griot Sara Dembélé et le vieux Arouna Cissé de Youpe Amadi n'ont gardé que peu d'informations orales



Figure 6.21. Boulebane, base du mur de la « case principale ».

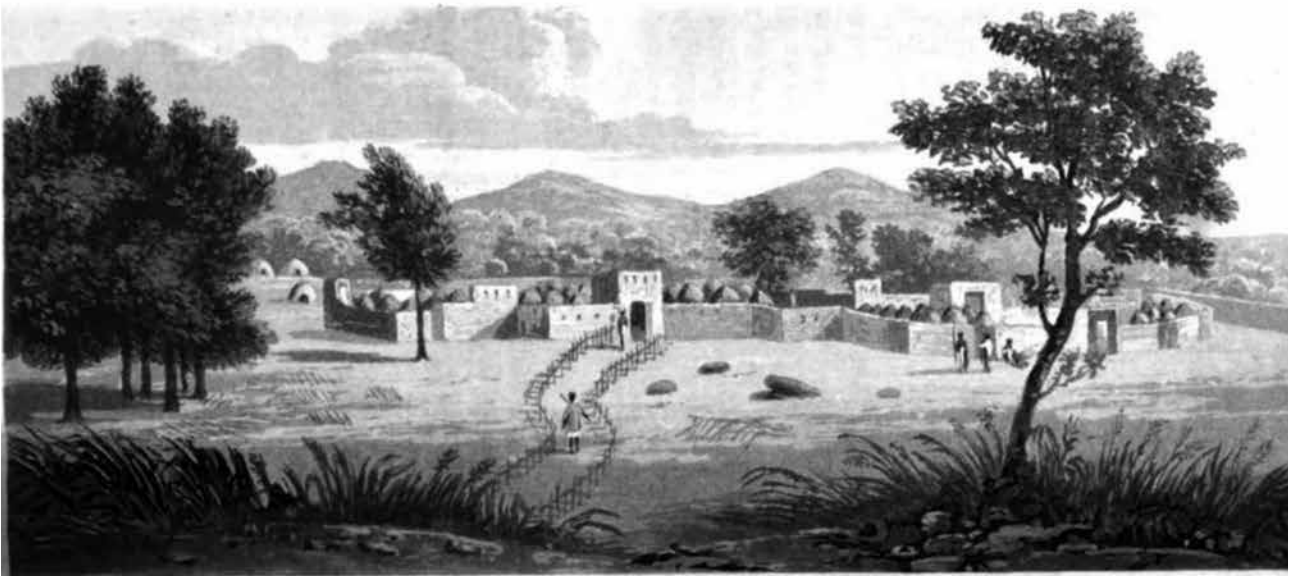


Figure 6.22. Boulebane (Gray 1818 : 125).

sur Boulebane avant sa destruction, ils se rappellent assez bien des circonstances de cette destruction. En effet, tous savent que c'est El Hadj Mamadou Lamine Dramé qui a détruit le *tata* et le village de Boulebane. Ils nous ont également rapporté deux détails très intéressants sur les événements qui eurent lieu lors de l'attaque de Mamadou Lamine. Le premier détail concerne une explosion. Selon ces derniers, sentant que les assaillants prenaient le dessus sur les défenseurs de Boulebane et ne voulant pas que leurs enfants soient pris en captivité après leur défaite, les parents auraient rassemblé leurs enfants dans une case et auraient mis le feu aux poudres, faisant exploser cette case. L'autre détail concerne une cache où les habitants de Boulebane auraient enterré leurs biens précieux afin de les soustraire aux assaillants. Nous mentionnons ces deux détails parce que ce sont eux qui ont déterminé la population de Youpe Amadi à nous interdire formellement les sondages sur le site de Boulebane. Nous avons respecté les vœux de la population malgré les avis positifs du chef de village et du sous-préfet.

Sans aucun doute, c'est Mamadou Lamine qui a détruit Boulebane et son *tata* en février 1886. Dans une lettre que ce dernier envoya au gouverneur français du Sénégal, il y reconnaissait sa responsabilité et justifiait cette destruction par le refus de l'*almamy* Omar Penda de lui céder le droit de passage sur ses terres avec son armée pour se rendre au Gamon, à la frontière sud-ouest du Boundou (Nyambarza 1969 : 140-142). Rançon relate aussi la bataille et la destruction de Boulebane. Dans sa narration, il mentionne que : « (...) une épouvantable détonation retentit de ce côté et un pan du *tata*, d'environ trente mètres de longueur, s'écroula tout à coup ensevelissant sous ses décombres la plus grande partie des assiégeants qui se trouvaient là. » (Rançon 1894 b : 579). C'étaient deux filles de l'*almamy* Omar Penda qui, par désespoir face à la défaite imminente, avaient mis le feu à la poudrière. Cette narration de Rançon

est relativement proche de l'histoire que Sara Dembélé nous a rapportée. Il est donc fort probable qu'il y ait eu une explosion lors de la guerre contre Mamadou Lamine, quelles qu'aient été les responsables et les victimes.

#### 6.3.4. Datation

Le *tata* de Boulebane fut probablement construit en même temps ou peu après la fondation de Boulebane. Mais quand fut fondé Boulebane ? Mamadou Diakité pense que c'est Malick Sy qui a fondé Boulebane (Diakité 1929 : 11), mais aucune donnée ni aucun autre auteur ne soutient cette position. Selon A. Rançon, c'est Ahmady-Aïssata, fils aîné d'Aïssata-Bela, la seconde épouse de Maka-Guiba, qui fonda Boulebane pour s'y installer avec ses frères, car Ahmady-Gaye, le fils aîné de la première épouse, était installée à Koussan avec ses frères (Rançon 1894 b : 620). Cette seconde hypothèse nous semble plus plausible et permet d'estimer l'occupation de Boulebane comme résidence royale au plus tard à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, puisqu'Ahmady-Aïssata a régné de 1794-1819. Toutefois, ceci n'exclut pas que le site ait connu des occupations antérieures.

#### 6.3.5. Bilan

Site majeur dans la dynamique historique du royaume du Boundou, le site de Boulebane a connu une occupation quasi permanente, depuis l'installation de la branche familiale Sissibé issue d'Aïssata-Bela. Cette installation daterait de la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, mais il n'est pas exclu que le site ait connu des phases d'occupation antérieure. Le *tata* qui fut érigé à Boulebane était en terre crue, probablement monté à la bauge. Après sa construction, la muraille a certainement bénéficié de nombreuses réparations, parce que la ville subissait régulièrement des assauts de la part des ennemis du Boundou. Les explorateurs qui ont visité

Boulebane au cours du 19<sup>ème</sup> siècle ont parfois trouvé le *tata* en bon état ou au contraire en piteux état au lendemain d'une attaque contre la ville. À cet effet, la dernière attaque menée par Mamadou Lamine Dramé en février 1886 fut fatale, et la ville fut entièrement détruite et abandonnée depuis lors. L'étendue du site et la présence de nombreux artefacts à sa surface indiquent bien que Boulebane avait une grande population. Il serait intéressant de retrouver les limites de la ville et de sa muraille, afin d'étudier l'évolution de cette résidence royale. Il serait également intéressant de fouiller pour retrouver toute la fondation de la structure présentée comme étant la case principale afin de déterminer la fonction réelle de cette structure, l'architecture de cette dernière étant différente de celle de la muraille.

#### 6.4. Samba Yaye

##### 6.4.1. Localisation du site

Samba Yaye (long. -12,20056; lat. 14,00778) est un village situé entre les villages de Toumboura au sud et de Missira

au nord. Il est positionné en bordure de la rivière Falémé, sur la rive gauche. En face de ce village, sur la rive droite, s'étend un vaste site au sein duquel se trouve la ruine du *tata* de Samba Yaye. Le site a été enregistré sous le code FAL14-040 lors des prospections faites en 2014 par l'équipe APA (Loukou 2018 : annexe XI). Le *tata* se situe sur une éminence qui surplombe la rivière, près d'un banc rocheux qui barre la rivière et qui permet la traversée à gué pendant la saison des basses eaux. Le site possède une abondante végétation principalement constituée d'arbustes épineux, de baobabs et d'herbes saisonnières. Bien que le site soit inhabité, il est bien connu des populations des villages voisins.

##### 6.4.2. Données archéologiques

Le *tata* de Samba Yaye épouse une forme ovale, avec une longueur de 43 m entre les bords les plus distants et une superficie d'environ 12 a (fig. 6.23). L'effondrement du mur a formé un agrégat qui s'étale sur environ 3 m de part et d'autre de la base du mur. Afin d'étudier le mur, nous avons implanté un carroyage de 12 m<sup>2</sup> (4 m × 3 m)

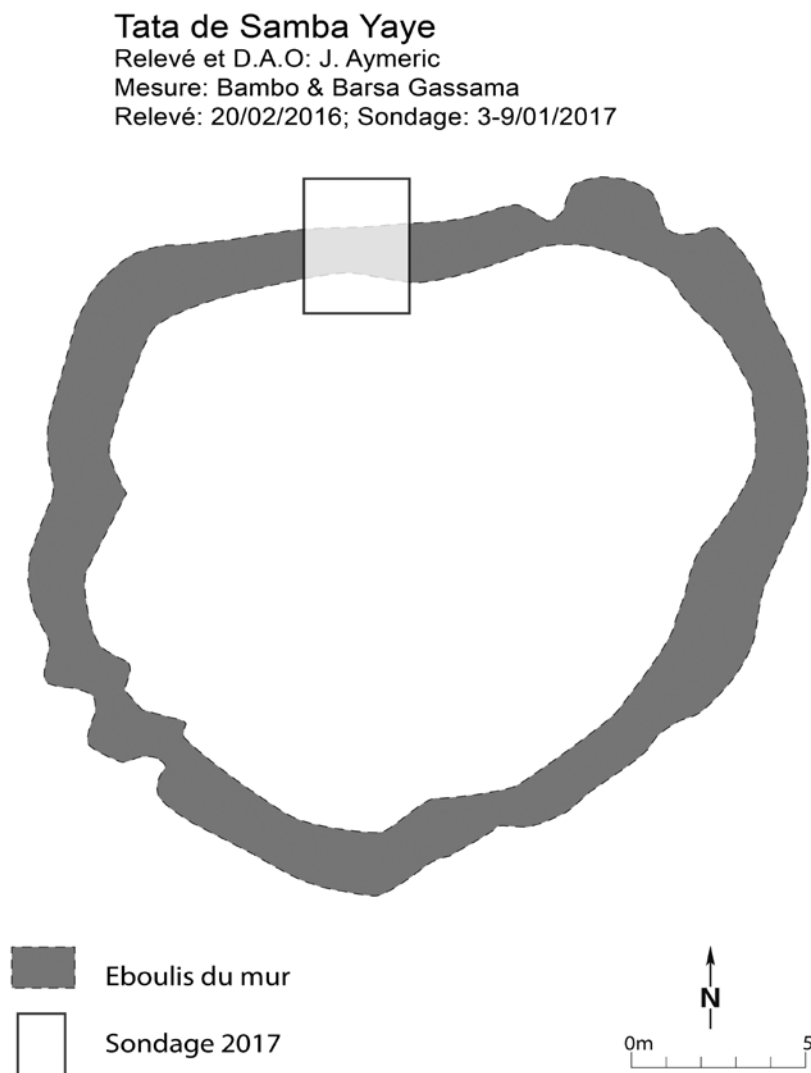


Figure 6.23. Samba Yaye, relevé de l'éboulis de la muraille.

à travers l'entassement de pierre de l'éboulis. La fouille s'est effectuée par décapages successifs de 20 cm et une profondeur de 70 cm a été atteinte.

Le mur du *tata* de Samba Yaye est une maçonnerie de pierre liée par un mortier de terre crue. L'épaisseur moyenne du mur est de 60 cm. Ce mur est fait d'un double parement de moellons, avec un espace interstitiel comblé de blocailles et de mortier. La fouille a permis de mettre au jour quatre assises très bien conservées. Deux assises inférieures forment la fondation du mur et sont constituées par des blocs de pierre dont la taille varie de 30 à 50 cm (fig. 6.24). Les deux assises supérieures, formant les bases de l'élévation du mur, sont quant à elles, constituées par des blocs de moindre dimension ayant une taille inférieure à 30 cm.

Sur la section que nous avons fouillée, un décrochement brisant la continuité du mur est visible (fig. 6.25). Dans ce décrochement, au niveau de la 3<sup>ème</sup> assise supérieure, se trouve une meurtrière quasi conique (fig. 6.26). Cette meurtrière possède une ouverture dont la mesure à l'entrée est proche de 17 cm tandis que sa mesure à la sortie est rétrécie à 10 cm.

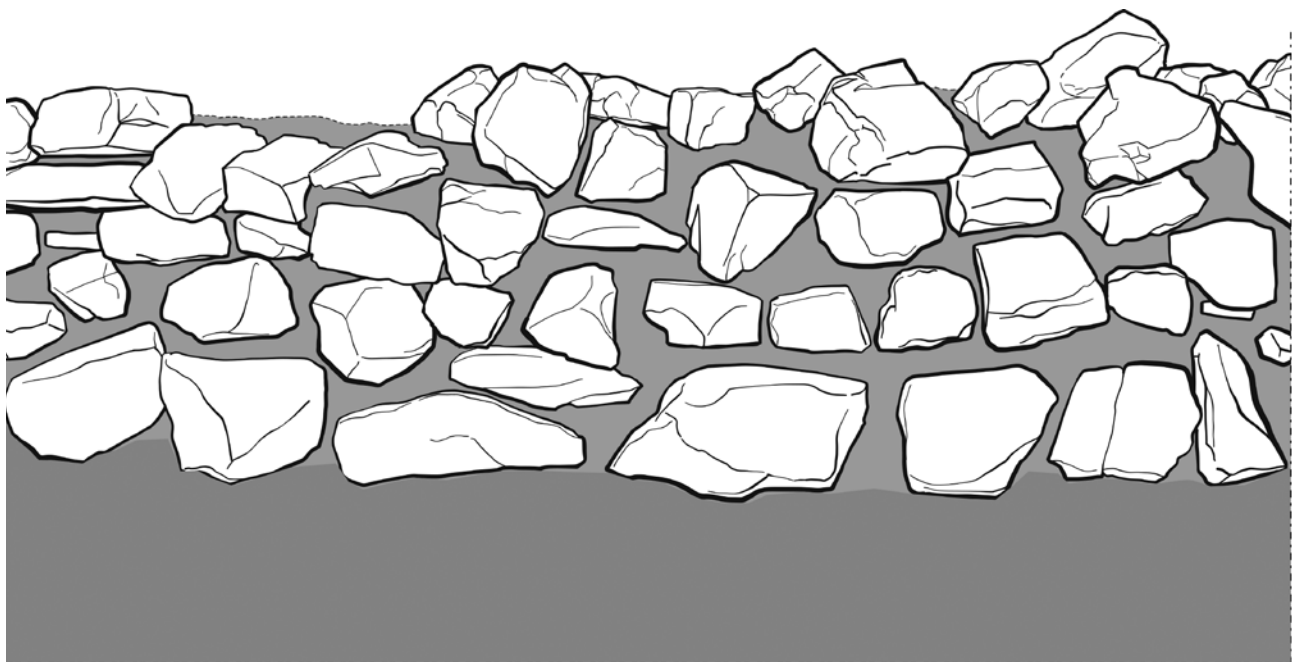
Au cours de la fouille, nous avons découvert un vase qui se trouvait enterré près du mur dans un niveau légèrement plus bas que l'assise de base de la fondation (fig. 6.27). C'est une poterie entière, à bord simple, sans décor dont le fond possède une fossette. Le large tesson qui recouvre le récipient est un col éversé et décoré par incision. Par ailleurs, de nombreux autres tessons de poterie ont aussi été mis au jour.

Notons la présence d'une dizaine de poids de filet (fig. 6.28), de perles en terre cuite et de petites molettes de broyage. Sur la surface intérieure du *tata*, des artefacts archéologiques émergent par endroit, tandis qu'à l'extérieur, on observe une importante quantité de vestiges suggérant la présence d'un ancien village.

### 6.4.3. Données historiques

La mention de nom du village de Samba Yaye apparaît notamment chez deux explorateurs. La première mention est celle de la carte dressée d'après la levée de Compagnon vers 1716 (fig. 1.1). Sur cette carte, Samba Yaye (orthographié Sambayaio) se situe sur la rive droite de la rivière Falémé, mais nous n'avons pas d'autres description ni sur le village, ni sur sa population, ni sur l'existence ou non d'un *tata*. La seconde occurrence est celle de l'explorateur Anne Raffanel. En effet, en allant aux mines d'or de Keniéba, en 1843, Raffanel a séjourné à plusieurs reprises à Samba Yaye. Lors de son séjour, il a remarqué que le village de Samba Yaye se trouvait sur la rive droite au bord de la Falémé, tandis que le *tata* se situait en face du village sur la rive opposée. Au moment de son passage, le *tata* était inoccupé, parce qu'il servait uniquement à abriter les habitants Peul de Samba Yaye en cas d'attaque des Malinké. Il rapporte également que le chef de Samba Yaye, au nom de l'*almamy* du Boundou, exerçait une autorité sur tous les Peul installés sur la rive de droite de la Falémé. Cette autorité incluait le droit de prélever des taxes sur les caravanes et de collecter le tribut dû à l'*almamy* (Raffanel 1846 : 373-397)

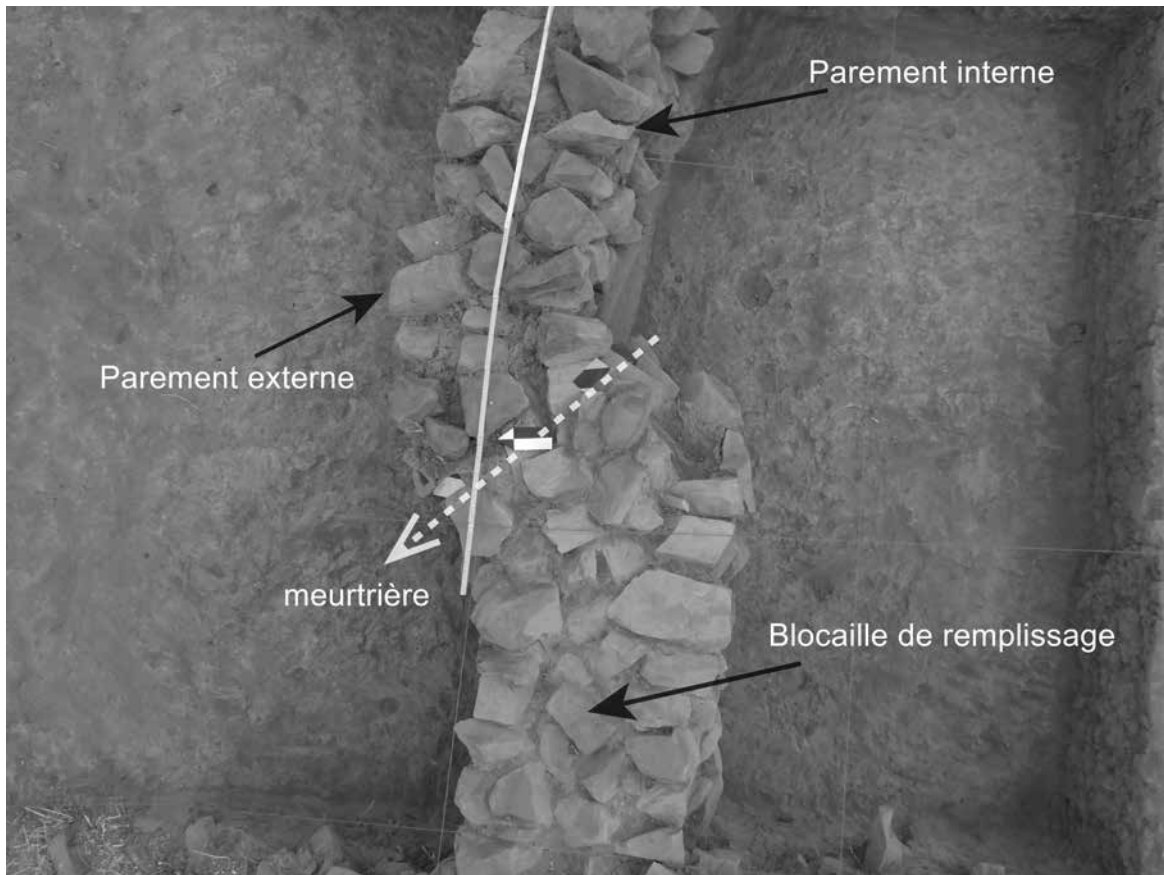
De nos jours, les choses n'ont pas changé, le village de Samba Yaye est toujours sur la rive droite. La population



Une portion du mur septentrionale de la fortification  
 Vue en direction du Sud • Photo: Jacques Aymeric • Mise au net: David Glauser

0 cm 20

Figure 6.24. Samba Yaye, dessin du parement extérieur de la muraille.



**Figure 6.25.** Samba Yaye, détail d'un redan de la muraille.



**Figure 6.26.** Samba Yaye, vue de la meurtrière dans le redan de la muraille.





**Figure 6.27.** Samba Yaye, vase mis au jour près de la fondation de la muraille.



**Figure 6.28.** Samba Yaye, poids de filet, sondage.

actuelle de Samba Yaye est d'origine diakhanké ; leur installation est récente et ne remonte pas à plus d'un siècle (Aymeric in Huysecom 2017 : 167). Ainsi, l'enquête historique concernant le *tata* et ses anciens utilisateurs n'a fourni que peu d'informations.

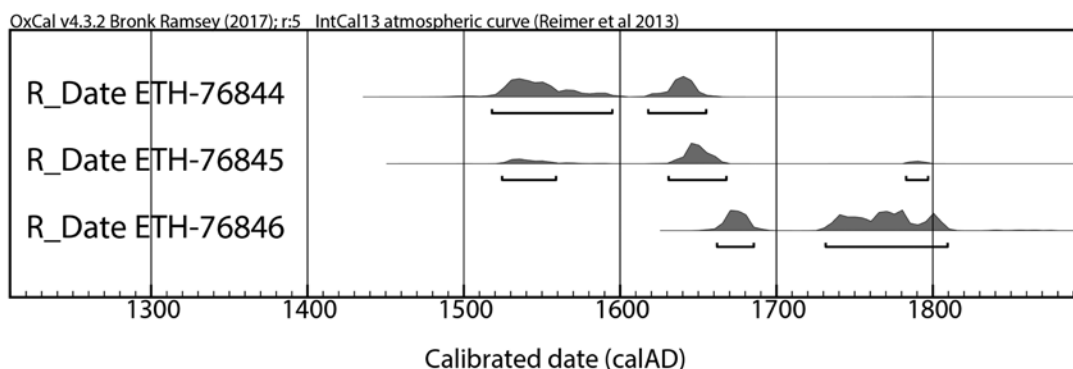
#### 6.4.4. Datation

Lors de la fouille de la section nord de l'éboulis, nous avons prélevé trois échantillons de charbons (fig. 6.29). L'échantillon ETH-76846, prélevé directement sous l'assise de fondation, donne un âge de 183±21. Le pic de probabilité le plus ancien, situé entre 1660 et 1690, pourrait confirmer la présence d'une occupation antérieure à 1716, date à laquelle Samba Yaye est mentionné sur la carte de Compagnon (fig. 1.1). Son second pic correspondrait à la période d'occupation du *tata*, si on admet que la construction a eu lieu lors de l'extension du Boundou à l'est et au sud sous les règnes des *almamy* Maka-Guiba (1728-1764) et Ahmady-Gaye (1764-1785). L'échantillon ETH-76845, provenant d'un niveau d'occupation repéré au cours de la fouille du côté intérieur de la muraille, a donné une date 265±21. Le second pic de probabilité centré sur le milieu du 17<sup>ème</sup> siècle correspondrait aussi à la phase d'occupation ancienne, peut-être antérieure à l'édification de la muraille.

Le dernier échantillon, ETH-76844, provenant de la terre de remplissage de la meurtrière, fournit une date 290±21. Normalement, cet échantillon aurait dû fournir la datation la plus récente, car le remplissage n'a pu s'effectuer qu'après la construction de la muraille, voire après son abandon. Mais ce n'est pas le cas. L'antériorité de cet échantillon peut s'expliquer par un « old wood effect » ou par le fait que la terre de remplissage provenait d'un secteur qui a connu une occupation ancienne.

#### 6.4.5. Bilan

Le *tata* de Samba Yaye a une solide maçonnerie, faite d'un double parement de pierre, et possède une morphologie en redan ; la muraille est également équipée de meurtrières. La présence de poids de filet dans le matériel archéologique indique la pratique de la pêche, ce qui peut être normal car le site est à proximité de la Falémé. Deux pics de deux datations radiocarbone indiquent une occupation antérieure aux 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle, même s'il n'est pas pour le moment possible de savoir si la construction du *tata* est contemporaine à cette occupation. En revanche, si on considère le pic de probabilité se situant dans le 18<sup>ème</sup> siècle, alors, la construction du *tata* s'inscrirait dans la mouvance de l'expansion territoriale du Boundou. Dans ce cas, le *tata* de Samba Yaye aurait servi à abriter les



Site	Réf. labo	Dates BP ±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Samba Yaye	ETH-76844	290 ± 21	1525-1557 43.1%	<b>1518-1594</b> 62.7%
			1632-1648 25.1%	1618-1654 32.7%
	ETH-76845	265 ± 21	1530-1538 6.5%	1524-1558 20.3%
			1635-1663 61.7%	<b>1630-1668</b> 69.9%
				1782-1796 5.2%
ETH-76846	183 ± 21	1668-1681 14.1%	1662-1685 18.3%	
		1738-1750 10.3%	<b>1731-1809</b> 55.5%	
		1762-1782 21.6%		
		1798-1802 3.8%		

Figure 6.29. Samba Yaye, datations radiocarbone du sondage.

populations peules du village éponyme contre les attaques des populations malinké qui avaient été refoulées plus à l'est et au sud par les *almamy* Maka-Guiba et Ahmady-Gaye. Les troubles de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, provoqués par les *djihad*s successifs d'El Hadj Omar Tall puis de Mamadou Lamine, sont-ils à l'origine du départ, volontaire ou involontaire, des populations peules du village de Samba Yaye ? C'est ce qu'affirment les actuels résidents du village. Étant d'origine diakhanké, ces riverains ne s'identifient pas au *tata* et l'ont laissé à l'abandon. À l'extérieur de la surface du *tata*, l'abondance des vestiges archéologiques, structures et artefacts mobiliers, suggère une importante occupation humaine.

## 6.5. Hamdallaye

### 6.5.1. Localisation du site

Le village d'Hamdallaye (long. -12.225095; lat. 14.204731) se trouve en bordure de la rivière Falémé, entre les villages Fanira au sud et Guédékou au nord. Comme mentionné dans le rapport de mission 2016, ce village n'est pas à confondre avec les autres villages homonymes que l'on retrouve dans presque toutes les régions de la frange sahéenne de l'Afrique de l'Ouest (Aymeric in Huysecom *et al* 2017 : 167). La dispersion de ce toponyme est le résultat du revivalisme islamique qui a suivi les révolutions musulmanes du 19<sup>ème</sup> siècle dans la zone sahéenne (Gallay *et al.* 1990 :13). Le *tata* du

village d'Hamdallaye est presque le seul dont les contours apparaissent clairement et sans ambiguïté sur les images satellites (fig. 6.30). Le site du *tata* se situe à l'extérieur de l'actuel village, à environ 200 m de la concession familiale des Bathily.

### 6.5.2. Données archéologiques

Dans sa longueur maximale, le *tata* d'Hamdallaye mesure 85 m, tandis que sa largeur maximale est de 75 m (fig. 6.31). L'aire du *tata* est d'environ 50 a, son périmètre est de 280 m. L'épaisseur moyenne du mur est de 55 cm. Les pierres utilisées dans la construction du *tata* sont principalement des calcaires gréseux. Du fait de la propriété naturellement friable des pierres utilisées pour la construction, l'éboulis résultant de l'écroulement du mur est très dispersé et n'est pas formé par un empierrement similaire à celui rencontré sur les autres sites.

Bien qu'avancée, la désagrégation des pierres n'a pas complètement disloqué la fondation (fig. 6.32). Ainsi, on peut encore observer que le mur avait un double parement de moellons liés par un mortier de terre crue. Les interstices de ce double parement étaient comblés avec de la blocaille. Les moellons utilisés dans les assises présentent régulièrement des faces planes ; certaines de ces faces sont tournées à l'extérieur du parement. Il est notable de constater que le flanquement du mur n'est marqué que par quelques ruptures dans son alignement.

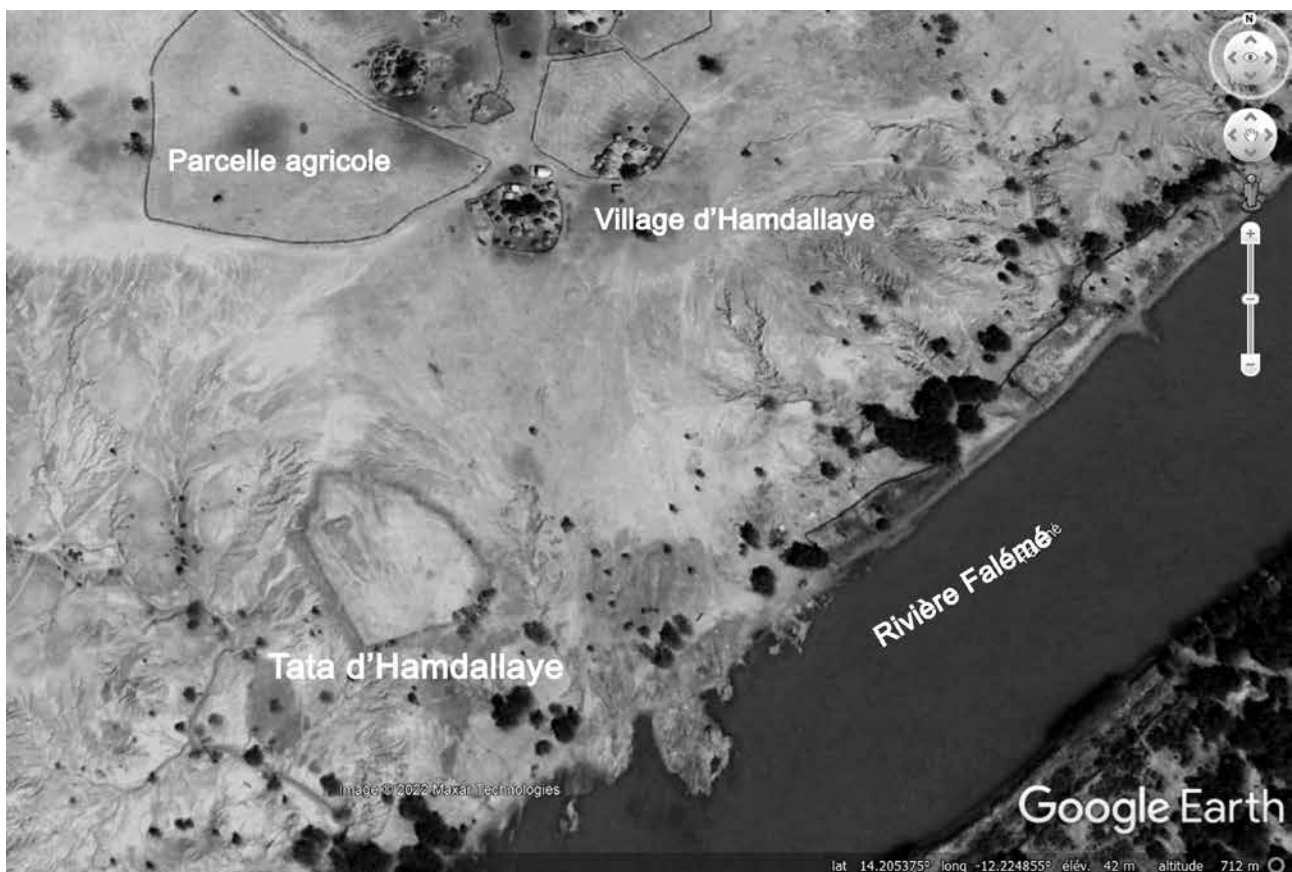


Figure 6 30. Hamdallaye, image satellite du *tata*.

Tata Hamdallaye  
 Relevé et D.A.O: J. Aymeric.  
 Mesure: S. Tessougue & A. Bathily  
 09/03/2017

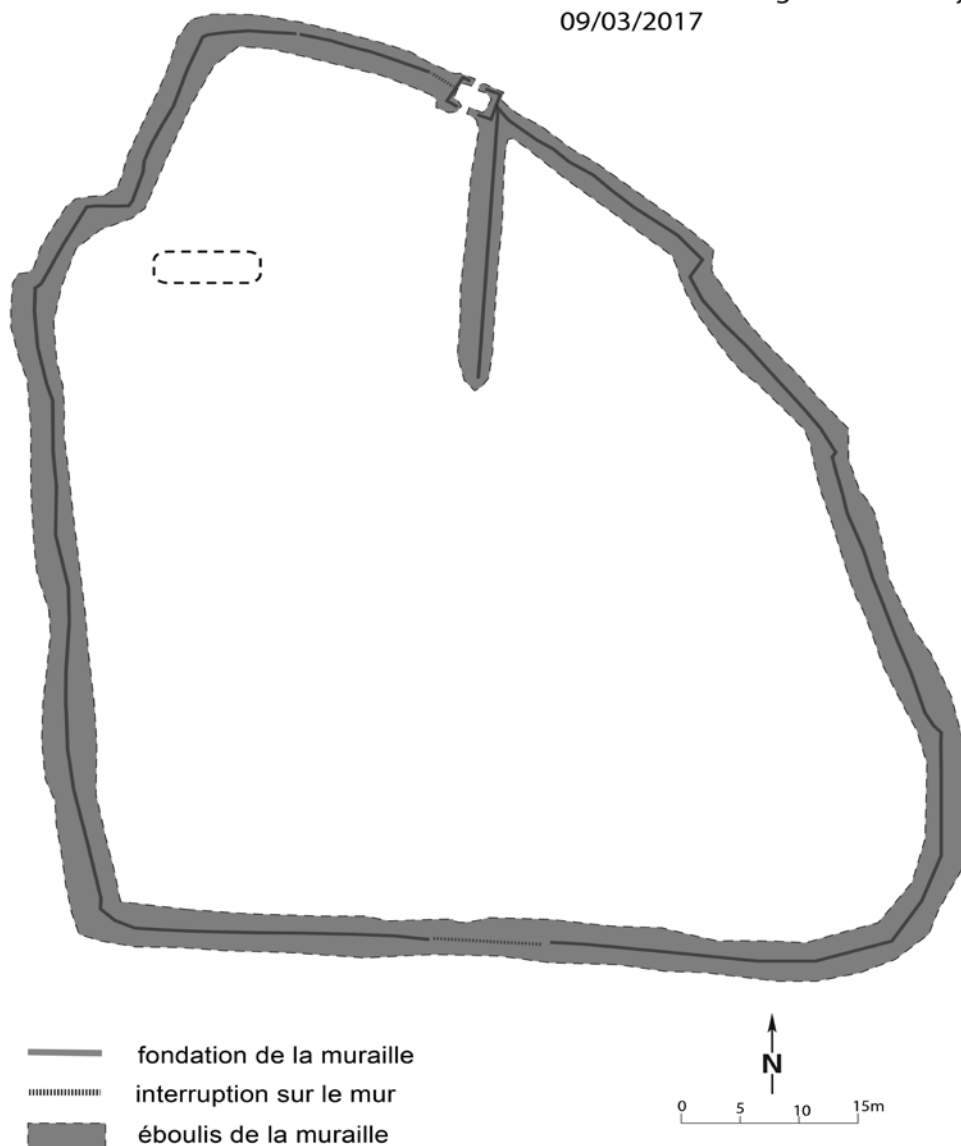


Figure 6.31. Hamdallaye, relevé de l'éboulis de la muraille

Le long de l'éboulis, on distingue nettement deux interruptions. La plus grande se situe au nord, sur le long côté légèrement courbe : Cette interruption est un vestibule d'entrée, formé de deux murs en forme de crochet, se faisant face. Un muret long de 25 m prolonge le crochet est vers l'intérieur du tata. L'autre interruption est située sur la façade sud, à l'opposé du vestibule nord et donne un accès direct à la rivière Falémé. Cette entrée n'a pas conservé de traces d'un aménagement particulier.

À l'angle nord-ouest de la surface intérieure, l'éboulis d'une structure surélevée est visible (fig. 6.33). Les mensurations de cette structure sont : longueur 9 m ; largeur 4 m ; hauteur environ 1 m (par rapport à la surface intérieure du tata). La technique de construction utilisée pour élever les murs de cette structure est la même que celle utilisée pour le tata. Il s'agit d'une maçonnerie liée,

mettant en jeu un double parement de pierre dont les blocs sont joints à l'aide d'un mortier de terre. Les blocs utilisés dans la construction de cette structure interne sont aussi en calcaire gréseux, mais sont relativement plus petits (longueur maximale inférieure à 15 cm).

Outre cette structure, on ne distingue que trois amas de pierres qui furent probablement des bases de cases ou de greniers. Quelques tessons de poterie sont dispersés sur l'ensemble du site. Ce sont des tessons très fragmentés, peu épais, dégraissés pour la plupart à la chamotte et présentant peu de décor en surface.

### 6.5.3. Données historiques

Dans l'actuel village éponyme situé à proximité du site, nous avons interrogé le chef de village Abdoulaye

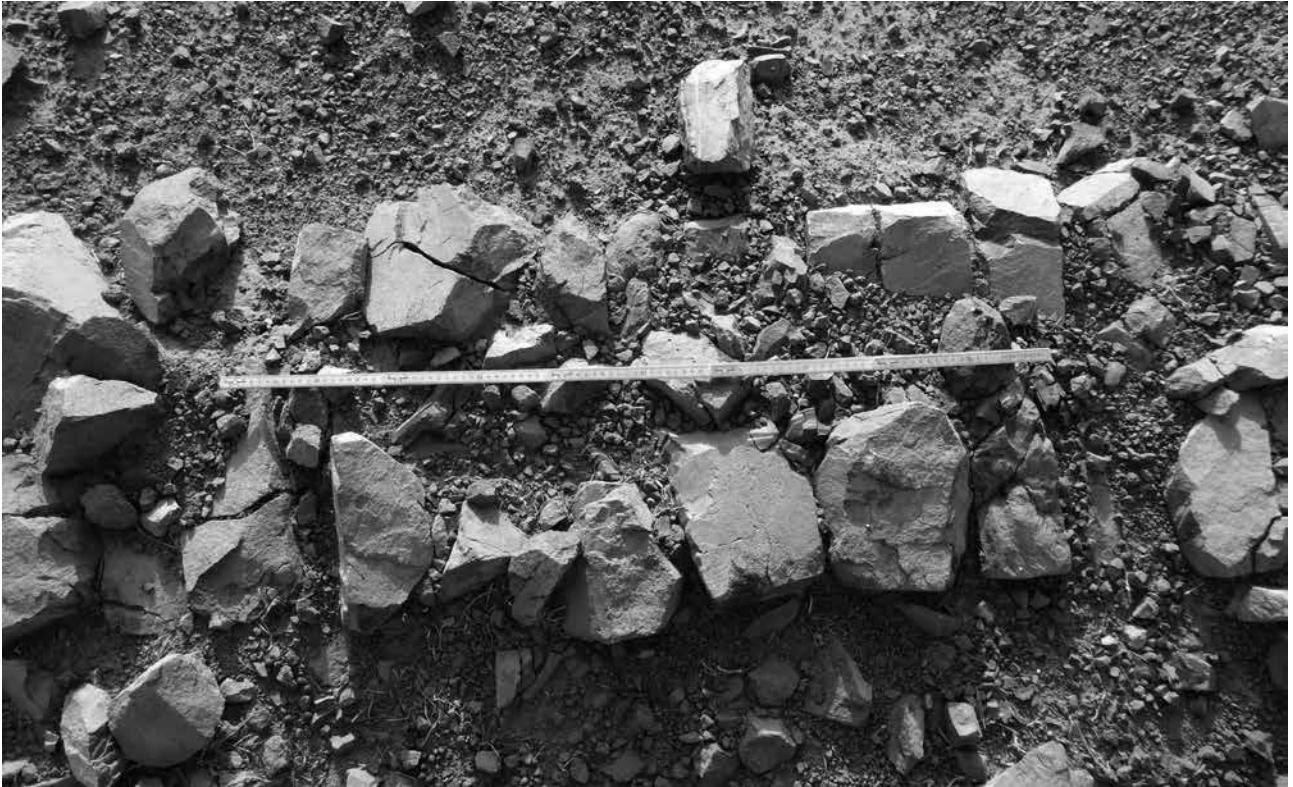


Figure 6.32. Hamdallaye, vue des parements des assises de la muraille.



Figure 6.33. Hamdallaye, vue de l'éboulis de la structure intérieure du tata au premier plan. Au second plan, l'éboulis de la muraille.

Bathily. Son père Hamadi Bathily a refondé le village d'Hamdallaye vers 1950, et ce dernier lui aurait dit que le *tata* fut construit par l'*almamy* Bokar Saada (Boubakar Saada) peu après le passage d'El Hadj Omar Tall. Dans son enfance, Abdoulaye Bathily a vu les pans de mur du *tata* encore en élévation. Il se souvient que ce *tata* avait

deux entrées, des cases dans la cour intérieure, et que les murs étaient équipés de meurtrières.

Rançon écrit également que le *tata* fut construit par l'*almamy* Boubakar Saada. Lamartiny précise même que le *tata* fut construit à l'emplacement de l'ancien village

de Felto (Lamartiny 1884 : 399). L'*almamy* avait fait construire Hamdallaye pour y résider, car conformément aux accords qu'il avait signés avec les Français le 18 août 1858, il leur cédait l'emplacement de sa résidence de Sénoudébou. Il aurait résidé à Hamdallaye jusqu'en 1861-1862, date à laquelle les Français lui laissèrent la latitude de réoccuper leur poste de Sénoudébou, mais avec obligation de le remettre à la première demande (Rançon 1894 b : 532-533). Notons que lors de son voyage vers 1882-1883, Lamartiny signalait déjà que le *tata* était en ruine (Lamartiny 1884 : 399).

#### 6.5.4. Datation

Sur la base des données historiques, telle que l'année d'accession de Boubakar Saada à l'almamiat, nous pouvons situer la construction du *tata* d'Hamdallaye en 1858, ou en 1859. Après une brève occupation de trois à quatre ans jusqu'en 1862, le *tata* semble avoir été abandonné et n'a plus été occupé.

#### 6.5.5. Bilan

Construit à l'initiative de l'*almamy* Boubakar Saada, le *tata* d'Hamdallaye ne fut que brièvement occupé. L'absence relative de vestiges de structures et de mobiliers archéologiques en surface plaide effectivement en faveur d'une très brève occupation. L'abandon du site ayant été une action volontaire et sans contrainte, les occupants ont emmené probablement tout ce qu'ils possédaient comme biens matériels, ce qui pourrait aussi expliquer l'absence de vestiges mobiliers. Le site avait une position stratégique, en bordure de la rivière Falémé et à peu de distance du fort français de Sénoudébou. Le long règne de Boubakar Saada étant aussi connu pour avoir été une période durant laquelle le royaume du Boundou attaquait plus qu'il ne se défendait, il est fort probable que le *tata* d'Hamdallaye n'ait jamais été assiégé. Ainsi, depuis son abandon, le site semble s'être autodétruit sans intervention autre que celles des agents naturels de dégradation.

### 6.6. Darra-Lamine

#### 6.6.1. Localisation du Site

Darra-Lamine (long. -12,43639; lat. 14,70194) est le plus septentrional des sites du corpus. Il ne faut pas confondre le site de Darra-Lamine avec le site de Dara, qui est situé plus au sud, près de Debou, en bordure de la rive droite de la Falémé. Le site de Darra-Lamine est positionné sur un petit plateau, à mi-parcours entre Samba Kontaye et Gabou. La zone est faiblement boisée, mais est souvent couverte par une végétation herbeuse de saison.

#### 6.6.2. Données archéologiques

Les gravats de pierre que nous avons retrouvés suggèrent que le *tata* avait une forme ovale (fig. 6.34). La distance entre les extrémités de l'éboulis des murs est d'environ 45 m pour la longueur distale et 35 m pour la longueur

proximale. La superficie du site est estimée à 11 a et son périmètre est d'environ 110 m. Les pierres que nous avons observées en surface sont de tailles très variables, allant de la blocaille de quelques centimètres au bloc de 40-50 cm de longueur. Contrairement aux autres sites, l'éboulis du site de Darra-Lamine n'a pas formé d'empierrement. Les décombres sont étalés sur environ trois à quatre mètres de part et d'autre de ce qui était la base du mur (fig. 6.35). Au sud-ouest du site, l'éboulis de la muraille est très visible, mais il est plus diffus et moins visible du côté nord.

La faible densité de l'éboulis du site de Darra-Lamine suggère que :

- Soit la muraille avait une fondation faite d'assises de pierres et des élévations montées à la bauge.
- Soit la muraille était entièrement en pierre mais a été partiellement épierrée après son écroulement. Cette dernière hypothèse peut être valable pour la partie nord où les gravats ont presque tous disparu. Toutefois, elle n'explique pas l'étalement régulier des décombres sur le reste du site.

Sur la surface intérieure du *tata*, nous avons observé plusieurs vestiges archéologiques. Parmi les structures, se trouvent des bases d'habitation et de grenier. Pour ce qui est du mobilier, sans être exhaustif, nous notons la présence abondante de perles, des fusaïoles (fig. 6.36), des tessons de porcelaine de facture européenne et de nombreux tessons de poterie présentant différents types de décors. Les artefacts archéologiques sont également observables à l'extérieur du *tata*, le site faisant partie d'un village abandonné.

#### 6.6.3 Données historiques

À Samba Kontaye, l'actuel chef de village Djibril Kane nous a rapporté ce qu'il savait de l'histoire de Darra-Lamine. Selon lui, le *tata* fut bâti sous les ordres d'un chef de guerre nommé Lamine. Ce dernier n'est pas à confondre avec El Hadj Mamadou Lamine Dramé. Selon Djibril Kane, le chef de village de Darra-Lamine était en conflit avec les Sissibé de Gabou. En raison de sa puissance guerrière, les Sissibé firent coalition avec l'armée de l'*almamy* Abdoul du Fouta Toro pour pouvoir vaincre le chef Lamine. Les habitants de Samba Kontaye auraient participé, aux côtés des Sissibé, à la bataille finale contre Darra-Lamine.

André Rançon a évoqué la bataille au village de Darra-Lamine dans son étude sur le Boundou (Rançon 1894 b : 506) ; il est donc possible d'analyser les deux versions. Selon Rançon, la bataille finale qui s'acheva par la destruction de Darra-Lamine eut lieu sous le règne de l'*almamy* Ahmady-Aïssata (1794-1819). L'origine du conflit se trouve dans la lutte de succession engagée après la mort de l'*almamy* Sega-Gaye, par Ahmady-Aïssata, frère du défunt, et Ahmady-Paté, neveu du précédent et fils du défunt. Suivant la règle de succession adelphique, évoquée au chapitre 5, Ahmady-Aïssata aurait été l'héritier

Tata de Darra-Lamine  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: Ibrahima. Sy, Daouda. Sy  
 24/01/2017

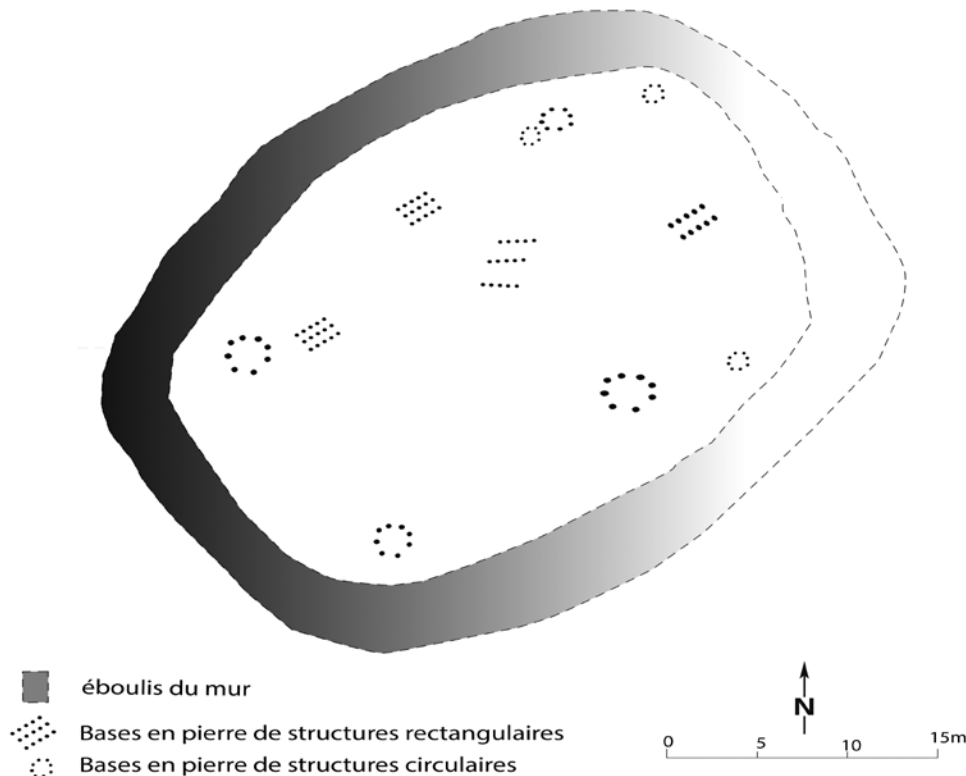


Figure 6.34. Darra-Lamine, relevé de l'éboulis de la muraille. Le côté clair représente un éboulis diffus, le côté sombre représente un éboulis moins dispersé.



Figure 6.35. Darra-Lamine, étalement de l'éboulis de la muraille.

légitime. Mais Ahmady-Paté se fit proclamer, avec l'appui d'Abdoul-Kader Kane, *almamy* du Fouta Toro. Après une première bataille perdue à Fena, près de Koussan, Ahmady-Paté se réfugia à Debou, puis alla solliciter l'aide de l'*almamy* Abdoul-Kader Kane du Fouta Toro. C'est avec l'armée de ce dernier qu'Ahmady-Paté revint un an plus tard et assiégea Darra-Lamine. Le combat fut rude, très meurtrier et le siège dura environ cinq jours. Sept princes Sissibé furent au nombre des victimes (Rançon 1894 b : 506). Dans son texte, Rançon ne précise pas si Ahmady-Aïssata se trouvait à Darra-Lamine au moment du siège, ni si le chef de Darra-Lamine avait pris position pour l'un ou l'autre belligérant. Mais la suite du texte laisse supposer que les assiégés de Darra-Lamine étaient partisans d'Ahmady-Aïssata, puisqu'après cette défaite, ce dernier rassembla une nouvelle armée, pourchassa et tua Abdoul-Kader (Rançon 1894 b : 506-507).

Notons que l'examen du parcours d'Anne Raffanel, pendant son premier voyage dans le Boundou en 1843-1844, permet de conclure qu'il est probablement passé à Darra-Lamine, et il mentionne que la ville s'appelle tout simplement Dara. À cette date, la bataille de Darra-Lamine avait déjà eu lieu certainement. Outre l'indication signalant que Darra-Lamine est situé sur un plateau dominant la plaine environnante, le seul autre renseignement que Rançon





Figure 6.36. Darra-Lamine, perles de verre et fusaïole de terre cuite, ramassage de surface.

donnée de Darra-Lamine concerne la taille du village, qu'il estime être un très grand village (Raffenel 1846 : 329), donc probablement un village peuplé et étendu.

#### 6.6.4. Datation

La construction du *tata* de Darra-Lamine eut lieu probablement au 18<sup>ème</sup> siècle, puisque sa destruction est datée vers 1803-1804. En effet, l'*almamy* Abdoul-Kader Kane, qui serait l'auteur de cette destruction, est mort en 1805 (Robinson 1973 : 297). La destruction du *tata* ne signa pas l'abandon du site, car Raffenel a trouvé le village habité en 1843-1844. L'abandon du site que nous observons aujourd'hui eut donc lieu ultérieurement.

#### 6.6.5. Bilan

Selon les sources historiques consultées, le *tata* de Darra-Lamine fut probablement construit sous l'impulsion de l'*almamy* Maka-Guiba (1728-1764) au cours du 18<sup>ème</sup> siècle, et sa destruction eut lieu tout au début du 19<sup>ème</sup> siècle lors d'une guerre fratricide de la famille régnante du Boundou. La structure avait une forme ovale, avec

une maçonnerie de pierre. Vu la quantité d'artéfacts d'importation retrouvée à sa surface (perles et porcelaines européennes), il est manifeste que ce site entretenait des relations avec les comptoirs de traite.

### 6.7. Koba

#### 6.7.1. Localisation du site

Le site de Koba (long. -12,12639; lat. 13,80417) est situé sur la rive nord du marigot Kobakoye, à environ 3 km en amont de la confluence de ce marigot saisonnier avec la rivière Falémé. Le *tata* est positionné sur une petite éminence à faible distance du marigot. La zone est faiblement arborée, mais les herbes de saisons y croissent abondamment. Un vaste village abandonné, dont les habitants résident actuellement à Koba Sansangoto, à Madina Foulbe et à Alinguel, jouxte le *tata*.

Koba a été plusieurs fois répertorié par les chercheurs qui ont exploré la région. C'est en comparant les coordonnées GPS qu'il s'est avéré que tous parlaient du même site. Ces chercheurs ont parfois identifié le *tata* ou ont identifié la ruine du village à proximité (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 224). Annie Ravisé semble avoir reconnu le site en premier, et ce sont ses données qu'Eric Huysecom a repris en codifiant « site 462 » (Huysecom 1987 : 695). Dans sa thèse, pour le même site, Cameron Gokee note FAL-1123 « *site comprises three low mounds surrounding a collapsed stone wall fortification (tata)* »<sup>2</sup> (Gokee 2012 : 454). Enfin, lors des missions exploratoires de l'équipe APA, Anne Mayor et Ndèye S. Guèye ont codifié le même site « SA01 » et en ont décrit les principaux vestiges visibles (Huysecom *et al.* 2014 : 152).

#### 6.7.2. Données archéologiques

Le *tata* de Koba a une forme ovoïde, ses diagonales mesurant 25 m et 40 m (fig. 6.37). La superficie couverte par le *tata* est d'environ 11 a ; son périmètre mesure environ 108 m. L'ébouilissement de l'enceinte de Koba a formé un entassement de pierre large d'environ 3 m. À l'angle nord-est, une interruption suggérant une entrée est visible ; c'est à cet endroit que nous avons effectué un sondage de 8 m<sup>2</sup> (4 m × 2 m). L'objectif était de confirmer cette observation tout en décrivant la technique utilisée dans l'édification de la muraille.

La paroi a été élevée avec une maçonnerie de moellons. L'appareillage de ces moellons ne permet pas de distinguer les parements du mur. C'est un appareillage désordonné où les moellons semblent être jetés plutôt que posés. Il n'a pas été possible de déterminer l'usage de mortier de terre pour lier les blocs de pierre. Concernant ces pierres, ce sont des blocs de granite non équarris ; le caractère rond et poli de certaines d'entre elles suggère qu'elles ont été prélevées dans le lit du marigot Kobakoye proche du site.

<sup>2</sup>Le site comprend trois monticules bas entourant une fortification de mur de pierre effondrée (*tata*)

Tata de Koba  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: I. Kante, F. Cissokho & D. Dabbo  
 Plan: 25/02/2016; Sondage: 16-21/02/2017

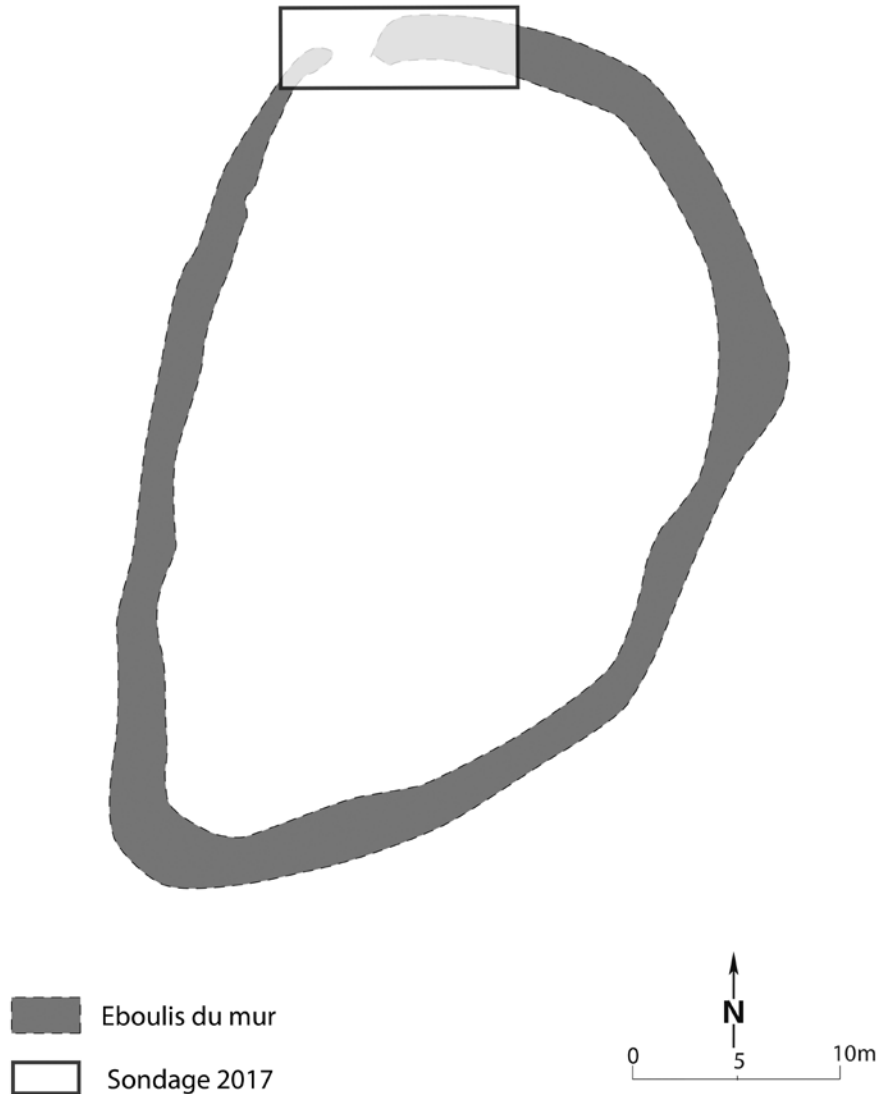


Figure 6.37. Koba, relevé de l'éboulis de la muraille.

L'entrée est composée par deux ailes qui constituent les bouts de la muraille. L'aile droite est orientée dans l'axe sud-nord, tandis que l'aile gauche est orientée dans l'axe est-ouest ; les deux ailes se joignent presque comme une pince. L'aile droite est la mieux conservée et a un profil arrondi sur sa face extérieure, tandis que deux décrochements marquent sa face intérieure (fig. 6.38). L'aile gauche se présente comme une simple ligne de parement de pierre, et il est difficile de savoir si cette aile avait un aménagement particulier à cause de son état de détérioration fort avancée.

Sur la surface intérieure du tata et en stratigraphie, pour la section qui a été fouillée, on a observé très peu de mobiliers archéologiques. Cette absence relative de

vestiges contraste fortement avec l'abondance de vestiges qui est observée à l'extérieur du tata. En effet, toute la surface extérieure environnante du tata est couverte par les vestiges de l'ancien village de Koba. Ces artefacts archéologiques sont constitués de tessons de céramique, de pierres à fusils, de perles de verre, de tessons de bouteilles de verre et de divers fragments d'objets en fer. Les tessons de céramique sont dégraissés avec de la chamotte et / ou d'un dégraissant végétal ; ils portent divers décors, notamment des incisions, des cannelures et des impressions de bâtonnet. Une première observation des décors et la présence d'artefacts européens peuvent permettre de rattacher le site de Koba au faciès Tomboura/Karé défini par C. Gokee (2016 : 241-242).

Entrée du tata de Koba  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: M. Sidibe, S. Tessougue  
 20/02/2017

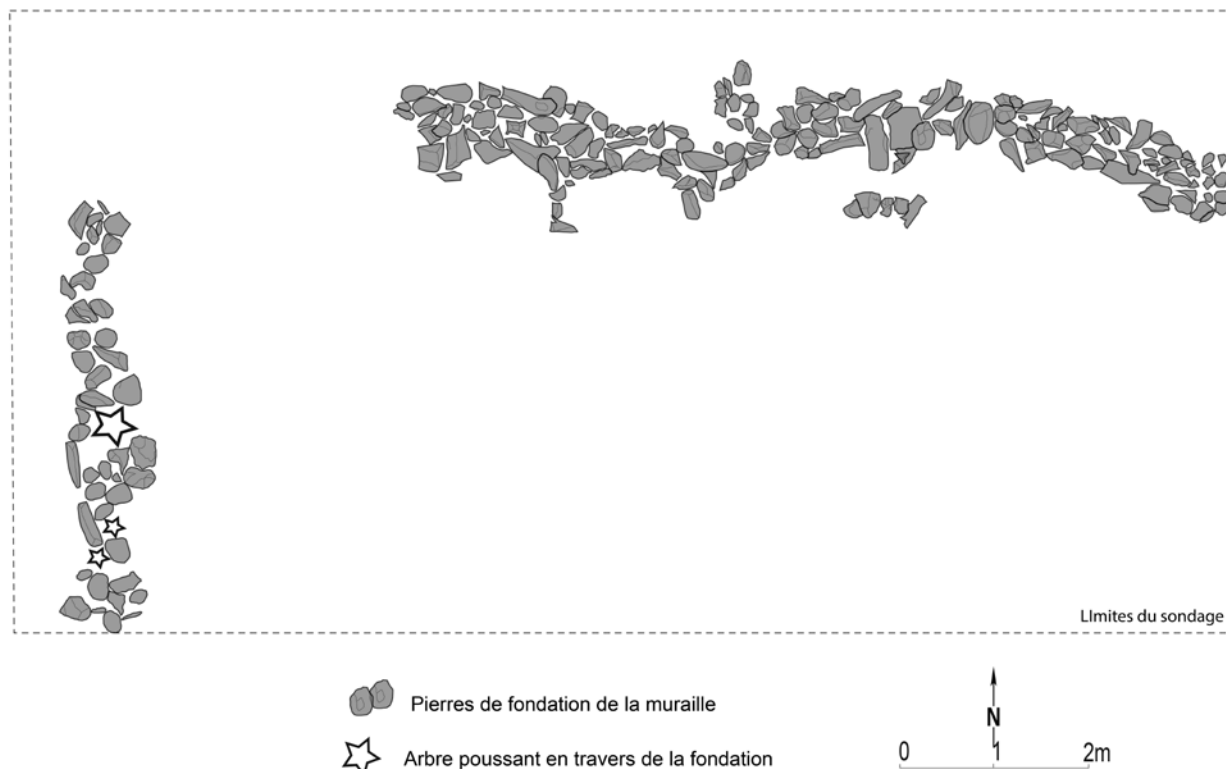


Figure 6.38. Koba, entrée du tata.

### 6.7.3. Données historiques

Le nom de village Koba apparaissait déjà sur la carte du cours de la Falémé levée par Compagnon en 1723 (fig. 1.1). Sur la carte du Boundou dressée par Rançon (fig. 5.6), le village de Koba figure sur la rive sud du petit affluent de la Falémé ayant le même nom. C’est affluent est le Kobakoye des cartes actuelles. Outre ces indications, nous n’avons trouvé aucune autre mention du site de Koba dans la littérature historique.

C’est au village de Sansangoto, situé à environ 5 km au sud-ouest du site de Koba, que nous avons mené l’enquête historique. En effet, les actuels résidents de Sansangoto sont originaires de Koba ; ils ont quitté le site de Koba pour s’installer à Sansangoto, il y a environ 60 ans, sous l’impulsion de Dionkounda Ibrahima Kanté (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 224). D’après nos deux informateurs, le chef de Sansangoto Madi Dabbo et le patriarche centenaire Dionkounda Kanté, le tata de Koba fut construit en une journée par les soldats d’un « grand chef de guerre » dont ils ignorent le nom. Ce chef de guerre serait un Malinké, venant de Djagaly. Avec ses soldats, il attaquait et pillait les villages. Ayant fait une halte à Koba, le tata fut élevé à la hâte par ses guerriers afin qu’il ne campe pas sans protection. Ce chef de guerre n’a pas attaqué Koba parce que les habitants de Koba et de Diagaly ont une parenté commune et sont tous originaires de Kakadian, dans l’actuelle République du Mali.

### 6.7.4. Datation

La fouille n’ayant fourni aucun échantillon de charbon et les sources historiques écrites étant presque muettes à propos de Koba, il est difficile de proposer une datation exacte du site. Toutefois, Cameron Gokee s’est appuyé sur le style des artefacts archéologiques de surface pour ranger le site dans la période dite de Karé, datée de 1860-1925 AD (Gokee 2012 : 154). Par ailleurs, nos enquêtes ethnohistoriques nous ont appris que Dionkounda Kanté, le patriarche de Sansangoto, a vécu son enfance à Koba et il y a vu le mur avec des moignons encore élevés jusqu’à la taille du genou d’un adulte, donc environ 40 – 50 cm. Ces éléments sont faibles, mais nous suggérons que la construction du tata eut lieu probablement au 19<sup>ème</sup> siècle, ou plus tôt, sur un site déjà occupé au 18<sup>ème</sup> siècle.

### 6.7.5. Bilan

Le tata de Koba est-il une structure de campagne construite à la hâte par un corps de sapeurs comme celui décrit par A. Raffenel (1856 :324) ? Les données historiques et archéologiques semblent corroborer cette hypothèse. En effet, avec une maçonnerie brouillée et sans parement visible, la muraille de Koba semble avoir été élevée à la hâte. De plus, l’absence relative d’artefacts mobiliers sur la surface intérieure et en stratigraphie s’oppose avec leur abondance à l’extérieur. Ce fait appuie l’hypothèse d’une

occupation brève du *tata* et contraste avec une occupation plus longue du village jouxtant le site du *tata*.

## 6.8. Demboube

### 6.8.1. Localisation du site

Le site de Demboube (long. -12,38139; lat. 14,51028) est situé à 1,5 km à l'est du village actuel d'Ouro Soule. C'est un site qui avait été évoqué en 2017 par nos informateurs du village de Samba Kontaye (Aymeric in Mayor *et al.* 2018 : 218), mais qui n'a été prospecté qu'en 2018 (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Notons que Samba Kontaye se trouve à 22 km à vol d'oiseau de Demboube. Le *tata* se situe au sommet d'un plateau riche en arbustes épineux.

### 6.8.2. Données archéologiques

La structure qui nous a été présentée par la population locale comme étant le *tata* de Demboube a une forme parfaitement circulaire (fig. 6.40). Le diamètre intérieur de l'éboulis du mur mesure 15 m ; son aire est d'environ 2 a ; et son périmètre est de 48 m. L'éboulis n'a pas formé un entassement de haute taille, et est relativement dispersé autour de ce qui était probablement la fondation (fig. 6.39). Les pierres des décombres que nous avons observées sont des blocailles de faibles dimensions, mesurant moins de 15 cm.

À l'extérieur du *tata*, il y a des pierres de fondation qui servaient possiblement à supporter des greniers et des cases. On observe également des tessons de céramiques dispersés à la surface de ce qui était un ancien village.

### 6.8.3. Données historiques

C'est auprès du chef de village d'Ouro Soule, assisté de quelques anciens, que nous avons effectué l'enquête pour collecter les données orales sur Demboube. Malheureusement, cette enquête a été peu informative. Selon ces derniers, le *tata* a été construit par Samba Sadio;

ce sont d'ailleurs ses descendants qui nous ont conduit au site. Les derniers habitants de Demboube sont allés s'installer à Ouro Soule il y a plus d'une trentaine d'années.

En se référant à la littérature historique, nous avons retrouvé une mention du site de Demboube, parmi les lieux où Anne Raffenel a séjourné lors de son premier voyage en 1843-1844. Malheureusement, sa description du village et du *tata* est assez brève : « *Ce village (Demboube) n'a de remarquable qu'un tata en très bon état ; il a fort peu de cases.* » (Raffenel 1846 : 334).

Tata de Demboube  
Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
Mesure: Abou Sy, J. Aymeric  
22/02/2018

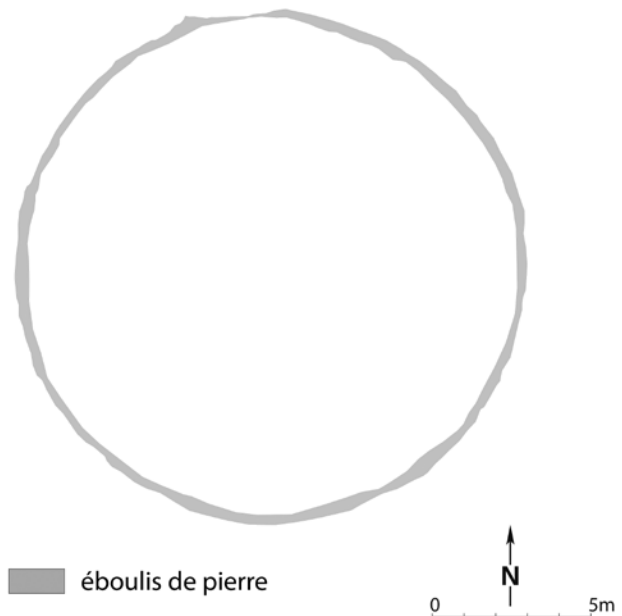


Figure 6.40. Demboube, relevé de l'éboulis de la muraille.



Figure 6.39. Demboube, vue générale du site du *tata*.

#### 6.8.4. Datation

On peut penser que la construction du *tata* de Demboubé eut probablement lieu au début du 19<sup>ème</sup> siècle ou à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle, puisqu'Anne Raffenel remarque qu'il est en très bon état en 1843. Concernant la destruction de cette structure, nous ne disposons pas d'information parce que les habitants d'Ouro Soulé ont manifesté de fortes réticences à répondre à nos questions. De même, la visite du site ne s'est effectuée qu'après moult discussions.

#### 6.8.5. Bilan

Avec sa forme circulaire très régulière et sa petite taille, la structure qui est présentée comme étant le *tata* de Demboubé par les populations riveraines du site suscite de nombreux questionnements. Les vestiges que nous avons trouvés sont-ils bien les ruines du « *tata* en bon état » qu'Anne Raffenel vit lors de son voyage ? Combien de personnes pouvaient-elles s'abriter dans une si petite structure ? Et pendant combien de temps ? Avec une maçonnerie utilisant plus de blocailles que de moellons, quelle pouvait être la capacité de résistance du mur de ce *tata* ? Si les vestiges du *tata* que Raffenel avait signalés ont complètement disparu, est-il possible que les populations actuelles aient fait un transfert de mémoire en substituant les vestiges d'une structure indéfinie au *tata* disparu ? Ces questions restent ouvertes dans l'état des connaissances. Ces questions ne sont valables que dans le cas où c'est effectivement la ruine du *tata* qui nous a été montrée car vu les discussions qui ont précédé la visite du site, il n'est pas exclu qu'un site plus important a été volontairement dissimulé par les informateurs d'Ouro Soulé.

#### 6.9. Dalafi

##### 6.9.1. Localisation du site

Le village de Dalafi, qui signifie « mare d'eau noire », parfois orthographié Dalafing ou Dalafine, n'est pas à confondre avec le village homonyme de Dalafin qui se trouve dans le Dantila, à 50 km à l'ouest de la Falémé. Le Dalafi dont il est question se trouve au sud du Boundou, dans la région dite du Tiali (fig. 5.2). Le site du *tata* de Dalafi (long. -12,43417; lat. 13,67333) est situé à deux km au sud-est de l'actuel village éponyme, dans une forêt, sur la route qui mène au village de Kawoye et Maramasita. Le site a été reconnu en 2013 par Anne Mayor et Ndèye S. Guèye, enregistré sous le code SA03 (Huysecom *et al.* 2014 : 152). Contrairement aux autres sites où l'emplacement de la fortification est matérialisé par un empierrement d'éboulis, le site du *tata* de Dalafi se caractérise par une butte anthropique, qui se distingue nettement dans la forêt environnante grâce à un espace non boisé. Ce site est visible sur l'image satellite de la zone (fig. 6.41).

##### 6.9.2. Données archéologiques

Sur l'image satellite, l'empreinte du *tata* est représentée par un cercle ayant un diamètre d'environ 243 m et délimitant une aire d'environ 467 a. Sur le terrain, cette empreinte est matérialisée dans le paysage par un espace non boisé entre la butte et la forêt qui environne le site (fig. 6.42).

Face à l'absence de ruines d'éboulis, nous avons implanté une tranchée transversale de 9 m × 1 m, orientée ouest-



Figure 6.41. Dalafi, vue satellitaire de l'emplacement du *tata*.





Figure 6.42. Dalafi, vue de l’empreinte sur le paysage, secteur ouest, à gauche se trouve le début de la butte, et à droite la forêt environnante ; tranchée de sondage en cours de nettoyage.

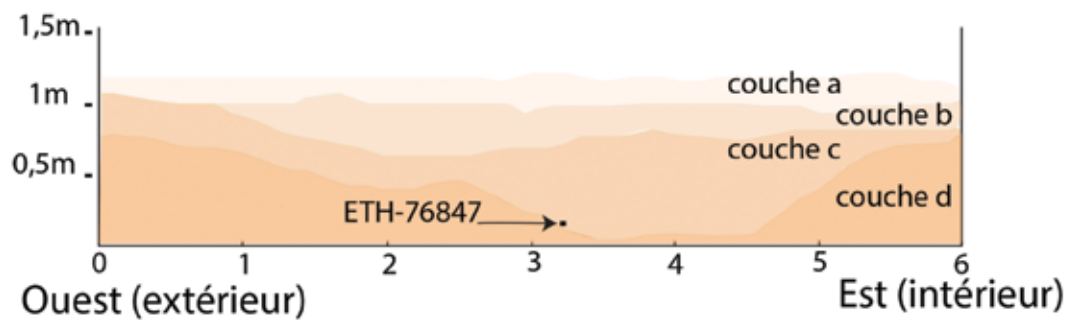


Figure 6.43. Dalafi, coupe du profil nord de la tranchée.

est, afin de déterminer la nature de l’empreinte creuse que nous observons dans le paysage. Le substrat composé d’argile et de pisolithes a été atteint par 1 m de profondeur et un profil de fossé est visible sur la coupe nord (fig. 6.43). Quatre couches sont visibles sur le profil :

- La couche a, couche superficielle limoneuse, blanchâtre et lessivée, contient quelques tessons de céramique.
- La couche b, couche limoneuse, de couleur orange clair, légèrement délavée sans matériel archéologique.
- La couche c, argilo-limoneuse, de couleur orange, compacte, contenant des inclusions de pisolithes et quelques tessons de céramique non-décorés et très friables.
- La couche d, argileuse, de couleur orange-brun, très compacte et contenant des pisolithes, sans matériel archéologique.

Bien que la surface de la butte soit couverte de vestiges archéologiques divers, la tranchée de sondage s’est révélée

relativement pauvre en artefacts. Au cours du sondage, nous n’avons récolté que quelques tessons de poterie très fragmentés, dégraissés à la chamotte et très friables.

Il est à noter que des contraintes de temps ne nous ont pas permis d’étendre la tranchée de sondage sur la partie de la butte intérieur du site. Il n’est donc pas possible, en l’état des connaissances, de savoir s’il y avait une muraille en élévation sur cette butte.

**6.9.3. Données historiques**

Dans la littérature historique, il n’y a presque pas de référence concernant le village de Dalafi avant la destruction de son *tata*. Selon Mamadou Ba, le *tata* aurait été bâti par un de ses ascendants nommé Sanchio Ba. Sanchio Ba était père de Souleyman Ba, lui-même père de Karim-Souleyman Ba. C’est Karim-Souleyman Ba qui était chef de Dalafi quand les premiers Européens arrivèrent dans la localité. Ce Karim-Souleyman Ba est fort probablement le Karimou, entièrement dévoué à Ousman Gassy, que les colonnes françaises ont rencontré lorsqu’elles allaient à la confrontation avec Mamadou Lamine (Galliéni 1889 : 510). La tradition orale semble avoir associé le *tata* à Karim-Souleyman Ba et on parle donc du *tata* de Karim-Souleyman Bah. Toutefois, il semble que la construction du *tata* se soit faite quand Sanchio Ba était chef (enquête J.A. à Dalafi, 14/01/2017).

Le village de Dalafi, orthographié Dalafin sur la carte de Rançon (1894 b : 432, fig. 5.2), est très peu référencé dans la littérature historique. Selon Rançon, le *tata* de Dalafi a été détruit par Mahmadou-Fatouma, chef du Sandougou et allié de Mamadou Lamine (Rançon 1894 b : 590). Cette information tend à confirmer l’allégeance des chefs

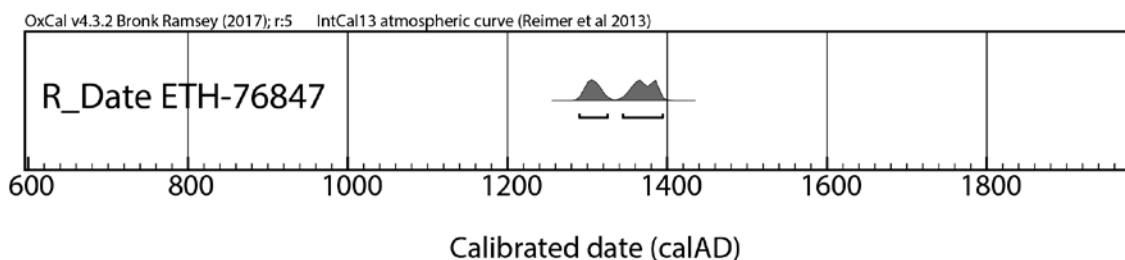
de Dalafi aux almamy du Boundou, d’où la destruction de leur village par un allié de Mamadou Lamine. Cette destruction intervint alors que Mamadou Lamine était déjà probablement réfugié à Dianna. On peut donc la situer en mai 1886.

**6.9.4. Datation**

Dans le fond du fossé, à l’interface des couches c et d, nous avons prélevé un échantillon de charbon (ETH-76847). La datation radiocarbone de cet échantillon a fourni un âge de 632 ± 20 BP, soit une date comprise au 13<sup>ème</sup> - 14<sup>ème</sup> siècle AD (fig. 6.44). Cette date ancienne s’accorde mal avec les sources historiques écrites mais aussi avec la tradition historique recueillie auprès des habitants actuels à propos du *tata*.

**6.9.5. Bilan**

Malgré le caractère ténu des données dont nous disposons, il est possible de proposer une chronologie d’occupation du site de Dalafi : le site a connu une occupation au 14<sup>ème</sup> siècle, marquée par le fossé dont le tracé a laissé une empreinte sur le paysage. L’image satellitaire suggère que ce fossé fut circulaire. D’autres sondages dans d’autres secteurs pourront certainement le confirmer. Pour le moment, il est difficile de savoir quelle fut la fonction de ce fossé. Le fossé s’est comblé au fil du temps et nos fouilles limitées n’ont pas permis de savoir s’il était précédé par une butte servant de support à une muraille. Au cours d’une occupation ultérieure, dont les descendants occupent encore le site jusqu’à nos jours, un *tata* a été élevé. Mais il a été détruit au 19<sup>ème</sup> siècle par un allié de Mamadou Lamine. Les restes de ce *tata* ne sont plus visibles, et on peut penser que ses vestiges sont enfouis ou ont disparu



Site	Réf. labo	Dates BP	±	1σ 68.2%	2σ 95.4%
Dalafi	ETH-76847	632	20	1297-1315 25% 1356-1388 43.2%	1290-1325 38% 1344-1394 57.4%

Figure 6.44. Dalafi, date radiocarbone, sondage.



sous l'action de fortes pluies saisonnières. Les deux occupations, du 14<sup>ème</sup> siècle et subactuelle, que nous avons repérées, ont-elles un lien de continuité? Cela est très peu probable et seules des investigations supplémentaires, afin d'établir une chronologie d'ensemble du site, permettront de répondre à cette question.

## **6.10. Tambataguela**

### **6.10.1. Localisation du site**

Tambataguela (long. -11,88917; lat. 12,82361) est un lieu-dit, situé sur une petite colline à mi-chemin entre les villages actuels de Bembou et Medina Dantila, dont il est distant d'environ 2 km. C'est une zone de culture et d'approvisionnement en bois de chauffage pour les populations des villages de Medina Dantila et de Bembou. Sur la surface intérieure du *tata*, on trouve de nombreux arbres, des arbustes et une abondante végétation herbacée. Un aléa de terrain, la présence de nombreuses ruches d'abeilles africaines au sud-est du site, ne nous a pas permis d'achever le relevé de l'éboulis de la muraille.

### **6.10.2. Données archéologiques**

Le *tata* de Tambataguela a une conformation irrégulière; ses diagonales mesurent de 100 à 110 m (fig. 6.47). La surface intérieure mesure environ 73 a et le périmètre

mesure environ 390 m. L'éboulis de la muraille est formé par des moellons de pierres latéritiques de toutes tailles, allant de la blocaille de quelques centimètres aux blocs de plus de 30 cm (fig. 6.45).

De prime à bord, l'appareillage des moellons semble désordonné, bien que les blocs soient posés et non jetés. Les assises de la fondation sont constituées par d'énormes blocs, le reste du mur étant constitué par des pierres de tout-venant. Il semble qu'il n'y ait pas eu d'usage de mortier pour la liaison des moellons. Le volume de l'éboulis laisse supposer que la muraille était relativement peu élevée ou était complétée par une élévation en banco (fig. 6.46).

À l'ouest du *tata*, on observe une ouverture large d'environ 2,50 m, débouchant sur un aménagement de forme rectangulaire et mesurant environ 4 m × 2,5 m (fig. 6.48 et fig. 6.49). Cette ouverture est probablement une porte d'entrée aménagée, qui donne sur un vestibule intérieur. La fondation du mur de ce vestibule est formée par un alignement unique de moellons de pierre latéritique. Deux autres interruptions, dont une sur le côté nord et l'autre sur le côté est, sont visibles sur la fondation du vestibule.

Le matériel archéologique observable en surface, à l'intérieur comme à l'extérieur du *tata*, est principalement constitué de tessons de céramique (fig. 6.50). Ce sont des tessons peu épais, dégraisés à la chamotte et portant des



**Figure 6.45.** Tambataguela, vue des assises de la muraille.



**Figure 6.46.** Tambataguela, vue de l'éboulis de la muraille.

**Tata de Tambataguela**  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: Y. Samoura, M. Keita et T. Danfakha  
 24/01/2018

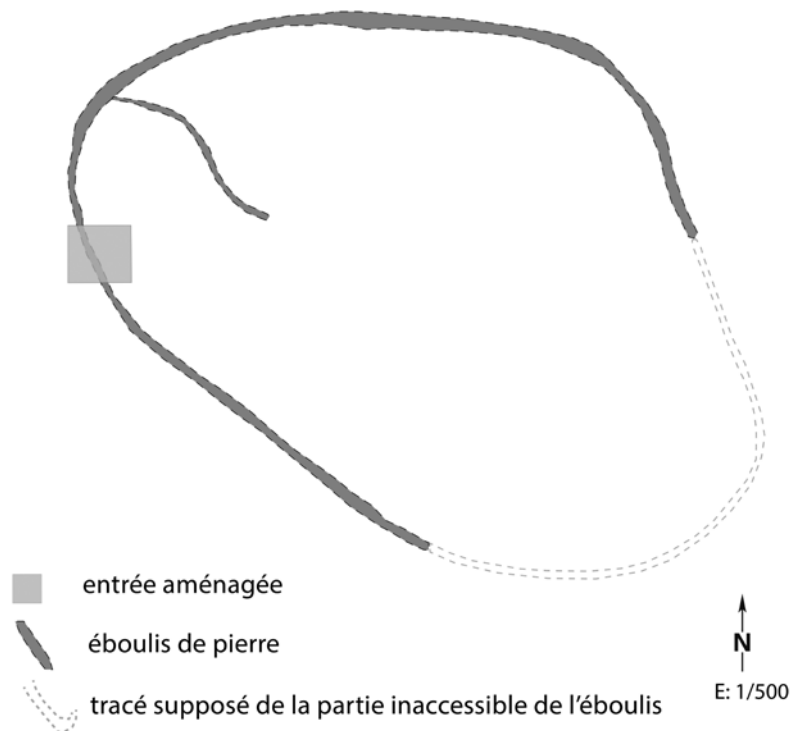


Figure 6.47. Tambataguela, relevé de l'éboulis de la muraille.

**Tata de Tambataguela, entrée aménagée**  
 Relevé et D.A.O : J. Aymeric  
 Mesure: Y. Samoura, T. Danfakha  
 23/01/2018

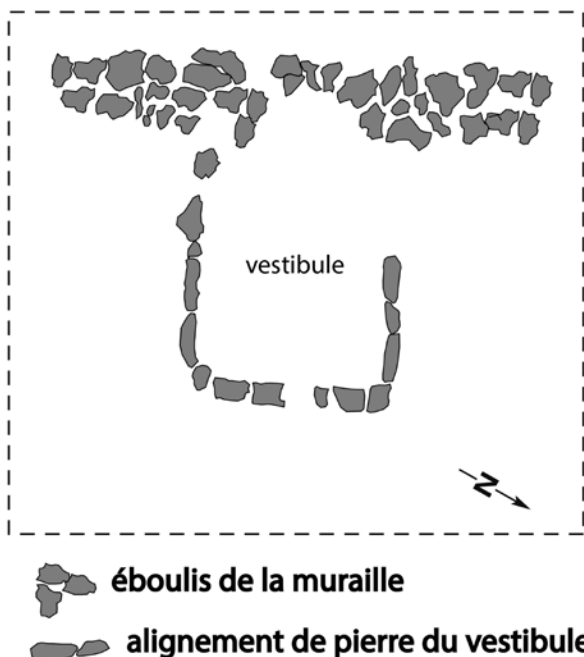


Figure 6.48. Tambataguela, vestibule de la porte d'entrée, vue de dessus.

décors imprimés pour certains. Nous avons également trouvé un tuyau de pipe en surface (fig. 6.51).

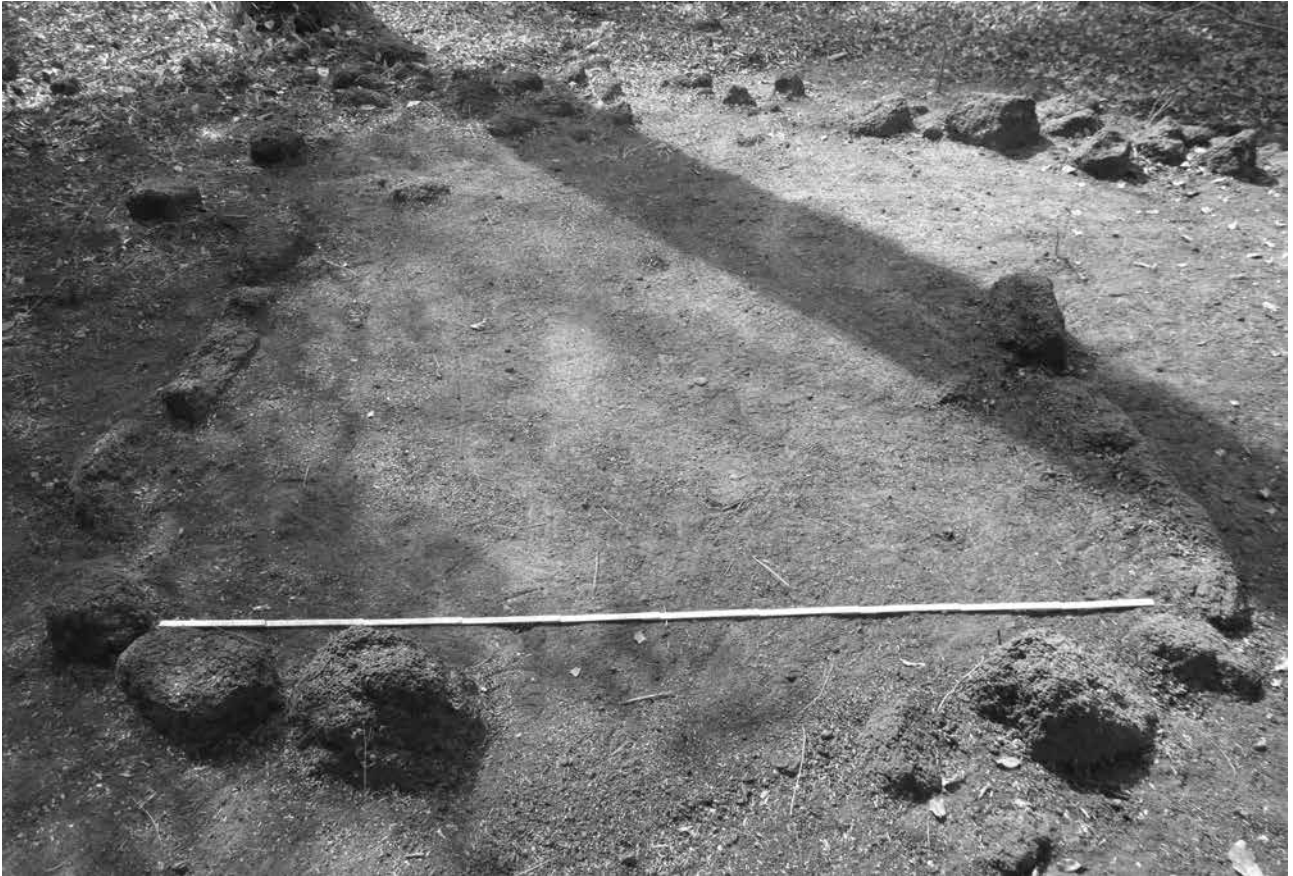
**6.10.3. Données historiques**

Le site de Tambataguela est un lieu-dit, et il est actuellement inoccupé. À Bembou, où nous avons mené l'enquête concernant ce site, nous n'avons pas récolté d'informations.

De même, la mention de ce site ne figure pas dans la documentation historique que nous avons consultée. Même A. Rançon, qui a exploré la région en 1891, ne mentionne pas l'existence du site de Tambataguela. Pourtant, au cours de son exploration, Rançon s'est rendu de Medina Dantila à Bembou, les deux villages situés au voisinage du site de Tambataguela. Toutefois, il ne signale même pas l'existence de la ruine de ce site. Probablement a-t-il emprunté une piste ne passant pas à proximité de Tambataguela ?

**6.10.4. Datation**

Sur la base du matériel archéologique de surface que nous avons observé à l'intérieur du tata, il est possible de rattacher sa mise en place, tout au moins la dernière occupation à l'ère atlantique. Mais la période et la durée de cette occupation restent indéterminées.



**Figure 6.49.** Tambataguela, vue du vestibule de la porte d'entrée.



**Figure 6.50.** Tambataguela, échantillons de tessons ramassés en surface du site.

#### **6.10.5. Bilan**

Avec plus de 100 m de côté, le site de Tambataguela constitue la structure bâtie la plus vaste de notre corpus. Malheureusement, nous ne disposons que de données archéologiques sommaires et nous n'avons pas de données historiques relatives au site pour le moment.

Il est donc nécessaire d'investiguer davantage pour mieux documenter le site, surtout que nous subodorons un riche potentiel archéologique enfoui. Des datations radiocarbones pourraient également aider à savoir si ce site peut être rattaché à une des phases du peuplement qu'a connues la région et contribuer à l'établissement d'une chronologie des phases d'occupation.





Figure 6.51. Tambataguela, tuyau de pipe, ramassage de surface.

## 6.11. Medina Dantila

### 6.11.1. Localisation

Le village de Medina Dantila (long. -11,91694; lat. 12,81694), situé à une vingtaine de kilomètres de Saraya, se trouve à l'ouest du lieu-dit Tambataguela. Contrairement à ce que suggère son nom Medina, qui signifie ville, ce village n'abrite plus qu'une petite famille vivant dans une concession de trois cases. Ce village est à la limite de la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Falémé et de la Gambie.

### 6.11.2. Données archéologiques

Au cours de nos prospections, nous n'avons pas identifié de vestiges de structure affleurant aux environs de l'actuel village de Medina Dantila ni à l'emplacement indiqué comme étant le site des cases des anciens chefs de Medina Dantila. Force est de reconnaître que l'épaisse végétation herbacée qui a envahi le site a été un obstacle important au cours de la prospection.

### 6.11.3. Données historiques

Au cours de son voyage d'exploration scientifique de la Haute-Gambie en 1891-1892, André Rançon a séjourné à Medina Dantila qu'il nomme Medina-Dentilia. D'après ses renseignements, le terme Medina était bien mérité, car Medina Dantila abritait alors environ 1200 habitants sur une population estimée à 9000 habitants pour tout le Dantila (Rançon 1894 a : 505). Rançon, qui a vu de nombreux tata au cours de son exploration, estimait que le tata de Medina Dantila était le mieux défendu de la région. Selon sa description, le tata principal de Medina Dantila, qui cernait toute la ville, avait une longueur de près de deux kilomètres et demi. Même si elle était peu élevée et

peu épaisse, sa muraille était assez bien entretenue. Cette enceinte possédait trois principales portes qui étaient fermées chaque nuit et solidement barricadées (Rançon 1894 a : 506).

Au centre de la ville, les cases du chef formaient un réduit particulier, défendu par une enceinte secondaire plus solide que l'enceinte principale. Ce second tata avait une longueur d'environ 350 m; une hauteur de 4 à 5 m; et une épaisseur de 2 m à sa base contre 80 cm au sommet. Cette muraille avait donc le profil d'un cône triangulaire, et Rançon estimait d'ailleurs que ce second tata était « absolument imprenable de vive force par une armée noire », autrement dit, une artillerie était nécessaire pour faire une brèche sur sa muraille. La forte épaisseur de cette muraille venait du fait que chaque année, pendant la saison sèche, la muraille était réparée et son épaisseur augmentée par l'ajout d'une nouvelle couche d'enduit. D'autres éléments architecturaux renforçaient la défense du second tata. En effet, il était équipé de deux portes seulement, l'une dirigée au nord et l'autre au sud, chacune étant dotée d'un vestibule où stationnait un corps de garde. Les portes du vestibule étaient peu larges et ne pouvaient donner passage qu'à un seul homme à la fois (Rançon 1894 a : 506).

En dehors de ces deux tata, Rançon note que d'autres dispositions avaient été prises pour assurer la protection de Medina Dantila. La ville était entourée de part et d'autre de collines, peu élevées mais très boisées. Cette épaisse végétation pouvait freiner l'avancée d'une troupe ennemie. En outre, dans la ville, chaque concession était dotée d'une petite enceinte, le tout formant un enchevêtrement de ruelles où il était facile de s'égarer.

Pour Rançon, les tata de Medina Dantila étaient bien entretenus parce ce que le chef avait une armée de captifs

(Rançon 1894 a : 506). Or Ibrahima Danfakha, l'actuel chef de village de Medina Dantila, nous a affirmé, lors de nos enquêtes, que son aïeul ne possédait pas de captifs. Au contraire, selon ce dernier, Medina Dantila était plutôt une terre de refuge qui accueillait et intégrait tous les captifs et les fugitifs en quête de liberté (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Est-il possible que Rançon ait supposé que ces chefs eussent des captifs, alors que c'étaient des volontaires qui, par ce service, manifestaient leur reconnaissance à leur bienfaiteur ? Bien-sûr, à une telle distance temporelle, et dans des contextes aussi différents, il est normal que la compréhension du terme « captif » aussi bien par Rançon que par notre informateur I. Danfakha ne soit pas la même.

Le récit de la fondation de Medina Dantila que nous avons recueilli auprès de l'actuel chef Ibrahima Danfakha est très similaire à celui qu'Aubert a publié (Aubert 1923 : 393-394). Medina Dantila a été créé par Soronna Madi Danfakha qui, fuyant un complot visant à le piller et à le tuer, partit de Sambanoura et vint dans le Dantila. Ayant rencontré le fondateur de Bembou, celui-ci lui permit de s'installer sur ses terres à l'emplacement qui allait devenir Medina Dantila. Dès que Soronna Madi s'installa, les habitants du Dantila vinrent contribuer à la construction rapide d'un *tata* qui l'aida à résister à l'attaque de l'*almamy* Temba Boucary du Fouta Djallon.

#### 6.11.4. Datation

Lorsque le Dantila se plaça sous le protectorat français le 10 janvier 1888, c'est Ansoumané Danfakha qui signa, au nom de tous les chefs du Dantila, le traité avec le sous-lieutenant Levasseur (Gallieni 1891 : 602). Ansoumané était le fils et successeur de Sokhna Madi Danfakha, aussi orthographié Sokhona-Ahmadi par Rançon (1894 a : 542) ou Soronna Madi par Aubert (1923 : 393), le fondateur de Medina Dantila. Quelques années plus tard, en 1891, c'est le même Ansoumané qui a reçu Rançon lors de son voyage d'exploration. Sur la base de ces données, il est possible de situer la fondation de Medina Dantila dans un intervalle chronologique compris entre le début du 19<sup>ème</sup> siècle et 1850, s'il est avéré que l'attaque de l'*almamy* Temba Boucary fut la dernière guerre avant l'arrivée des Français (Aubert 1932 : 394).

#### 6.11.5. Bilan

Le *tata* de Medina Dantila était certainement l'un des plus importants dans la région du Dantila à cause de ses dimensions et du soin qui était apporté à son entretien. L'absence de vestiges de ce *tata* suggère qu'il était construit en terre, mais il n'est pour le moment pas possible de savoir si la technique était de la brique ou de la bauge. Si l'on se réfère à l'étude doctorale de Thomas Pelmoine (2020) sur l'architecture domestique, faisant état de l'usage très récent de la brique dans la région, on peut supposer que la bauge était la technique la plus probablement utilisée. Toutefois, des recherches supplémentaires devraient permettre de retrouver les vestiges des structures enfouies sous la couverture végétale qui a envahi le site. Autrefois

appelé « grand village », Medina Dantila n'abrite plus aujourd'hui qu'une famille dont les ancêtres sont les fondateurs du village. Il serait intéressant de faire des fouilles avec une approche diachronique sur ce site pour appréhender les mutations survenues depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Notons que de nombreux autres villages du Dantila ont été fondés par des personnes originaires de Medina Dantila, et ceux qui y vivaient en réfugiés sont retournés dans leur village d'origine à la faveur de la paix coloniale.

### 6.12. Bembou

#### 6.12.1. Localisation

Bembou (long. -11,87703; lat. 12,82944), qui signifie lieu de rencontre, est un village situé à 14 km de Saraya, dans une plaine à l'est du lieu-dit Tambataguela. Le village est encore habité de nos jours et sa population a même légèrement augmenté à la faveur du début de l'exploitation des mines d'or par les sociétés industrielles installées dans le département de Saraya.

#### 6.12.2. Données archéologiques

Au cours de notre prospection, nous n'avons malheureusement pas retrouvé de traces des vestiges du *tata* de Bembou. Mais le village étant encore habité et des vestiges de céramiques apparaissent dans de nombreuses cours et sont mêmes parfois inclus dans les briques de terre moulées pour la construction des cases.

#### 6.12.3. Données historiques

Tout comme pour Medina Dantila, c'est dans le récit d'exploration de Rançon que nous trouvons des données historiques sur Bembou. Mais contrairement à Medina Dantila où il a effectivement séjourné, Rançon n'a fait que passer devant Bembou sans y entrer. Selon ses observations, faites depuis l'extérieur du village et au petit matin, Bembou avait un *tata* constitué par l'accolement de deux *tata* rectangulaires, ce qui différait des formes usuelles de fortification de la région (fig. 6.52). La muraille se développait sur deux kilomètres et possédait quatre portes, dont deux se faisant face au nord-est et au nord-ouest, une sur la face sud, et la dernière dans l'angle rentrant que forment en se rejoignant deux des côtés des deux rectangles. Bien que peu élevé, 3 m au plus, la muraille était néanmoins bien équipée de flanquements et de meurtrières permettant une défense efficace en cas de siège. À l'intérieur, une muraille flanquée et plus haute, d'environ 4,50 m, ceignait les cases du chef et dominait les autres cases du village (Rançon 1894 a : 508).

Bien que l'actuel chef de village, Soury Danfakha, n'ait pas pu nous expliquer l'origine de la particularité de la forme du *tata* de Bembou, il nous a néanmoins renseigné sur l'origine du village et la présence des deux *tata*. Selon ce dernier, Bembou serait le lieu où deux « frères », Kany Salouma Danfakha et Kassa Danfakha, se sont rencontrés.

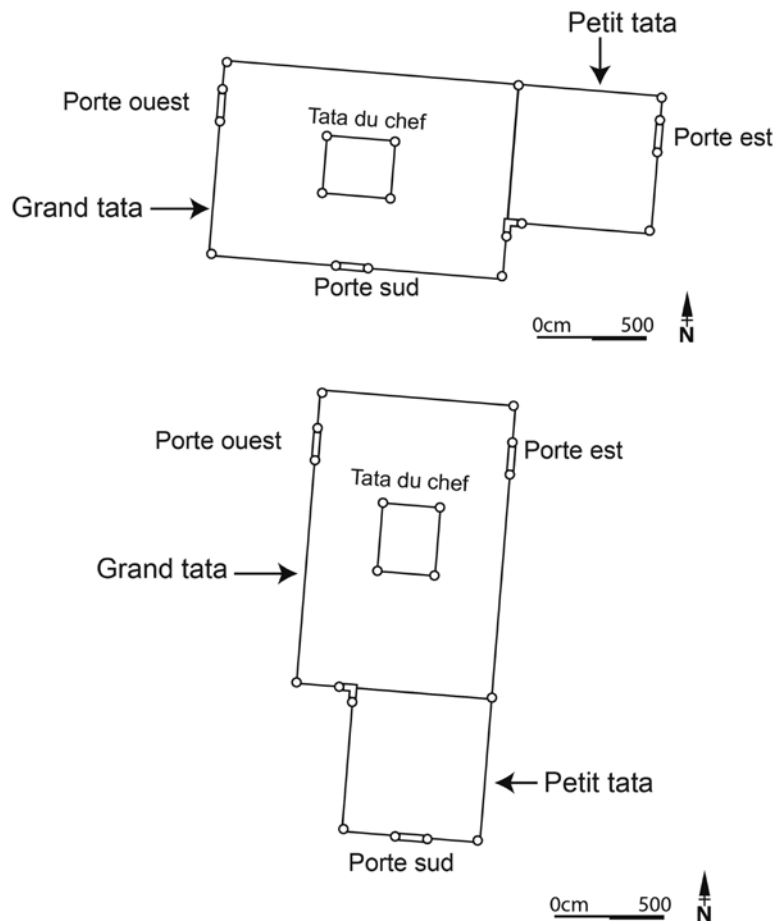


Figure 6.52. Bembou, propositions de reconstitution du tata (d'après la description de Rançon 1894 a :508, D.A.O : D. Glauser et J. Aymeric).

Ayant décidé de fixer leur résidence en ce lieu, les « frères » décidèrent de construire deux *tata* pour abriter leurs familles. Ainsi la famille du « frère » aîné Kany Salouma Danfhaka résidait dans le grand *tata*, tandis que celle du benjamin Kassa Danfhaka occupait le second *tata*, plus petit. Après leur installation, Kany Salouma aurait laissé volontairement la charge de chef de village à Kassa Danfhaka puisque le droit d'aînesse lui conférait déjà des privilèges plus importants (Aymeric in Mayor *et al.* 2019).

#### 6.12.4. Datation

Dans le récit de la fondation de Medina Dantila, il apparaît que Soronna Madi a rencontré le fondateur de Bembou. Il est donc possible de situer la fondation de Bembou peu avant la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Précisons que si dans le texte d'Aubert il n'est fait allusion qu'à un seul fondateur de Bembou, c'est probablement parce que les informateurs ont volontairement tu le nom du cadet Kassa Danfhaka, par respect pour le droit d'aînesse de Kany Salouma Danfhaka.

#### 6.12.5. Bilan

Avec sa forme polygonale, le *tata* de Bembou était probablement une originalité architecturale dans la région.

Au lendemain de la colonisation française, le *tata* ne fut plus entretenu, et le témoignage de l'actuel chef du village, Soury Danfhaka, suggère que face à la croissance démographique, les murs furent abattus et les pierres de la fondation furent réutilisées pour la construction de nouvelles habitations. Toutefois, si effectivement il y avait des pierres dans les fondations, une prospection géophysique permettra probablement de retrouver le tracé de la muraille.

### 6.13. Goulounga

#### 6.13.1. Localisation

Le site (long. -12,29389; lat. 13,755) a été reconnu en 2013 par N. Sokhna Guèye et Anne Mayor, et enregistré sous le code SA02 (Huysecom *et al.* 2014 : 152). Nous l'avons prospecté durant la saison 2015/2016. Le site est localisé dans une plaine, à proximité du village éponyme, sur la route qui relie Goulounga à Goundafa et Bankouba.

#### 6.13.2. Données archéologiques

Le lieu présenté par les populations actuelles comme étant l'emplacement du *tata* de Goulounga ne présente plus aucun vestige de fortification. Cette absence est peut-être





Figure 6.53. Goulounga, vue de l'emplacement du tata, le village actuel est en arrière-plan.

due au fait que l'emplacement du *tata* est un espace de culture agricole depuis des décennies (fig. 6.53; Huysecom *et al.* 2014 : 151).

### 6.13.3. Données historiques

Goulounga aurait été fondé par Yida Diallo, un guerrier peul originaire du Khasso. En compagnie d'autres guerriers, ce dernier attaquait et pillait des villages. Les captifs issus de ces raids étaient amenés à Goulounga et réduits en esclavage, cultivant les champs et gardant les troupeaux (Huysecom *et al.* 2014 : 153). Selon Ousmane Diallo, l'actuel chef de village, le *tata* a été construit par Omar Kalidou Diallo pour protéger le village des incursions des Sissibé du Boundou. Le *tata* était construit en pierre et possédait 4 portes.

Dans l'histoire de la guerre d'El Hadj Mamadou Lamine Dramé contre l'*almamy* Oumar-Penda du Boundou, Rançon signale que Mahmadou-Fatouma, le roi du Sandougou et allié de Mamadou Lamine, a pillé et détruit Goulounga et Dalafine dans la province du Tiali (Rançon 1894 b : 589-590 ; fig. 5.2). Malgré la différence d'orthographe, la proximité des deux villages actuels de Dalafi et Goulounga permet de les identifier aux villages cités par Rançon.

Notons que dans le rapport d'exploration du sous-lieutenant Levasseur, précédant la campagne 1887-1888, il est passé par Galonga qu'il décrit comme un village de

50 habitants, sans *tata* et ayant perdu de son importance depuis la guerre du marabout El Hadj Mamadou Lamine (Rançon 1889 : 509). Sans contredire l'existence du *tata*, cette description tend plutôt à confirmer que le *tata* qui existait aurait été détruit au cours de l'assaut de Mamadou Lamine ou de son allié Mahmadou-Fatouma. Par les noms des villages environnants qui précèdent et qui suivent le village Galonga, il est possible de l'identifier à Goulounga. Seulement, en comparant les cartes géographiques de Gallieni (1888-1889, fig. 5.4) et de Rançon (1894 b : 432, fig. 5.2), Galonga se trouve plus près de la Falémé que Goulounga. Si les deux appellations désignent, effectivement, le village de Goulounga, alors il est fort probable que l'une des cartes soit erronée, sinon il pourrait s'agir de deux sites distincts, surtout qu'un autre village actuellement dénommé Goulounguina est effectivement localisé près de la rivière Falémé.

### 6.13.4. Datation

En 2013, lors de leur enquête ethnohistorique, N. Sokhna Guèye et Anne Mayor ont calculé l'âge approximatif de fondation de Goulounga et l'ont fixé au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle (Huysecom *et al.* 2014 : 151). Ce calcul est basé sur les durées de règne des chefs qui se sont succédé depuis la création du village par Yida Diallo jusqu'au chef actuel Ousmane Diallo. Si nous nous basons sur ces mêmes durées de règne, il est possible de situer la construction du *tata* au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle car Omar Kalidou, le bâtisseur, a régné presque un siècle après la fondation du village.

Enfin, si c'est bien au cours de la guerre contre Mamadou Lamine que le *tata* fut détruit, alors, sa destruction a eu lieu en 1886-1887, soit une trentaine d'années après sa construction.

Ces dates sont des suggestions basées sur les durées de règne données par la tradition orale (Huysecom *et al.* 2014 : 151); nous pensons qu'elles doivent être considérées avec prudence car la longueur de ces règnes (plus de 30 ans chacun) est un fait très rare, sinon exceptionnel, dans ces régions où la succession par primogéniture collatérale ou adelphique a tendance à raccourcir les durées de règne parce que l'accession au pouvoir se fait souvent tardivement. Tenant compte de ce paramètre, la date de fondation du village de Goulounga et la date probable de construction du *tata* doivent être revues. Une fondation au début du 19<sup>ème</sup> siècle et une construction du *tata* au cours de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle nous semblent plus probable.

### 6.13.5. Bilan

En l'absence de vestiges archéologiques affleurant, et avec peu de données historiques, il est difficile d'évaluer l'importance et le rôle du *tata* de Goulounga. Toutefois, les données dont nous disposons ne sont pas totalement négligeables ; des détails méritent d'être éclaircis. Ainsi, Goulounga est pratiquement le seul village où les populations actuelles ont reconnu, sans détour, que leurs ancêtres employaient les captifs de guerre aux cultures et aux activités pastorales. Il serait intéressant de savoir si ces captifs vivaient au sein du village ou s'ils avaient leur village à proximité de celui de leurs maîtres. Les habitants de Goulounga étant aussi des Peul, il serait intéressant de savoir pourquoi les Peul de la famille Sissibé du Boundou y faisaient des incursions car Goulounga fait partie d'une région qui, nominalement, faisait partie du royaume du Boundou. Y avait-il des réticences de la part des habitants de Goulounga à payer le tribut dû aux Sissibé ? Pourquoi n'avaient-ils pas fait alliance avec Mamadou Lamine puisque ce dernier avait rassemblé autour de lui les adversaires de la famille royale du Boundou ?

## 6.14. Kondokhou

### 6.14.1. Localisation

Kondokhou (long. -11,72056; lat. 12,9225) est un village situé 13 km au nord de Saraya ; il est le dernier village vers le nord du Dantila et il fait frontière avec le royaume du Sirimana. L'emplacement du *tata* est à la sortie nord du village, sur la route menant à Missira Sirimana. En 2012/2013, N. Sokhna Guèye et Anne Mayor y ont mené des enquêtes ethnohistoriques. Nous avons poursuivi ces enquêtes en janvier 2018.

### 6.14.2. Données archéologiques

L'emplacement supposé du *tata* ne présente aucun vestige visible de structure sur sa surface. Toutefois, quelques

entassements de pierre, regroupés çà et là, et de nombreux tessons de céramiques très usés suggèrent que le site a été probablement occupé. Sur les parcelles agricoles, l'essartage est une pratique permettant de rassembler en de petits tas des pierres qui, par leur dispersion ou disposition, gênent l'action de la charrue et des instruments aratoires lors du labourage.

### 6.14.3. Données historiques

Les fondateurs de Kondokhou sont les frères Cheikhouba et Koumountoumba Danfakha, agriculteurs et guerriers, qui seraient venus de Medina Dantila (Huysecom *et al.* 2014 : 156). Étymologiquement, Kondokhou signifierait « fruit de Kondo ». C'est un fruit de la taille d'un poing, contenant des noyaux pouvant être utilisés comme des perles. Nous n'avons pas pu voir ni identifier ce fruit, mais il semble que la région était littéralement couverte de cet arbre fruitier quand Kondokhou fut créé.

Si notre informateur, Saïbodingo Danfakha, ne se souvient pas précisément de celui qui fut le bâtisseur du *tata* de Kondokhou, il sait par contre que ce *tata* servait à se protéger des raids de capture des Peuls venant du Fouta Djallon, sous la conduite de Foulah Djigui (le peul Djigui). L'un des fondateurs de Kondokhou, Koumountoumba Danfakha, est également reconnu comme un grand guerrier qui a fait la guerre aux Peul qui s'attaquaient au village (Huysecom *et al.* 2014 : 156). La croissance démographique aidant, le *tata* ne pouvait plus abriter tous les habitants du village, raison pour laquelle une partie du village a migré pour aller fonder Soukoutala, puis Sonkoukou, plus au nord.

Dans la littérature historique et les publications scientifiques, nous ne trouvons pas de référence au village de Kondokhou. Cependant, nous avons deux mentions de village dont l'orthographe et la situation géographique indiquent qu'il s'agirait bien de Kondokhou. La première est du sous-lieutenant Levasseur et de Vittu de Kerraoul qui, en explorant la route de Bakel à Labé en 1884, sont passés à Gondokho. Cette mention indique que ce village est la capitale du Dantila (Gallieni 1889 : 506 ; Gallieni 1891 : 602). La seconde indication figure dans l'histoire des débuts de conquêtes d'El Hadj Omar Tall qui, selon Gessain, a fait des incursions et a détruit plusieurs villages dont Coudkho dans le Dantila (Gessain 1963 : 29). Si Gondokho et Coudkho ne sont pas Kondokhou, alors ce sont des villages qui ont disparu.

### 6.14.4. Datation

Sachant que les fondateurs de Kondokhou sont partis de Medina Dantila, sa fondation remonterait au plus tôt au début de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. La construction du *tata* a immédiatement suivi la création du village, mais il semble qu'il n'ait pas beaucoup servi, car si Coudkho est identifié à Kondokhou, alors son *tata* aurait été détruit au début du djihad omarien vers 1851.

#### 6.14.5. Bilan

Peu de données sont disponibles pour avoir une compréhension globale du site de Kondokhou. L'absence de vestiges archéologiques a été probablement un facteur ayant contribué à la disparition graduelle de cette mémoire. L'étude de ce site soulève néanmoins des questions : selon les habitants actuels, la migration d'une partie du village a été liée au manque d'espace à l'intérieur du *tata*. Or, en croisant les données historiques écrites et orales, il apparaît que non seulement le village était de création récente, mais en plus, son *tata* semble avoir été détruit très tôt. Quand faut-il donc situer les attaques de Foulah Djigui ?

### 6.15. Satadougou

#### 6.15.1. Localisation

Le village de Satadougou est situé sur un plateau, à environ 600 m des berges de la Falémé ; c'est le plus méridional des sites de notre corpus. Une zone inhabitée de 25 km le sépare du village de Nafadji, le dernier village au sud-est du Dantila, car Satadougou se trouve dans la région dite de Bafé. Le site du *tata* (long. -11,42333; lat. 12,63917) se trouve au nord de l'actuel village.

#### 6.15.2. Données archéologiques

Le site du *tata* de Satadougou se trouve sur une aire agricole qui est labourée chaque année. De ce fait, aucune ruine organisée de structure n'est visible en surface, même si la population actuelle présente quelques pierres, relativement groupées par endroit, comme étant les vestiges de la fondation du *tata* où des habitats qui s'y trouvaient (fig. 6.54). Des tessons de poteries, très usés et très fragmentés, sont aussi visibles sur la surface du site.

#### 6.15.3. Données historiques

En ce qui concerne les sources historiques écrites, nous constatons qu'avant le 20<sup>ème</sup> siècle au cours duquel les mentions du village Satadougou sont de plus en plus présentes dans la littérature coloniale, à la suite de la création du poste français de Satadougou sur la rive droite de la Falémé, nous n'avons que peu de mentions de ce village dans la littérature que nous avons consultée. La première mention, effectuée par Mungo Park, date du 11 mai 1797 quand la caravane avec laquelle il voyage, en revenant de l'est où il a atteint le fleuve Niger, fait une halte à « Satadou ». Le parcours suivi par Mungo Park prouve bien que Satadougou est à l'emplacement de Satadou. Il raconte :



Figure 6.54. Satadougou, vue de l'emplacement supposé du *tata*.

« Cette ville était autrefois d'une grande étendue, mais plusieurs familles l'ont quittée à cause des incursions des foulahs de Fouta Jalla, qui avaient pris l'habitude de venir secrètement au travers des bois et d'enlever les gens qu'ils trouvaient ou dans les champs de grain, ou même aux puits près de la ville. Dans l'après-midi du 12, nous traversâmes la rivière Falémé, la même que j'avais déjà passée à Bondou, dans mon voyage vers l'est. ». (Park 1996 : 333).

De cet extrait, nous retenons que, bien qu'éloigné du Fouta Djallon, Satadoukou n'était pas pour autant à l'abri des raids de capture des Peul du Fouta Djallon. En outre, à ce moment-là, Satadoukou était localisé sur la rive droite, car la caravane ne traverse la Falémé que le lendemain. Il est à noter que Mungo Park ne précise pas si la ville est fortifiée ou pas.

Lors de son second voyage en 1805, Mungo Park a emprunté le chemin qu'il avait suivi lors du retour de son premier voyage ; il est donc repassé par Satadoukou, qui se trouvait toujours sur la rive droite. Et cette fois il précise : « *Satadou est environné de murailles, et contient environ trois cents huttes : il était auparavant beaucoup plus vaste.* » (Park 1820 : 57). S'il est probable qu'en 1797 la ville de Satadoukou n'était pas fortifiée, il est certain qu'elle l'était désormais en 1805. Notons également que, comme lors de son premier passage, Mungo Park remarque que la population de la ville a diminué.

Les autres mentions sont de Silvester M. Golberry (1808) et René Geoffroy de Villeneuve (1814). Villeneuve semble s'être fortement inspiré du texte de Golberry. Et pour ce dernier, le Satadou est l'une des « principautés », qui avec le Konkoudou, était rattaché au Bambouck. Selon lui, Abba-Manko, un guerrier Manding qui conquiert la région au 12<sup>ème</sup> siècle, le partagea entre ses trois enfants avant sa mort. Ainsi, chacune de ces principautés avaient son chef ou siratick, mais le siratick du Bambouck primait honorifiquement sur les deux autres non seulement parce qu'il était l'aîné, mais à cause de l'étendue de son pays ou encore des mines de Natakou dont il était propriétaire (Villeneuve 1814 : 196).

En ce qui concerne les données orales, nous avons mené une enquête ethnohistorique à Satadoukou-rive gauche ; l'actuel Satadoukou-rive droite se situe à une dizaine de kilomètre au sud-est, en territoire malien, où nous n'avons pas accès. Étymologiquement, Satadoukou signifierait : « village payé ou village acheté ». La famille Sedikora, d'origine soninké, et qui est la principale famille qui habite actuellement ce village, dit que ce nom a été choisi par leurs ancêtres car ils auraient acheté ce territoire au prix de deux esclaves, un homme et une femme. Avant eux, l'emplacement était occupé par la famille malinké Komoukora (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). C'est sous l'impulsion d'Ali Koura Ba Sedikora que le village s'est construit sur un espace désigné sous le nom de Bafé ou Timbafou. Cet espace était autonome vis-à-vis des territoires qui le bordaient, notamment le Dantila à l'ouest

et au nord, le Konkodougou (dépendance du royaume de Dinguiraye) à l'est et les dépendances du royaume du Fouta Djallon au Sud. Précisons que Rançon semble distinguer le Bafé de Satadoukou lorsqu'il cite les contrées limitrophes du Dantila (Rançon 1894 : 529).

Dans la liste de succession que nous avons recueillie auprès de l'actuel chef de village Kalle Sedikora (entretien du 27/1/2018), on peut constater que seuls les deux premiers chefs, Ali Koura Ba Sedikora et Kekoro Sedikora, ont régné avant la colonisation (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Cela témoigne bien du caractère embryonnaire de cette entité, comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent. Malgré le caractère formatif du Bafé, Satadoukou a eu à se défendre des incursions peules venant du sud. Pour Kalle Sedikora, deux raisons motivaient ces incursions : la richesse du village et la recherche de captifs. En effet, le plateau qu'occupe Satadoukou est fertile et on trouve des placers d'or alluvionnaire à proximité du village, le long de la Falémé. Et même si les Peul du Fouta Djallon y ont souvent effectué des raids esclavagistes, la zone semble relativement isolée et éloignée des centres politiques, ce qui a encouragé des familles à venir s'y installer.

D'après les ruines qu'il a vues dans son enfance, Kalle Sedikora dit que le *tata* de Satadoukou était une enceinte construite en banco, ayant deux niveaux, dont une terrasse équipée de meurtrières. L'accès à l'enceinte était contrôlé par une porte unique, possédant un vestibule d'entrée, et dotée d'une grande porte en bois (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). Notons enfin que le chef Kalle Sedikora nous a signalé l'existence d'un cimetière européen à l'emplacement du poste français de Satadoukou-rive droite. Il affirme également que les actuels occupants de Satadoukou-rive droite sont partis de Satadoukou-rive gauche pour aller créer et installer ce village près du poste français.

#### 6.15.4. Datation

Grâce aux écrits de Mungo Park, nous aurions pu établir une chronologie si nous avions découvert les ruines du *tata* de Satadoukou-rive droite. Mais ce n'est pas le cas ; la proposition de datation ci-dessous n'est donc valable que pour le village de Satadoukou-rive gauche et ne concerne que la dernière grande migration qui a permis l'installation des ancêtres des actuels occupants, une continuité d'occupation remontant à Abba-Manko au 12<sup>ème</sup> siècle étant manifestement improbable.

Si l'on se réfère donc aux informations fournies par le chef Kalle Sedikora, seuls deux chefs auraient régné sur Satadoukou-rive gauche avant la colonisation française. Si nous supposons que le premier de ces chefs est arrivé à Satadoukou-rive gauche étant déjà adulte, nous lui attribuons un règne d'une demi-génération, soit environ 15 ans ; et si nous admettons que le second peut avoir régné durant l'âge d'une génération, nous lui attribuons environ 30-33 ans de règne. Alors, pour les deux, nous avons un cumul de règne de 45-48 ans. En soustrayant

ce cumul de 1888, nous obtenons 1840. L'année 1888 est celle au cours de laquelle la région de la Haute-Falémé a été nominalement « pacifiée » par les accords que les chefs de cette région ont signés avec la mission Levasseur. On peut donc admettre que le *terminus ante quem* de construction du *tata* de Satadougou-rive gauche est 1888 et que le *terminus post quem* est 1840.

#### **6.15.5. Bilan**

Même si nous disposons de peu de données historiques sur l'entité du Bafé, il semble que Satadougou ait été le village le plus important de cette formation politique, si jamais elle a existé. Comme la plupart des villages situés en bordure de la Falémé, il apparaît qu'à Satadougou les populations ont souvent occupé l'une ou l'autre berge, peut-être en fonction des circonstances. Si aujourd'hui Satadougou semble un peu à l'écart, cela ne devait probablement pas être le cas à l'ère atlantique, à en juger par les descriptions de Mungo Park. À la marge des formations étatiques importantes comme le Fouta Djallon, cette région était une zone de prédation pour ces dernières. En ce qui concerne Satadougou-rive gauche, l'arrivée et l'installation de sa population semblent être tardives ; elles auraient précédé de peu la colonisation française. Le site où se trouvait le *tata* de Satadougou-rive gauche est actuellement un lieu de culture : il n'y a donc presque pas de vestiges apparents en surface.

En ce qui concerne Satadougou-rive droite, situé au Mali, des recherches supplémentaires sont nécessaires afin de comprendre la dynamique d'occupation de ce site. Au-delà des sites de Satadougou, rive gauche et rive droite, des recherches complémentaires permettront de connaître la situation réelle de cet espace politique avant la colonisation française. En somme, c'est toute l'histoire de l'entité du Bafé qui doit davantage être investiguée.

### **6.16. Synthèse des données sur les tata de la vallée de la Falémé**

Depuis septembre 2015, nous avons mené des travaux de recherche aussi bien sur le terrain, dans la vallée de la Falémé qu'en laboratoire à l'Université de Genève. Au cours des trois missions de terrain que nous avons réalisées, nous avons prospecté et documenté 15 sites, répartis du nord au sud de la vallée de la Falémé sur les territoires des entités étatiques qui se sont établies à l'ère atlantique à savoir le Boundou, le Dantila, le Bélé Dougou et le Sirimana. La région de la Moyenne et de la Basse-Falémé, correspondant au territoire qu'occupait le royaume du Boundou, semble de prime à bord mieux pourvue en sites fortifiés, mais ce déséquilibre résulte davantage d'un biais de la recherche que d'une réalité de terrain. En effet, nous avons effectué nos deux premières missions dans cette partie de la vallée, et seule la dernière mission s'est consacrée à la partie méridionale. Nous sommes donc conscient que le tableau dressé à l'issue de ces travaux est encore incomplet et que de nombreuses autres recherches seraient nécessaires pour le compléter.

#### **6.16.1. Apports des données archéologiques**

L'approche archéologique nous a conduit à effectuer des prospections et à dresser des relevés des vestiges sur huit sites. Les sites pour lesquels nous n'avons pas de relevés sont ceux sur lesquels les éboulis de fortification n'étaient pas visibles en surface. Cette absence de visibilité en surface n'est pas synonyme d'absence de vestiges enfouis ; seuls des sondages ou des fouilles permettront de savoir si ces vestiges ont été conservés ou pas. Sur les sites qui ont été sondés (Som Som, Koussan, Samba Yaye, Koba et Dalafi), les fouilles ont permis de mettre au jour des assises de fondations et d'élévations parfois bien conservées. La description de ces assises a contribué à la caractérisation des techniques de construction mises en œuvre pour l'édification de ces structures.

##### *a. Matériaux*

Dans le corpus que nous avons étudié, la pierre et le banco sont les principaux matériaux utilisés (table 6.1). En ce qui concerne la pierre, tous les types présents dans l'environnement immédiat des sites ont été utilisés. Ainsi, il y a des murs avec des moellons latéritiques, granitiques et gréseux. Les observations de terrain nous suggèrent qu'il n'y a pas eu de transport de ces matériaux sur de longues distances car les distances entre les sources d'approvisionnement et les sites de construction semblent inférieures à deux kilomètres. Pour les sites situés à proximité des cours d'eau comme Koba, Samba Yaye et Som Som, la matière première était prélevée directement dans le lit des rivières. Sur les sites de Koussan et de Som Som, on note une utilisation de blocs de scories de fer, mais cette utilisation est occasionnelle et aléatoire. Ces scories de fer sont des déchets provenant des sites de réductions métallurgiques proches. Même si cette activité s'est pratiquée jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle dans certaines localités de la région comme au Dantila, il n'est pas certain que les scories aient été collectées sur des sites de réduction contemporains à l'édification des structures défensives. Ces scories provenaient probablement des sites plus anciens, compris entre le 4<sup>ème</sup> siècle BC et le 7<sup>ème</sup> siècle AD (Walmsley 2018).

Les moellons de pierre utilisés sur les sites ne semblent pas avoir été équarris ou taillés, sauf dans le cas de la structure de Boulebane où les angulosités et les faces régulières des moellons suggèrent qu'un dégrossissage a été effectué. À Hamdallaye, nous avons observé aussi que les moellons possèdent des faces planes et régulières. Mais cette régularité tient plutôt à la nature même des roches gréseuses utilisées ; celles-ci se débitent plus ou moins naturellement suivant des lignes de clivage permettant d'obtenir des surfaces planes.

Le second matériau entrant dans l'édification des murs est le banco, une terre crue pétrie avec de l'eau et intégrant parfois un dégraissant végétal ou animal. Il peut être utilisé comme élément principal dans le cadre d'une maçonnerie de terre crue, ou comme matériau secondaire en servant

Table 6.1 : Tableau récapitulatif des matériaux utilisés.

Sites \ Matériau	Som Som	Koussan	Samba Yaye	Hamdallaye	Darra-Lamine	Koba	Demboube	Tambataguella	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadoungou	Dalafi
Pierre (avec mortier jointif en terre crue)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓							?
Banco									✓	✓	✓	✓	✓	✓	?

de mortier de liaison dans le cas d'une maçonnerie de pierre. Sur les sites fouillés, le banco était utilisé comme mortier. L'homogénéité du mélange était telle que nous n'avons pas pu distinguer, macroscopiquement, s'il y a eu adjonction ou pas de dégraissant. Bien que nous n'ayons pas retrouvé de vestiges de muraille uniquement en banco, les textes historiques mentionnent leur existence à maintes reprises. C'est le cas par exemple des murailles des sites de Samba Kontaye, Boulebane, Mamakono, Medina Dantila, Bembou ou Satadoungou. Il semble en fait que l'édification de *tata* en banco était le modèle de construction le plus répandu, ce qui a laissé supposer à des voyageurs comme Mungo Park et André Rançon, à plus d'un siècle d'intervalle, que tous les villages d'Afrique de l'Ouest étaient fortifiés avec des murailles de terre (Park 1996 : 62 ; Rançon 1894 a). Avec le cas du *tata* de Koussan, nous constatons qu'il est possible que le revêtement d'enduit de banco qui était parfois appliqué sur les constructions de pierre ait pu laisser croire que la muraille était uniquement en terre.

Parce que nous n'avons pas retrouvé de vestiges conservés de muraille en élévation et parce que nous n'en avons fouillé que de modestes portions, il est difficile de parler des réparations et de l'entretien des murailles. Toutefois, il est historiquement connu que les murailles étaient régulièrement entretenues au risque de s'effondrer après l'hivernage. La muraille de Medina Dantila, par exemple, avait une épaisseur importante car une nouvelle couche de banco était rajoutée après chaque hivernage. Boulebane qui subissait constamment des attaques a certainement aussi été régulièrement restauré.

#### b. Techniques

L'édification des structures défensives requiert des techniques variables selon le type de structures. Dans le cadre de notre étude, nous n'avons travaillé que sur les fortifications construites ; c'est donc sur la caractérisation des procédés mis en œuvre pour l'édification des murs que nous allons nous attarder. À partir des vestiges que nous avons retrouvés, nous avons identifié un seul genre de

maçonnerie : la maçonnerie liée, utilisant la pierre, et un mortier de terre pétrie. Cette maçonnerie liée se décline en deux techniques : l'élévation simple ou mono-parement et l'élévation à double parement.

La technique de l'élévation simple (ou mono-parement) consiste en un empilement de matériaux formant un mur bloc. Nous émettons l'hypothèse que cette technique a été utilisée sur le site de Koba, et probablement sur le site de Tambataguella. Des fouilles sur ce site permettront de confirmer cette hypothèse. Pour mettre en œuvre cette technique, les constructeurs ont posé une fondation en entassant des moellons de pierre pour former les assises inférieures. Et au-dessus de cet entassement, le reste de la muraille était probablement complété par des assises de banco montées à la bauge, mais cela est une autre hypothèse qui doit être confirmée.

Bien que le double parement soit la technique la plus courante, elle n'a pas été pratiquée de manière uniforme sur tous les sites. Nous avons distingué deux variantes qui sont : le double parement avec remplissage et le double parement sans remplissage. L'utilisation de blocailles de remplissage a été identifiée sur les sites de Som Som, Hamdallaye, Samba Yaye et sur la structure interne du site de Boulebane. Le double parement sans remplissage n'a été identifié que sur le site de Koussan.

Même si nous n'avons pas retrouvé de vestiges de muraille en banco, leur existence est connue à travers les sources historiques, et il est possible de suggérer que la technique d'élévation utilisée pour bâtir ces murailles était l'élévation à la bauge. C'est une technique permettant d'empiler des masses de terre pétrie à la main, sans coffrage, sans modelage, ni façonnage. D'après les travaux effectués par Thomas Pelmoine sur l'habitat vernaculaire du Sénégal Oriental, cette technique est encore utilisée de nos jours dans la région pour la construction des bâtiments d'habitation (Pelmoine 2020).

Pour les sites de Darra-Lamine et Demboube, où la pierre a été identifiée comme principal matériau de construction,

**Table 6.2: Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n’a pas été observée.**

Sites \ Techniques	Tambataguela	Koba	Som Som	Samba Yaye	Hamdallaye	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadougou	Demboube	Darra-Lamine	Dalafi
Mono-parement	✓	✓											?	?	?
Double parement avec remplissage			✓	✓	✓								?	?	?
Double parement sans remplissage						✓							?	?	?
Bauge							✓	✓	✓	✓	✓	✓			?

des investigations supplémentaires et des fouilles sont nécessaires afin de déterminer les techniques de construction utilisées.

À ce stade, le site de Dalafi est singulier ; il se distingue notamment par le fossé que nous avons identifié en fouille. Des travaux supplémentaires sont nécessaires, afin de mieux documenter ce site.

*c. Formes et superficies*

Le corpus de sites que nous avons étudiés présente une extrême variabilité de formes, de sorte qu’il n’est pas possible de les classer suivant ce critère. À côté des structures parfaitement circulaires comme celles de Demboube et de Dalafi, on a des structures aux formes indéfinies, comme Hamdallaye et Tambataguela. En ce qui concerne le flanquement, nous avons identifié la crémaillère ou le tracé à redan (ou en zig-zag). Le flanquement en crémaillère permet premièrement d’assurer la solidité des murs. Deuxièmement, il renforce le système de défense en favorisant des tirs croisés. Nous avons retrouvé les fondations de ce système de flanquement à Koussan, à Samba Yaye, et il a été utilisé

probablement à Tambataguela. La muraille de Boulebane était aussi construite suivant ce système (Gray 1826 :122). À Hamdallaye, ce système de flanquement a été peu utilisé. On observe seulement quelques ruptures de faible amplitude ; les murs sont donc presque rectilignes.

Les surfaces couvertes par les structures ne sont pas constantes; les aires varient de 2 à 467 ares (Table 6.3). Les différences de superficie entre les structures permettent de s’interroger à la fois sur les fonctions possibles des sites, mais aussi sur les effectifs des populations qui occupaient ces sites.

*d. Artéfacts archéologiques*

Les fouilles archéologiques ont également permis la mise au jour d’un nombre important de vestiges de structures d’habitat et d’artéfacts mobiliers se composant pour l’essentiel de tessons de céramiques, de tessons de porcelaine, de perles d’importation, de perles de facture locale en céramique, de fusaioles, de poids de filet, de tessons de verre et de deux objets en fer dont un anneau et une pointe. La présence d’objets d’importation dans ces assemblages témoigne bien de l’existence

**Table 6.3: Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés.**

Sites	Demboube	Darra-Lamine	Koba	Samba Yaye	Hamdallaye	Som Som	Tambataguela	Dalafi	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadougou
Aire (en are)	2	11	11	12	50	55	73	467							



d'échanges, directs ou indirects, entre ces sites et des centres connectés aux circuits d'approvisionnement des comptoirs européens. Au vu de la quantité de produits d'importation que nous avons trouvés en sondage ou observés en surface, il semblerait que les sites situés au nord, notamment Darra-lamine, Som Som, Boulebane et Koussan, aient longuement ou intensément entretenu ces échanges. Certains de ces objets, datant de l'ère atlantique, se retrouvent encore en cours d'utilisation dans certaines familles. Ils font désormais partie de l'héritage familial qui est transmis. La question principale est de savoir contre quels produits ces objets étaient échangés ?

### 6.16.2. Apports des données historiques

#### a. Sources

Réparties en deux catégories, orales et écrites, les données historiques ont constitué une source majeure dans notre étude. La collecte de ces sources s'est faite tant en laboratoire que sur le terrain, et leur exploitation s'est effectuée à diverses étapes de notre recherche. Ces données historiques se sont révélées très inégales, entre certains sites comme Som Som sur lesquels nous avons beaucoup d'informations et d'autres comme Tambataguela pour lequel nous ne possédons que le nom du lieu comme renseignement. En outre, il est important de préciser que nous n'avons pas pu prospecter un nombre important de sites dont les sources historiques mentionnent pourtant l'existence d'un *tata* à un moment ou à un autre de l'histoire. Nous faisons par exemple référence aux sites d'Alinguel, Sansanding, Malogniaki, Samba-Gala et beaucoup d'autres dont les auteurs comme A. Raffenel et A. Rançon ont indiqué que les murailles étaient déjà dans un état de délabrement avancé au 19<sup>ème</sup> siècle. Bien évidemment, des recherches plus approfondies sur ces sites peuvent permettre la localisation des vestiges de ces structures.

Les sources historiques nous ont aidé à reconstituer l'histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé. Ces sources, principalement orales, nous ont aussi aidé à la reconstitution des contextes spécifiques de construction des fortifications pour chaque site. Dans certains cas, nous avons également eu accès à des éléments d'histoire qui se sont déroulés sur les sites. Même si ces récits ont souvent eu un caractère partiel et partiel, il n'en demeure pas moins que dans nombre de cas, il s'agissait de la seule source dont nous disposions. Au-delà de l'histoire des sites, les enquêtes de terrain ont également permis d'appréhender les rapports que les populations riveraines ont vis-à-vis de ces sites.

#### b. Contextes d'édification

Bien que s'inscrivant largement dans le contexte historique de l'ère atlantique, c'est dans des contextes spécifiques que les fortifications ont été érigées le long de la Falémé. Sans être exhaustive, notre étude a permis de répertorier trois cas de mise en place des fortifications. Il est important de

préciser que ces différents contextes ne s'excluent pas ; il est même possible que ce soit la conjugaison de certains contextes et facteurs qui ait provoqué ces processus de fortification.

Le premier contexte est celui de la fortification des résidences royales. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre 3, la notion de « capitale » comme siège du pouvoir n'est pas appropriée pour cette région ; il vaut mieux désigner ces lieux comme étant des résidences royales. Pour diverses raisons, les chefs pouvaient avoir une ou plusieurs résidences. C'est dans le but de protéger les membres de leurs familles que ces résidences étaient fortifiées. Ce fut le cas des villages de Boulebane, Koussan et Hamdallaye dans le Boundou. Dans le Bélédougou, nous n'avons pas repéré les vestiges de la structure défensive de Mamakono, mais par l'intermédiaire des sources historiques, on sait que ce village, où résidaient les chefs du Bélédougou, était très bien fortifié à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (Hecquard 1853 : 379). Dans le Dantila, où l'autorité était moins centralisée, et dans le Sirimana, où elle se déplaçait au gré de la puissance des chefs de villages, les villages étaient également fortifiés. Les documents historiques attestent par exemple de l'existence de fortifications dans les résidences royales du Dantila de Baniserile au 18<sup>ème</sup> siècle (Park, 1996 : 333-334), de Gondoho (actuel Kondhokou ?) et de Medina Dantila au 19<sup>ème</sup> siècle (Gallieni 1891 : 602 ; Rançon 1894 a : 542).

La mise en place des fortifications pouvait également s'opérer dans le cadre de la prise de possession et du maintien de la domination d'une entité sur un territoire. Ce faisant, ce processus aboutissait à un maillage du territoire, permettant à la fois une défense plus efficace contre les ennemis, mais aussi un contrôle plus rapproché des populations soumises. Dans notre corpus, les *tata* de Som Som et de Samba Yaye font partie de cette catégorie. Ces *tata* ont été construits pour assurer la protection des populations peul du Boundou, mais aussi pour préserver le territoire face aux entités voisines du Bambouk et du Kaarta. Dans ce contexte, on peut également classer diverses structures qui ont été édifiées dans de nombreux villages et dont la fonction était de protéger les villageois en cas d'attaque.

Le troisième contexte que nous avons identifié est celui des fortifications de campagne, qui sont des structures édifiées rapidement pour servir ponctuellement d'abris à un chef ou à une armée en campagne. Le fait a été documenté dans le Kaarta par Raffenel (1856 : 324), et l'histoire du *tata* de Koba permet de le ranger dans cette catégorie.

#### c. Utilisation

Si l'utilisation première d'une fortification dépendait de son contexte de mise en place, au cours du temps, des usages secondaires s'y greffaient. Bien que les contextes communautaires soient différents, les enquêtes ont révélé un usage quasi uniforme des structures défensives. En temps de paix, seuls quelques privilégiés, généralement

membres des familles régnantes, résidaient à l'intérieur des fortifications, tandis que les autres membres de la société vivaient à l'extérieur. Cet usage explique la présence de vestiges de sites d'habitat à l'extérieur des différents *tata* que nous avons étudiés. En cas d'attaque, les femmes et les enfants s'enfermaient à l'intérieur des murailles. Les défenseurs pouvaient combattre à l'extérieur et se repliaient à l'intérieur en cas de désavantage. Il était aussi courant de se barricader à l'intérieur pour avoir un avantage sur les assaillants.

### 6.16.3. Datations

Pour situer chronologiquement les phases de construction et de destruction des fortifications sur nos sites, nous avons utilisé à la fois des dates fournies par les sources historiques et les datations radiométriques. Les datations

historiques s'appuient sur les données écrites, quand elles sont disponibles; et dans le cas contraire, nous avons exploité les données orales. Le temps de l'histoire orale n'étant pas toujours très exact, nous avons chaque fois essayé, quand c'était possible, de croiser ces données ou de les recouper avec une donnée ou une date historique. Selon les données historiques, les dates de construction et d'utilisation des *tata* des sites que nous avons étudiés se situent globalement entre le 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle (fig. 6.55). Le *djihad* de Mamadou Lamine marque véritablement la fin de l'ère des fortifications, car les sites qui n'ont pas été détruits par cet événement sont tombés en désuétude et ont été démantelés après cette guerre.

Seulement, les sources historiques n'ont pas fourni des datations pour tous les sites. Sur certains sites, la seule information chronologique disponible figurait dans le

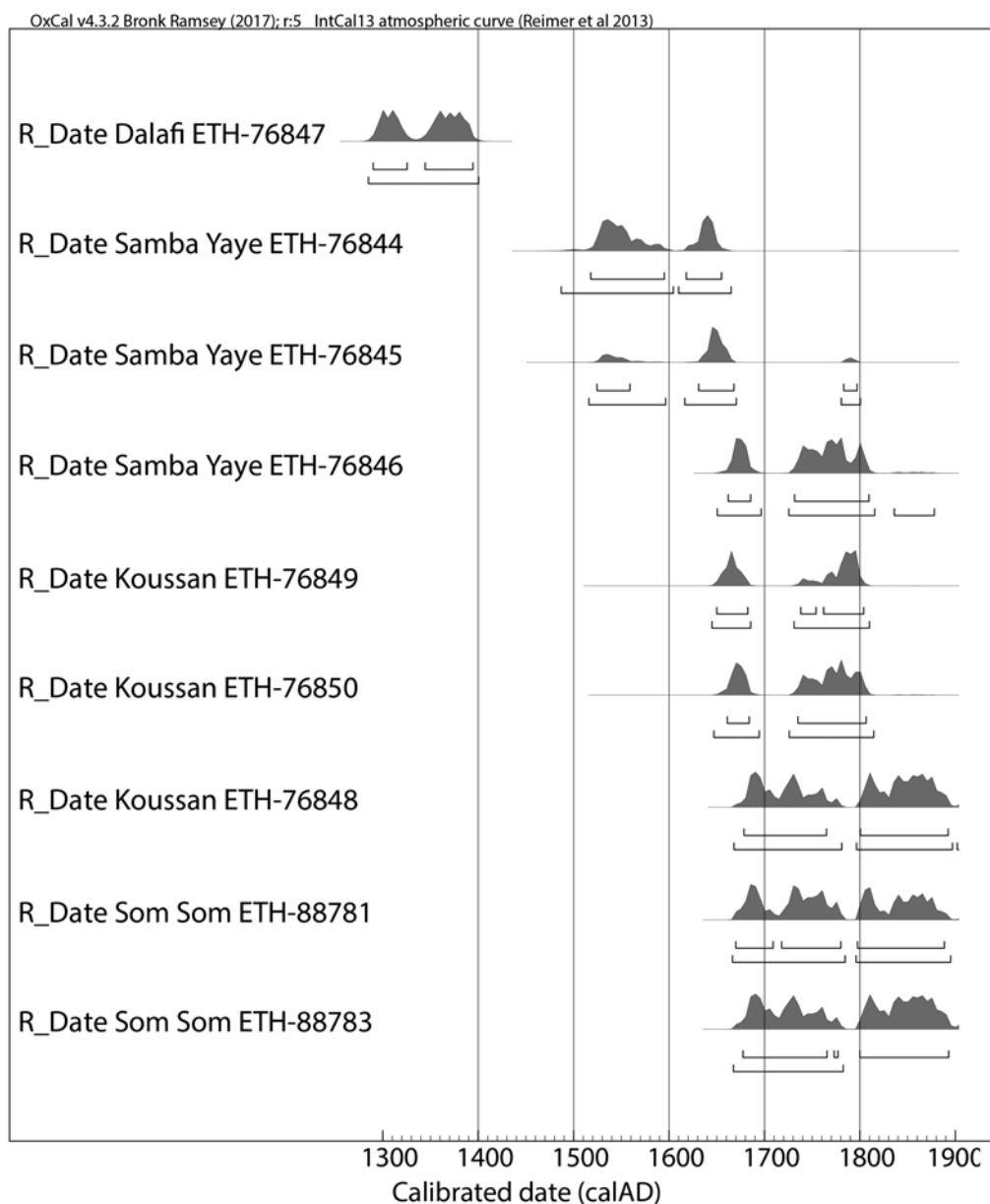


Figure 6.55. Tableau récapitulatif des matériaux utilisés.

récit de voyage d'un explorateur, et cette information était parfois vague, ne précisant ni la période de construction ni celle de destruction. C'est le cas de Samba Yaye par exemple, où la seule donnée chronologique concernant le *tata* figure dans le récit d'exploration de Raffanel (1846 :397). Cette donnée nous indique juste qu'en 1843, il y avait un *tata* à Samba Yaye, mais n'indique ni la période de construction ni celle d'abandon. Pour pallier de telles difficultés, nous avons eu recours à la datation radiométrique.

Hormis le site de Koba, où la fouille n'a livré aucun échantillon de charbon datable, nous avons obtenu des datations radiocarbone pour tous les autres sites fouillés (fig. 6.56). Globalement, ces datations sont comprises entre le 16<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle, sauf celle du site de Dalafi centrée sur les 13<sup>ème</sup>-14<sup>ème</sup> siècles, soit bien avant l'ère atlantique. Les datations radiocarbone ont fourni plusieurs pics de probabilité, et certains de ces pics ont de bonnes correspondances ou s'articulent bien avec les datations fournies par les sources historiques. C'est le cas des sites

de Som Som et Koussan. Dans le cas de Dalafi où la date radiocarbone est centrée entre les 13<sup>ème</sup>-14<sup>ème</sup> siècles, alors que les traditions orales et les récits de Rançon (1894 b : 432) permettent de situer la construction d'un *tata* dans le cours des 17<sup>ème</sup> -18<sup>ème</sup> siècles, il est possible que le *tata* de Dalafi ait été bâti sur un site ancien. Ainsi, la dernière occupation du site, depuis l'ère atlantique jusqu'à présent, semble être sans lien direct avec l'événement daté par le charbon que nous avons prélevé dans le fond du fossé.

Nous avons conscience que l'usage de la datation radiométrique pour les périodes chronologiques récentes a quelques biais. En effet, la période étudiée étant très récente, les datations radiocarbone fournissent des intervalles chronologiques très larges à cause de l'imprécision de la calibration. Loin d'avoir de véritables « pics de probabilité », on obtient plutôt des « plateaux de probabilité » dans lesquels l'événement à dater peut s'insérer. En outre, et dans le cas de notre recherche, nous n'avons pas obtenu d'échantillon permettant de dater directement les mises en place ou la destruction

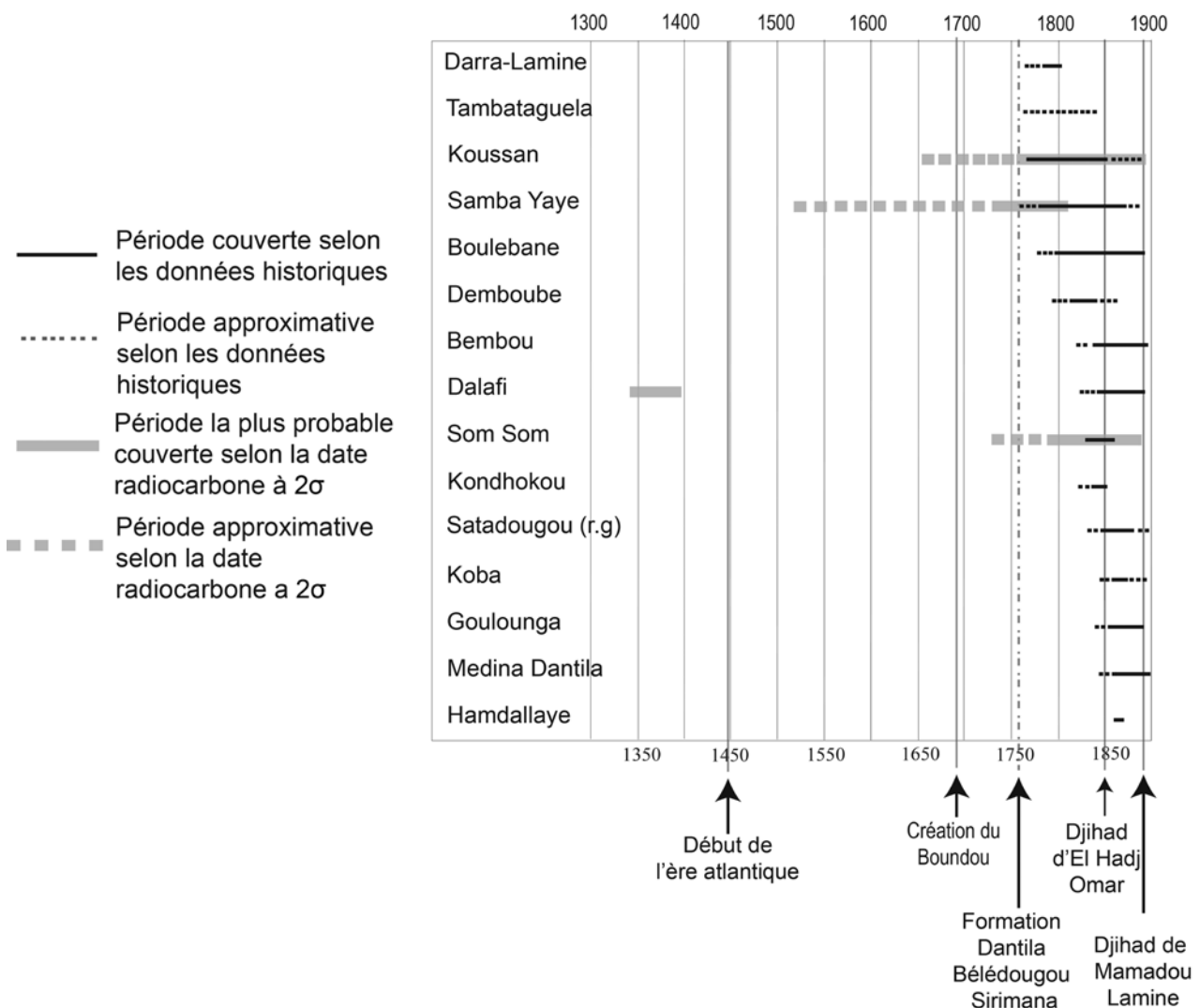


Figure 6.56. Tableau récapitulatif des techniques utilisées. Les cases en gris sont des sites sur lesquels la technique n'a pas été observée.

Sites	Demboube	Darra-Lamine	Koba	Samba Yaye	Hamdallaye	Som Som	Tambataguella	Dalafi	Koussan	Boulebane	Medina Dantila	Bembou	Goulounga	Kondhokou	Satadougou
Aire (en are)	2	11	11	12	50	55	73	467							

Figure 6.57. Tableau récapitulatif des aires des sites fortifiés.

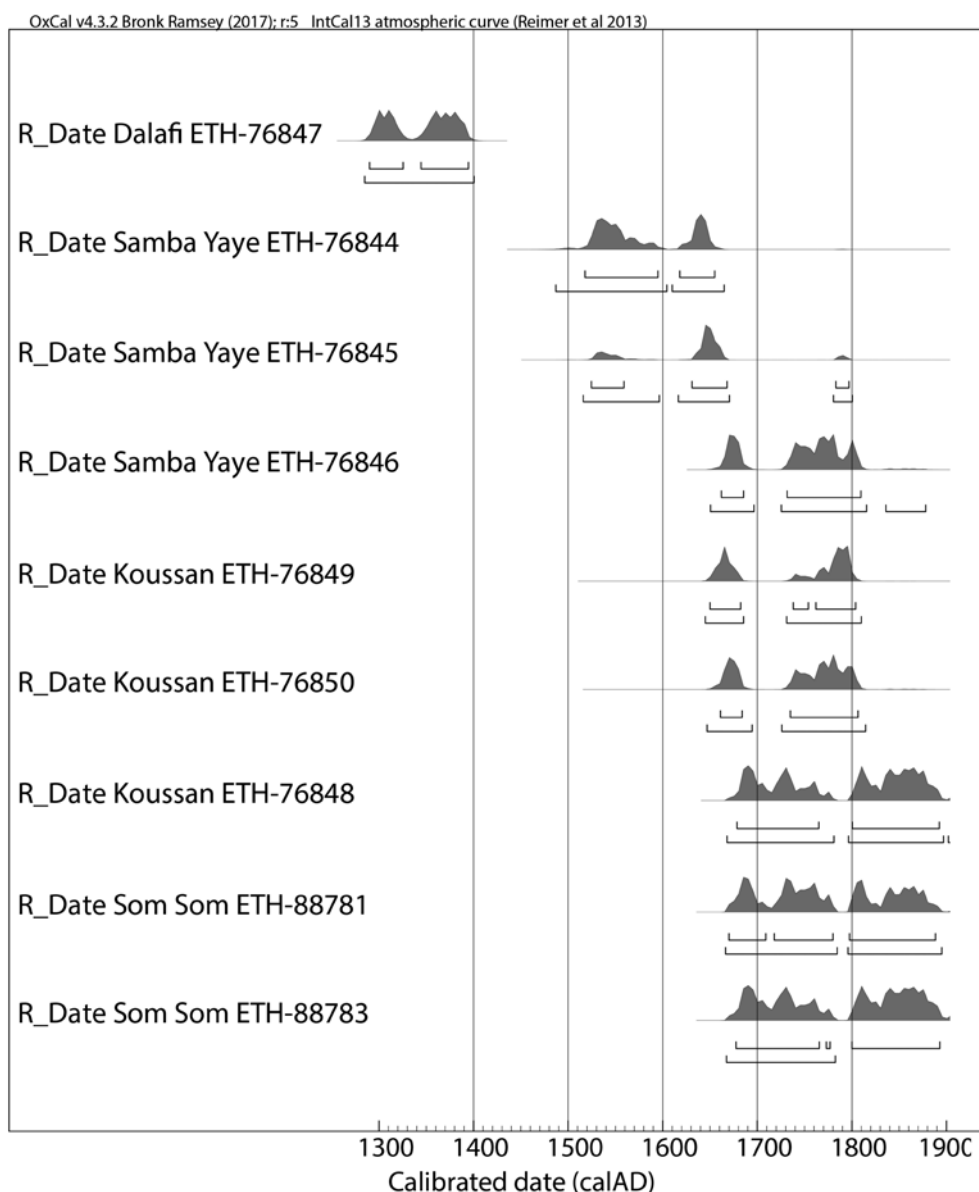


Figure 6.58. Datations radiocarbones des sites fouillés.

des fortifications. Nos échantillons nous ont permis de dater des occupations, antérieures ou postérieures à la fortification, et non les fortifications elles-mêmes. Malgré ces biais, l’obtention de ces dates nous a cependant permis

d’envisager de nouvelles hypothèses sur les sites pour lesquels nous n’avons parfois que des données sommaires, comme à Samba Yaye.

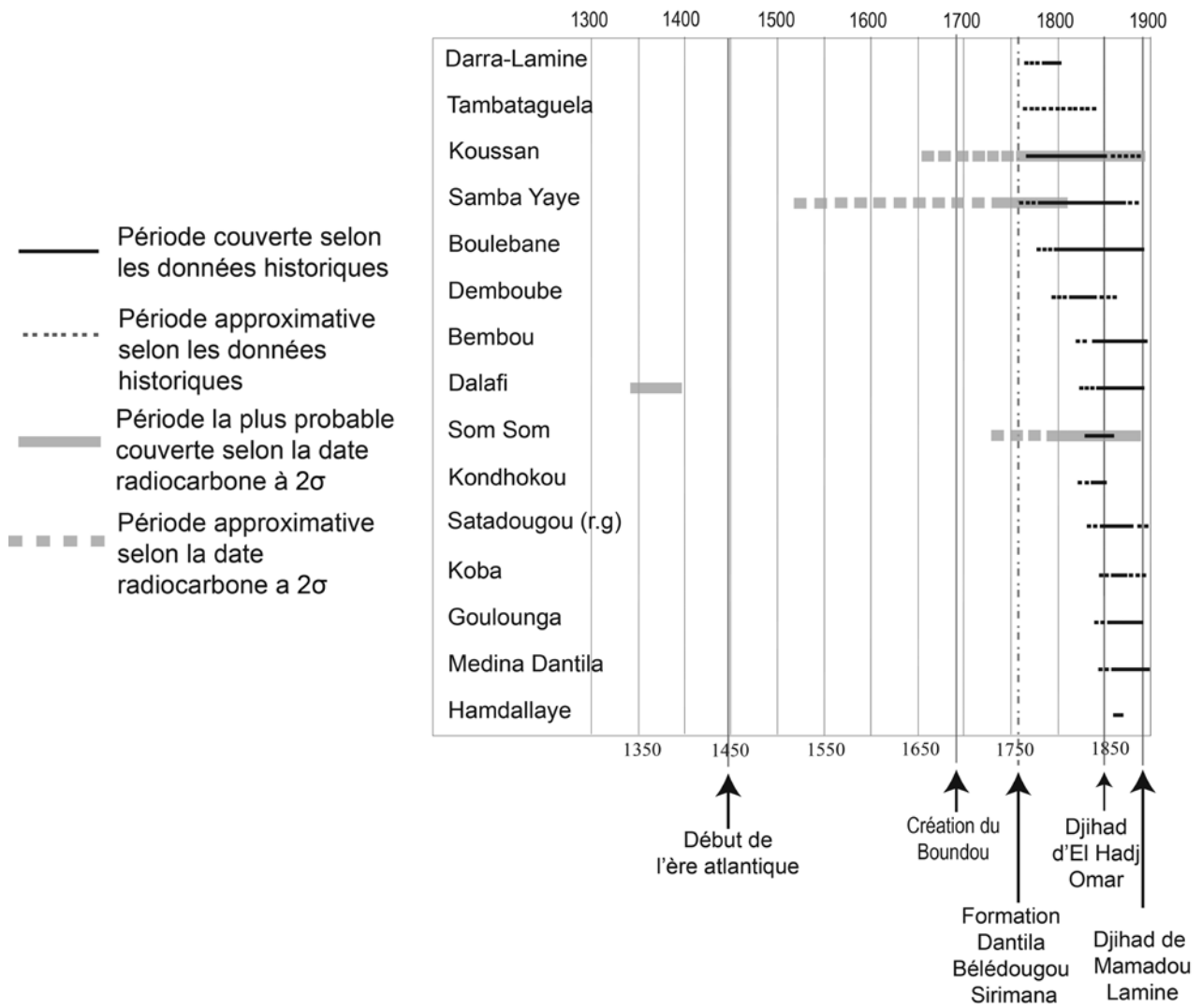


Figure 6.59. Chronologie générale des sites fortifiés de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique, classement selon les dates de construction.



## Synthèse générale et discussion sur l'étude des fortifications en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest en général, et dans la vallée de la Falémé en particulier, les formations étatiques qui ont prospéré pendant l'ère atlantique ont développé des stratégies de survie dans un contexte marqué par des rapports de force et de violence. Parmi ces stratégies, la fortification a été une des solutions privilégiées par les communautés. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place des *tata* et d'autres structures défensives au sein des communautés villageoises. Dans ce chapitre, nous faisons d'abord une synthèse générale de notre travail ; nous discutons ensuite de quelques thèmes de réflexion plus larges et en lien avec l'étude des fortifications ouest-africaines. Cette discussion n'est pas limitative. Elle fait ressortir quelques pistes de réflexion qui peuvent déboucher sur de nouvelles problématiques, ou aider à reconsidérer le rôle des fortifications dans l'histoire générale des sociétés africaines.

### 7.1. Synthèse générale

Se fortifier est l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par l'usage de structures construites ou aménagées, soit par l'utilisation d'un site naturel complété par des structures anthropiques. Dans les communautés humaines, l'usage des fortifications plonge ses racines aussi loin que l'on peut remonter dans le temps. La diversité des formes d'expression des fortifications trouve aussi son origine dans différents facteurs tels que : la nature de la menace à laquelle une communauté est soumise, l'environnement dans lequel vit cette communauté et, enfin, les moyens techniques dont dispose cette communauté. Ainsi, nous qualifions de fortifications naturelles les sites dont les propriétés défensives ne sont pas le produit d'une industrie humaine, tandis que les sites qui sont construits ou qui ont été aménagés pour servir d'abris sont qualifiés de fortifications artéfactuelles.

Nous avons vu que les fortifications naturelles sont des lieux qui peuvent servir d'abris temporaires ou permanents parce qu'ils sont difficilement accessibles. Ces lieux peuvent être des falaises, des montagnes, des forêts etc. Même si ces lieux sont inscrits dans le paysage, il est erroné de les qualifier de paysage fortifié. Les fortifications artéfactuelles sont des structures qui sont intentionnellement produites afin de servir de moyen de défense. À cause de leur caractère défensif, ces structures peuvent aussi être qualifiées de structures défensives. Les fortifications artéfactuelles se déclinent en trois sous-catégories : les fortifications végétales à l'instar des barrières de plantes aux propriétés piquantes ou urticantes,

les fortifications excavées telles que les fossés défensifs et les chausse-trappes, et les fortifications construites comme les murailles et les murets.

En Afrique de l'ouest, les recherches ont permis de documenter divers types de fortification, allant des sites refuges, jusqu'aux murailles communément appelés *tata*, en passant par les barrières faites en matériau végétal comme les *sanié* et les *dyasa*. L'état de la recherche en Afrique de l'Ouest nous a conduit à proposer un essai de classification basé sur les caractéristiques intrinsèques des structures. Cette classification peut être considérée comme une première étape vers la construction d'une typologie. La seconde étape nécessitera des recherches supplémentaires qui se porteront sur les caractéristiques extrinsèques de lieux, de temps et de fonctions de chaque catégorie. Au-delà des catégories et des sous-catégories que nous avons proposées, la revue de la littérature nous a permis de mettre en évidence une grande diversité de fortifications en Afrique de l'Ouest. Cette diversité concerne aussi bien les dimensions, les formes que les matériaux utilisés. En l'absence d'un réel corpus de référence pour notre sujet, cette revue bibliographique était plus que nécessaire afin de fixer un cadre nous permettant de faire des analyses comparatives et d'esquisser, si possible, des interprétations. Dans la discussion qui suit, nous ferons souvent appel à des éléments que nous avons évoqués dans la revue bibliographique.

Bien que les recherches archéologiques soient peu nombreuses sur le sujet au Sénégal, elles ont néanmoins contribué à l'étude de quelques sites dans le cadre de travaux de fin de cycle universitaire et seules des recherches supplémentaires pourront révéler l'existence de structures fortifiées plus anciennes car globalement, la chronologie de mise en place des structures étudiées se situe entre le 17<sup>ème</sup> et la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, au cours de la seconde partie de l'ère atlantique. Le commerce atlantique, qui a continué à se développer durant cette période, et la vie quotidienne des communautés qui vivaient dans la vallée de la Falémé pendant cet ère étaient soumis à l'influence des changements climatiques et environnementaux. Ces derniers rythmaient les cycles agricoles, et les événements tels que la disette ou la famine étaient souvent à l'origine des conflits et des *razzias*. L'alternance des saisons était également un facteur déterminant dans la conduite des activités, que ce soit pour les campagnes militaires ou pour les activités de colportage des marchandises. Les déplacements des caravanes, commerciales et esclavagistes dépendaient donc de ces contraintes climatiques et environnementales. Les saisons des pluies étant généralement destructrices



pour l'architecture en terre, les communautés étaient très souvent engagées dans des activités de réparation ou de reconstruction des habitations et des murailles à la fin de l'hivernage.

Dans le domaine politico-économique, l'ère atlantique a aussi vu l'émergence de nouvelles formations étatiques, de moindre envergure que l'empire du Mali, mais véritablement engagées dans le commerce à longue distance de façon directe ou indirecte. Dans le bassin de la rivière Falémé, particulièrement sur sa rive gauche, les entités étatiques qui ont émergé durant l'ère atlantique sont le royaume peul du Boundou à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, et les royaumes malinkés du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au cours du 18<sup>ème</sup> siècle. Chacune de ces formations politiques a évolué en suivant une trajectoire spécifique dans le contexte de l'ère atlantique. Le royaume peul du Boundou s'est agrandi grâce aux conquêtes réalisées par ses *almamy* et s'est constitué en un état théocratique centralisé. À l'opposé, le Dantila s'est constitué comme une entité décentralisée et construite sur les relations familiales qu'entretenaient les populations des différents villages. Bien que le Bélédougou et le Sirimana aient la même origine, chacune de ces formations a adopté un type particulier d'autorité. Alors qu'une dynastie familiale s'est mise en place au Bélédougou, c'est plutôt dans un rapport de force que les chefs guerriers s'imposaient dans le Sirimana. À travers les sources historiques, nous avons retracé l'histoire militaire de ces formations étatiques. Ayant abordé cette histoire sous un angle conflictuel, nous avons constaté qu'elle est jalonnée de conflits qui avaient, entre autres, pour finalité la conquête de nouveaux territoires, l'expansion de l'Islam, l'accaparement des richesses et surtout la prise de captifs à utiliser ou à vendre dans les circuits des commerces atlantique et transsaharien.

C'est dans ce contexte général que les fortifications ont été édifiées dans la vallée de la Falémé car bien qu'étant incluses dans des formations étatiques, les communautés étaient néanmoins appelées à assurer leur propre défense. Notre étude s'est focalisée sur 15 sites, dont huit possédaient encore des éboulis visibles de structures défensives. L'étude de ces 15 sites a permis d'identifier la pierre et le banco comme principaux matériaux utilisés pour la construction des murailles. Les pierres étaient utilisées en association avec un mortier de terre pétrie servant de liant. Pour ce qui est du banco, nous n'avons pas retrouvé de vestiges de murailles érigées dans ce matériau, mais par l'intermédiaire des sources historiques, orales et écrites, il est attesté que ce matériau a été utilisé. L'absence de vestiges en banco s'explique principalement par le peu de résistance qu'offre ce matériau face aux agents de dégradation naturelle que sont les pluies par exemple (McIntosh 1974). Les sondages que nous avons réalisés sur les éboulis de murailles nous ont permis de reconstituer les techniques d'édification utilisées pour la construction des *tata* en pierre. Le mono-parement et le double parement, avec ou sans remplissage des interstices, ont été identifiés comme technique d'édification. Pour ce qui est des murailles entièrement élevées en banco, il est

probable que c'est la technique de la bauge qui fut utilisée. Bien que notre recherche se soit surtout centrée sur les *tata*, nous avons des témoignages historiques mentionnant l'existence des fortifications en matériau végétal à l'instar des *sanié* qui furent érigés à Sénoudébou et à Sini et qui résistèrent aux assauts de Mamadou Lamine (Rançon 1894 a : 595-596).

Enfin, pour ce qui est de la datation, nous avons croisé les dates provenant des sources historiques et celles obtenues par la datation radiocarbone des charbons issus des fouilles archéologiques. Cela nous a conduit à établir une chronologie générale de mise en place des fortifications du milieu du 18<sup>ème</sup> jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle avec une exception possible au 13<sup>ème</sup>-14<sup>ème</sup> siècle pour le fossé du site de Dalafi. Éventuellement, cette chronologie ne concerne que les sites que nous avons étudiés ; cela n'implique pas l'absence d'usage de fortifications antérieurement à cette date sur d'autres sites, mais ces sites sont inconnus pour le moment.

## **7.2. Discussion**

La conception de la fortification et la mise en place des structures défensives sont inhérentes à la plupart des sociétés humaines. Dans le chapitre 2, nous avons brièvement discuté de l'origine des fortifications de manière générale ; cette origine n'a d'ailleurs pas une date qui peut être déterminée avec certitude. Ainsi, discuter de l'origine ou de l'endogénéité des fortifications ne peut probablement déboucher que sur une impasse, ce qui n'empêche pas que les recherches soient conduites pour déterminer les formes les plus anciennes de ces fortifications et les lieux où elles se sont manifestées dans l'histoire de l'humanité. À cet effet, l'affinement des techniques de fouille peut grandement aider à une meilleure reconnaissance des structures défensives enfouies. En Afrique de l'Ouest en général, des évidences archéologiques les font remonter bien avant le 15<sup>ème</sup> siècle à Dia et à Jenne Jenou par exemple. Sur le plan historique, on sait par exemple que Jenne Jenou fut fortifié en 1480 lorsque Sonni Ali s'en prit à la cité (Kati 1964). Lorsque sultan Ahmed El Mansour décida de s'attaquer à l'empire Songhay en 1591, il fit transporter toute une artillerie de siège à travers le désert par le corps expéditionnaire que dirigeait Djouder Pacha ; il n'y a donc point de doute qu'il s'attendait à affronter des villes fortifiées au cours de l'expédition. Pour ce qui est de la vallée de la Falémé, on n'a pas encore de témoignages similaires et avec un seul site datant probablement du 13<sup>ème</sup> siècle, site de Dalafi, il est difficile de généraliser et de tirer une conclusion sur l'existence de fortifications pour les périodes pré-atlantiques. Ici, la nouveauté de l'ère atlantique se trouve plutôt dans la généralisation de l'implantation des structures défensives dans pratiquement toutes les agglomérations et même dans les villages de peu d'importance. Dès lors, il devient donc intéressant de discuter des rapports entre les *tata* et les communautés ouest-africaines à l'ère atlantique puisqu'ils semblent avoir accompagné l'évolution de ces sociétés pendant cette période.

### 7.2.1. Tata et identité ethnique

Peut-on établir un lien entre les ethnies et les types de fortifications ? Cette question se pose car pour la période de l'ère atlantique, et jusqu'à tout récemment, quand on parle de communauté on pense aussi à l'ethnie. En effet, c'était généralement, mais pas exclusivement, sur une base ethnique que les communautés se regroupaient, pensaient et mettaient en place les fortifications. Les fortifications étant aussi une catégorie de la culture matérielle, elles sont conçues et réalisées comme une solution à un problème mais pourraient probablement être aussi l'expression d'une identité. À travers les études ethnoarchéologiques des productions matérielles des communautés ethniques, les corrélations entre ethnie et culture matérielle ont été démontrées. Ainsi, on peut distinguer une communauté ethnique en se basant essentiellement sur des aspects stylistiques, des systèmes économiques ou des caractéristiques techniques de leurs productions matérielles. Toutefois, il a aussi été démontré que parfois les mêmes traits culturels peuvent se retrouver dans des communautés distinctes. De ce fait, les débats sur la correspondance ethnie et culture matérielle sont toujours en cours entre archéologues et ethnologues (Gallay in Mayor 2011 : xi), car la corrélation « une culture matérielle = une ethnie » n'est pas toujours valide dans un cadre ethnologique et, de ce fait, l'appliquer au cadre archéologique peut être source d'erreur dans l'interprétation des vestiges. En ce qui concerne les fortifications de la vallée de la Falémé, l'état des recherches ne permet pas encore d'établir de façon certaine une telle relation ; il n'est pas encore possible d'identifier une communauté au travers des structures défensives utilisées.

Les difficultés résident notamment dans la non-systématisation des travaux de recherche sur le sujet et dans l'absence de corpus pouvant servir de référentiel. Pour le moment, trois grands travaux ont tenté de faire une synthèse sur l'étude des fortifications de la fin de l'ère atlantique : ce sont les descriptions et plans des fortifications de types « Malinké et Bambara » de Gallieni (1883 : 551-555, fig. 7.1), les plans levés par les officiers français lors des campagnes dans le Soudan occidental dont Claude Meillassoux a livré une compilation (1966) et, enfin, la monographie de Thierno Bah (1985). L'analyse de ces travaux nous conduit à une conclusion identique à celle de l'analyse des *tata* de la vallée de la Falémé, à savoir qu'il y a une grande diversité de forme et de dimension. Il n'est donc pas possible pour le moment d'établir un modèle de référence pour ce qui est de la morphologie. Au-delà de la morphologie, la plupart des *tata* ne se présentent pas sous des formes géométriques régulières comme le cercle ou le carré. Même si on a quelques exceptions comme Demboube, qui forme un cercle presque parfait, ou Koundian qui avait la forme d'un carré (Meillassoux 1966 :42), la plupart des structures ont des formes très irrégulières. La forme choisie n'est donc pas en lien avec un type particulier de population car la tendance aurait été d'avoir des structures aux formes similaires au sein de chaque groupe ethnique. Le *tata* de Bembou, avec sa

forme polygonale et ses deux *tata* accolés, se démarque aussi des autres. Le seul autre exemple similaire à notre connaissance est le *tata* de Goubanko, près de Kita en République du Mali. Or les habitants de Bembou étaient issus des migrations Malinké du 18<sup>ème</sup> siècle tandis que la population de Goubanko était constituée principalement de Peul, de Bambara et de Malinké. Notons au passage que la description du *tata* de Goubanko que fait le lieutenant Vallière (Gallieni 1885 : 259) diffère du plan intitulé « *Goubanko ville prise d'assaut et détruite le 12 Février 1881* » retrouvé dans les archives (Meillassoux 1966 : 32). Le lieutenant Jean Vallière justifiait le plan polygonal du *tata* de Goubanko par l'accroissement démographique. Parlant spécifiquement des *tata*, la diversité peut s'expliquer de diverses manières, notamment par la topographie des sites, les différences d'effectif des populations et les différences de fonctions des *tata*. Un *tata* qui sert de garnison militaire n'aura probablement ni la même forme, ni les mêmes dimensions qu'un *tata* destiné à protéger un village. Cependant, il existe quelques ressemblances au niveau des techniques. Pour les techniques de flanquement par exemple, l'édification des murs indentés ou à redans semblait être une spécificité Malinké et Bambara ; or nous avons également identifié cette technique dans les fortifications peules de Koussan et de Samba Yaye. On a également trouvé ces indentations sur le site de Dia-Shoma, même si la technique de construction et la chronologie sont très différentes de celles des sites de l'ère atlantique. En attendant la systématisation des données et la constitution d'un corpus plus important, il faut garder en mémoire que l'architecture, comme tout autre produit de l'industrie humaine, peut faire l'objet d'emprunt et être imité d'un groupe à un autre, ce qui ne signifie pas une absence de particularités ou de spécificités permettant de distinguer un groupe d'un autre.

Concernant les matériaux, l'exploitation unique des sources historiques écrites telles que les récits de voyage d'exploration de Park en 1799, de Raffinel en 1846 ou de Rançon en 1894 aurait pu donner une image trompeuse selon laquelle tous les *tata* étaient en banco. Or, les travaux archéologiques démontrent la présence de multiples structures en pierre notamment. La mise en parallèle des fortifications construites avec ces matériaux, banco et pierre, conduit à se poser une question : l'usage de l'un ou de l'autre matériau est-il un choix culturel ou une adaptation guidée par la disponibilité de la matière première. Pour le moment, au Sénégal Oriental, l'absence de site ayant des structures maçonnées en pierre avant l'ère atlantique peut nous permettre d'émettre l'hypothèse selon laquelle l'usage de la pierre dans la construction des fortifications est tardif par rapport au banco. En effet, l'usage du banco et même des briques de terre crue est déjà attesté dans la région comme sur le site de Djoutoubaya au 8<sup>ème</sup> siècle avec les dates ETH-67355 de  $781 \pm 21$  et ETH-744  $\pm 20$  (Mayor *et al.* 2019). Mais le passage du banco à la pierre peut-il être interprété comme un changement technique ou relève-t-il d'un choix culturel ? Après l'introduction de l'usage de la pierre, il est certain qu'il y a eu une utilisation simultanée des deux matériaux, puisque

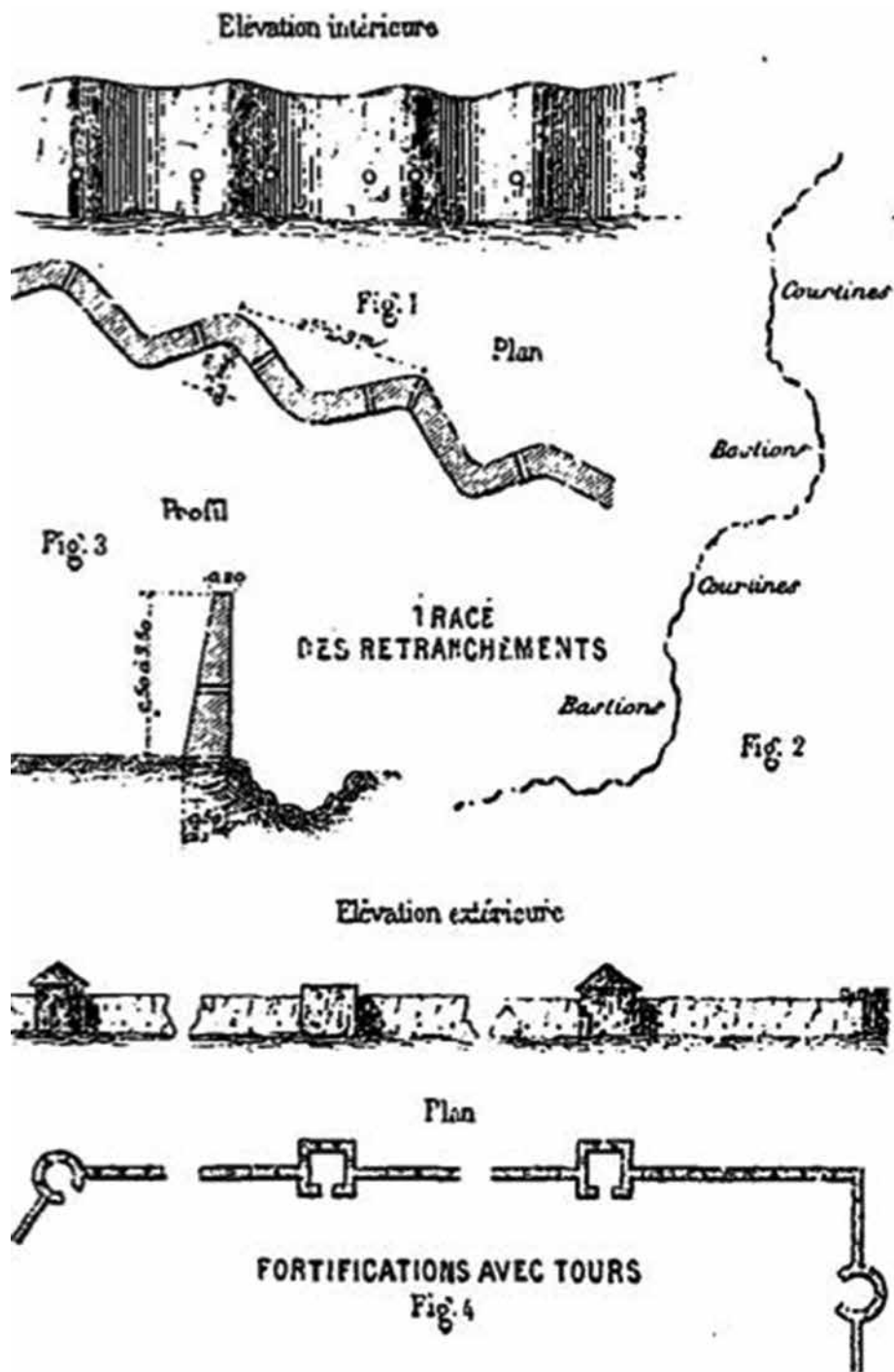


Figure 7.1. Profil général des *tata* Malinké et Bambara (Gallieni 1885 : 553).

nous avons les preuves de l'existence de *tata* construit aussi bien en pierre qu'en banco jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La question qui se pose alors est celle de savoir si la construction de *tata* requérait des connaissances spécialisées dont ne disposaient que quelques artisans. Cette question se pose davantage quand, outre les *tata*, on note une absence de constructions en pierre pour les habitations dans notre région d'étude durant la période considérée.

En effet, théoriquement, on devrait trouver sur les sites fortifiés une certaine similarité dans les techniques ou les

matériaux entre les structures défensives et les habitations ; or ce n'est pas toujours le cas. Pour les sites de la vallée de la Falémé, nous avons parfois quelques pierres qui sont utilisées comme bases de structures (greniers et cases), mais jamais de fondations ou de constructions entièrement réalisées avec ce matériau. Pour les sites ayant des murailles en banco, les descriptions historiques attestent que l'habitat était aussi construit dans le même matériau, même s'il n'est pas certain que les techniques fussent obligatoirement les mêmes. Il est donc possible de supposer que les vestiges des structures d'habitat sont aussi enfouis comme les restes des murailles et qu'une fouille extensive peut permettre

leur étude. Cependant, pour les fortifications utilisant la pierre comme matériau, il n'y a, à notre connaissance, aucun exemple de site associant les structures défensives et les habitats en pierre. Les techniques de construction des habitations étaient-elles différentes des techniques de construction des structures défensives ? En Afrique de l'Ouest en général, la maçonnerie n'est pas une profession spécialisée ou rattachée à une caste en particulier comme c'est le cas avec les métiers de forgerons ou de boisseliers. Toute personne capable de construire une maison peut participer à la construction d'une structure défensive (Moret 1996 : 269). Et puisque tout le monde peut participer à la construction des habitations ou des fortifications, cela signifie que tout le monde a une certaine maîtrise, ou tout au moins une certaine connaissance, des techniques de construction. D'où vient-il donc que l'on ait des *tata* en pierre, mais qu'il n'y ait pas d'habitats domestiques associés à ce même matériau ? D'ores et déjà il faut éliminer l'éventualité d'une absence de matériaux et chercher d'autres explications, car le matériau est bien présent et en grande quantité dans les régions. On a vu que les fortifications toucouleures, par exemple, ont été bâties principalement sous les ordres de Samba Ndiaye et / ou de John Bambara, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall (Bah 1977 : 165). Mais ces derniers n'ont fait que concevoir et peut-être diriger les travaux, les ouvriers étant recrutés parmi les populations soumises ou parmi les *talibés* du prophète. A priori des personnes sans spécialisation particulière, ces ouvriers étaient donc capables de mettre en œuvre cette technique de construction en pierre. Mais pourquoi n'avons-nous pas de telles constructions ni avant ni après l'épopée d'El Hadj Omar ? Par ailleurs, notons que dans le cas des fortifications toucouleures, c'est à Saint-Louis du Sénégal où ils ont vécu que Samba Ndiaye et John Bambara se sont formés à la maçonnerie (Bah 1977 : 165). Il n'est donc pas exclu qu'ils aient introduit des techniques européennes dans leurs ouvrages, lesquels n'attendent qu'à être étudiés car leurs vestiges subsistent encore dans l'actuelle République du Mali.

### 7.2.2. *Tata, démographie et urbanisation*

Il est logique de supposer qu'il y a un lien entre les structures défensives et la démographie, tout au moins en ce qui concerne l'aspect quantitatif de la population. Si l'on exclut le site de Dalafi qui, avec ses 467 ares et sa chronologie au 13<sup>ème</sup> -14<sup>ème</sup> siècle, est un cas spécial, les sites de l'ère atlantique dans la vallée de la Falémé sur lesquels nous avons travaillé ont des surfaces qui varient de 2 à 73 ares, dimensions somme toute modestes si on les compare à un site comme Sikasso qui totalisait 120 ha (Méniand 1935 : 104). Les surfaces couvertes par les *tata* du Sénégal Oriental invitent donc à s'interroger à la fois sur les stratégies de subsistance en cas de siège et sur la taille des populations qu'ils pouvaient abriter. À propos des stratégies de subsistance lors des sièges, seules des fouilles extensives des surfaces intérieures des *tata* peuvent nous renseigner. Au cours de ces fouilles, on devrait théoriquement retrouver les contenants utilisés par les populations pour stocker les vivres permettant de

résister lors des sièges. Pour ce qui est de la démographie, même si nous n'avons pas de données complètes à l'ère atlantique, il est possible de postuler que les sites que nous avons étudiés abritaient généralement peu de personnes, pas plus de 2 000 habitants pour les plus grands. Nous avançons ce chiffre en nous appuyant sur un calcul basé sur les surfaces couvertes par les cases et la moyenne probable du nombre d'habitants par case. En effet, les observations et les mesures effectuées par Thomas Pelmoine, dans le cadre de sa thèse (2020) sur les habitations actuelles, permettent de postuler que les cases actuelles ont un diamètre moyen de 3,75 m, couvrant en moyenne 0,11 a de surface (com. pers. Thomas Pelmoine). Les *tata* que nous avons étudiés dans la vallée de la Falémé peuvent donc contenir de 17 à 660 cases au maximum. En estimant que ces chiffres sont un maximum et que, dans la réalité, tous les espaces ne sont pas couverts par des cases, ils peuvent être réduits de 10 à 400 cases. Si chaque case peut loger de 2 à 4 personnes, alors on a des sites qui peuvent abriter de 40 à 1600 personnes. Si l'on applique le même raisonnement à Dalafi, alors ce site aurait pu abriter environ 10 000 personnes, ce qui en ferait une véritable agglomération. Mais en nous cantonnant à la période de l'ère atlantique, les estimations ci-dessus sont proches des données livrées par les sources historiques qui indiquent, pour certains villages, des estimations pour le nombre d'habitants au moment où ils ont été visités : on a par exemple 1200 habitants à Koussan (Durand 1802 : 319) ; de 1500 à 1800 habitants à Boulebane (Gray 1826 : 122) ; et 1200 habitants pour Medina Dantila (Rançon 1894 a : 505). Et ces sites sont décrits comme étant de « grandes villes », donc ayant de fortes concentrations de population par rapport aux villages environnants. Or, ces chiffres sont assez modestes à côté de Sikasso avec ses 40 000 habitants en 1898 (Méniand 1935 : 104), de Ségou dont Mungo Park estime la population en 1796 à 30 000 habitants répartis entre 4 sites (Park 1996 : 205-206), ou de Kong, dont Binger évalue la population à 15 000 habitants (Binger 1892 : 298). Pourquoi les sites de la vallée de la Falémé à l'ère atlantique ne se sont-ils pas développés en taille comme ceux situés plus au sud et à l'ouest ?

Cette question s'insère dans une problématique plus large : celle de la création et du développement des villes dans l'hinterland africain avant et pendant l'ère atlantique. La problématique a été abordée par les historiens (cf. dossier « Cité-État et statut politique de la ville en Afrique et ailleurs » Journal des Africanistes 2004 ; Monroe 2018, Coquery-Vidrovitch 1982 et 1993). Et si la question de savoir pourquoi les villes se sont développées ne se pose plus pour certaines régions sahéliennes, comme dans la boucle du Niger par exemple, elle reste entière pour le Sénégal Oriental. La réponse à cette question est probablement multifactorielle, mais la stabilité politique ne semble pas devoir être considérée comme un facteur favorisant la naissance des villes. En effet, à la chute de l'empire du Mali, les entités politiques qui ont pris le relais dans la boucle du Niger ont connu des histoires très mouvementées, ce qui n'a pas empêché l'émergence d'agglomérations à forte densité. L'histoire des formations étatiques de la vallée de

la Falémé, que nous avons présentée dans le chapitre 5, est tout aussi mouvementée que celle des formations étatiques de la boucle du Niger, mais il n'y a pas eu d'émergence de grandes agglomérations. Ce constat est aussi valable à l'échelle de la grande Sénégalie telle que définie par Boubacar Barry (1988 :25). L'instabilité n'est donc pas un argument suffisamment explicatif pour justifier la non-émergence de grandes villes dans la vallée de la Falémé. Au contraire, l'instabilité politico-économique semble être la source même de la transformation des forteresses en villes ou l'inverse (Ray 1982, Coquery-Vidrovitch 2006 : 1093). On peut argumenter en évoquant la chute démographique qui a accompagné l'expansion de la traite atlantique ou le prélèvement modeste mais continu de la traite transsaharienne. Mais si nous admettons que la Sénégalie fut durement touchée dans le cadre de la traite atlantique, il ne faut pas oublier que le golfe du Bénin et ses différentes côtes le furent encore plus, et cela n'a pas empêché l'existence d'agglomérations telles qu'Ife ou Benin City.

Néanmoins, il semble que les *tata* ont presque toujours été des lieux de regroupement, des sites autour desquels des villages gravitaient. Cela a souvent donné l'illusion de la permanence des villes et des villages ouest-africains à travers le temps. En effet, la lecture de différents textes historiques et le recueil des traditions orales nous donne souvent l'impression que le même village existe au même endroit durant des siècles, et ce, malgré les dangers et les calamités naturelles. Pourtant, il est aussi connu que, à la suite des désastres naturels, ou à cause de menaces récurrentes, les communautés ont tendance à abandonner les sites qu'elles occupent pour se relocaliser à peu de distance ou pour se disséminer en petits hameaux (Chouin 2018 : 4). Autrement, même s'il y a permanence dans le temps, cela n'est pas synonyme de continuité dans l'occupation de l'espace. Dans ses travaux en Haute-Casamance, Sirio Canós-Donnay appréhende ces phénomènes de permanence et de non-continuité, et les explique par le *shifting sedentarism*<sup>1</sup> (Canós-Donnay 2016 b). Selon les données qu'elle a rassemblées, les *tata* jouent un rôle important dans ce sédentarisme mouvant, car c'est généralement autour des *tata* que les villages gravitent tout en conservant leur nom, leur identité et leurs institutions communautaires. Pour ce qui est des sites que nous avons étudiés, sur la base des données que nous avons rassemblées, il est prématuré d'inférer une telle conclusion. Toutefois, les enquêtes sur l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé menées par Anne Mayor et Ndèye Sokna Guèye mettent bien en évidence la délocalisation fréquente et généralisée des villages et leurs causes (Huysecom *et al.* 2013, 2014 et 2015)

### 7.2.3. *Tata et esclavage en Afrique de l'Ouest*

Si les recherches sur l'esclavage et la traite atlantique ont connu un essor considérable depuis ces dernières décennies (Domingue et Misevich 2018 :2), il est toutefois

notable de constater que peu d'études se sont intéressées aux stratégies employées par les populations, ciblées par les négriers, pour faire face au fléau de la traite. En effet, les communautés africaines de l'ère atlantique sont presque toujours présentées sous deux perspectives : soit elles sont des communautés qui ont participé au commerce en tant que « partenaires ou collaborateurs » : ce sont les razzieurs, les convoyeurs et les traitants. Soient elles sont présentées comme des communautés qui ont participé en tant que « marchandises » : ce sont celles qui étaient capturées, convoyées et échangées. De fait, les résistances et les luttes menées par ces communautés ont fait l'objet de peu d'études. Pour l'Afrique, le livre édité par Sylviane Diouf (2004) est relativement pionnier sur ce thème, car le sujet des luttes et des résistances a été plutôt bien développé aux Amériques à travers les recherches sur le marronnage. Quelques chercheurs se sont penchés sur le sujet avant Sylviane Diouf, notamment Wax (1966), Rathbone (1986), McGowan (1990) et Inikori (1996). Tout récemment, on peut aussi citer Anselin (2006) et Mouser (2007). Dans son volume, Diouf a rassemblé des recherches réalisées par les historiens sur les stratégies de défense des communautés en Afrique de l'Ouest à l'ère atlantique. Les contributions de Martin Klein et Thierno Bah présentent le rôle des fortifications au Ouassoulou (Wasulu), au Macina et au sud du Lac Tchad. Pour Martin Klein notamment, l'absence de canon dans la plupart des armées africaines rendait les fortifications murées imprenables. Mais dans le cadre des traites négrières et de l'esclavage, les murailles étaient aussi imprenables pour les esclavagistes parce qu'ils étaient généralement constitués en bande plutôt qu'en véritable groupe armé (Diouf 2003 : 63).

Les *tata* étaient des remparts protégeant les habitants des villages essentiellement contre les raids et les captures esclavagistes, cette fonction étant récurrente dans les témoignages historiques. Nos fouilles dans la vallée de la Falémé n'avaient pas pour objectif premier la mise en évidence de la traite négrière durant l'ère atlantique, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont livré du matériel archéologique pouvant être rattaché à cette période. Ces artefacts sont essentiellement des produits d'importation issus d'un échange. S'il est difficile de savoir, au cas par cas, contre quels objets ils ont été échangés, on peut néanmoins supposer que les captifs faisaient partie de l'échange. En archéologie, il reste problématique de mettre en évidence la présence de captifs, d'esclaves et de l'esclavage dans les strates archéologiques et à travers les objets représentant ces différentes conditions de vie (Lane et MacDonald 2011 :3-16). Si les données de l'archéologie sont souvent partielles pour certaines parties de l'Afrique, les données historiques sont unanimes : au cours des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles, les mutations géopolitiques qui ont secoué la Sénégalie se sont caractérisées par la multiplication des conflits. Coïncidence ou pas, cette période conflictuelle correspond aussi à celle de l'explosion de la traite négrière atlantique. Le 18<sup>ème</sup> siècle en particulier correspond à un « âge d'or », comme le prouvent les compilations chiffrées d'exportations des captifs (table 7.1). Il n'est donc pas

<sup>1</sup> Sédentarisme mouvant

Table 7.1: Nombres d'esclaves noirs exportés par région (données compilées et régulièrement mises à jour par www.slavevoyages.org, consulté le 01/03/2021, libre accès).

	Senegamb	Sierra Leo	Windward	Gold Coast	Bight of B	Bight of B	West Cent	South-eas	Totals
1501-1525	12726	0	0	0	0	0	637	0	13363
1526-1550	44458	0	0	0	0	2080	4225	0	50763
1551-1575	48319	1168	0	0	0	3383	8137	0	61007
1576-1600	41778	237	2482	0	0	2996	104879	0	152372
1601-1625	23862	0	0	68	3528	2921	322119	345	352843
1626-1650	30360	1372	0	2429	6080	33540	241269	0	315050
1651-1675	27741	906	351	30806	52768	80780	278079	16633	488064
1676-1700	54141	4565	999	75377	207436	69080	293340	14737	719675
1701-1725	55944	6585	8878	229239	378101	66833	331183	12146	1088909
1726-1750	87028	16637	37672	231418	356760	182066	556981	3162	1471724
1751-1775	135294	84069	169094	268228	288587	319709	654984	5348	1925313
1776-1800	84920	94694	73938	285643	261137	336008	822056	50274	2008670
1801-1825	91225	89326	37322	80895	201054	264834	929999	182338	1876993
1826-1850	17717	84416	6131	5219	209742	230328	989908	227518	1770979
1851-1875	0	4795	0	0	33867	2	156779	30167	225610
<b>Totals</b>	<b>755513</b>	<b>388770</b>	<b>336867</b>	<b>1209322</b>	<b>1999060</b>	<b>1594560</b>	<b>5694575</b>	<b>542668</b>	<b>12521335</b>

impossible de supposer que la croissance de la demande de main d'œuvre et de produits de traite a entraînée l'augmentation des conflits près des zones de prédation négrière. Ce sont ces conflits qui ont motivé l'édification des fortifications dont nous avons retrouvé des vestiges. Et comme tous les artefacts archéologiques, les ruines que nous avons étudiées ne sont probablement que la part infime de ce qui a existé à l'ère atlantique. Ces conflits étaient par ailleurs l'un des moteurs qui œuvraient à l'intensification de la capture des captifs qui entraînent dans le cycle de l'esclavisation<sup>2</sup> (Coquery-Vidrovitch 2018 : 22). L'histoire de la capture de Cudjo Lewis, l'un des derniers captifs à avoir débarqué aux Etats-Unis, racontée par lui-même à Zora Neale Hurston, illustre également le rôle protecteur des murailles pour les villages. Cependant, lorsque les portes de ces murailles tombaient, alors la communauté était prise au piège (Hurston 2018 : 91-92).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'intensification des conflits fut le catalyseur de la multiplication des *tata* à travers la région. Paradoxalement, ces *tata* que nous avons présentés comme un moyen de protection peuvent aussi être utilisés comme un outil de mise en captivité. En effet, la captivité est une étape importante dans le processus d'esclavisation ou de mise en condition pour la servitude ; c'est une étape qui précède l'évidement ou le dépouillement du captif et son objectification<sup>3</sup> (Mbembe 2013 : 78). Or s'ils sont utilisés comme lieux de stockage et de rétention des personnes, les *tata* participent donc à ce processus de deshumanisation qui transforme le captif en objet prêt à

être échangé dans les circuits commerciaux. Dans cette fonction, les *tata* préfiguraient déjà les « barrancons », où les captifs étaient parqués en attendant d'être vendus (Conneau 1976). Peu de temps après la suppression de la traite atlantique des esclaves, Faidherbe remarquait que : « le dépeuplement du pays s'est arrêté. Les *tatas* bondés d'êtres humains mourant de faim, les navires chargés de bois d'ébène, toutes ces hontes ont cessé dans la région sénégalaise. » (Faïdherbe 1884 : 63). Bien que ces lignes soient rédigées dans un contexte précis, pour servir de justification à la colonisation des terres intérieures, il n'en demeure pas moins qu'elles décrivent probablement une situation qui avait prévalu par le passé. Ces remarques sont valables pour les captifs qui sont destinés au commerce et principalement au commerce atlantique. Cela ne saurait s'appliquer avec les mêmes modalités dans le cadre de l'esclavage local.

En Guinée, au Fouta Djallon, les dénominations de nombreux villages portent en elles les stigmates d'un passé en lien avec la mémoire de l'esclavage. En effet, les villages d'esclaves sont appelés *runde* (pl. *dumde*), tandis que les villages des maîtres sont appelés *marga* (Thioubo 2012 : 15). Les esclaves vivant dans les *dumde* produisaient diverses denrées agricoles destinées au commerce atlantique et leurs revenus servaient à enrichir les maîtres vivant dans les *marga* (Deveau 2001 : 54). Les *dumde* existaient déjà depuis le 17<sup>ème</sup> siècle, mais leur multiplication au cours du 19<sup>ème</sup> siècle a été une réponse aux changements résultant de l'interdiction de la traite négrière atlantique. Au Sénégal Oriental, nos recherches n'ont pas permis d'identifier de tels villages, mais il n'est pas exclu qu'il en ait existé et que ce soit le poids mémoriel qui impose le silence. De nombreuses questions se posent quant à l'articulation de l'économie des *dumde* à l'économie globale de la Sénégambie durant l'ère atlantique ; le processus de capture et de vente des captifs

<sup>2</sup> Néologisme employé par Coquery-Vidrovitch pour traduire le terme anglais « *enslavement* » qui est un processus par lequel l'être humain n'est pas vraiment reconnu comme tel, mais perçu comme un outil de travail, un bien, possédé par son ou ses maîtres.

<sup>3</sup> Action de dégrader une personne de son statut pour en faire un simple objet qui peut être utilisé ou manipulé à des fins personnelles. Barbara Fredrickson et Tomi-Ann Roberts (1997) en ont fait une théorie dans le champ de la psychologie sociale.



est bien connu. En revanche, celui du renouvellement des effectifs des *dumde* reste encore relativement vague (Deveau 2001 : 54). À ces questions, s'ajoute celle de l'organisation spatiale de ces types de village : y avait-il des fortifications dans les *dumde* ? Est-il possible de distinguer ces villages à partir de leur organisation spatiale ?

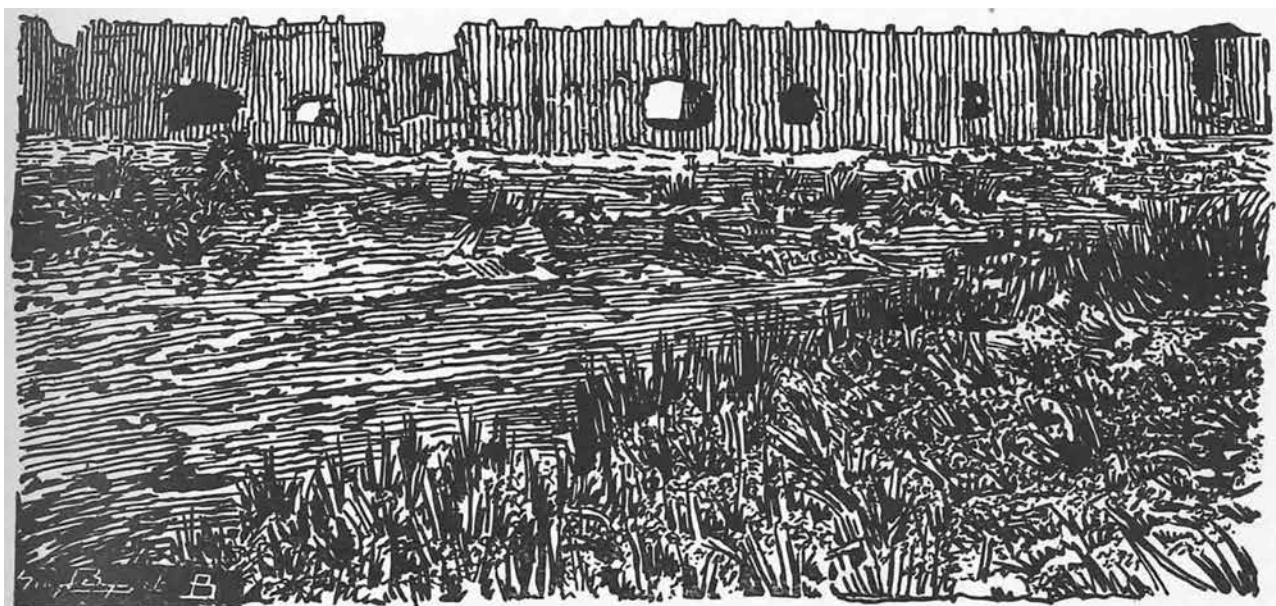
Sachant que les objets d'importation sont des objets de traite, dans le cadre de la traite négrière, ce sont ces objets d'importation qui étaient échangés contre les captifs. Pour les archéologues, et pour la période atlantique, la présence de ces objets dans les strates archéologiques est souvent interprétée comme la preuve de l'existence de contact entre le site et un comptoir de traite plus ou moins lointain. Une question qui se pose est celle de savoir quelle peut être la proportion de ces objets d'importation dans une collection archéologique issue d'un site identifié comme étant un village d'esclaves.

#### 7.2.4. *Tata et patrimoine*

Par les différences de discours, de comportements et d'attitudes, les populations riveraines des sites nous ont incité à nous interroger sur la valeur patrimoniale des fortifications. Bien que les *tata* soient présentées, presque unanimement, comme un héritage reçu des ancêtres, quelle est la valeur réelle de ces structures pour les communautés actuelles ? En tant qu'héritage, quel est l'état de conservation des structures défensives de la vallée de la Falémé ? Ces questions suscitent de nombreuses autres interrogations pour lesquelles nous ne pouvons qu'esquisser des tentatives de réponses, qui devraient être développées dans le champ des études patrimoniales. Les résultats de nos observations *in situ* indiquent que ces

structures sont toutes en ruine ou ont carrément disparu ; et quand bien même des vestiges existent, ceux-ci sont soumis à divers agents de dégradation. Nous ne présentons pas un état détaillé de conservation des sites que nous avons étudiés, mais de façon générale, nous présentons les agents de dégradation principaux qui affectent les fortifications. Pour ce faire, nous rassemblons en deux grands groupes, anthropiques et environnementaux, les facteurs qui participent à la destruction des fortifications de l'ère atlantique.

Parmi les facteurs anthropiques, il va de soi que la guerre est le facteur principal qui a participé à la destruction des fortifications. Et contrairement à l'image que l'on peut parfois se faire, il est certain que les guerres entre entités africaines étaient tout aussi néfastes pour les fortifications que les guerres contre les forces européennes de colonisation. Dans la vallée de la Falémé, la destruction des *tata* de Goulounga, de Dalafi et de Boulebane nous rappelle que les assauts des armées africaines étaient aussi très destructeurs. Avec les forces militaires européennes, on se situe dans un autre registre : le site de Som Som est le seul dans notre corpus à avoir subi la canonnade des troupes françaises ; sa position au pied d'une colline fut fatale. À Som Som et sur les autres sites qui furent détruits à l'artillerie, le processus d'attaque était toujours le même : la muraille était intensément canonnée jusqu'à ce qu'une brèche se forme (fig. 7.2), puis la brèche était agrandie à l'aide des pelles et c'est par cette brèche que se faisait l'assaut. Il est surtout notable de constater que la plupart des fortifications des villages qui ont résisté à l'avancée des troupes coloniales françaises ont été quasi-systématiquement rasées et leur reconstruction interdite (Bah 1985 : 260-261). Le second facteur anthropique qui



Effet du canon sur les murailles en terre du village de Diéna (Baninko) pris d'assaut le 24 février 1891.

Figure 7.2. Diéna, vue du *tata* après son bombardement au canon (Meniaud 1931 : 107).



a agi négativement sur la conservation des fortifications est le développement de l'habitat. L'urbanisation peut aussi être considérée au même rang que le développement de l'habitat, même si elle ne concerne que les structures situées en zone devenue urbaine comme la pointe du Cap-Vert ou Sikasso. La « paix coloniale » a en effet favorisé l'accroissement de la population, ce qui n'a pas été sans conséquence sur la gestion de l'espace des villages qui, jusqu'alors, étaient emmurés. Aussi a-t-il fallu sortir des murs pour agrandir les villages. Nous avons le témoignage de la destruction de la muraille de Bembou par exemple pour l'agrandissement du village. C'est aussi le cas à Koussan où des traces de murailles sont visibles à l'intérieur de certaines concessions actuelles. Il nous a été explicitement rapporté, et nous l'avons aussi directement observé, que la muraille du *tata* a été épierrée pour la réutilisation des pierres dans la construction des tombes et des fondations des habitations. En outre, toujours à Koussan, une partie du site du *tata* est devenue une zone de culture, tandis qu'une autre portion fait office de dépôt d'ordures (fig. 7.3). Des faits similaires sont également rapportés sur le site du *tata* de Maba Diakhou à Nioro du Rip par Oumy Ndiaye (Ndiaye 2018 : 91-92).

Les facteurs environnementaux de détérioration des fortifications sont classés en deux catégories suivant leurs origines. La première catégorie regroupe tous les agents atmosphériques, à savoir : la pluie, le vent et la température. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 4, les saisons des pluies ont une action destructrice sur les structures défensives. Les pluies entraînent l'érosion de la terre des murs de banco, d'où leur effondrement s'il n'y a pas d'entretien à travers la protection du mur ou le renouvellement des matériaux. À travers l'érosion éolienne, le vent peut aussi agir sur la détérioration des matériaux. Cette action est plus ou moins importante en fonction de l'exposition de la structure. En ce qui concerne les températures, les variations thermiques ont un impact sur les fortifications. Sur le banco, les fortes températures entraînent généralement le retrait de l'eau du matériau par évaporation. Sur les pierres, les écarts de température diurnes et nocturnes provoquent des diaclases ou fractures de la pierre. Cette désagrégation est particulièrement visible sur le site d'Hamdallaye et de Darra-Lamine (fig. 6. 32 et 6.35). La seconde catégorie de facteurs environnementaux comprend les agents biologiques que sont les plantes et les animaux. À travers leur croissance, et surtout celle de



Figure 7.3. Koussan, depot d'ordure sur le site du *tata*.

leurs racines, les plantes, et particulièrement les arbres, détruisent les assises des murailles. C'est le cas par exemple de l'une des ailes de l'entrée du *tata* de Koba qui a été presque entièrement détruite par la végétation (fig. 6.38). Quant aux animaux, il y a les espèces fouisseuses qui, en creusant leurs terriers sous les fondations, les affaiblissent. En outre, il y a toutes les espèces transhumantes, comme les bovidés et les caprinés, qui démantèlent les éboulis se trouvant sur leur passage lorsqu'elles se déplacent.

Au-delà du constat opéré sur le terrain auprès des communautés riveraines, il apparaît également que la question patrimoniale est une préoccupation nationale au Sénégal. Pour preuve, l'ouvrage d'Adama Djigo (2015) étudie l'*histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal* sur une période chronologique qui va de l'année 1816, donc avant la naissance de la République du Sénégal. Autre preuve de ce dynamisme : le Ministère de la Culture a publié le 12 septembre 2007 « la liste des sites et monuments historiques classés ». Sur les 389 sites et monuments qui sont inscrits dans cette liste, seuls quatre *tata* y figurent : le *tata* de Maba Diakhou à Nioro, le *tata* de Moussa Molo Baldé à Ndorna, le *tata* de Fodé Kaba Doumbouya à Sedhiou et le *tata* d'Alboury Ndiaye à Yang-Yang. En y regardant de plus près, on constate que ces quatre sites présentent des caractéristiques communes : ils sont relativement tardifs puisqu'ils sont tous datés après 1850, et ils furent des sièges de pouvoir locaux qui ont résisté à la colonisation française. En comparaison avec les sites de la vallée de la Falémé, les quatre sites inscrits sur la liste du Ministère de la Culture présentent encore des pans de mur en élévation, même si ces murs sont très délabrés (fig. 3.12). Cette observation peut laisser croire que la visibilité des murs en élévation sur les sites a été un facteur déterminant dans leur choix, car cette visibilité induit une certaine monumentalité. Pourtant, en observant attentivement ces pans de mur, on s'interroge sur le caractère endogène de leur architecture car ils ne présentent presque pas de différence avec les bâtiments coloniaux de la même époque. Si le critère « mur encore en élévation » a été déterminant dans les choix, alors, il serait nécessaire de le rediscuter car la monumentalité, pris au sens de la visibilité architecturale, est un critère qui exclut de fait tous les autres sites dont les vestiges ne sont plus en élévation.

Pour être considérés sur cette liste, les sites de la vallée de la Falémé doivent être patrimonialisés, c'est-à-dire qu'ils doivent passer par le processus visant à les transformer de bien culturel en bien patrimonial. La patrimonialisation peut être définie comme « le processus par lequel des éléments de la culture ou de la nature deviennent, à un moment de l'histoire, investis de la qualité de bien patrimonial digne d'être sauvegardé, mis en valeur au profit des générations actuelles et transmis aux générations futures » (Skounti 2010 : 19). Sans nous étendre sur les formes et les processus de patrimonialisation, force est de reconnaître que c'est un processus qui commence par la reconnaissance du bien considéré. Cette reconnaissance peut être socio-culturelle, juridique ou politique. La non-

inscription des sites de la vallée de la Falémé sur la liste du Ministère de la Culture du Sénégal peut d'ores et déjà être interprétée comme une non reconnaissance politique et juridique de ces sites. Reste la voie de la reconnaissance socio-culturelle qui, quant à elle, émane généralement des communautés locales. Bien que nous n'ayons pas spécialement axé notre recherche sur les représentations et la valeur des sites pour les communautés locales, un premier constat permet déjà de suggérer que la plupart des sites, comme Som Som ou Boulebane, sont des lieux de mémoire et d'histoire. Le respect et la circonspection que les communautés locales manifestent vis-à-vis de ces sites sont des indices de reconnaissance d'une valeur qu'il serait intéressant d'appréhender pour savoir si cela constitue une première étape vers la patrimonialisation.

## Conclusion générale et perspectives

### 8.1. Conclusion générale

Les besoins de se protéger et de défendre sa communauté sont inhérents à tous les êtres vivants. Dans le cas des humains, les stratégies qui sont développées pour répondre à ces problèmes aboutissent à un large éventail de solutions, allant de la fuite dans les sites refuges jusqu'au système de défense téléguidé que l'on connaît aujourd'hui, en passant par la mise en place des fortifications. En Afrique de l'Ouest, les recherches archéologiques, historiques et ethnographiques ont permis de mettre en lumière les différentes solutions utilisées par les communautés pour se défendre avant le 20<sup>ème</sup> siècle. Même si nous disposons de peu d'informations sur les fortifications des communautés à l'ère des grands empires médiévaux ouest-africains, comme le Ghana et le Mali, il est toutefois certain qu'à l'ère atlantique, la construction des *tata* fut l'une des solutions les plus privilégiées par les communautés de la vallée de la Falémé. Ces *tata* étaient une réponse face aux changements provoqués par l'avènement de l'ère atlantique.

En effet, dès le 15<sup>ème</sup> siècle, les bouleversements survenus en Afrique de l'Ouest ont contraint les communautés à développer une palette de solutions, dont l'une des marques les plus visibles fut la généralisation des fortifications sur les sites d'habitat. Avant de nous intéresser de près à cette conséquence matérielle, notre recherche s'est d'abord attardée sur la détermination des facteurs, endogènes et exogènes, qui ont conduit les communautés à ré-conceptualiser leur défense collective. Sur le plan politique, parmi les facteurs endogènes, il y a eu la décadence et le morcellement des grands empires médiévaux, au profit de nouvelles entités politiques qui émergèrent des cendres de ces empires. Sur le plan économique, bien que le dynamisme économique qui vivifiait les grands pouvoirs étatiques se soit activement maintenu, les circuits et les flux ont été réorientés, quittant la voie transsaharienne nord-sud pour s'établir suivant l'axe est-ouest en direction de l'océan Atlantique. Dans le sillage de ce bouleversement économique, on assiste surtout à l'accroissement de l'exportation des captifs noirs en direction des Amériques. La croissance de la traite négrière atlantique peut s'expliquer par diverses raisons telles que l'augmentation de la demande et le désir d'enrichissement des nouvelles classes dirigeantes. Outre ces facteurs majeurs, d'autres éléments mineurs tels que l'usage du cheval comme outil de conquête militaire et de domination et l'environnement relativement ouvert de la zone soudano-sahélienne ont contribué à la définition d'une nouvelle conceptualisation de la sécurité collective. Questionnant les traditions historiques locales récentes, nous avons constaté qu'elles évoquent généralement

une insécurité qui a poussé les populations à occuper des sites difficiles d'accès ou à se fortifier. Si dans ces traditions historiques ce sont simplement les guerres inter-communautaires qui sont évoquées, il n'est pas exclu que ces guerres aient eu des visées esclavagistes afin de fournir les caravanes en captifs (Folorunso 2006 : 237).

En se penchant sur l'étude des fortifications de la vallée Falémé, notre étude avait pour objectif de mettre en lumière les stratégies utilisées par les communautés de cette région pour se protéger durant l'ère atlantique. Pour se faire, il nous fallait retrouver des sites possédant des ruines de structures défensives, ou retrouver ceux qui en ont possédé par le passé, même si les vestiges n'étaient plus visibles en surface. Par la suite, il nous fallait mettre au jour les vestiges de murailles afin d'identifier et de décrire les techniques de construction. Enfin, il s'agissait aussi de déterminer les contextes spécifiques d'édification et d'utilisation de ces fortifications.

Pour réaliser ces objectifs, nous avons eu recours à une méthodologie qui combine l'approche archéologique et l'approche historique. Pour la partie archéologique, nous avons suivi la démarche archéologique usuelle, à savoir commencer par les prospections, puis effectuer des sondages sur les sites prioritaires sélectionnés et, enfin, étudier le matériel archéologique issu des sondages. Pour l'approche historique, nous avons collecté des données orales et textuelles, puis nous les avons analysées et interprétées en les comparant entre elles et avec ce qui était connu en dehors de notre corpus. Se faisant, la méthodologie que nous avons adoptée nous a permis de compiler, au mieux, les données qui étaient disponibles à propos des différents sites sur lesquels nous avons travaillé. Comme nous l'avons déjà souligné dans l'introduction, notre démarche n'était pas exempte de biais tant théorique que pratique, mais nous pensons qu'elle nous a aidé à appréhender le phénomène au mieux.

Durant huit mois de terrain, nous avons étudié 15 sites dont 10 possédaient des vestiges de fortifications visibles en surface. Il n'est pas exclu que les vestiges soient tout simplement enfouis sur les 5 sites dont les ruines n'étaient pas visibles en surface. À n'en point douter, ce répertoire est incomplet, mais il constitue une étape supplémentaire dans le dénombrement des sites fortifiés de l'Afrique de l'Ouest. Nous avons également effectué des sondages archéologiques sur les éboulis de 5 sites. Ces fouilles nous ont conduit à l'identification des matériaux et des différentes techniques d'édification des murailles. Bien que la pierre soit le principal matériau que nous avons retrouvé, cela ne signifie pas qu'elle fut le seul matériau employé. Le double parement de pierre, cimenté ou lié

avec un mortier de banco, est la technique prépondérante dans notre corpus, mais sa mise en œuvre se décline en plusieurs variantes.

Parallèlement à cette étude archéologique, les recherches historiques nous ont guidé dans la reconstitution du contexte général d'émergence des entités étatiques, ainsi que sur leur évolution sous l'influence des changements consécutifs au développement de l'ère atlantique. Les enquêtes nous ont permis de reconstituer, d'une part, l'histoire du peuplement et, d'autre part, les contextes spécifiques de construction et d'usages des fortifications dans la plupart des sites étudiés.

Usuellement, les archéologues utilisent la datation radiocarbone, et la datation radiométrique de façon générale, pour établir des chronologies pour des périodes pour lesquelles on ne dispose pas d'informations historiques. Pour des travaux se rapportant à l'ère atlantique, on aurait pu estimer qu'il était inutile de procéder à ce type de datation puisque l'on dispose de sources historiques écrites et orales. Mais les recherches nous ont permis de constater que les sources historiques, qu'elles soient écrites ou orales, ne sont pas toujours disponibles autant que l'on s'imagine. L'absence de ces sources se fait encore plus sentir lorsqu'il s'agit de reconstituer l'histoire d'une zone qui était périphérique ou en marge des grands centres de pouvoir. Et quand bien même elles le sont, ces sources sont parfois très partielles et ne permettent pas d'avoir une chronologie fiable ; ou alors elles racontent des histoires différentes. Certes, le recours à la datation radiométrique ne résout pas toutes ces difficultés, mais elle permet parfois de confirmer la chronologie établie sur la base des sources historiques écrites et orales. Quand ce n'est pas le cas, et quand le résultat obtenu n'est pas aberrant, les dates radiométriques ouvrent de nouvelles voies explicatives permettant l'enrichissement des hypothèses.

Enfin, la tendance générale de la recherche en archéologie est de mener une étude exhaustive, ou presque, sur un site, d'établir des théories ou des lois, puis d'essayer de généraliser les conclusions à l'échelle d'une période ou d'une région. Nous n'avons pas privilégié cette approche dans notre recherche. Au contraire, nous avons volontairement étendu notre travail sur une vaste zone géographique. Malgré les difficultés, cette extension nous a permis d'avoir une vision globale de la manifestation des fortifications à l'échelle d'une région géographique à une période spécifique. Suivant les méthodes usuelles de l'archéologie, on aurait normalement eu des régularités qu'on aurait généralisé moyennant quelques postulats. Mais notre approche nous a fourni des résultats qui diffèrent tellement d'un site à un autre qu'il n'est pas possible pour le moment d'établir une loi ou une régularité qui soit généralisable. Cette approche extensive, qui se démarque des pratiques usuelles, permet de constater qu'à une période donnée et face à des difficultés similaires, les réponses apportées par les sociétés humaines varient d'un groupe culturel à un autre et varient même d'une communauté à une autre au sein du même groupe

culturel. En soit cette conclusion n'est pas une nouveauté, mais plutôt une invitation à toujours élargir les champs d'investigations afin de prendre en compte toutes les réponses possibles que les humains développent pour s'adapter aux changements dans leur environnement.

## **8.2. Perspectives**

À l'issue de nos travaux, il apparaît que malgré nos efforts, nous n'avons pas pu aborder dans les détails certains aspects de notre sujet et de notre corpus. Ainsi, nous envisageons de poursuivre des recherches afin d'aborder plus en profondeur les thèmes et aspects que nous avons effleurés dans ce travail.

Sur le plan méthodologique, nous pensons qu'il est nécessaire d'étendre les prospections à la rive droite de la Falémé, dans l'actuelle République du Mali, car nos travaux se sont essentiellement focalisés sur la rive sénégalaise de la Falémé. De même, bien que les techniques de prospection que nous avons utilisées aient porté des fruits, l'expérimentation d'autres techniques permettront certainement de découvrir et d'enrichir notre corpus de sites. Plus précisément, une approche associant l'analyse spatiale permettra une meilleure vision de la répartition du phénomène des fortifications et ouvrira certainement de nouvelles perspectives interprétatives. En ce qui concerne l'exploitation des sources historiques, il serait utile d'étudier les sources archivistiques aux Archives Nationales du Sénégal, aux Archives Nationales du Mali et aux Archives Nationales d'Outre-Mer de la France. Grâce à l'étude approfondie des cartes, des rapports militaires et administratifs, une analyse détaillée des sources archivistiques permettra de lever la confusion qui voile par exemple la position de certains sites, comme Farabana ou Kondhokou, et enrichira probablement l'approche historique militaire que nous avons développée avec de nouvelles données.

Pour avoir une vision plus large et une connaissance plus détaillée des techniques de construction, il est impératif d'étendre les fouilles à l'ensemble des éboulis car nous n'avons pu établir que des relevés généraux des éboulis, et les fouilles n'ont porté que sur des sections de vestiges. L'extension des fouilles permettra également la mise en évidence et l'étude détaillée des systèmes de flanquement et des systèmes d'ouverture / fermeture des portes, des aspects que nous avons peu abordés. Dans la même perspective, la fouille de nouveaux sites permettra d'affiner les groupes techniques que nous avons identifiés.

Comment l'espace était-il structuré à l'intérieur d'un *tata* ? Cette interrogation permet d'aborder le problème de l'organisation de l'espace. En effet, en fonction du contexte, comment s'organisait et se gérait l'espace intérieur des *tata* ? Dans notre discussion, nous avons brièvement abordé cette question. Même pour les périodes finales de l'ère atlantique, où nous avons déjà une abondante littérature historique, il y a peu d'indications concernant l'organisation de l'espace intérieur des *tata*. De même,

peu d'études archéologiques ont directement abordé ces questions. Nous pensons que des fouilles extensives des surfaces intérieures sont donc nécessaires afin d'apporter de véritables éléments de réponse à ces questions.

De même, en dehors de quelques rares descriptions des voyageurs européens, nous ne savons que peu de choses sur le déroulement de la vie quotidienne à l'intérieur d'un *tata*, que ce soit en temps de paix ou en temps de guerre. Des travaux supplémentaires seraient donc utiles afin de mettre au jour du matériel archéologique utile à la reconstitution des aspects économiques de la vie au sein d'un *tata*. Dans leurs thèses respectives, Thiaw (1999) et Loukou (2018) ont étudié du matériel archéologique provenant de sondages réalisés sur les surfaces intérieures respectives des sites de Tata-Almamy et Koussan. Ces travaux ont été effectués dans une perspective diachronique ; il serait intéressant de faire des fouilles extensives dans une perspective synchronique, afin d'étudier l'organisation économique des *tata* à l'ère atlantique et de mieux appréhender les interactions entre les *tata*, les villages voisins et leur environnement.

Ces perspectives impliquent de nouveaux séjours sur le terrain, de longues courses en charrette et des enquêtes qui réveilleront parfois des souvenirs heureux ou douloureux. Mais dans le processus de reconstitution de l'histoire des peuples de la Sénégambie, et afin de mieux comprendre les mutations générées par la rencontre de l'altérité à l'ère atlantique, il est nécessaire de remuer ce passé, car ce qu'on a perdu dans le feu, on le retrouve dans la cendre.



## Bibliographie

- Adou Adjoua, L. T. & Kienon Kaboré, H. 2016. Prospections archéologiques dans la sphère des ruines de pierres au nord-est de la côte d'ivoire. *Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô* : 21–38.
- Al-Omari, I. F. A. 1927. *Masalik el absar fi mamalik el amsar I; L'Afrique, moins l'Egypte: Traduit et annoté avec une introduction et 5 cartes par Gaudefroy-Demombynes*, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- Altschul, J. H., Thiaw, I. & Wait, G. 2016. *A Slave Who Would Be King. Oral tradition and archaeology of the recent past in the Upper Senegal River Basin*, Archaeopress Archaeology, Oxford.
- Amselle, J.-L. 1990. *Logiques Métisses, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Payot, Paris.
- Amselle, J.-L. & M'Bokolo, E. 2009. *Au cœur de l'ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, 2ème, La Découverte, Paris.
- Ancelle, J. 1886. *Les Explorations au Sénégal et dans les contrées voisines, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, Maisonneuve & C. Leclerc, Paris.
- Anselin, A. 2006. Résistances africaines sur la Côte d'Angole au XVIIIe siècle. *Présences Africaines*, Vol.1, N° 173 : 189-205.
- Anselin, A. 2009. *Le Refus de l'Esclavitude; Résistances Africaines à la traite négrière*. Duboiris, Paris.
- Aribidesi A. U. 2004. On the frontier of empire: understanding the enclosed walls in Northern Yoruba, Nigeria. *Journal of Anthropological Archaeology* 23: 119–132.
- Atherton, J. H. 1983. Ethnoarchaeology in Africa. *The African Archaeological Review* 1: 75–104.
- Aubert, A. 1923. Légendes historiques et traditions orales recueillies dans la Haute-Gambie. *Bull. du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'A. O. F.* : 384–428.
- Aymeric, J. 2013. Architecture militaire traditionnelle chez les Pâmom : étude ethnographique et archéologique, Mémoire de Master non publié, Université de Yaounde I, Yaounde.
- Aymeric, J. 2017. Approches archéologiques et historiques des fortifications précoloniales à l'Ouest-Cameroun et au Sénégal Oriental. *Société Suisse d'Études Africaines: Newsletter* 2017/1: 37–41.
- Aymeric, J. 2018. Pitfalls, ditches and a wall: territorial defence strategies of the Bamun of Foumban, Cameroon. *Azania : Archaeological Research in Africa* 53: 383–397.
- Ba Konaré, A. (ed.). 2009. *L'esclavage et les traites en Afrique occidentale : entre mémoires et histoires*, Découverte, Paris : 201–213.
- Baba Kaké, I. 1980. *Les Armées Traditionnelles de l'Afrique*, Lion, Libreville.
- Bah, T. 1993. Le Facteur Peul et les Relations inter-ethniques dans l'Adamaoua. *Peuples et cultures de l'Adamaoua*, Adala H. & Boutrais J., O.R.S.T.O.M, Paris : 61–86.
- Bah, T. M. 1977. Samba Ndiaye, Ingénieur des Armées Toucouleur D'El Hadj Omar. *Journal of the Historical Society of Nigeria* 8: 161–168.
- Bah, T. M. 1985. *Architecture militaire traditionnelle et Poliorcétique dans le Soudan Occidental du XVIIe à la fin du XIXe siècle*, CLE/A.C.C.T., Yaoundé.
- Balandier, G. 2013. Aspects de l'Etat traditionnel. *Anthropologie Politique*, Presses Universitaires Françaises, Paris.
- Ballouche A. & Dolidon H. 2005. Forêts claires et savanes ouest-africaines : dynamiques et évolution de systèmes complexes à l'interface Nature/Société. Actes du Coll. Int. La forêt : enjeux comparés..., ICOTEM/MSH, Poitiers : 56-70.
- Ballouche A. 2001. Géosystèmes passés et actuels entre Méditerranée et Golfe de Guinée. Genèse, anthropisation et structure des paysages végétaux. H.D.R., Université d'Angers, Vol. 1 Texte : 172 p., Vol. 2 Annexes : 150 p.
- Barry, B. 1988. *La Sénégambie du XVe au XIXe siècle. Traite négrière, Islam, conquête coloniale*. L'Harmattan, Paris.
- Barth, H. 1861. *Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855*, A. Bohné et A. Lacroix, Van Meenen et Cie, Paris, Bruxelles.
- Bathily, A. 1986. La Traite Atlantique des Esclaves et ses Effets économiques et sociaux en Afrique : le Cas du Galam, Royaume de l'Hinterland Sénégalais au dix-huitième Siècle. *The Journal of African History* 27 : 269–291.
- Battûta, I. 1982. *Voyages. III. Inde, extrême-Orient, Espagne & Soudan*, Maspéro, J.-M. Simonet (ed.), Paris.
- Baume, S. 2008. L'état ou l'inéluctabilité du politique. *Carl Schmitt, Penseur de l'État Genèse d'une Doctrine*, Presses de Sciences Po, Paris.



- Bayol, J. 1888. *Voyage en Sénégambie : Haut-Niger, Bambouck, Fouta-Djallon et Grand-Beledougou, 1880-1885*, Librairie Militaire de L. Baudoin et Cie, Paris.
- Beauvilain A., Roupsard M. et Seignobos C. 1985. Les murs vivants du pays Yambassa. *Revue. Géographique Cameroun* 5 : 39-46.
- Beardsley, J. (ed.). 2016. *Cultural Landscape Heritage in Sub-Saharan Africa*, Dumbarton-Oaks.
- Becker, C. 1977. La Sénégambie à l'époque de la traite des esclaves. A propos d'un ouvrage récent de Philip D. Curtin: Economie change in Senegambia in the era of the slave trade. *Revue française d'histoire d'Outre-Mer* 64 : 203–224.
- Becker, C. 1985a. Histoire de la Sénégambie du XVe au XVIIIe siècle : un bilan (The Precolonial Period in Senegambia, 15th to 18th Century). *Cahiers d'Etudes Africaines* 213–242.
- Becker, C. 1985b. Notes sur les Conditions Ecologiques en Sénégambie aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Siècles. *African Economic History* 167.
- Becker, C. 1986. Conditions écologiques, crises de subsistance et histoire de la population à l'époque de la traite des esclaves en Sénégambie (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle). *Canadian Journal of African Studies* 20 : 357–376.
- Bédoux, R. 1972. Tellem, reconnaissance archéologique d'une culture de l'Ouest africain au Moyen Âge: recherches architectoniques. *Journal de la Société des Africanistes* 42 : 103-185.
- Bédoux, R., Polet, J., Sanogo., K. & Schmidt, A. 2005. Recherches archéologiques à Dia dans le delta intérieur du Niger Bilan des saisons de fouilles 1998-2003, CNWS Publications, Leiden.
- Ben Yahmed, D. & Ba, A. 2007. Atlas du Sénégal. *Atlas de l'Afrique*. Les Editions J. A. Paris.
- Ben Yahmed, D. & Houstin N. 2010. Atlas du Mali. *Atlas de l'Afrique*. Les Editions J. A. Paris.
- Benoit, M. 1988. Espaces francs et espaces étatisés en Afrique Occidentale. *Cahier des Sciences Humaines*. 4 : 503–516.
- Bérenger-Feraud, L. 1879. *Les peuplades de la Sénégambie : histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes, etc.* Ernest Leroux, Paris.
- Bertho, J. 1952. Nouvelles ruines de pierres en pays lobi. *Notes Africaines* : 34-35.
- Biagetti, S. & di Lernia, S. 2008. Combining intensive field survey and digital technologies : new data on the Garamantian castles of Wadi Awiss, Acacus Mts., Libyan Sahara. *Journal of African Archaeology* 6 : 57–85.
- Binger, L.-G. 1886. *Essai sur la langue bambara*, Maisonneuve & C. Leclerc, Angers.
- Binger, L.-G. 1892. *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi, Tome I*, Hachette et Cie. Paris.
- Bitainvieu De, S. 1674. *L'Art Universel des Fortifications Francoises, Holandoises, Espagnoles, Italiennes et Composées. Avec l'Art d'attaquer les places fortes, & aussi de défendre les places fortifiées contre les surprises & contre la force*, Jacques Breuil, Paris.
- Blier, S. 2005, « Razing the roof, The imperative of building in Danhomè (Dahomey) » in Atkin, T. & Rykwert, J. (eds.), *Structure and Meaning in Human Settlement*, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphia.
- Bocoum, H. & Toulou, B. 2013. La fabrication du Patrimoine : l'exemple de Gorée (Sénégal). *In Situ* 20 :1-37, DOI : 10.4000/insitu.10303.
- Boilat, D. A. 1853. *Esquisses sénégalaises : physionomie du pays, peuplades, commerce, religions...*, P. Bertrand, Paris.
- Botte, R. 1988. Révolte, Pouvoir, Religion : Les Hubbu du Fūta-Jalon (Guinée). *The Journal of African History* 29 : 391.
- Botte, R. 1991. Les rapports Nord-Sud, la traite négrière et le Fuuta Jaloo à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6 : 1411–1435.
- Botte, R. & Schmitz, J. 1994. Paradoxes identitaires. *Cahiers d'études africaines* 34 : 7–22.
- Bouchez, Lt. 1913. Historique de Dinguiraye. B.C.A.F. Documents Coloniaux N°7.
- Bouju, S. 1991. Historique sur les populations côtières de Guinée et de Sierra Leone. In M.-C. Cormier-Salem (éd.), *Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du Sud, du Sénégal à la Sierra Leone*, IRD Éditions, Paris : 89–96.
- Bourgoignie, G. E. 1972. *Les hommes de l'eau : ethno-écologie du Dahomey lacustre*. Editions universitaires, Paris.
- Breton, J-F. 2015. *Les bâtisseurs des deux rives de la mer rouge*, Annales d'Ethiopie, Hors-série n°5.
- Brochier, J. L. 1994. Étude de la sédimentation anthropique. La stratégie des ethnofaciès sédimentaires en milieu de constructions en terre. *Bulletin de correspondance hellénique* 118: 619–645.
- Brunschwig, H. 1975. Le docteur Colin, l'or du Bambouk et la « colonisation moderne ». *Cahiers d'Études Africaines* 15: 166–188.
- Cadamosto, A. 2003, *Voyages en Afrique noire d'Alvise Ca' da Mosto (1455 & 1456)*, traduction Frédérique Verrier, Chandeigne, Paris.
- Cameron Monroe, J. 2014. *The Precolonial State in West Africa, Building Power in Dahomey*, Cambridge University Press, New York.

- Cameron Monroe, J. & Ogundiran, A. (éds). 2012. *Power and Landscape in Atlantic West Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Canós-Donnay, S. 2016a. Territories, fortress, and shifting towns: archaeological landscapes of the Upper Casamance (Senegal), 7th-19th C., Ph.D., University College London, London.
- Canós-Donnay, S. 2016b. Shifting sedentism in the Upper Casamance (Senegal). *Azania: Archaeological Research in Africa* 51: 453–468.
- Canós-Donnay, S. 2019. The Empire of Mali. *Oxford Research Encyclopedia of African History*, Oxford University Press.
- Carrère, F. & Holle, P. 1855. *De la Sénégambie française*, Librairie de Firmin Didot Frères et, Fils et Cie, Paris.
- Charpentier, A. & Terrasse, M. 2011. *Stratégies de défense, de conquête ou de victoire en Méditerranée*, Université Abou Bekr Belkaid-Tlemcen, Tlemcen.
- Chataigner, A. 1963. Les populations du Cercle de Kédougou. *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* 5 : 87–111.
- Chazzelles de, C.-A. & Klein, A. (eds.). 2003. *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Volume 1 Terre modelée, découpée ou coffrée. Matériaux et mode de mise en œuvre*, L'Espérou, Montpellier.
- Chazzelles de, C.-A., Klein, A. & Pousthomis, N. (eds.). 2011. *Les cultures constructives de la brique crue. Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue.*, L'Espérou, Montpellier.
- Chevalier, A. 1937. Les plantes magiques cultivées par les Noirs d'Afrique et leur origine. *Journal de la Société des Africanistes* 7 : 93–105.
- Chirikure, S. 2017. *Documenting Precolonial Trade in Africa*, Oxford University Press, Oxford.
- Chouin, G. 2005. Vu, Dit ou Déduit ? *Journal des africanistes*. <https://doi.org/10.4000/africanistes.124> .
- Chouin, G. & DeCorse, C. 2010. Prelude to the atlantic trade: new perspectives on southern Ghana's pre-atlantic history (800–1500). *The Journal of African History* 51: 123–145.
- Chouin, G. 2011. *Colbert et la Guinée, Le voyage en Guinée de Louis de hally et Louis Ancelin de Gémozac (1670-1671)*, Saint-Maur-Des-Fossés.
- Chouin, G. 2018. Reflections on plague in African history (14th–19th c.). *Afriques*.
- Chouin, G. 2013. Fossés, enceintes et peste noire en Afrique de l'Ouest forestière (500-1500 AD). *Réflexions sous canopée. Afrique : Archéologie & Arts* 43–66.
- Cisse, Y. T. & Kamissoko, W. 1988. *La grande geste du Mali, des origines à la fondation de l'Empire*, Karthala-ARSAN, Paris.
- Clapperton, H. & Lander, R. 1829. *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le golfe de Bénin jusqu'à Sackatou ; pendant les années 1825, 1826 et 1827. Suivi du voyage de Richard Lander; de Kano à la côte maritime ; Traduits de l'anglais par MM Eyriès et De La Renaudière.*, Arthus Bertrand, Paris.
- Clark, A. F. 1992. The challenges of cross-cultural oral history: collecting and presenting Pulaar traditions on slavery from Bundu, Senegambia (West Africa). *The Oral History Review* 20: 1–21.
- Clark, A. F. 1995. Environmental decline and ecological response in the upper Senegal valley from the late 19<sup>th</sup> century to world war I.pdf. *The Journal of African History* 197–218.
- Clark, A. F. 1996. The Fulbe of Bundu (Senegambia): From Theocracy to Secularization. *The International Journal of African Historical Studies* 29: 1.
- Clark, A. F. 2003. Reviews of Books: Becoming Walata: A History of Saharan Social Formation and Transformation Timothy Cleaveland. *The American Historical Review* 108 : 614–614.
- Collet, H. 2013. L'introuvable capitale du Mali. La question de la capitale dans l'historiographie du royaume médiéval du Mali. *Afriques*.
- Connah, G. 2000. African City Wall, A Neglected Source? In D. Anderson & R. Rathbone (eds.). *Africa's Urban Past*, James Currey, Oxford, Portsmouth.
- Connah, G. 2008. *Afrique Oubliée*, L'Harmattan, Paris.
- Conneau, T. 1976. A Slaver's Log Book, or Twenty Year's Residence in Africa. 1851. Reprint, N.J.: Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- Coquery-Vidrovitch, C. (éd.). 1982. *Histoire des villes et des sociétés urbaines en Afrique noire. 1. Les villes précoloniales*, L'Harmattan, Paris.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1993. *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Albin Michel, Paris.
- Coquery-Vidrovitch, C. 2004. De la périodisation en Histoire Africaine. Peut-on l'envisager ? A quoi sert-elle ? *Afrique & Histoire* 2 : 31–65.
- Coquery-Vidrovitch, C. 2018. *Les routes de l'esclavage, Histoire des traites africaines, VIe-XXe siècle*, Albin Michel/ARTE Editions, Paris.
- Cuoq, J. M. (éd.). 1975. *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècle*. CNRS. Paris.
- Curtin, P. D. 1971. Jihad in West Africa: early phases and inter-relations in Mauritania and Senegal. *The Journal of African History* 12: 11.
- Curtin, P. D. 1975. The Uses of Oral Tradition in Senegambia : Maalik Sii and the Foundation of Bundu. *Cahiers d'études africaines* 15 : 189–202.

- D'Almada, A. A. 1841. *Tratado breve Dos Rios De Guine' do Cabo verde (1594)*. Typographia commercial portuense.
- Danfakha, M. 1992. *Le département de Kedougou, Histoire et Culture*, document inédit rédigé à l'occasion des journées culturelles de Kédougou.
- Darling, P. 2004. Migrants, millenialists and mayhem: Kari-Kari, Ningi, Gwari, Kebbi, Kwatarkwashi and Zuru 'enclaves' in northern Nigeria. *Azania: Archaeological Research in Africa* 39: 90–109.
- Darling, P. J. 1984. *Archaeology and History in Southern Nigeria: The ancient linea earthwoks of Benin and Ishan*, Oxford.
- Datouang Djoussou, J.-M. 2014. Patrimoine et patrimonialisation au Cameroun : les Diy-gid-biy des monts Mandara septentrionaux pour une étude de cas, Ph.D., Université Laval, Québec.
- David, P. 1974. *Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744*, A. Delcourt (ed.), Société Française d'Histoire d'Outre-Mer et Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris.
- DeCorse, C. 1989. Material Aspects of Limba, Yalunka, and Kuranko ethnicity: archaeological research in northeastern Sierra Leone. *Archaeological Approaches to Cultural Identity*, Stephen Shennan, Boston.
- Delafosse, M. 1922. *Les noirs de l'Afrique*, Payot, Paris.
- Delafosse, M. 1972. *Haut-Sénégal-Niger*, 2<sup>ème</sup> édition, Maisonneuve et Larose, Paris.
- Denham, Clapperton, H. & Oudney. 1826. *Voyages et découvertes dans le Nord et dans les parties centrales de l'Afrique / et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sakatou, capitale de l'empire des Felatah / exécutés pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham, le capitaine Clapperton, et feu le docteur Oudney / trad. de l'a. 1826.*, Arthus Bertrand, Paris.
- Dépelteau, F. 2003. *La démarche d'une recherche en sciences humaines : de la question de départ à la communication des résultats*, 3<sup>e</sup> tirage, De Boeck Université, Bruxelles.
- Derat, M.-L. 2018. Du lexique aux talismans : occurrences de la peste dans la Corne de l'Afrique du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. *Afriques*.
- Deveau, J.-P. 2001. La traite négrière atlantique. *Dix-huitième Siècle* 33 : 49–61.
- Dewulf, M. 2015. *Le torchis, mode d'emploi*, 2<sup>ème</sup>, Eyrolles, Paris.
- Diakité, T. 2008. *La traite des Noirs et ses acteurs africains*, Berg International, Paris.
- Diop, B. 2005. Fabriquer le territoire en Afrique au « Moyen Âge », Approche ethnoanthropologique et ethnoarchéologique in Cursente, B. & Mousnier, M. (eds.) 2005. *Les territoires du médiéviste*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- Diop-Maes, L.-M. 1985. Essai d'évaluation de la population de l'Afrique Noire aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. *Population (French Edition)* 40 : 855.
- Djigo, A. 2015. *Histoire des politiques du patrimoine culturel au Sénégal (1816-2000)*, L'Harmattan, Paris.
- Domingues da Silva, D. B. & Misevich, P. 2018. *Atlantic Slavery and the Slave Trade: History and Historiography*, Oxford University Press.
- Ducoudray, E. 1983. *El Hadj Omar : le prophète armé* / Les Nouvelles Editions Africaines, Paris ; Dakar ; Abidjan : Les Nouvelles Editions Africaines ; Libreville : Lion.
- Durand, J.-B. 1802. *Voyages au Sénégal*, Henri Agasse, Paris.
- El-Bekri. 1913. *Description de l'Afrique Septentrionale*, Typographie Adolphe Jourdan, Alger.
- Elbl, I. 1991. The Horse in Fifteenth-Century Senegambia. *The International Journal of African Historical Studies* 24: 85–110.
- Eldridge, M. 1999. Le poney conquérant des savanes du Cameroun central (c.1750-1850). In C. Baroin & J. Boutrais (eds.), *L'Homme et L'Animal Dans Le Bassin Du Lac Tchad. Colloques et Séminaires*, Paris, 81–106.
- Elouga, M. 2014. *Les Tikar du Cameroun Central*, L'Harmattan, Paris.
- Es'Andah, B. W. 1976. An archaeological view of the urbanization process in the earliest West African States. *Journal of the Historical Society of Nigeria* 8: 1–20.
- Es-Sa'di, A. 1981. *Tarikh es-Soudan*, 1900th ed, Maisonneuve, Paris.
- Faidherbe, L. L. 1884. *La France dans l'Afrique Occidentale, Sénégal et Niger 1879-1883*, Challamel Ainé, Paris.
- Faidherbe, L. 1889. *Le Sénégal : la France dans l'Afrique occidentale*, Librairie Hachette et Cie, Paris.
- Fall, M. 2016. *Les Terroirs De La Sénégambie Entre L'épée Et Le Croissant : X<sup>ème</sup> – XX<sup>ème</sup> Siècles*, L'harmattan, Paris.
- Faye, C. 2014. Variabilité et tendances observées sur les débits mensuels, saisonniers et annuels dans le bassin de la Falémé (Sénégal). *Hydrological Sciences Journal*.
- Fernandes, V. 1938, *Description de la côte d'Afrique de Ceuta au Sénégal*, P. de Cenival et T. Monod, Larose, Paris.
- Ferry, M.-P. & Keita, P. D. 2006. *La vie des Bedik hier et aujourd'hui*, Kinkeliba.
- Folorunso, C. A. 2006. The trans-Atlantic slave trade and local traditions of slavery in the West African hinterland : the Tivland examples. In Havisser J & MacDonald K.C. *African re-genesis: confronting social issues in the diaspora*. UCL press, London.

- Fourdrin, J.-P. 1998. L'association de la niche et de l'archère dans les fortifications élevées en Syrie entre le VI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. *Syria* 279–294.
- Fredrickson, B. & Toberts T.-A. 1997. Objectification Theory: Toward understanding women's lived experiences and mental health risks. *Psychology of Women Quarterly*, 21, 173–206.
- Frey, H. 1888. *Campagne dans le Haut-Sénégal et dans le Haut-Niger (1885-1886)*, E. Plon, Nourrit et Cie, Paris.
- Frobenius, L. 1936. *Histoire de la Civilisation Africaine*, Gallimard, Paris.
- Gaffarel, P. 1893. *Le Sénégal et le Soudan*, Librairie Charles Delagrave, Paris.
- Gallagher, D. E. & Dueppen, S. A. 2018. Recognizing plague epidemics in the archaeological record of West Africa. *Afriques*.
- Gallais, J. 1965. Le paysan dogon (République du Mali). *Cahiers d'Outre-Mer* 18: 123–143.
- Gallay, A. 1970, La poterie en pays Sarakole (Mali, Afrique Occidentale), in *Journal de la Société des Africanistes*, Vol.40, n°1, p. 7-84.
- Gallay, A. 1986. *L'Archéologie demain*, Pierre Belfond, Paris.
- Gallay, A., Huysecom, E., Honegger, M. et Mayor, A. (1990). *Hamdallahi, capitale de l'Empire peul du Massina, Mali.*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart.
- Gallieni, J.-S. 1885. *Voyage au Soudan français (Haut-Niger et pays de Ségou)*, Paris.
- Gallieni, J.-S. 1889. Bulletin (Société de géographie commerciale de Bordeaux). 33.
- Gallieni, J.-S. 1891. *Deux campagnes au Soudan français*, Librairie Hachette et Cie.
- Gambardella, C., Cinieri, Zamperini & Morandoti. 2015. Investigations on building techniques of the defensive walls in Kinik Höyük excavation (Turkey). Heritage and Technology Mind Knowledge Experience, Napoli.
- Gasco, J. 2009. Les questions actuelles des fortifications de la fin de l'âge du bronze et du début de l'âge du fer dans le midi de la France, p 17-32, <https://journals.openedition.org/dam/1898>.
- Gessain, R. 1963. Introduction à l'étude du Sénégal Oriental (Cercle de Kédougou). *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* 5 : 5–85.
- Glasman, J. 2003. *Le Sénégal imaginé. Evolution d'une classification ethnique de 1816 aux années 1920*, Verdier, Paris.
- Gokee, C. D. 2011. Practical knowledge and politics of encounter along the Lower Falémé River, Senegambia (c. AD 1500–1925). *Azania: Archaeological Research in Africa* 46: 269–293.
- Gokee, C. D. 2012. Daily Life in the Land of Bambuk: An Archaeological Study of Political Economy at Diouboye, Senegal, Ph.D., University of Michigan.
- Gokee, C. D. 2016. *Assembling the Village in Medieval Bambuk. An archaeology of interaction at Diouboye, Senegal*, Equinox Publishing, Thomas Levy, Bristol.
- Gokee, C. D., Kroot, M., Kantoussan, A., Athie, A. H., Tamba, D. & Sarr, M. 2015. Le paysage historique de la Haute-Gambie : Résultats des reconnaissances archéologiques en 2013 et 2015. *Nyame Akuma* 27–40.
- Gokee, C. & Thiaw, I. 2020. Mapping the Villagescape: An Archaeological Approach to Political Ecology Along the Falemme River, AD 1000–1900. *African Archaeological Review* 37: 95–124.
- Golberry, S.- M.-X. 1802. *Fragments d'un voyage en Afrique : fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées occidentales de ce continent*. Treuttel et Würtz, Paris.
- Gomez, M. A., 1987. Bundu in the Eighteenth Century. *The International Journal of African Historical Studies* 20: 61.
- Gomez, M. A., 1985. The Problem with Malik Sy and the foundation of Bundu. *Cahiers d'Etudes Africaines* 25 : 537–553.
- Gomez, M. A., 1992. *Pragmatism in the age of Jihad*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, Oakleigh.
- Gomila, J. 1968. Bilan de trois missions de recherches anthropologiques, démographiques et écologiques sur l'isolat Bedik (Département de Kédougou, Sénégal Oriental). In S. P. Tolstov (ed.), *VII<sup>ème</sup> Congrès International Des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques (Moscou ; 3 Août - 10 Août 1964)*, Moscou.
- Gomila, J. & Ferry, M.-P. 1966. Notes sur l'ethnographie des Bedik (Sénégal Oriental). *Journal de la Société des Africanistes* 36 : 209–250.
- Gouëset, V. & Hoffmann, O. 2006. Communauté. Un concept qui semble poser problème à la géographie française. *Penser et faire la géographie sociale*, Presses Univ. de Rennes, Rennes, 263–275.
- Grätz, T. 1999. La muséification sur place. *Cahiers d'études africaines* 39 : 829–843.
- Gray, W. & Dochart. 1826. *Voyage dans l'Afrique occidentale pendant les années 1818, 1819, 1820 et 1821*, Avril de Gastel, Paris.
- Green, M. H. 2018. Putting Africa on the Black Death map: Narratives from genetics and history. *Afriques*.
- Green, T. 2015. Memories of violence: Slavery, The Slave Trade, and Forced Labour in Greater Senegambia in the Past and the Present. *Mande Studies* 16/17 : 169–186.

- Grenouilleau, O. 2017. *Quand les européens découvraient l'Afrique intérieure*, Tallandier, Paris.
- Guérin, F. 2004. Le concept de communauté : une illustration exemplaire de la production des concepts en sciences sociales ? 13<sup>ème</sup> Conférence de l'AIMS., Normandie. Vallée de la Seine.
- Hallier, M. & Petit, L. P. 2001. Fouille d'une maison de l'Age du Fer dans le nord du Burkina Faso. *Nyame Akuma* 56 : 2-3.
- Haour, A. 2005. Power and permanence in precolonial Africa: a case study from the central Sahel. *World Archaeology* 37: 552–565.
- Haour, A. & Gado, B. 2009. Garumele, Ville Médiévale du Kanem-Borno ? Une Contribution Archéologique. *The Journal of African History* 50: 355–375.
- Haselberger, H. 1963. Zur traditionellen Architektur der Westafrikanischen Neger: Der Bauvorgang in den westlichen Guinealändern und im Westsudan Zeitschrift für Ethnologie 88: 180–215.
- Hawthorne, W. 2003. *Planting Rice and Harvesting Slaves: Transformations along the Guinea-Bissau Coast, 1400-1900*, Heinemann, Portsmouth
- Hecquard, H. 1853. *Voyage sur la Cote et Dans l'Intérieur de l'Afrique Occidentale*, Imprimerie Bernard et Compagnie, Paris.
- Hildebrand, E. A. 2013. Is monumentality in the eye of the beholder? Lessons from constructed spaces in Africa. *Azania: Archaeological Research in Africa* 48: 155–172.
- Hillery, G. A. 1955. Definitions of Community: areas of agreement. *Rural Sociology* 20: 111-123.
- Hogg, I. 1983. *Fortifications, Histoire mondiale de l'architecture militaire*, Atlas, Paris.
- Holder, G. & Peatrik, A.-M. 2004. Cité-État et statut politique de la ville en Afrique et ailleurs, *Journal des Africanistes* 74, Vol 1 et 2.
- Huysecom, E. 1987. *Die archäologische Forschung in Westafrika*, Materialien zur Allgemeinen und Vergleichenden Archäologie 33/1-2, Beck Verlag, München.
- Huysecom, E., Mayor, A., Ozainne, S., Robion-Brunner, C., Cissé, L., Garnier, A., Drezen, L., Lespez, L., Rasse, M., Sanogo, K., Serneels, V., Soriano, S., Soullignac, R., Taibi, N. & Tribolo, C. (2010). Le Pays dogon et son passé : apports de la douzième année de recherches du programme « Peuplement humain et évolution paléoclimatique en Afrique de l'Ouest ». *Jahresbericht SLSA* 2009 : 79–176.
- Huysecom, E., Jean-, C., Mayor, A., Chevrier, Benoît, Loukou, Serge, Canetti, M., Diallo, M., Bocoum, Hamady, Ndèye, S., Hajdas, Irka, Lespez, L. & Rasse, M. 2013. Reconnaissance dans la vallée de la Falémé (Sénégal Oriental): la 15<sup>ème</sup> année de recherche du programme international « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique de l'Ouest » 1. *Jahresbericht SLSA* 2012 : 25–112.
- Huysecom, E., Loukou, Y. S. B., Mayor, A., Jeanbourquin, C., Chaix, L., Chevrier, B., Ballouche, A., Bocoum, H., Guèye, N. S., Timpoko Kiénon-Kaboré, H., Rasse, M., Lespez, L. & Tribolo, C. 2014. Vallée de la Falémé (Sénégal Oriental) et Parc national des îles Eotilé (Côte d'Ivoire) : la 16<sup>ème</sup> année de recherche du programme « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique ». *Jahresbericht SLSA* 2013 : 113–176.
- Huysecom, E., Mayor, A., Lorenzo Martinez, M., Aymeric, J., Bocoum, H., Camara, A., Chevrier, B., Garnier, A., Guindo, N., Hajdas, I., Kassogué, G., Kiénon Kaboré, H., Lebrun, B., Lespez, L., Loukou, Y. S. B., Mercier, N., Pelmoine, T., Pollarolo, L., Rasse, M., Sankaré, F., Tribolo, C., Truffa Giachet, M. & Vieugue, J. 2017. Milieux et techniques dans la Falémé (Sénégal Oriental) et sondages au royaume d'Issiny (Côte d'Ivoire) : résultats de la 19<sup>ème</sup> année du programme « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique ». *Jahresbericht SLSA* 2016 : 109–208.
- Hrbeck, I. 1999. Sources écrites à partir du 15<sup>ème</sup> siècle. In : Ki-Zerbo (dir.), *Histoire Générale de l'Afrique*, 4<sup>ème</sup> édition. Editions Unesco, Paris : 154-159.
- Hurston, Z. 2018. *Barracoon, The Story of the Last "Black Cargo"*, Amistad Harper Collins,
- Ikegwu, J. U. 2011. Traditional Fences (Ogige) and Fortifications in Oshiri Community of Ebonyi State. *Journal of Nigeria Languages and Culture* Vol 13: 37–52.
- Ingold, T. 2017. *Faire anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*, Dehors.
- Inikori, J. 1996. Measuring the unmeasured hazards of the Atlantic slave trade: documents relating to the British trade. In *Revue française d'histoire d'Outre-mer* 83 (312): 53-92.
- Isupova, M. V. & Mikhailov, V. N. 2008. Hydrological and morphological processes in Senegal River mouth area. *Water Resources* 35: 30–42.
- Julien, M. 1999. *Dictionnaire de la Préhistoire*, Encyclopaedia Universalis, Albin Michel, Paris.
- Kamara, M. C. 1975. Histoire du Boundou. *Bulletin de l'I.F.A.N.* XXXVII : 784–816.
- Kane, O. 2004. *La première Hégémonie Peule. Le Fuuta Tooro de Koli Tenella à Almaami Abdul*, Karthala et Presses Universitaires de Dakar, Paris, Dakar.
- Kati, M. 1913. *Tarikh el-Fettach ou chronique du chercheur pour servir à l'histoire des villes, des armées et des principaux personnages du Tekkroun*, Ernest Leroux, Paris.

- Keeley, L. H., Fontana, M. & Quick, R. 2007. Baffles and Bastions: The Universal Features of Fortifications. *Journal of Archaeological Research* 15: 55–95.
- Kloczowski, J. ed. 2005. Des frontières en Afrique du XIIIe au XXe siècle. UNESCO.
- Konaré Ba, A., M'Bokolo, E. & Clément, C. (eds.) 2009. *Petit précis de remise à niveau sur l'histoire africaine à l'usage du président Sarkozy*, Découverte, Paris.
- Kywels, O. & Ferry, M.-P. 2006. *Bedik, peuple des pierres*, Cercle d'Art, Paris.
- Labouret, H. 1935. *Togo-Cameroun*, magazine trimestriel.
- Lamartiny, J. J. 1884. Le Boundou. *Bulletin de la Société de Géographie commerciale*, 28-42 & 395-416.
- Lane, P. & MacDonald, K. C. 2011. *Slavery in Africa: archaeology and memory*, Oxford University Press, Oxford.
- Law, R. 1976. Horses, Firearms and Political Power in Pre-Colonial West Africa". *Past and Present* 72 : 112-132.
- Law, R. 1980. *The Horse in West African History*, Routledge, Taylor & Francis group, London, New York.
- Lazea, A. P. 2010. Pour une approche anthropologique des monuments historiques et de la patrimonialisation. Le cas de la Roumanie après 1989, thèse de doctorat non publiée, Université Victor Segalen Bordeaux II, Bordeaux.
- Le Chatelier, A. 1899. *L'Islam dans l'Afrique occidentale*, G. Steinheil.
- Lemoupa F. C. 2015. Les haies vives dans la dynamique des contacts forêt-savane a Yambassa, région du centre Cameroun, Mémoire de Master, Université de Yaoundé 1, Yaoundé. <https://www.memoireonline.com/07/15/9200/Les-haies-vives-dans-la-dynamique-des-contacts-foret-savane-a-Yambassa-region-du-centre-Cameroun.html> consulté le 16 janvier 2019.
- Levtzion, N. 1980 : *Ancient Ghana and Mali*. Africana Publishing Company, a division of Holmes & Meier Publishers Inc. New York.
- Levtzion, N. & Hopkins, J. 2011: *Corpus of early arabic sources for west african history* (3rd printed edition). Markus Wiener, Princeton N.J.
- L'Humanité, 2008, *Entretien Avec Ibrahima Thioub sur l'Esclavage Lundi 23 Juin, 2008, A l'occasion de la soirée que la chaîne Arte consacrait aux « tabous de l'esclavage »*. <https://www.humanite.fr/node/396296> , téléchargé le 16 septembre 2018.
- Lovejoy, P. E. 2015. Les empires djihadistes de l'Ouest africain aux XVIIIe-XIXe siècles. *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 1–13.
- Luna de, K. M., Fleisher, J. B. & McIntosh, S. K. 2012. Thinking across the African Past: Interdisciplinarity and early history. *African Archaeological Review* 29 : 75–94.
- Loukou, Y. S. B. 2018. Archéologie au Boundou : l'émergence d'un royaume africain dans la séquence protohistorique et historique de la moyenne vallée de la Falémé (Sénégal Oriental). Thèse de doctorat non publiée Université de Genève, Genève.
- Ly Tall, M. 1977. *L'Empire du Mali*, Les Nouvelles Editions Africaines, Dakar-Abidjan.
- MacDonald, K. C. 1998. More Forgotten Tells of Mali: An archaeologist's journey from here to Timbuktu. *Archaeology International* 1: 40-2.
- MacDonald, K. C. 2012. "The least of their inhabited villages are fortified": the walled settlements of Segou. *Azania : Archaeological Research in Africa* 47 : 343–364.
- Mage, M. E. 1868. *Voyage dans le Soudan Occidental (Sénégal-Niger) 1863-1866*, Librairie Hachette et Cie, Paris.
- Magnavita, C. & Magnavita, S. 2017. Garumele Revisited: Retracing Vanished Fired-Brick Elite Constructions and New Data on Settlement Foundation. *African Archaeological Review* 34 :155–175.
- Maley, J. & Oslisly, R. 2012. Qui a déforesté l'Afrique Centrale : l'Homme ou le climat. *Actualité scientifique IRD* 416 :1-2.
- Maley, J. & Vernet, R. 2013. Peuples et évolution climatique en Afrique nord-tropicale, de la fin du Néolithique à l'aube de l'époque moderne. *Afriques*.
- Maley, J., Doumenge, C., Giresse, P., Mahé, G., Philippon, N., Hubau, W., Lokonda, M. O., Tshibamba, J. M. & Chepstow-Lusty, A. 2018. Late Holocene forest contraction and fragmentation in central Africa. *Quaternary Research* 89: 43–59.
- Marche, A. 1879. *Trois voyages dans l'Afrique occidentale : Sénégal, Gambie, Casamance, Gabon, Ogooué*, Librairie Hachette et Cie, Paris.
- Marouf A. 2000. *Dictionnaire de botanique. Les phanérogames*, Dunod, Paris, p. 47
- Mattingly, D., Leich, V., Duckworth, C., Cuénod, A., Sterry, M. & Cole, F. eds. 2017. *Trade in the Ancient Sahara and Beyond*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Mauny, R. 1943. Les murs tatas de Dakar. *Notes Africaines*.
- Mauny, R. 1948. Du nouveau sur les murs tata de Dakar. *Notes Africaines*.
- Mauny, R. 1961. Tableau géographique de l'Ouest-africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie. Mémoires de l'IFAN, n° 61.
- Mauny, R. 1963. Contribution à la préhistoire et à la protohistoire de la région de Kédougou (Sénégal

- Oriental). *Cahiers du Centre de Recherches Anthropologiques* 5 : 113–122.
- Mayor, A. 2011. *Traditions céramiques dans la boucle du Niger : ethnoarchéologie et histoire du peuplement au temps des empires précoloniaux*. Africa Magna Verlag, Frankfurt Am Main.
- Mayor, A., Huysecom, E., Ozainne, S., Magnavita, S., 2014. Early social complexity in the Dogon Country (Mali) as evidenced by a new chronology of funerary practices. *Journal of Anthropological Archaeology* 34: 17-41.
- Mayor, A., Douze, K., Lorenzo Martinez, M., Truffa Giachet, M., Aymeric, J., Bocoum, Hamady, Champion, L., Cervera, C., Davidoux, S., Garnier, A., Hajdas, H., Lebrun, B., Lespez, L., Loukou, S., Mokadem, F., Ndiaye, M., Pelmoine, T., Rasse, M., Serneels, V., Tribolo, C., Virmoux, C., Walmsley, A. & Huysecom, E. 2018. Dynamiques techniques et environnementales dans la vallée de la Falémé (Sénégal) : résultats de la 20<sup>ème</sup> campagne du programme « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique ». *Jahresbericht SLSA 2017* : 157–206. Zürich et Vaduz : Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger.
- Mayor, A., Douze, K., Aymeric, J., Bocoum, H., Cantin, N., Cervera, C., Champion, L., Chiquet, P., Davidoux, S., Garnier, A., Hajdas, I., Kante, C. O., Lebrun, B., Lespez, L., Ndiaye, M., Ollier, C., Pelmoine, T., Rasse, M., Tribolo, C. & Huysecom, É. ; 2019 : Archéologie et environnements au Sénégal Oriental : résultats de la 21<sup>ème</sup> année du programme international « Peuplement humain et paléoenvironnement en Afrique » in : *Jahresbericht SLSA 2018* : 230-238. Zürich et Vaduz : Fondation Suisse-Liechtenstein pour les recherches archéologiques à l'étranger.
- Mbembe, A. 2013. *Critique de la raison nègre*, La Découverte, Paris.
- McGowan W. 1990. African resistance to the Atlantic Slave Trade in West Africa. In *Slavery and Abolition* 11(1): 5-29.
- McIntosh, R. J. 2000. Clustered Cities of the Middle Niger, Alternative Routes to authority in Prehistory. In D. Anderson et R. Rathbone (eds.), *Africa's Urban Past*, James Currey, Oxford, Portsmouth.
- McIntosh, R. J. 1974. Archaeology and Mud Wall Decay in a West African Village. *World Archaeology* 6: 154–171.
- McIntosh, S. K. & McIntosh, R. J. 1980. Prehistoric Investigations at Jenne, Mali. Cambridge Monographs in African Archaeology, Number 2 (Oxford: B.A.R.), 2 volumes.
- Meillassoux, C. 1963. Histoire et institutions du kafo de Bamako d'après la tradition des Niaré. *Cahiers d'Etudes Africaines* 4 : 186–227.
- Meillassoux, C. 1966. Plans d'anciennes fortifications (Tata) en pays Malinké. *Journal de la Société des Africanistes* 36 : 29–44.
- Meniaud, J. 1931. *Les pionniers du Soudan. Avant, avec et après Archinard, 1879-1894. 1931*, Sociétés des Publications Modernes, Paris.
- Meniaud, J. 1935. *Sikasso ou l'histoire dramatique d'un royaume noir au XIX<sup>e</sup> siècle*, Imprimerie F. Bouchy, Paris.
- Meunié, J. 1944. Les greniers collectifs au Maroc. *Journal de la Société des Africanistes* 14 : 1–16.
- Mizon, L. 1895. Les royaumes Foulbé du Soudan central. *Annales de Géographie* 4 : 346–368.
- Mollien, G. 1822. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, aux sources du Sénégal et de la Gambie (2<sup>e</sup> édition)*, Arthus Bertrand, Paris.
- Monroe, J. C. 2018. “Elephants for Want of Towns”: Archaeological Perspectives on West African Cities and Their Hinterlands. *J Archaeol Res* 26: 387–446.
- Monroe, J. C. & Ogundiran, A. (eds.) 2012. *Power and Landscape in Atlantic West Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Monteil, C. 1929. *Les Empires du Mali. Etude d'Histoire et de Sociologie Soudanaises. Tiré à part de: Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. - 1929, t. 12, no 3-4*, Maisonneuve et Larose, Paris.
- Monteil, P.-L. 1895. *De Saint-Louis à Tripoli par le Lac Tchad. Voyage au travers du Soudan et du Sahara, accompli pendant les Années 1890-91-92*, Felix Alcan, Paris.
- Moret, P. 1996. *Les Fortifications Ibériques, de la fin de l'Âge du Bronze à la conquête Romaine*, Casa De Velazquez, Madrid.
- Mouser, B. 2007. Rebellion, marronage and *jihād* : strategies of resistance to slavery on the Sierra Leone Coast, c . 1783–1796. *Journal of African History* 48: 27–44.
- Mouser, B. 2010. “Walking caravans” of nineteenth century Fuuta Jaloo, Western Africa . *Mande Studies* 12: 19–104.
- Nachtigal, G. 1872. Voyage du Bornou au Baguirmi. *Le Tour du Monde*, 337-416.
- Naylor, P. & Wallace, M. 2019. Author of his own fate? The eighteenth century of Ayuba Sulayman Diallo. *Journal of African History* 60: 343–377.
- Ndiaye, O. 2018. Le tata de Maba Diakhou Ba : entre Islam et résistance anti-impérialiste dans le Rip au 19<sup>ème</sup> siècle, Mémoire de Master non publié, Université Cheikh-Anta-Diop, Dakar.
- Ndoye, A. 2015. Développement territorial et Patrimoine culturel : Cas des Cercles Mégalithiques de Ségambie, Doctorat, Université Cheikh-Anta-Diop, Dakar.



- Niane, D. T. 1960. *Soundjata ou l'épopée mandingue*, Présence Africaine, Paris.
- Niane, D. T. 1975. *Recherches sur l'Empire du Mali au Moyen Age*, Présence Africaine, Paris.
- Niane, D. T. (ed.). 1987. *Histoire générale de l'Afrique. IV. L'Afrique du XIIIe au XVIe siècle*, Comité scientifique international pour la rédaction d'une histoire générale de l'Afrique, UNESCO, Paris.
- Nicolas, G. 1969. Fondements magico-religieux du pouvoir politique au sein de la principauté hausa du Gobir. *Journal de la Société des Africanistes* 39: 199–232.
- Nières, C. 2001. *Faire la guerre : La Guerre Dans Le Monde De La Préhistoire À Nos Jours*, Privat, Toulouse.
- Nyambarza, D. 1969. Le marabout El Hadj Mamadou Lamine d'après les archives françaises. *Cahiers d'Etudes Africaines* 9: 124–145.
- Ogutu, M. A. 1991. Forts and Fortification in Western Kenya (Marachi and Ugenya) in the 19th Century. *Transafrican Journal of History* 77–96.
- Olatunji Oloruntimehin, B. 1968. Résistance Movements in the Tukulor Empire. *Cahiers d'Etudes Africaines* 8: 123–143.
- Osarhieme Benson, O. 2001. The Military System Of Benin Kingdom, c.1440 - 1897, Ph.D., Universität Hamburg, Hamburg.
- Padenou, G.-H. & Pastor-Barrué, M. 2006. *Architecture, société et paysage Bétammaribé au Togo: contribution à l'anthropologie de l'habitat*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Park, M. 1996. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Introduction d'Adrian Adams. Editions La Découverte, Paris* (reprise de l'édition intégrale de 1800).
- Park, M. (1820). *Second voyage de Mungo Park dans l'intérieur de l'Afrique pendant l'année 1805*, Dentu, Paris.
- Park, M. 1882. *Les trois voyages de Mungo Park au Maroc et dans l'intérieur de l'Afrique (1787-1804), racontés par lui-même*, Paris.
- Pascal, S. L. 1860. Voyage au Bambouk et retour à Bakel. *Le Tour du Monde* 39–48.
- Pelmoine, T. 2020. *Étude Ethnoarchéologique de l'Architecture Vernaculaire au Sénégal Oriental*, thèse de doctorat non publiée, Université de Genève, Genève.
- Père, M. 1992. Vers la fin du mystère des ruines du Lobi ? *Journal des africanistes* 62 : 79–93.
- Perouse De Montclos, J.-M. 2007. *Architecture : méthode et vocabulaire*. Editions du Patrimoine, Principes d'analyse scientifique, Paris.
- Peroz, E. 1894. *Au Niger, Récits de Campagnes 1891-1892*, Calmann Lévy, Paris.
- Pietri, C. 1885. *Les Français au Niger, Voyages et Combats*, Hachette.
- Pliya, J. 1989. Migrations historiques et peuplement dans les régions lagunaires du Bénin méridional, in Pinton Florence (ed.), *Tropiques lieux et liens*. Éditions de l'ORSTOM, Paris
- Pomel, S. & Salomon J.-N. 1998. *La déforestation dans le monde Tropical*. Presses Universitaires de Bordeaux, Talence.
- Portères, R. 1965. Le Caractère magique originel des haies vives et de leurs constituants (Europe et Afrique occidentale). *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* 12 : 253–291.
- Posnansky, M. 1987. Prelude to Akan civilization. In: E. Schildkrout (ed.), *The Golden Stool: Studies of the Asante Center and Periphery*, American Museum of Natural History, New York, p. 14-22.
- Pradines, S., Le Guennec-Coppens, F. & Mery, S. 2002. L'art de la guerre chez les Swahili : les premiers forts d'Afrique orientale. *Journal des africanistes* 72 : 71–87.
- Prussin, L. 1970. Contribution à l'étude du cadre historique de la technologie de la construction dans l'ouest africain. *Journal de la Société des Africanistes* 40 : 175–179.
- Raffenel, A. 1846. *Voyage dans l'Afrique occidentale*, Arthus Bertrand, Paris.
- Raffenel, A. 1856. *Nouveau voyage dans le pays des nègres; (suivi d') Etudes sur la colonie du Sénégal; et de documents historiques. Tome I et II*, Napoléon Chaix et Cie, Paris.
- Rakotomamonjy, B eds. 2009. *Protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientations pour les pays francophones de l'Afrique Subsaharienne*, International Centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property, ICCROM, Rome.
- Ramsden P. J. 1990. Death in winter: Changing symbolic patterns in southern Ontario prehistory. *Anthropologica*, 32 : 167-181.
- Rançon, A. 1894a. *Dans le Haute-Gambie : voyage d'exploration scientifique, 1891-1892*, Société d'éditions scientifiques, Paris.
- Rançon, A. 1894b. *Le Boundou : études de géographie et d'histoire soudanienne de 1861 à nos jours*, G. Gouinouillou, Bordeaux.
- Rançon, A. 1895. Dans la Haute-Gambie par le Dr Rançon, Médecin de première classe des colonies.
- Randsborg, K. & Merkyte, I. 2009. *Bénin archaeology, The ancient kingdoms*, Wiley-Blackwell, Oxford.
- Rathbone, R. 1986. Some thoughts on resistance to enslavement in West Africa. In Gad, H. ed. *Out of the*

- house of bondage: runaways, resistance and marronage in Africa and the New World.* Frank Cass, Londres.
- Ray, A. K. 1982. Settlements, Trade and Politics in the 17th Century Gold Coast, John Hopkins University Press, Baltimore.
- Reid, R. 2001. Warfare and urbanisation: The relationship between town and conflict in pre-colonial eastern Africa. *Azania : Archaeological Research in Africa* 36–37: 46–62.
- Ripert, P. 2002. *Dictionnaire d'Archéologie*, Maxi-Livres, La Flèche.
- Robertshaw, P. 2012. African Archaeology, Multidisciplinary Reconstructions.
- Robinson, D. 1973. Abdul Qadir & Shaykh Umar: A Continuing Tradition of Islamic Leadership in Futa Toro. *The International Journal of African Historical Studies* 6 : 286.
- Roche, C. 1985. *Histoire de la Casamance. Conquête et résistance : 1850-1920*, Karthala, Paris.
- Rodney, W. 1968. Jihad and social revolution in Futa Djallon in the eighteenth century. *Journal of Historical Society of Nigeria.* 4: 269–284.
- Roscoe, P. 2008. Settlement fortification in village and 'tribal' society: Evidence from contact-era New Guinea. *Journal of Anthropological Archaeology* 27 : 507–519.
- Roure, G. 1956. *La Haute Gambie et le Parc National du Niokolo Koba*, G.I.A, Dakar.
- Roux, E. 1893. Notice Historique sur le Boundou, Imprimerie du Gouvernement, Saint-Louis-du-Sénégal.
- Sabatié, A. C. 1925. *Le Sénégal, sa conquête et son organisation (1364-1925)*. Imprimerie du Gouvernement. Saint-Louis.
- Sadr, K. (2019). Atop Kasteelberg: Social Complexity in the Later Stone Age of South Africa. *African Archaeological Review*.
- Sadr, K. & Rodier, X. 2012. Google Earth, GIS and stone-walled structures in southern Gauteng, South Africa. *Journal of Archaeological Science* 39 : 1034–1042.
- Sailhan, P. 1991. *La Fortification, Histoire et Dictionnaire*, Jules Tallandier, Paris.
- Saint-Martin, Y. 1968. Un fils d'El Hadj Omar : Aguibou, roi du Dinguiray et du Macina (1843?-1907). *Cahiers d'Études Africaines* 8 : 144–178.
- Santarem, M. D. 1842. Notice sur André Alvarez D'Almada et sa description de la Guinée ; Imprimerie de Fain et Thunot, Paris.
- Saulieu, G. de, Zeitlyn, D., Nizésété, B. D. & Ngouoh, F. 2015. Notes sur Ndéba, une enceinte fortifiée à la frontière du Cameroun et du Nigéria : Réflexions préliminaires entre archéologie et histoire. *Afrique : Archéologie et Arts* 11 : 39–48.
- Savonnet, G. 1986. Le paysan Gan et l'archéologue ou inventaire partiel des ruines de pierres du pays Lobi-Gan (Burkina et Côte d'Ivoire). *Cahiers des Sciences Humaines* 22 : 57–82.
- Schirmer, H. 1892. La géographie de l'Afrique en 1880 et en 1891. *Annales de Géographie* 1 : 185–196.
- Schmitz, J. 1986. L'État géomètre : les leydi des Peul du Fuuta Tooro (Sénégal) et du Maasina (Mali), *Cahiers d'Études Africaines* 26 : 349–394.
- Schmitz, J. 1994. Cités noires : les républiques villageoises du Fuuta Tooro (Vallée du fleuve Sénégal). *Cahiers d'Études africaines* 419–460.
- Schrecker, C. 2008. Le concept de communauté dans la sociologie anglo-saxonne. *Diversité* 11.
- Searing, J. 1993. *West African Slavery and Atlantic Commerce. The Senegal River Valley, 1700-1860*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Seignobos, C. 1980. Des fortifications végétales dans la zone soudano-sahélienne (Tchad et Nord-Cameroun). *Cah. O.R.S.T.O.M* XVII : 191–222.
- Seignobos, C. 1995. Les Poneys du Logone à L'Adamawa, du XVII<sup>ème</sup> siècle à nos jours. *Cavaliere dell'Africa : storia, iconografia, simbolismo* 233–253.
- Seignobos, C. 2017. *Des mondes oubliés : carnets d'Afrique*, Éditions Parenthèses : IRD éditions, Marseille.
- Siddle, D. J. 1968. War-Towns in Sierra Leone: a Study in Social Change. *Africa* 38 : 47–56.
- Skounti, A. 2010. De la patrimonialisation. Comment et quand les choses deviennent-elles des patrimoines ? *Hesperis-Tamuda* XLV: 19–34.
- Smith, A. L., Cornelissen, E., Gosselain, O. P. & MacEachern, S. 2017. *Manuel de terrain en Archéologie africaine*, Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.
- Smith, P. 1965. Les Diakhanké. Histoire d'une dispersion. *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* 8 : 231–262.
- Soh, S.-A. 1913. *Chroniques du Fouta Sénégalais*, Ernest Leroux.
- Some, M., Simpore L. eds. 2014. *Lieux de mémoire, patrimoine et histoire en Afrique de l'Ouest, aux origines des ruines de Loropéni, Burkina Faso*, éditions des archives contemporaines, Paris.
- Stéphane, J. 2008. Le dessin archéologique.
- Suleiman, U. 2007. A History Of Birnin Zaria From 1350 – 1902, M.A History, Ahmadu Bello University, Zaria.
- Suret-Canale, J. 1958. El Hadj Omar. *Présence Africaine* 20 : 69.
- Suttles G. D. 1974. *The Social Construction of Communities*, University of Chicago Press, Chicago.

- Sutton, J. E. 1976. The walls of Zaria and Kufena. *Zaria Archaeological Paper* 1–18.
- Swanepoel, N. 2008. View from the village: changing settlement patterns in Sisalaland, northern Ghana. *The International Journal of African Historical Studies* 41: 1–27.
- Sy, Y. 2013. *Mouhamadou Lamine Darame, Entre jihad et résistance anticoloniale*, Paris.
- Tall, H. 2006. Hajj Umar Tall. *Ufahamu: A Journal of African Studies* 74–90.
- Tardif, J. 1965. Kédougou : aspects de l'histoire et de la situation socio-économique actuelle. *Cahiers du Centre de recherches anthropologiques* 8 : 167–230.
- Tardits, C. 1980. Le Royaume Bamoun, Armand Colin, Paris.
- Tandjigora, A. K. 2012. L'évolution économique et sociale comparée de deux régions sénégalaises dans le processus de colonisation, décolonisation et développement : le Boundou et le Gadiaga, 1885-1980, Doctorat, Bordeaux 4, Bordeaux.
- Thiaw, I. 1999. Archaeological investigation of long-term culture change in the lower Falemme, Unpublished Ph.D., Rice University, Houston.
- Thiaw, I., (dir.), 2010, *Espaces, culture matérielle et identités en Sénégambie*, Codesria, Dakar.
- Thioub, I. 2005. Regard critique sur les lectures africaines de l'esclavage et de la traite atlantique. In I. Mandé and B. Stefanson (eds.), *Les Historiens africains et la mondialisation. Actes du 3e congrès international des historiens africains, Bamako 2001*, Paris, p.16.
- Thioub, I. 2010. *Les traites et les esclavages : perspectives historiques et contemporaines*, M. Cottias E., Cunin A., & A. Mendes (eds.), Karthala : Centre international de recherches sur les esclavages (CIRES), Paris.
- Thioub, I. 2012. Stigmates et mémoires de l'esclavage en Afrique de l'Ouest : le sang et la couleur de peau comme lignes de fracture. *FMSH-WP* 17.
- Thomas, J. 2013. Monumental architecture in sub-Saharan Africa: a European perspective. *Azania : Archaeological Research in Africa* 48 : 315–322.
- Thornton, J. K. 1999. *Warfare in Atlantic Africa, 1500–1800*, UCL Press, Taylor & Francis group, London.
- Tokannou, S. 2014. *Armée et Urbanisation au Danxome : cas d'Abomey de 1645 à 1900. Une étude des transformations sociales et urbaines au Danxome sous l'influence des guerres*. Presses Académiques Francophones, Saarbrücken.
- Tönnies, F. 1887. *Gemeinschaft und Gesellschaft. Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirischer Culturformen*, Leipzig, Fues's Verlag (R. Riesland), trad. franç. Par N. Bond et S. Mesure (2010), *Communauté et société*, Puf, Paris.
- Trigano, S. 1994. Le concept de communauté comme catégorie de définition du judaïsme français. *European Journal of Sociology / Archives Européennes de Sociologie* 35 : 48–71.
- Trincano, D.-G. 1886. *Elemens De Fortifications, de l'attaque et de la défense des places. Tome I*, Imprimerie Joseph Carez, Toul.
- Truffa Giachet, M. 2019. Étude archéométrique des perles en verre d'Afrique de l'Ouest : vers une meilleure compréhension des dynamiques techniques et commerciales à l'époque des empires précoloniaux. Thèse de Doctorat. Université de Genève.
- Turchin, P., Whitehouse, H., Korotayev, A., Francois, P., Hoyer, D., Peregrine, P., Feinman, G., Spencer, C., Kradin, N. & Currie, T. E. 2018. Evolutionary Pathways to Statehood: Old Theories and New Data. *SocArXiv* 1–18.
- Unesco, International Scientific Committee for the Drafting of a General History of Africa, Ogot, B. A., Ki-Zerbo, J., Mokhtar, G., El Fasi, M., Niane, D. T., Ajayi, J. F. A., Boahen, A. A. & Mazrui, A. A. (eds.) 1980. *Histoire Générale de l'Afrique.*, UNESCO, Paris.
- Usman, A. 2003. The ethnohistory and archaeology of warfare in northern Yoruba. *Journal of African Archaeology* 1: 201–214.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. 2011. *Manuel de Recherche en sciences sociales*, 4e ed, Dunod, Paris.
- Vencl, S. 1984. War and warfare in archaeology. *Journal of anthropological archaeology* 3: 116–132.
- Vernet, T. 2013. Des empires de l'âge d'or à la délicate mécanique des sociétés : histoire et archéologie du Sahel médiéval : Introduction au dossier. *Afriques*.
- Villeneuve, R. G. de. 1814. *L'Afrique, ou Histoire, Moeurs, Usages et Coutumes des Africains*. Nepveu Libraire, Paris.
- Walmsley, A. 2018. Archéométaballurgie du fer dans la Réserve du Boundou (Sénégal Oriental) : nouvelles données pour un âge du fer ancien en Afrique de l'Ouest, Mémoire de Master non publié, Université de Genève, Genève.
- Warnier, J.-P. 1985. *Echanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart.
- Warnier, J.-P. 1989. Traite sans raids au Cameroun. *Cahiers d'Études Africaines* 29: 5–32.
- Wax, D. 1966. Negro resistance to the early American slave trade. *Journal of Negro History* 51 (January): 1-15
- Wiesner-Hanks, M. 2015. *The Cambridge world history Early Cities in Comparative Perspective, 4000 BCE-1200CE*, Cambridge University Press, Norman Yoffe, Cambridge.

Zerbini, L. 2012. L'architecture du nord-ouest du Bénin. Entre construction et interprétation d'un savoir. *Les nouvelles de l'archéologie* 128 :16-21.

Zerbini, L. 2015. Écriture photographique de Jacques Bertho : Un conservatoire des architectures de l'Ouest africain. *Histoire, monde et cultures religieuses* 33 : 21.

## Annexe 1

### Listes des principaux enquêtés

Listes					
N°	Noms et prénoms	Âge (ans)	Village	Fonction ou statut social	Date des entretiens
1	Diakhité Seyni		Toumboura	Chef de village	13/01/2016
2	Yattabaré Khalifa		Missira	Chef de village (suppléant)	14/01/2016
3	Sy Al-Hassan Oumar Sy Al-Hassan Oumar et Groupe de personnes âgées	81	Koussan	Chef du village et les autres résidents du village	15/01/2016 et 16/01/2016
4	Sy Al-Hassan Oumar et groupe de personnes âgées	81	Koussan	Chef du village et les autres résidents du village	16/01/2017
5	Dabbo Maddi	47 (51)	Sansangoto	Chef de village	20/01/2016
6	Kanté Dioukounda	>100	Sansangoto	Fondateur du village	26/01/2016
7	Ba Hassan	76	Dalafi	Chef de village	31/01/2016
8	Diallo Ousman	56	Goulounga	Chef de village	31/01/2016
9	- Sy Bokar Sega - Kouyaté - Groupe de personnes âgées		Senoudébou	Représentant du Chef Griot	02/02/2016
10	Gassama Oumarou	46	Youpe Amadi	Chef de village	04/02/2016
11	Tambadou Hamady	66	Guita	Chef de village	04/02/2016
12	N'Dao Ibrahima		Gourel Ari Khara	Représentant du Chef de village	04/02/2016
13	Gassama Sekou		Samba Yaye	Chef de village	09/02/2016 et 19/02/2016
14	Gassama Saibalali		Samba Yaye	Imam	10/02/2016 et 20/02/2016
15	Gassama Kantéba		Samba Yaye	Marabout	10/02/2016 et 20/02/2016
16	Cissokho Siriman		Kéniéba	Frère du chef	13/02/2016
17	Bathily Abdoulaye		Hamdallaye	Chef de village	14- 16/02/2016
18	Ly Seidou	32	Ouro Imadou	Fils du Chef de village	19/12/2016
19	Diallo Arouna		Sinthiou Dialiguel	Conseiller du chef	19/12/2016
20	Kane Bocar		Dialiguel		20/12/2016
21	Bah Abdourahmane		Gangala	Chef de village	20/12/2016
22	- Nyamgane Ibrahima - Nyamgane Idrissa + 4 autres adultes âgés		Ballou	Chef de village	20/12/2016
23	Bathily Bakry		Aroundou	Chef de village	20/12/2016
24	Kane Djibril	≈ 70	Samba Kontaye	Chef de village	21/12/2016 et 24- 26/01/2017
25	Dembélé Dabo Cissokho Madi Kandioura Yaafa	84 47 80	Farabana	Chef de village Forgeron Homme de caste	04/03/2016
26	Ba Mamadou	≈ 45	Dalafi	Conseiller Municipal et fils du Chef de village	11/01/2017
27	Ba Yero	66	Dalafi	Neveu du chef	13/01/2017
28	Sy Al-Hassan Omar et groupe de personnes âgées		Koussan	Chef du village et les autres résidents du village	31/01/2017
29	- Dembélé Mamadi et groupe de personnes âgées	63	Farabana	Frère du chef du village	12/01/2017

<b>Listes</b>					
<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Âge (ans)</b>	<b>Village</b>	<b>Fonction ou statut social</b>	<b>Date des entretiens</b>
30	Danfakha Bintou Madi et 3 personnes âgées	81	Saraya	Chef de village	18/01/2018
31	Danfakha Soury	76	Bembou	Chef de village	18/01/2018
32	Danfakha Saiboudingo	≈ 83	Kondhokou	Chef de village	19/01/2018
33	Danfakha Ibrahima	≈ 75	Medina Dantila	Chef de village	20/01/2018
34	-Cissokho -Groupes de personnes âgées	≈ 80	Medina Sirimana	Chef de village	24/01/2018
35	Cissokho Ibrahima et groupe de personnes		Missira Sirimana		24/01/2018
36	Sedikhora Kalle et 4 autres adultes	56	Satadougou	Chef de village et autres résidents du village	27/01/2018
37	Cissokho Boucary		Mamakhono	Chef de village	28/01/2018
	Groupe de 5 personnes âgées		Ouro Soulé	Chef de village et conseillers	22/02/2018

## Annexe 2

### Modèle du guide d'entretien

#### Guide d'entretien pour les enquêtes de terrain

##### I- Généralités

Nom de l'enquêteur : \_\_\_\_\_ Nom de l'enquêté : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_ Statut : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Village \_\_\_\_\_ code \_\_\_\_\_

Ethnie : \_\_\_\_\_

Position du site par rapport à la Falémé : \_\_\_\_\_

##### II- À propos du village :

1- Qui a fondé ce village ? \_\_\_\_\_

2- À quelle période (*année*) : \_\_\_\_\_

3- Ce village a-t-il été construit sur les ruines d'un autre ? \_\_\_\_\_

4- Ce village était-il d'abord situé ailleurs avant d'être déplacé pour ce site ? (*si oui, pourquoi ?*) : \_\_\_\_\_

##### III- A propos des Tata

1- Connaissez-vous les Tata ? \_\_\_\_\_ (*si oui, demander où il se situe, si pas encore reconnu en prospection*)

2- Y en a-t-il dans ce village ? \_\_\_\_\_ (*si oui : continuer, si non : passez à la section*)

3- Combien de Tata y'a t-il dans ce village ? \_\_\_\_\_

4- Connaissez-vous les dimensions de ce Tata (*longueur, épaisseur des constructions*) ? : \_\_\_\_\_

##### IV- Tata et organisation sociale

5- En quelle année a-t-on construit le Tata ? \_\_\_\_\_ A quelle saison réalisait-on les travaux ? \_\_\_\_\_

6- Selon vous, qui a ordonné la construction du Tata? \_\_\_\_\_

7- Qui sont ceux qui construisaient le Tata ? (*tous les habitants ? les esclaves ? les femmes et les enfants faisaient quoi ? etc...*) \_\_\_\_\_



*Les fortifications endogenes au Senegal Oriental (17ème – 19ème siecle)*

8- Après sa construction, y avait-il des travaux d'entretien ? \_\_\_\_\_ (si oui, à quelle fréquence ? \_\_\_\_\_, qui organisait ces travaux ? \_\_\_\_\_)

V- Technologie des Tata

9- Avec quels matériaux construisaient-on les murs ? \_\_\_\_\_

10- D'où provenaient ces matériaux ? (sites d'extraction, carrières, forêt etc...) \_\_\_\_\_

11- Comment ces matériaux étaient-ils traités ? \_\_\_\_\_

12- Creusait-on une fondation avant d'élever les murs ? \_\_\_\_\_

VI- Tata et sécurité

13- De quels agresseurs en particulier se protégeaient ce village ? \_\_\_\_\_

14- Le Tata entourait-il tout le village ? \_\_\_\_\_

15- En temps de paix, combien de personnes environ résidaient dans le Tata ? \_\_\_\_\_

16- Combien de personnes pouvaient s'abriter à l'intérieur du Tata en cas de conflit ? \_\_\_\_\_

17- Comment assurait-on le ravitaillement lors des sièges ? \_\_\_\_\_

Autres informations :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Annexe 3

### Modèle de fiche d'enregistrement des sites

MISSION ARCHEOLOGIQUE FALEME 201...

#### Fiche enregistrement de site

Village (à proximité) : \_\_\_\_\_

GPS N° ..... Lat : \_\_\_\_\_ Long : \_\_\_\_\_ Alt : \_\_\_\_\_

Photographie : \_\_\_\_\_ Numéro : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Description sommaire du site :

---

---

---

---

Superficie (évaluée) : \_\_\_\_\_

Priorité : \_\_\_\_\_

Matériels archéologiques :

---

---

---

---

Autres :

---

---

---

---

---

---

---

BAR INTERNATIONAL SERIES 3081

2022

AFRICAN ARCHAEOLOGY, VOLUME 97

Ce livre étudie les vestiges archéologiques des fortifications endogènes du Sénégal oriental pendant la traite négrière atlantique. Dans sa première partie, il aborde les généralités en traitant des déterminants de l'implantation des fortifications en Afrique de l'Ouest. Suivant une proposition de classification des fortifications endogènes ouest-africaines, il donne un aperçu des différents types de fortifications présents du Sénégal au Cameroun. Dans la deuxième partie, il présente l'histoire militaire et politique des entités étatiques de la rive gauche de la Falémé (le royaume peul de Boundou, et les royaumes malinké de Dantila, Sirimana, et Beledougou), ainsi que les structures défensives qui ont servi de base à cette histoire. Autant que possible, chaque ruine de fortifications est étudiée sous une approche archéologique et historique. Enfin, l'ouvrage examine la place des fortifications dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest et leur valeur en tant que patrimoine culturel matériel

This book studies the archaeological remains of endogenous fortifications in eastern Senegal during the Atlantic slave trade.

'Despite having played a key role across West Africa, they are heavily understudied. This book is therefore valuable not just for West African archaeology but also to people with a wider interest in fortifications and their socio-political implications.'

*Dr Sirios Canós-Donnay, Spanish National Research Council*

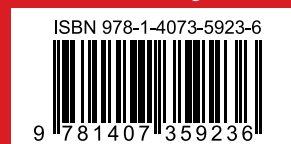
'This book is an excellent melding of documentary, oral historic and archaeological data with rigour, imagination and clarity. It will be a very valuable and lasting scholarly resource on fortified settlements in historic arid West Africa.'

*Professor Kevin MacDonald, University College London*

**Jacques Aymeric Nsangou** mène des recherches archéologiques et historiques sur les fortifications endogènes en Afrique de l'Ouest depuis 2013. Bénéficiaire de la bourse d'excellence de la Confédération suisse de 2015 à 2018, il a effectué sa thèse en archéologie à l'Université de Genève dans le laboratoire Archéologie et Peuplement en Afrique. Il est actuellement chercheur postdoctoral en études africaines au Deutsches Historisches Institut de Rom/Villa I Tatti Harvard University Center.

**Jacques Aymeric Nsangou** is currently a postdoctoral researcher in African studies at the Deutsches Historisches Institut in Rom/Villa I Tatti Harvard University Center.

Printed in England



[www.barpublishing.com](http://www.barpublishing.com)

**BAR**  
PUBLISHING